N° 377 — Tome CII

1er Mars 1913

MERCVRE DE FRANCE

Vingt-quatrième Année

Paraît le 1er et le 16 de chaque mois



HENRI ALBERT, EDMOND BARTHÈLEMY, GEORGES BOHN,
MAURICE BOISSARD, R. DE BURY, HENRY-D. DAVRAY, GEORGES DUHAMEL,
LOUIS DUMUR, FAGUS, JEAN DE GOURMONT,
REMY DE GOURMONT, CHARLES-HENRY HIRSCH, GUSTAVE KAHN,
MADAME LAFARGE, ARMAND LE GAY,
ÉMILE MAGNE, HENRI MALO, JEAN MARNOLD,
STUART MERRILL, JEAN NOREL, RACHILDE, J.-L. WALCH.

PRIX DU NUMÉRO

France : 1 fr. 25 *net.* | **Étranger : 1 fr. 50.**

DIRECTEUR
ALFRED VALLETTE

PARIS
MERCVRE DE FRANCE
XXVI, RVE DE CONDÉ, XXVI

—

MCMXIII

SOMMAIRE

—

No 377. — 1er MARS 1913

REVUE DE LA QUINZAINE

—

LES MANUSCRITS NE SONT PAS RETOURNÉS

Les auteurs non avisés dans le délai de DEUX MOIS de l'acceptation de leurs ouvrages peuvent les reprendre au bureau de la Revue, où ils restent à leur disposition pendant un an.

—

Les avis de changement d'adresse doivent nous parvenir, accompagnés de 0,50 en timbres-poste, au plus tard le 10 pour le numéro du 16, le 25 pour le numéro du 1er du mois suivant.

LES MÉTIERS D'ART
DANS LE ROMAN CONTEMPORAIN

Pour Jean Lefranc.

Lorsqu'on pénètre, pour la première fois, dans la cour sévère du Musée des Arts et Métiers, on s'étonne de lire, au fronton du portique sur lequel s'ouvrent ses galeries ombreuses, une inscription dont les termes semblent contradictoires. Le mot Art, en effet, jure avec le mot Métier. L'un apparaît comme l'éternel antagoniste de l'autre. En ce conservatoire, où reposent d'innombrables modèles et schémas, on ne conçoit point, vivant en attitude d'égalité, l'esprit qui invente avec la main qui exécute.

On entre néanmoins. Et, de suite, l'impression immédiate se transforme. Et l'on n'est plus choqué par l'alliance bizarre des mots. Car, sous les yeux, se manifeste le phénomène d'évolution par quoi le métier simple et brut est devenu un art. Et le terme : métier d'art, communément employé aujourd'hui, prend, dès lors, sa pleine justification.

A vrai dire, pourtant, ce terme, que les corporations du moyen âge, sous une forme différente, utilisèrent largement, a perdu de son extension. Notre époque démocratique a singulièrement classifié les professions. Il en est qui demeureront à jamais roturières. D'autres, au contraire, ont définitivement acquis figure de noblesse. C'est à ces dernières que l'étiquette : métier d'art, est attribuée. Le tapissier, l'ébéniste, le céramiste, le verrier, le tisseur, l'orfèvre, le serrurier, le forgeron et quelques autres sont ou peuvent devenir des ouvriers d'art. Dans

l'esprit public, la démarcation entre ceux-ci et les autres est absolue.

Une visite cependant au Musée des Arts et Métiers démontrerait que la dénomination de maître ès arts mériterait d'être libéralement étendue. C'est, en effet, par la comparaison qu'on aperçoit, en toute matière travaillée, l'accession lente à la Beauté. Dans la section des machines, par exemple, si le premier effort du créateur et de l'ajusteur vise à l'utilité, le deuxième tend à la simplification et à la puissance. Et lorsque ces deux buts sont atteints, l'activité s'oriente vers l'esthétique.

Contre l'évidence, on nie encore le sens esthétique de l'ingénieur. On fait mieux : on applique le substantif impertinent « fini » au produit que l'artisan, animé par le goût du beau, s'est efforcé d'idéaliser de ses mains habiles. Est-il donc si invraisemblable que le mathématicien sorti de l'Ecole Centrale ou que le prolétaire engendré par le faubourg ait une âme compréhensive et sensible? Du fait que l'intellect de l'un ou de l'autre ne fut point gonflé de doctrines confuses, peut-on conclure qu'il est fermé à tout concept de la plastique et de la poésie? Nous ne le croyons pas. Les lignes le plus souvent émouvantes de l'architecture métallique prouvent que, dessinant ses épures, l'ingénieur obéit autant aux lois de l'esthétique qu'aux lois de la pesanteur et de la stabilité (1).

(1) Dans *Une Utopie moderne*, 1907 (trad. H.-D. Davray et B. Kozakiewicz), Wells développe d'une manière fort pénétrante l'idée que nous soutenons ici. « Les rails, dit-il, les trains sur route, les ponts, les conduits souterrains... sont de belles choses. La machinerie, les quais, les tranchées, les ponts de fer, toutes les inventions de l'ingénieur, ne doivent pas forcément être laides. La laideur est la mesure de l'imperfection : un objet de fabrication humaine est laid, dans la plupart des cas, proportionnellement à la pauvreté de la pensée qui l'a construit ; il est laid ou beau plus ou moins, selon que le constructeur a plus ou moins saisi le besoin auquel il répond. Tout objet auquel les hommes continuent à donner leur pensée et leur attention, qu'ils font et refont dans le même sens, avec un désir persévérant de le faire aussi bien que possible, cet objet devient inévitablement beau. Les choses que, dans les circonstances modernes, l'humanité fabrique sont laides parce qu'avant tout notre organisation sociale est laide, parce que nous vivons dans une atmosphère d'incertitude et de provisoire et que nous ne savons pas tirer le vrai parti de notre activité... L'Art, comme une belle plante, a besoin d'une atmosphère favorable pour vivre : si l'atmosphère est bonne, il croît et se développe partout ; quand elle est mauvaise, nulle part...En Utopie, un homme qui entreprend l'établissement d'une ligne de chemin de fer ou de tramways est un homme cultivé ; de même qu'un bon écrivain ou un artiste, il s'efforcera d'atteindre la simplicité de la perfection. Les traverses, les rails, les accessoires prendront cette grâce, cette harmonie que la Nature, ce grand ingénieur, donne aux tiges et aux feuilles de ses plantes, aux articulations et aux gestes de ses animaux. Juger cet homme comme le contraire d'un artiste, déclarer artiste quiconque

Et pour diriger l'ouvrier dans une voie parallèle, il y a son amour du métier. Il l'a choisi, ce métier, dans la plénitude de son indépendance. Comment ne lui serait-il pas attaché, même et surtout s'il souffre par lui? Les combats économiques qu'il livre pour le rendre plus fructueux n'influencent nullement cette tendresse vivace. La matière qu'il doit façonner est devant lui comme une vierge qu'il fécondera et qui s'épanouira sous le jet de cette semence virile. Il la contemple, il l'admire, il l'entend souhaiter son attaque véhémente. Et, sous lui, son allégresse s'exprime par un gémissement dont il perçoit la modulation enchantée.

M. Louis Bénière a bien compris les délices de cette conjonction entre l'ouvrier et la matière et, par suite, de quelles composantes intellectuelles et physiques est constitué l'amour du métier. En une comédie célèbre, son compagnon tailleur de pierres formule de cette sorte les sensations de ce coït prodigieux :

> Le matin, par exemple, en été, avant la chaleur, quand vous tenez votre bloc, là, devant vous, bien en place, pas calé trop sec, vous poussez la moulure, vous allez à petits coups, la pierre sonne, plus vous avancez plus le bruit devient clair. Positivement, la pierre se met à chanter, elle vibre, elle résonne sous le marteau, ça fait comme de petits airs de vieilles chansons. On dirait que la pierre est contente de prendre une forme nouvelle, elle se laisse faire, il semble que c'est une femme que l'on caresse (1).

Incontestablement l'artisan qui œuvre en un tel état de passion ne veut point que, de sa besogne génératrice, naissent d'impures formes. Inconscient peut-être, mais certain, un sentiment de l'eurythmie l'habite. Et voici pourquoi le Conservatoire solidarise justement l'art avec le métier.

§

L'élan vers la perfection suscité par cet état passionnel paraît n'avoir été que fort rarement discerné par les écrivains qui situèrent dans le monde ouvrier les épisodes de leurs romans. Indifférents aux métamorphoses de la matière et à sa

façonne des objets avec ses pouces et brute quiconque se sert d'une machine, ce n'est là qu'une face passagère de la stupidité humaine. La voie de tramway que nous longeons est l'impeccable exécution d'un plan parfait. Cette idée nous est si peu familière que, pendant quelque temps, nous ne discernons pas que c'est là un système de choses belles. »

(1) Louis Bénière, *Papillon, dit Lyonnais le Juste*, comédie, 1909, acte II, sc. XIII.

graduelle conquête d'une plastique, ces écrivains ne s'enquirent nullement si leurs héros étaient capables d'exaltation esthétique. Leur psychologie s'appliqua à pénétrer les âmes dans les conflits intimes ou dans les conflits sociaux. Elle ne s'ingénia jamais à les étudier pendant la période effervescente du travail. Au cours des descriptions, le travail fut signalé comme un geste énergique ou minutieux, mais simplement comme un geste. L'esprit ne participait que par ses éléments d'attention à la manifestation de la force ou de l'habileté physique. De sorte que, selon cette théorie, la cathédrale gothique doit être envisagée non comme le résultat d'une pensée collective animant les ciseaux et les truelles, mais comme le résultat d'une gymnastique savamment dirigée.

En réalité, les romanciers, parmi la multitude des artisans, n'accordèrent des dons intellectuels qu'aux ouvriers d'art pour la raison que la poésie de leur métier tombait sous les sens. Encore cette poésie leur sembla-t-elle rarement évidente dans le métier d'art moderne. Pour la rencontrer et la sentir, volontiers ils rétrogradèrent dans le passé, cherchant, parmi les vitrines des bibliothèques et des musées, les vestiges d'un labeur consciencieux et longanime. L'ayant rencontrée et sentie, ils l'amalgamèrent à leurs pages et ainsi en édulcorèrent la monotonie.

Parfois, en effet, le métier d'art forme le sujet même du roman et l'on ne l'enveloppe d'une maigre intrigue que pour amener les tableaux colorés ou les pastels nuancés où sont examinées ses figures différentes. Parfois, au contraire, il fournit seulement des périodes incidentes et cette méthode d'utilisation présente cela d'excellent qu'elle permet de dégager la poésie sans entrer en de fastidieux commentaires techniques. Dans ce dernier cas, le métier d'art émerge du dessin romanesque général de même que le leit-motif de la musique de Wagner.

George Sand est, à notre connaissance, le premier écrivain qui emprunte au métier d'art un thème de roman. C'est dans le cadre polychrome de Venise, ballottée entre le double amour de Musset et de Pagello, au cours de promenades émerveillées, qu'elle conçoit l'œuvre médiocre où ce thème est développé. Une visite de Saint-Marc la lui inspire et probablement aussi quelque anecdote contée dans un guide. Elle ne prend pas la

peine de se documenter. Elle espère que l'imagination suppléera à la science.

Les Maîtres mosaïstes démontrent malheureusement le contraire. Ce roman est bâti sur un fait réel. Au XVIe siècle, les frères Zuccati furent chargés de restaurer les mosaïques décorant les voûtes de Saint-Marc et d'en exécuter de nouvelles. Eurent-ils à subir les avanies dont George Sand encombre leur carrière? Furent-ils en lutte avec l'équipe rivale de Bianchini et en triomphèrent-ils? Cela importe peu. La romancière s'étend sur les événements d'abord pour mouvementer son récit et surtout pour voiler son ignorance quasi totale des procédés successifs par quoi les artistes paraient de resplendissants symboles les murailles ecclésiales.

Au temps choisi par elle, la mosaïque n'a plus que de rares fidèles et des admirateurs dispersés. Les Zuccati ne peuvent aucunement être mis en parallèle avec ces moines anonymes, enivrés d'amour chrétien, qui, aux premiers siècles de notre ère, illuminèrent, à Rome et à Ravenne, de représentations éclatantes le clair obscur des chapelles et des basiliques. Ils besognent pour leur fortune et leur gloire, nullement pour magnifier les actes du Dieu qui se révéla aux rives ensoleillées de Judée. Ils ont abdiqué toute personnalité. Ils ne soumettent plus à l'approbation des jurys des cartons enluminés par eux-mêmes. Ils établissent leurs canevas d'après les dessins du Tintoret, du Titien ou du Pordenone. Ils sont de pauvres et bornés ravaudeurs. Leur art est près de mourir, peu à peu remplacé par la peinture à fresque. Ils le sentent. L'enthousiasme a déserté leurs cœurs.

Or George Sand, à l'époque où elle parcourt Venise, ne connaît point ces particularités. En outre, rien ne l'a préparée à saisir la splendeur d'un art accessible seulement aux mystiques et aux initiés. Sous Louis-Philippe le goût français vacille singulièrement et l'éducation esthétique semble dévolue à quelques pensionnaires des Petites-Maisons.

C'est pourquoi, plantée comme un terme devant les mosaïques de Saint-Marc, les très anciennes que les Zuccati réparèrent, et les autres qu'ils bâtirent à lents coups de truelle, elle n'établit entre elles aucune différence et même volontiers préfère les secondes aux premières. Car le hiératisme de tous ces personnages aux mouvements inachevés et aux visages

extatiques agrégés aux murailles de l'Eglise, correspond aussi médiocrement à sa culture intellectuelle qu'à sa vitalité d'amoureuse. Elle regarde ces personnages et les voit confusément. Sur les fonds d'or, ils passent, fantômes mystérieux, vêtus de tuniques colorées, bientôt évanouis dans l'ombre grouillante de monstres apocalyptiques. De ci, de là, quelque figure de prophète ou d'évangéliste, quelque roi mage, coiffé de la tiare aux gemmes resplendissantes, quelque saint nimbé de son auréole, quelque vierge aux yeux de lapis-lazuli l'intéressent par des détails que les smaltes précisent avec éclat. Une scène, la *Résurrection de Lazare,* la frappe parce que, contexturé d'émaux blancs, le cadavre surgit tragiquement des ténèbres propices. Mais ni les douces graduations des nuances, ni la gamme délicate des ors, ni la pureté des lignes, ni le charme émané de cette foule biblique, ni l'harmonie contenue en ces tableaux que caressèrent les plains-chants palestriniens n'impressionne sa sensibilité.

En ses descriptions, la pauvreté de la langue égale la pauvreté du sentiment. La science qui fortifierait et enrichirait l'une, la foi qui communiquerait à l'autre la compréhension manquent à cet esprit boursouflé de romantisme. Elle feint assurément de posséder tout au moins la science. A l'entendre elle s'est soigneusement renseignée aux sources mêmes de l'histoire locale, dans les archives du Palais ducal. Cela paraît bien improbable, à l'instant où Musset se meurt et où, devant cette tombe ouverte, fleurit la tendresse de Pagello. Comment, en effet, soucieuse d'exactitude, attribuerait-elle aux Vénitiens de cette époque, qui pervertirent l'art de la mosaïque, une habileté d'exécution égale à celle des Byzantins et des Grecs? Comment, si elle s'est livrée à une investigation parmi les paperasses, ose-t-elle vanter la maîtrise picturale des Zuccati qui, nous l'avons dit, furent les serviles copistes de quelques peintres illustres ?

De toute évidence la bonne dame de Nohant se décèle ignare en qualité d'historienne. Et c'est pire encore si nous examinons les pages où elle s'évertue à indiquer la technique du métier. Car jamais l'équipe des Zuccati ne nous est représentée accomplissant un geste précis de travail, clouant aux murailles les couches successives de ciment, composant, au préalable, dans ses ateliers, les décorations qui seront ensuite

transportées dans la basilique. Nous la voyons, il est vrai, juchée sur ses échafaudages. Nous percevons le bruit de ses outils sans en discerner l'effet. Et si,par hasard, cette équipe opère devant nos yeux, c'est pour effectuer de colossales sottises, mélanger, par exemple, sur la surface murale, des cubes de pierre et de marbre avec des cubes d'émail, obtenir, par des procédés inconnus des mosaïstes, des smaltes d'or, rattraper, pendant la nuit qui, confondant les couleurs, rend la besogne impossible, le temps perdu en festins pendant le jour.

Incontestablement donc, en son livre, George Sand, par négligence ou par inaptitude, n'a pas su tirer du métier d'art, intimement mêlé à la trame romanesque, ce qu'il pouvait lui fournir, dans ses manifestations ou dans ses résultats, de poésie et de couleur.

§

En art, les romantiques s'inquiètent plus volontiers des effets que des causes. Parmi les naturalistes, certains,comme Huysmans, révéleront une tendance parallèle ; d'autres, comme Zola, chercheront, au contraire, à mieux entendre l'effet par une connaissance intime de la cause.

Tous deux, Huysmans et Zola, à des époques particulières de leur vie, furent impressionnés par l'indicible magnificence des vitraux, mosaïques translucides, et formulèrent leur émotion l'un dans *la Cathédrale*, l'autre dans *le Rêve*. Le premier qui généralement enveloppe dans les pompes du verbe la masse compacte des documents partout grappillés, ici, se borne à admirer et à décrire. Il est renseigné cependant sur les origines du métier d'art qui, né dans les ateliers de Saint-Denis, accomplit, en l'atelier de Chartres, son labeur, par excellence, sublime. C'est donc à Chartres, à la source même, pourrait-on dire, du métier d'art, puisque Saint-Denis n'a quasi rien conservé de ses verrières antiques, qu'il va questionner l'œuvre sur les mystères de son élaboration. Il espère découvrir le secret par quoi les artisans du Moyen-âge obtenaient, avec des moyens simples, à l'aide de tons peu variés, une telle irradiation de couleurs, un tel rythme de beauté sur des sujets souvent banaux choisis par des clercs. Sans doute, plus encore que les mosaïques, les tapis orientaux les inspirèrent-ils. Ceux-ci étaient introduits en France par une importation difficultueuse, mais certaine. Les verriers chartrains purent les voir,

tandis que, très probablement, les mosaïques murales leur demeurèrent inconnues.

Issu, ainsi que la mosaïque, d'une pensée identique d'éducation et d'édification, le vitrail semble avoir plus qu'elle d'utilité sinon d'esthétique. Il n'a pas seulement, comme elle, un caractère décoratif, il doit, dans l'église, apporter la lumière tamisée favorable à la prière. Il l'apporte, comme sanctifiée, pour avoir traversé les pieuses images de l'Ecriture. Il asperge de douceur le chrétien de France, il le baigne dans un enchantement de légende, il l'enivre d'un onctueux sentiment de béatitude.

Le vitrail répond aussi à une nécessité architecturale. Une divergence de climat causa la différenciation des styles ecclésiaux d'Orient et d'Occident. Le fidèle oriental éprouvait en son temple, et pour que son oraison fût efficace, le besoin d'une quiète et obscure fraîcheur. Derrière les murailles épaisses interceptant la lumière crue et la chaleur violente, il s'imaginait hors du monde, proche, par le bien-être ressenti, des paradis offerts aux justes et aux bons. Passant par des baies infimes, une clarté apâlie ne lui rappelait plus, dans le silence, l'existence d'une ville agitée du sein de laquelle surgissait l'Eglise comme un ilot sacré. Illuminant de leurs couleurs vives les pénombres des voûtes, les mosaïques vivaient. C'était brusquement l'éveil de tout un peuple dont le vieil et le nouveau Testaments avaient conté l'histoire mirifique, le rêve devenant une réalité.

Or le même goût de merveilleux animait le fidèle occidental. Comme l'autre, il souhaitait, pénétré d'aise, pacifié par le silence, assister aux spectacles des pastorales judaïques, aux luttes des tribus élues, au drame de la Passion, aux gestes des apôtres et des martyrs. Bâti sur le mode oriental, son temple, par suite du climat froid et de la lumière diffuse, eût été semblable à ces tombes emplies de ténèbres que les Egyptiens élevaient à leurs morts et les mosaïques dont on l'eût orné se fussent appareillées à leurs décorations funèbres. Instinctivement les architectes de ce temps le comprirent et s'évertuèrent, taraudant sans relâche la pierre, à la faire, comme une dentelle, translucide. Dès lors, et par une conséquence naturelle, la mosaïque se transformait à l'exemple de l'architecture. Le cube de verre s'agrandissait et, perdant son opacité, ne

réfractait plus, mais recevait, au travers de sa matière, l'onde lumineuse. Peint, assemblé par les résilles de plomb, il alla s'encadrer dans les fenêtres ogivales, dans les rosaces, parmi toutes les ouvertures aux dessins ineffables dont les sculpteurs fleurirent les transepts et les nefs. Désormais le fidèle occidental avait en ces tableaux aériens un aliment à son rêve. Les multitudes encloses dans les vitraux frémissaient d'une vie singulière et suscitaient bien davantage, avec moins de pompe que celle des mosaïques, l'idée d'un extra-monde. Car ces multitudes paraissaient palpiter dans le ciel même, être quasi impalpables, irréelles; descendre, souriantes, avec le soleil d'été, fuir, dolentes et vaporeuses, avec les brumes d'hiver.

Sous la plume inspirée de Huysmans, Durtal, venu à Chartres en pèlerinage d'art et assurément, nous l'avons dit, pour comprendre plutôt que pour admirer, perd de suite la faculté de compréhension. Il ne raisonne plus. Ecrasé par l'impérieuse beauté des verrières qui enluminent les parois de la cathédrale, il reconquiert, en un instant, l'âme du fidèle médiéval. Il est en attitude d'extase. Il lui importe peu désormais de connaître par quelle parfaite concorde, par quelle suprême ingéniosité, par quelle fabuleuse patience les artisans d'autrefois parvinrent à créer cette symphonie cristalline, et quelle fut leur science des combinaisons chimiques dans la fabrication des pâtes vitrescibles, et dans quels creusets et quels fours ils manigancèrent fusions et cuissons. Parfois, de ci, de là, en des moments de lucidité, échappé à la fascination, il récupère son goût d'enquête. Il vérifie, par exemple, si les architectes du moyen âge se soucièrent, dans l'éclairage général de l'Eglise, de régler « la marche ascendante de l'aube » dans « l'épiderme diaphane des vitres » et arrive à une conclusion affirmative. Il détermine aussi quelques lois de perspective.

Ebahi également par l'extraordinaire éclat des bleus et par leur variété infinie, de ces bleus dont les ateliers chartrains constituaient les fonds de leurs tableaux : « Ce bleu du XIIe siècle, s'écrie-t-il, comment les verriers de ce temps l'ont-ils acquis et comment, depuis si longtemps, les vitriers l'ont-ils, ainsi que le rouge, perdu ? » Mais il est incapable de l'expliquer et la question demeure sans réponse.

Plus loin, il s'étonne que l'on n'ait, à l'aide du vitrail, songé

à magnifier que l'intérieur de l'église et que les joailleries somptueuses des voûtes donnent à l'extérieur l'impression d « toiles d'araignées pleines de poussière ». Cette phrase ma ladroite suffirait à prouver que Huysmans, ou plutôt Durtal en plein éblouissement, dédaigne toute logique. Il ne se ren pas compte, en effet, que le vitrail naquit de la nécessité d'e dulcorer la ténèbre intime de l'Eglise. Il oublie, en outre, qu la lumière vient du dehors, non du dedans, et que, par suite même constitué pour étaler deux faces esthétiques, le tablea à l'extérieur demeurerait, malgré tout, sans expression. I omet enfin de spécifier de quel côté il situerait l'armature d fer qui maintient ce dernier en équilibre dans la courbe des fenêtres.

Interprétant sur ce point la pensée des architectes anciens on perçoit qu'ils ont assigné, à chaque élément d'art son rôle ornemental propre et exclusif. Les figurations et les ciselures de la pierre suffisent à embellir l'extérieur du bâtiment. Le vitrail, diaprant la grisaille de celui-ci de tons véhéments, en détruirait l'accord unanime.

Il n'en reste pas moins que Huysmans-Durtal, détourné pa son admiration de la partie technique du métier d'art, commente cependant ses produits avec une inoubliable éloquence. Nul mieux que lui, poète exubérant d'hyperboles, visionnaire exacerbé, ne pouvait définir le faste des rosaces et des ogives où fusionnent, harmonisées par l'entrelac des plombs, les tonalités discordantes. A son sens, ces rosaces et ces ogives, traversées par des rais lumineux, représentent de gigantesques panoplies d'où descendent des lames d'épées et de glaives, sans poignées et sans gardes, damasquinées de braises roses, niellées de flammes de punch, rougies du sang de « frais carnages ». Il partage, cela se sous-entend, même au milieu de son transport esthétique, le concept du Jehovah armé cher à Joseph de Maistre. Car pour caractériser les personnages dressés au sommet des épées, il prodigue les métaphores brutales. Ce n'est point, en effet, une assemblée d'élus que domine, émergeant de « taillis de flammes, en une immuable attitude de douceur impérieuse et de grâce triste, la Vierge, muette et rigide, au chef couronné d'or », mais une sainte tourbe de maugrabines et de malandrins, de mendiants, bohémiens, mohicans et matelots. Partout ricanent les faces velues et pati-

bulaires, les visages peints au brou de noix d'évadés des ergastules. Et les anges eux-mêmes, nimbés d'auréoles « couleur de jujube », prennent, au témoignage de Huysmans-Durtal, une apparence de soldats féroces, dégringolés, pour combattre, des camps célestes. Et cette foule s'agite et grouille parmi l'orgie formidable des couleurs, rouilles de fer, verts de ciboule, bruns d'amadou, blancs de sel, roux de sauce, noirs de fuligine, violets de prune ou d'aubergine, rouges de vin mêlé de suie, pourpres pareils « au jus épais des mûres », encadrés dans la « gloire virginale des bleus ».

On chercherait vainement, dans la littérature contemporaine, un équivalent à ces peintures réalistes. Zola lui-même, qui pourtant excelle dans l'art de la description, n'a point osé tenter de chanter le poème miraculeux du verre. On n'exprime pas l'inexprimable. Quiconque s'arrête devant les vitraux chartrains demeure béant d'étonnement et sent l'impuissance des mots à formuler les motifs plausibles de cet étonnement. Quelle que soit la souplesse de son verbe, Huysmans ne donne qu'une idée déformée de l'art qu'il exalte. Zola avait, sans doute, mieux que son disciple, mesuré l'inanité d'un tel effort. C'est pourquoi *le Rêve* contient à peine une représentation de vitrail imaginaire sans conformité avec ceux qu'enfantèrent les ateliers du XIIe siècle. La contexture même du roman impliquait pourtant l'obligation de soigneusement se reporter aux œuvres originales et d'en opérer la transposition dans la cathédrale gothique de Beaumont.

Zola, vaincu par la difficulté, a préféré renoncer à ce projet. Mais, contrairem nt à Huysmans, il envisage, dans sa technique primitive, le métier d'art. Son héros, Félicien, s'efforce de réparer les vitraux de la cathédrale « Il avait, dit Zola, retrouvé les anciens procédés » de la peinture sur verre. Et il le montre, besognant comme jadis besognèrent les hommes de Saint-Denis, de Chartres et de Bourges.

L'ancienne table lui suffisait, enduite de craie fondue, sur laquelle il dessinait en rouge, et où il découpait les verres au fer chaud, dédaigneux du diamant. Justement le moufle, un petit four, reconstruit d'après un dessin, était chargé; une cuisson s'y achevait, la réparation d'un autre vitrail de la cathédrale ; et il y avait encore là, dans des caisses, des verres de toutes les couleurs qu'il devait faire fabriquer pour lui, les bleus, les jaunes, les

verts, les rouges pâles, jaspés, fumeux, sombres, nacrés, intenses... [Angélique] s'amusa beaucoup du four, elle exigea qu'il lui expliquât tout son travail : comment il se contentait, à l'exemple des maîtres anciens, d'employer des verres colorés dans la pâte, qu'il ombrait simplement de noir; pourquoi il s'en tenait aux petits personnages distincts, accentuant les gestes et les draperies; et ses idées sur l'art du verrier, qui avait décliné dès qu'on s'était mis à peindre sur le verre, à l'émailler, en dessinant mieux; et son opinion finale qu'une verrière devait être uniquement une mosaïque transparente, les tons les plus vifs disposés dans l'ordre le plus harmonieux, tout un bouquet délicat et éclatant de couleurs.

On a souvent reproché à Zola son érudition de manuels et de ne savoir pas, avec suffisamment d'habileté, la dissimuler. Nous croyons qu'elle éclate, en cet endroit, de la manière la plus positive. Avec un peu de perspicacité et quelques recherches parmi les publications contemporaines du *Rêve*, on arriverait aisément à préciser quels traités lui fournirent le passage ci-dessus. Sans doute ne possède-t-on que d'insuffisants renseignements sur les méthodes de travail des anciens verriers. Ceux qui nous sont parvenus permettent cependant de déployer plus de certitude et de netteté. D'autre part, les *idées* que Zola attribue ingénument à son héros sont d'une pitoyable banalité. Nous avons dit, plus haut, que le vitrail n'était pas autre chose qu'une réponse esthétique de l'Occident à l'Orient, qu'une transformation, ordonnée par la divergence des climats, de la mosaïque murale en une mosaïque aérienne. Il est donc de toute évidence qu'une « verrière doit être une mosaïque transparente ». C'est, d'ailleurs, généralement, le nom que les techniciens lui donnent.

De même, nous l'avons indiqué, que l'art de la mosaïque se pervertit par l'imitation servile de la peinture, de même l'art du vitrail dégénéra dès que la peinture et l'émail s'y substituèrent au naïf assemblage des fragments de verre. Les deux manifestations, nées d'un même souci, moururent d'une mort identique. C'est une vérité connue et que l'affirmation de Zola ne rafraîchit guère. Et l'on s'étonne même que les verriers modernes ne s'en avisent pas davantage. Ils persistent en effet à faire de leurs verrières de simples tableaux aux larges compositions peintes. Et c'est pourquoi le vitrail, loin de retrouver à notre époque une reviviscence, comme on l'a soutenu, sombre dans une définitive laideur.

§

Il est une raison particulière à la disparition de certains arts, qui l'explique et la rend obligatoire. C'est que l'humanité évolue. Intellectuellement et moralement, le chrétien actuel ne ressemble pas au chrétien du moyen âge. S'il est encore capable de se délecter à contempler une verrière antique, il n'en reçoit plus le bien qu'elle eut pour mission de propager. Sa foi n'est plus superstitieuse et susceptible d'une analogue exaltation. Elle s'est, si l'on veut, élevée. Elle dédaigne aujourd'hui la magnificence du décor. Aux choses concrètes, elle préfère, pour s'émouvoir, les idées. C'est pourquoi elle supporte, sans répulsion, que, dans l'Eglise, les « bondieuseries » du quartier Saint-Sulpice voisinent avec les plus pures œuvres d'autrefois. L'artisan d'art ne travaille plus pour le clergé. Dans les temps révolus, au contraire, ce dernier constituait sa clientèle de prédilection.

Il y avait certainement de mornes petites villes, groupées, comme Bayeux, autour de leur cathédrale et qui vivaient d'elle et pour elle. Ces petites villes ont conservé leur aspect primitif et quelques vestiges de leurs corporations. Elles continuent encore à pratiquer les métiers d'art qu'elles pratiquaient dans le passé, mais désormais sans but défini, sans amour, sans goût, toute tradition évanouie, soucieuses de plaire à l'acheteur plutôt que d'atteindre à la perfection. Ainsi, dans Bayeux, les dentellières agitent-elles leurs fuseaux. Parce que des siècles d'expérience leur ont communiqué une sorte d'habileté héréditaire, elles livrent encore au commerce des produits d'une incomparable finesse. Néanmoins, ces produits ne valent point ceux que leurs devancières, assujetties à une unité de direction, stimulées par une inspiration religieuse, façonnèrent jadis.

C'est là d'ailleurs un peu la thèse que soutient, sans le vouloir peut-être, Zola, dans *le Rêve*. Lorsque, soigneusement, il bâtit sa ville imaginaire de Beaumont, dans l'Oise, apparemment il se souvient de Bayeux ou de quelque autre de ces cités à demi mortes qui se signalent à l'attention du monde par les merveilles de leur art local. Beaumont est quasiment la synthèse de leurs physionomies collectives. Il la partage bien, il est vrai, en deux parties distinctes dont l'une, Beaumont-Ville, jalonnée d'usines où l'on fabrique dentelles et batistes, pros-

père et étale un visage moderne. Mais, à la vérité, Beaumont-Ville n'a d'autre motif d'existence, dans le roman, que de rattacher celui-ci à notre époque.

On se demande d'ailleurs pourquoi Zola a tenu à placer les scènes de ce roman dans le temps actuel. Il lui fut, dit-on, suggéré par un manuscrit du moyen âge, historié d'évocations pieuses, acquis à une vente. Et c'est, en réalité, l'atmosphère du moyen âge qu'il porte en lui. Car, il n'est nullement question, au cours des pages, de Beaumont-Ville. Beaumont-l'Église, au contraire, « muré dans les anciens remparts », sera le décor du drame mystique que l'écrivain paraît avoir emprunté à quelque vieil hagiographe tourmenté de poésie.

On est en pleine légende. Les moines des îles d'or, ces moines qui enluminaient le vélin, et qui furent, au dire de Nostredame, à demi troubadours, collaborent, dirait-on, avec Zola, pour créer ce décor. La cathédrale en est le cœur; « chaque rue est une de ses veines... De là, cette âme d'un autre âge, cet engourdissement religieux dans le passé, cette cité cloîtrée qui l'entoure, odorante d'un vieux parfum de paix et de foi ». Les maisons palpitent sous la protection de ses contreforts pareils à des ailes, au rythme de ses carillons. Les jardins, autour d'elle, ont l'air figés et dolents; les ruisseaux s'en vont, murmurant des patenôtres. Tout est benoît, embrumé, saturé d'encens. Les êtres œuvrent en silence, souriants et doux, éloignés des besoins de la terre, à des métiers surannés.

Déjà, à cette peinture de l'ambiance, on éprouve le sentiment que l'on rétrograde dans le temps. Et, en effet, Zola nous le confirme bientôt. Car, dit-il, parlant de la cathédrale, « les industries ne travaillent, les boutiques ne vendent que pour la nourrir, la vêtir, l'entretenir, elle et son clergé ». Cela ne pourrait guère se soutenir aujourd'hui. Et c'est d'ailleurs parce que cette cathédrale occupe la bourgade et l'apparie à sa merveilleuse caducité que l'écrivain aura la latitude de développer sa connaissance exacte du métier de brodeur, tel qu'il fut autrefois, fécond en œuvres admirables surtout par sa participation aux pompes religieuses.

Peu d'auteurs ont tiré une partie aussi remarquable de la technique d'un métier d'art que Zola dans *le Rêve*. Les diverses phases par lesquelles passe l'œuvre, depuis sa mise en train

jusqu'à son achèvement, lui fournissent des pages continuellement pleines de lumière et de charme. Elles accompagnent et enveloppent d'une sorte de chant grave et doux, mystérieux et tendre, le thème central de psychologie mystique.

Dès que nous avons appris de quelles surprenantes lectures est nourri l'esprit de son héroïne Angélique, Zola nous introduit dans l'atelier où vont s'éployer les attitudes eurythmiques et les gestes légers de celle-ci. Cet atelier vétuste, où besognèrent des générations de brodeurs, peuplé d'images et de souvenirs pieux, ouvert sur des jardins, n'a point subi les transformations d'outillage que provoquent les découvertes scientifiques.

On retrouvait encore là, dit Zola, scellée au mur, la chanlatte, la pièce de bois où s'appuie le métier, qu'un tréteau mobile porte, à l'autre bout. Dans les coins dormaient des outils antiques : un diligent avec son engrenage et ses brochettes, pour mettre en broche l'or des bobines, sans y toucher; un rouet à main, une sorte de poulie, tordant les fils, qu'on fixait au mur; des tambours de toutes grandeurs, garnis de leur taffetas et de leur éclisse, servant à broder au crochet. Sur une planche était rangée une vieille collection d'emporte-pièce pour les paillettes ; et l'on y voyait aussi une épave, un tatignon de cuivre, le léger chandelier classique des anciens brodeurs. Aux boucles d'un râtelier, fait d'une courroie clouée, s'accrochaient des poinçons, des maillets, des marteaux, des fers à découper le vélin, des menne-lourd, ébauchoirs de buis pour modeler les fils à mesure qu'on les emploie. Sur la table de tilleul où l'on découpait, il y avait un grand dévidoir, dont les deux tourettes d'osier, mobiles, tendaient un écheveau de laine rouge. Des colliers de bobines aux soies vives, enfilés dans une corde, pendaient près du bahut. Par terre, une corbeille était pleine de bobines vides. Une pelote de ficelle venait de tomber d'une chaise, déroulée.

Voilà, dûment décrit, le cadre où vont se manifester les différents prestiges du métier d'art. On peut constater que ce cadre, comme nous le disons plus haut, n'offre rien de moderne. Rien n'y a été changé, depuis le XVe siècle de son visage, de ses moyens de production, ni même de l'âme des personnages qui le hantent: Seule Angélique y est entrée en fille adoptive des Hubert, dont les ascendants furent les habitants successifs de ce lieu. Encore n'y est-elle entrée que pour symboliser la grâce immémoriale du métier. Avec elle, en effet, il y a coopération aux exercices quotidiens de tout un monde chimérique. Car elle travaille, le cerveau enfiévré par les racontars ingénus de Jacques de Voragine. De sorte que les saints et les saintes, si souvent représentés dans les étoffes précieuses,

semblent réellement s'agiter dans cet atelier prédestiné. Angélique perçoit leurs présences augustes et si nettement que ses doigts transposent, pourrait-on dire, à l'aide des soies et des ors, ses visions. Elle est sous l'influence de ses lectures légendaires et de ses hallucinations, lorsque Zola nous la montre brodant une chasuble « de satin blanc dont la croix se trouvait faite d'une gerbe de lis d'or entrelacée de roses vives en soie nuancée ». Au centre, ajoute-t-il, « dans une couronne de roses d'or mat, le chiffre de Marie rayonnait, en or rouge et vert, d'une grande richesse d'ornements ». Elle s'assure d'abord que rien ne manque autour d'elle des objets qu'elle utilisera : « les broches chargées des ors différents, le rouge, le vert, le bleu; les bobines de soies de tous les tons; les paillettes, les cannetilles, bouillon ou frisure, dans le pâté, un fond de chapeau servant de boîte; les longues aiguilles fines, les pinces d'acier, les dés, les ciseaux, la pelote de cire. »

Et la voici, dès lors, déroulant sur l'étoffe les fleurs divines ainsi qu'elles lui apparaissent, fraîches et candides, dans les jardins du paradis où se promènent ses saintes. Or tandis qu'elle manie les aiguilles, et tous les fins instruments qui secourent les doigts agiles, Hubertine conte l'histoire de Mgr de Hautecœur, l'évêque sous la domination duque vit la petite cité de Beaumont-l'Eglise. Pour la première fois est évoquée la figure de Félicien, le fils que cet évêque eut de son mariage avant son entrée dans les ordres. Et, de suite, les directions morales de la jeune fille se transforment. En elle naît le premier sentiment de son sexe. Et les saintes s'éloignent d'elles, n'approuvant point le vœu qu'elle forme d'envisager ce chérubin « beau comme un dieu ». Conjointement aux séductions de la *Légende dorée* s'imposent à elle les séductions de tous ces contes féeriques où les princes charmants emplissent de félicité le cœur des filles pauvres. Et cette nouvelle influence se mêle à l'autre pour accroître l'inexprimable richesse de sa broderie.

Bientôt d'ailleurs, par la complicité de toutes choses, les deux jeunes gens sont réunis, et c'est éperdue de tendresse vague qu'Angélique travaille. Sur une mitre gothique, elle exécute en or nué la sainte Agnès, simplement vêtue de ses cheveux, dont il a bâti le dessin. La broderie en or nué, comme le précise Zola, est particulièrement malaisée; elle exige

« de vrais artistes... il y faut une patience de fée ». Mais Angélique en remontrerait à tous ces artisans qui parèrent les autels et habillèrent les statues d'inimitables orfrois et qui, pour atteindre à des splendeurs inconnues, unirent à leur art ceux de l'orfèvre et du lapidaire. Elle est, à Beaumont-l'Eglise, la seule qui soit encore capable de parfaire le chef-d'œuvre exigé par les statuts des anciennes corporations.

Penchée sur le métier, sous les yeux de son fiancé, elle copie l'image délicieuse qu'il traça de la martyre juvénile. L'ayant « d'un trait un peu gros » reproduite « sur du satin blanc, fortement tendu, doublé d'une toile solide », elle couvre ensuite celui-ci de « fils d'or lancés de gauche à droite, arrêtés aux deux bouts simplement, libres et se touchant tous. Puis, se servant de ces fils comme d'une trame, elle les [écarte] de la pointe de son aiguille pour retrouver dessous le dessin, elle suit ce dessin, [coud] les fils d'or de points de soie en travers, qu'elle [assortit] aux nuances du modèle. Dans les parties d'ombre, la soie [cache] complètement l'or; dans les demi-teintes, les points [s'espacent] de plus en plus; et les lumières [sont] faites de l'or seul laissé à découvert. [C'est] l'or nué, le fond d'or que l'aiguille nuance de soie, un tableau aux couleurs fondues, comme chauffées dessous par une gloire, d'un éclat mystique... Pour les cheveux, dérogeant à la règle, Angélique [partage l'idée de Félicien], celle de ne point employer de soie, de recouvrir l'or avec de l'or; et elle [manœuvre] dix aiguillées d'or à passer, de tons différents, depuis l'or rouge sombre des brasiers qui meurent jusqu'à l'or jaune pâle des forêts d'automne. Agnès, du col aux chevilles, se vêtait ainsi d'un ruissellement de cheveux d'or. Le flot partait de la nuque, couvrait les reins d'un épais manteau, débordait devant, pardessus les épaules, en deux ondes qui, rejointes sous le menton, coulaient jusqu'aux pieds... ».

A partir du moment où Félicien pénètre dans l'atelier enchanté, l'amour stimule Angélique et les mouvements de cet amour s'entremêlent étroitement au mécanisme du métier. Nous avons assisté au labeur facile de la chasuble. Il correspond au premier état d'âme de l'adolescente enivrée de légende. Avec son second état d'âme, où l'amour s'est substitué au rêve, coïncide le labeur patient de la mitre. De même, avec le troisième, s'accordera le labeur pénible d'un panneau brodé en

bas-relief pour le siège épiscopal de Monseigneur d'Hautecœur.

Car, entre Félicien et Angélique, fiancés par leur volonté mutuelle, s'est dressé, impitoyable, l'évêque orgueilleux. Le désespoir a succédé aux illusions ineffables. C'est à cet instant que le tapissier de la cathédrale commande le panneau qui, inséré dans la boiserie de fond du trône épiscopal, représentera « deux anges de grandeur naturelle, tenant une couronne » sous laquelle resplendiront les armoiries des Hautecœur. Une grande force physique est nécessaire à l'élaboration de cette broderie. Angélique accepte néanmoins cette tâche, qui sera faite de tout son désespoir et en reflétera la sombre splendeur.

Les Hubert, écrit Zola, d'abord avaient refusé, de crainte de fatiguer Angélique, surtout de l'attrister, à broder les armoiries où, fil à fil, pendant des semaines, elle revivrait ses souvenirs. Mais elle s'était fâchée, ...elle se remettait chaque matin à la besogne, avec une énergie extraordinaire. Il semblait qu'elle était heureuse de se lasser, qu'elle avait le besoin de briser son corps, voulant être calme.

... Tandis qu'Hubert s'affairait aux métiers, dessinait, tendait et détendait, Hubertine aidait Angélique, toutes les deux les doigts meurtris, quand venait le soir. Pour les anges et les ornements, il avait fallu diviser chaque sujet en plusieurs parties qu'on traitait à part. Angélique, afin d'exprimer les grandes saillies, conduisait, avec une broche, de gros fils écrus, qu'elle recouvrait, en sens contraire, de fil de Bretagne; et, au fur et à mesure, usant du menne-lourd ainsi que d'un ébauchoir, elle modelait ces fils, fouillait les draperies des anges, détachait les détails des ornements. Il y avait là un travail de sculpture. Ensuite, quand la forme était obtenue, Hubertine et elle jetaient des fils d'or qu'elles cousaient à points d'osier...

... Angelique cassait des aiguilles du matin au soir, tellement il était dur de coudre l'or à travers l'épaisseur des fils cirés. On l'aurait dite absorbée toute par cette rude besogne, le corps et l'esprit, au point de ne plus penser.

... Durant une semaine, les armoiries en naissant fil à fil sous ses doigts l'emplirent d'un affreux chagrin. Ecartelé, un et quatre, deux et trois, de Jérusalem et d'Hautecœur; de Jérusalem, qui est d'argent à la croix potencée d'or, cantonnée de quatre croisettes de même; d'Hautecœur, qui est d'azur à la forteresse d'or, avec un écusson de sable au cœur d'argent en abîme, le tout accompagné de trois fleurs de lys d'or, deux en chef, une en pointe. Les émaux étaient faits de cordonnets, les métaux de fil d'or et d'argent. Quelle misère de sentir trembler sa main, de baisser sa tête pour cacher ses yeux, que le flamboiement de ces armoiries aveuglaient de larmes !

Ainsi, parallèlement à l'intrigue romanesque, se sont déroulées devant nous les trois formes classiques du métier d'art.

Zola, parfois avec adresse, parfois avec maladresse, mais toujours avec un louable soin de vérité, s'est efforcé de nous rendre clairs les actes manuels de ses héros. Nous n'avons pas relevé les nombreux passages du *Rêve*, le plus souvent enchevêtrés à des conversations, où sont indiquées les pratiques alternatives d'Angélique et des Hubert. Néanmoins, nous pouvons affirmer que l'écrivain a vaincu la difficulté que l'on éprouve d'ordinaire à surprendre le secret des anciennes industries. Son livre a d'ailleurs bénéficié de ses minutieuses études. Privé des évocations riantes que lui facilite l'art du brodeur, ce livre perdrait la presque totalité de son agrément.

§

Un autre écrivain, M. Henri de Régnier, dont les romans, même lorsque l'observation de la viecourante en précise le modernisme, paraissent ennuagés de la mélancolie et de la grâce du passé, devait naturellement chercher, à son tour, en les métiers d'art une source de ces croquis en demi-teinte qu'il prodigue avec une aisance subtile. C'est principalement dans *le Mariage de minuit* que nous rencontrerons cette suite de croquis. La société qui s'y meut rappelle délicieusement, par son libertinage d'esprit et son indépendance d'allures, celle que jadis peignirent les Choderlos de Laclos, les Ségur et Voltaire lui-même. D'ailleurs, comme pour nous affermir dans le sentiment que *le Mariage de minuit* englobe une ambiance d'un autre âge, l'auteur fait planer, sur toute son œuvre, l'ombre d'Hector de Cléré, gentilhomme verrier, dont son héroïne, Françoise est la descendante.

Ce gentilhomme avait établi, nous dit-il, « une verrerie dans le pays de la Basse-Vendée... Il sortait des mains de cet habile personnage des plats gravés de sujets, des flacons d'une forme et d'une transparence admirables et toutes sortes de verreries délicatement baroques. Le musée de Nantes en possède une curieuse vitrine. On y voit aussi son portrait. C'est celui d'un petit homme courtaud, avec une fraise au cou, une toque à plumes, et qui a les joues gonflées, comme s'il venait de souffler à la canne quelques-unes de ces pièces curieuses et bien achevées dont se parait la table des rois ».

On sait que jadis les gentilshommes verriers jouissaient de grands privilèges. L'art qu'ils pratiquaient leur conférait la

noblesse, une noblesse spéciale, plus haute et plus pure que celle transmise par le lignage, une noblesse symbolique issue du mystère et du prestige de leur profession. Ils étaient les confidents et les manieurs de feu, l'élément divin,et leur canne dressée vers le ciel semblait en solidifier la diaphanéité nuancée.

C'est pourquoi on pourrait croire qu'en donnant à Françoise de Cléré un ancêtre de cette sorte, M. Henri de Régnier pensa ajouter à sa noblesse de fait une qualité plus exquise, l'épurer, l'embellir, l'auréoler. Or nous ne croyons point que telle fut son intention. Car, en réalité, Françoise se soucie fort peu, et de son ascendant, et de l'art qu'il exerça. Ses origines auraient pu nous être dévoilées et ses personnelles tribulations contées sans que l'ombre lointaine d'Hector de Cléré intervînt le moins du monde. Mais cette présence fantômale fut concertée par l'auteur pour préparer les intermèdes esthétiques qu'il avait dessein d'introduire en son roman. Hector de Cléré, c'est l'art du passé qu'Hangsdorf, le collectionneur,réunit à l'art actuel représenté par Serpigny, gentilhomme céramiste. Les trois personnages ne sont nullement indispensables à l'œuvre. Ils peuvent en disparaître sans troubler son équilibre matériel. Leur disparition par contre lui enlèverait beaucoup de son attrait.

Car si, nous l'avons dit, la société qui palpite dans ce roman remémore le temps galant du XVIIIe siècle, c'est une atmosphère de musée qui l'enveloppe. Les trois personnages susnommés contribuent à créer celle-ci. En elle s'épanouiront merveilleusement les bibelots nés de leur art, bibelots d'autrefois et bibelots d'aujourd'hui.

M. Henri de Régnier n'ignore rien, cela se vérifie à mille détails, des procédés qu'employèrent et qu'emploient les verriers et les céramistes pour ciseler, graver, peindre, modeler et cuire les objets fragiles sortis de leurs mains. Mais il laisse soigneusement dans l'ombre le laboratoire où flambent les fours et où s'agrègent aux terres fines les oxydes métalliques. Les gestes du métier d'art restent d'une imprécision voulue. A Louveciennes, dans le secret de son parc et de ses pelouses, Serpigny le céramiste a installé la Maison du feu. L'auteur l'imagine intelligent et sans scrupule, exploitant un artisan de génie, profitant de son labeur et cachant aux yeux de tous cette collaboration.

De cette manière, il évite de commenter la technique du métier. Ce commentaire d'ailleurs alourdirait ses pages. Serpigny ne surgit donc de sa solitude que pour offrir à M. de Régnier le prétexte de quelques propos sur l'esthétique du verre, de la porcelaine ou du grès façonné. La vocation du gentilhomme-artisan se decide notamment à l'Exposition universelle de 1889, devant une vitrine contenant les vases de Gallé. Voilà, pour le poète des *Médailles d'Argile*, une belle occasion de dire quel émoi excitent en lui « ces bibelots étranges et ingénieux ».

Il y en avait là, écrit-il, vraiment d'admirables : opaques ou transparents, de matières congelées ou refroidies d'avoir été fluides ou incandescentes. C'étaient des vases roses, noirs, violets ou glauques. Certains, vides, semblaient pleins d'une eau absente ; d'autres paraissaient comme corrodés de poisons ou ridaient leur cristal saumâtre ou givré. Sur leurs parois se dessinaient des algues, des herbes, des feuilles, des écorces, des insectes ou des poissons, des libellules cassantes ou de molles chauves-souris. L'art de ces fioles et de ces coupes était composite, singulier, impur et séduisant. La curiosité des formes compensait l'infirmité des lignes. Les panses s'enflaient bizarrement, les cols s'amenuisaient outre mesure, les anses se contournaient ou se recroquevillaient avec des fantaisies baroques. On éprouvait devant ces verres une sorte de malaise ; mais il était impossible de ne pas admirer leur invention et leur travail.

En ces verreries, du reste, comme en tous les arts de la décoration et de l'ameublement, se manifestait une sorte de renaissance moderne, encore confuse et gauche, mais dont l'esquisse était intéressante et significative. Cet effort, incertain encore dans le mobilier et dans le tissu, ne semblait aboutir un peu nettement qu'en céramique où, à la suite des Japonais, les potiers français montraient quelques pièces vraiment originales.

M. de Serpigny faisait, une dernière fois, le tour du kiosque merveilleux. Derrière la vitre se congelaient, se ratatinaient, se gonflaient, pourrissaient, en leurs matières durcies ou gélatineuses, ces singulières fioles lorraines qui répandaient une si curieuse odeur d'art. Au bas, sur des cartes de visite, se lisaient les noms des acheteurs. Il en était de même pour les poteries émaillées du vieux La Perche. Certains de ces vases avaient été vendus trente fois. Les arts du feu revenaient en faveur. M. de Serpigny considérait encore la vitrine énigmatique. Elle était dominée par une haute coupe, rose et sanguinolente comme un coucher de soleil, sur laquelle une grande chauve-souris détachait son aile onglée, d'une membraneuse transparence.

Sans doute les *Ecrits* de Gallé, l'exposition de ses plus magnifiques œuvres au Conservatoire des Arts et Métiers, les tendances désormais précises de la décoration inclineraient aujourd'hui M. de Régnier à réformer ce jugement où l'admiration hésite à se prononcer. Il le formule à une époque où l'on est encore sous une impression de surprise. On n'a pas l'habi-

tude de voir le verre travaillé autrement qu'à l'aide de la canne et selon les variations du souffle humain, taillé ou gravé à froid, soumis à des formes classiques. Serpigny d'ailleurs, appréciant le métier de potier, reste dans la passée traditionnelle, disant : « Notre art est un peu grossier auprès de celui du verre. Nous n'avons pas la canne magique. Cuire n'est point souffler. La verrerie est un jeu divin et la céramique un métier terrestre. »

Or, à ce moment, la canne perd, parmi la verrerie commerciale, ses partisans, au profit de la machine, et, parmi la verrerie d'art, au profit du four. Comme le céramiste, le verrier se penche, anxieux, sur le brasier devenu l'auxiliaire, parfois décevant, de son génie. Il n'en reste pas moins que la page citée plus haut amorce joliment la série des notations poétiques que M. de Régnier juxtapose à son intrigue romanesque. Ces notations, réitérées dans le texte, le morcellent et le colorent à la manière dont les gemmes, serties en lui, morcellent et colorent un collier d'or. Les diverses productions de l'atelier de Louveciennes les provoquent. Serpigny fabrique, en cet atelier, des fruits en céramique :

> Il en réussissait d'admirables, nous dit M. de Régnier. Il imitait des naturels, non seulement la forme, mais le velouté et le grenu, et rendait à l'œil l'ouate des pêches et le vernis des cerises. Bien plus, au lieu de leur garder leurs couleurs véritables, il leur en composait d'artificielles, aux nuances subtiles et aux reflets inconnus, en laissant transparaître sous leurs écorces émaillées des lueurs métalliques qui les faisaient toutes veinées d'o[r] et leur donnaient l'aspect d'une matière inexplicable et délicieuse dont la vu[e] seule suggérait au goût des saveurs imaginaires. C'était tout un verger fa-buleux qu'il créait ainsi, tout un fruitier de substances diverses, juteuses e[t] succulentes aux yeux. Le feu était la sève mystérieuse qui avait animé ce[s] glaises inertes jusqu'à leur faire figurer les fruits d'une terre fortunée.

Successivement M. de Régnier nous décrira toutes les appa[-] rences de ces pulpes mûries au four, tantôt assemblées en de[s] corbeilles de faïence tressée et tantôt seules, voisinant sur de[s] étagères, avec des poteries aux teintes éclatantes ou fanées. E[t] peu à peu, par la force des circonstances et par son goût q[ui] s'accorde peu avec les anomalies d'un style en formation, [il] sera amené à délaisser l'art présent pour l'art passé. Les rela[-] tions de Serpigny avec Hangsdorff, le collectionneur, semble[-] ront le conduire de l'atelier de l'un à la demeure de l'autr[e.] Mais, en réalité, c'est le souvenir d'Hector de Cléré qui l'incl[ine]

era à visiter cette dernière. Il résultera de cette visite des pages d'une suave douceur dont le roman restera comme parfumé.

M. de Hangsdorff est le type du collectionneur-né. Il a d'abord habité un solitaire château en Allemagne, puis il s'est réfugié à Venise pour des raisons péremptoires :

L'art du verrier [en effet] n'y a-t-il pas atteint une haute perfection! Venise même n'est-elle pas une sorte de verrerie vivante, posée sur le miroir de la lagune, avec ses palais émaillés, au bord de ses canaux qui semblent l'enlacer du nœud compliqué de leur cristal souple? L'air même y est comme irisé... Cette ville sans bruit, sans mouvement, sans poussières, n'est-elle pas unique au monde par la pureté de son ciel et la propreté de son air? Son silence ne favorise-t-il pas la vie muette des choses? A Venise, quel repos pour elles! Le verre y peut dormir en sa limpidité et sa fragilité. Rien n'offense sa paix transparente. Aucune de ces imperceptibles fatigues qui, ailleurs, lassent et taquinent la sensible et précieuse matière. Aucun roulement de voitures ni de tramways en ce paradis du verre. Les cloches mêmes ont des sons cristallins...

Néanmoins M. de Hangsdorff redoute, pour ses collections, le bruit du canon que l'on tire, deux fois par jour, à San-Giorgio Maggiore. C'est, nous dit M. de Régnier, pour ce motif qu'il les transporte bientôt dans la lointaine île de Murano. Là, le silence est pareil à celui de la tombe. Puis cette île de Murano fut le véritable berceau de la verrerie vénitienne. Dans sa lumineuse splendeur furent enfermés les verriers du XIII[e] siècle que la République ramena de Byzance au retour de la quatrième croisade. Honorés, anoblis et prisonniers, ils y créèrent cet art minutieux et entortillé pour l'élaboration duquel le loisir est aussi nécessaire que l'habileté. Voilà assurément pourquoi, en définitive, M. de Hangsdorff préfère à tout autre ce lieu de calme empesté.

Cependant M. de Régnier nous promène parmi les bibelots du collectionneur.

Il y avait là, écrit-il, des merveilles de tous les temps et de tous les pays. Verreries antiques, opaques ou transparentes, revêtues de ces irisations nacrées qui sont l'œuvre du hasard et qui semblent l'effet d'un art raffiné; grands vases aux panses obèses; petites fioles aux cols étroits, qui ont contenu des parfums et qui paraissent renfermer en leurs parois changeantes aériennes de la cendre d'ailes de libellules.

Des lampes arabes émailiées y voisinaient avec des aiguières orientales et persanes qui s'enflent et s'allongent en formes serpentines. Les fabriques françaises du XVI[e] et du XVII[e] siècle y étaient largement représentées, avec

celles d'Allemagne, de Neerlande et de Bohême; mais le trésor véritable du baron de Hangsdorff était celui de ses verres de Venise. Il en avait de rares et de magnifiques. Toutes les délicatesses et toutes les inventions de la fantaisie vénitienne étaient réunies là, de ses coupes réticulées ou à mille fleurs, de ses surtouts et de ses glaces à ses plats, ses brimborions et ses lustres, les uns multicolores, les autres fumés, et ceux qui, lisses et comme filés à la quenouille des Parques, suspendent, entre leurs branches voluptueusement écartées, un gros œuf de cristal fluide qui semble toujours prêt à tomber et à se fondre parce qu'il ressemble aussi à une énorme goutte d'eau.

Quelquefois, M. de Hangsdorff faisait garnir les plus beaux de bougies qu'on allumait... Les plus riches pièces vénitiennes de M. de Hangsdorff restaient exposées à l'air libre, sur des tables, selon l'usage d'autrefois, et comme on disait, en « trionfos ». Il y en avait de dissimulées en des encoignures, comme si de mystérieuses araignées eussent tissé là leur toile vitrifiée. M. de Hangsdorff s'amusait fort à combiner et à changer la disposition de tout cela. Il passait de longues heures à créer des voisinages de lueurs et des alliances de reflet. Parfois, il se prenait pour l'une de ses verreries d'une affection particulière.

Si c'était un lustre, il l'éclairait; une coupe ou un plat, il y disposait des fruits arrangés; un vase, il y mettait des fleurs. M. de Serpigny avait vu une de ces favorites de M. de Hangsdorff. C'était une longue tige de cristal supportée par des hippocampes. Elle se fuselait, étroite, s'épanouissait, renflée, et s'amincissait de nouveau. M. de Hangsdorff l'avait ornée d'une seule rose, un peu penchée, et qui se défeuillait longuement.

De temps à autre il se levait, la nuit, pour rendre visite à ses préférées. Il allumait un haut chandelier de cristal. La lumière faisait jaillir de l'ombre des rencontres inopinées; et le bon Hangsdorff allait se recoucher dans son lit, heureux de dormir sous le même toit que ses chers bibelots, en ce vieux palais, solitaire et étincelant comme une grotte marine, en ce Murano désert et fiévreux, où l'art du moule, de la canne et du fourneau, l'art délicieux et fragile du feu, avait été jadis si magnifiquement pratiqué, et où maintenant encore, les moustiques filigranent l'ombre de leur chanson aiguë de verre filé.

Il n'est pas besoin de souligner, ces citations faites, combien l'utilisation du métier d'art a servi le roman de M. Henri de Régnier. Presque tous les chapitres de ce roman contiennent une strophe du long poème en prose bâti à la gloire de la verrerie et de la céramique. Graduellement ce poème tressé de vocables mélancoliques et musicaux, tissé de rêveries engendre l'atmosphère nostalgique que l'auteur préfère à toute autre. Et ses personnages, noyés dans cette atmosphère, semblent, pour agir, descendre, avec leurs visages charmants et fanés, d'une obscure tapisserie, suspendue, une nuit claire de lune, aux murailles de quelque Cluny.

§

Les romanciers qui tentèrent de transférer en fresques, dans leurs œuvres, les physionomies des métiers d'art sont en somme peu nombreux. Naguère, Alphonse Daudet créa la personnalité ingénue de Désirée Delobelle, surtout pour dire la joliesse reposante d'un atelier « d'oiseaux et mouches pour modes ». Psychologiquement et physiquement, la jeune fille, poursuiveuse de chimères, infirme, pâle et pure, s'harmonisa, comme l'Angélique de Zola, à sa profession. Ses mains, blanches et graciles, parurent faites pour manier les bestioles venues d'Amérique avec « leurs couleurs de bijoux » et leurs « reflets de pierres précieuses ». Douée d'un goût exquis, ouvrière de talent, elle sut, mieux qu'aucune autre au monde, « faire trembler les mouches sur le fil de laiton, ébouriffer les plumes des colibris, les lustrer, réparer d'un fil de soie la brisure d'une patte de corail, mettre à la place des yeux éteints deux perles brillantes, rendre à l'insecte ou à l'oiseau son attitude de grâce et de vie ». Etroitement mêlé à son existence déshéritée, son travail en reflète les impressions contradictoires. C'est parmi la mobilité de ses sentiments, tantôt joyeux et tantôt désolés, que s'éclairent les gestes rapides de ses doigts et que la minutie charmante du métier nous est dévoilée (1).

Plus récemment, M. J.-H. Rosny aîné (*la Vague rouge*) faisait de son héros, Rougemont, meneur des bandes prolétariennes à la curée de la société bourgeoise, un ouvrier relieur. Ce Rougemont n'était point un de ces hommes hirsutes qui, en des antres obscurs, offrent, avec des airs de bourreaux les tranches grumeleuses de l'in-18 au couperet du massicot. Ce n'était point, non plus, un des Esseintes, désireux, pour les livres, de vêtures prodigieuses et inusitées. C'était un artisan habile, remué d'idées et capable d'incorporer à une reliure la pensée d'un texte habillé par elle. Il « considérait, nous dit M. Rosny, les relieurs avec sévérité Il dédaignait les images, attaché à l'élégance du travail, à la continuité, au grain et à la finesse des peaux, à l'harmonie qui doit régner entre la robe et ces dessous délicats qu'on nomme les gardes. Rarement tant de qualités se trouvaient réunies. Des tares légères se

(1) Alphonse Daudet, *Fromont jeune et Risler aîné.*

celaient dans le maroquin, la polissure était inégale, quelque gaufrure floue, un filet d'or mal étendu... »

M. J.-H. Rosny s'abstient malheureusement d'entrer en des considérations sur l'art qu'exerce Rougemont, sur cet art qui eut jadis des destins si prospères et qui est, à cette heure, tombé dans une si pitoyable décadence. L'idéologue qu'il met en scène ne travaille guère que stimulé par la famine. A paisiblement mosaïquer le maroquin, il préfère fomenter les réunions publiques, les grèves, les émeutes. De sorte que les tableaux placides du métier ne sont jamais posés en contraste avec les ruées tumultueuses de l'action politique.

Et ainsi, dans la plupart des romans que nous avons lus, les auteurs se refusent, on ne sait pour quelle cause, non seulement à approfondir la psychologie et l'esthétique du métier, mais encore à l'utiliser comme élément littéraire. Au cours de notre investigation, nous avons pourtant découvert un auteur plus perspicace que les autres. C'est, hélas! un feuilletoniste, et un feuilletoniste d'une fécondité torrentielle, M. Pierre Sales. S'il vient à quelque personnage d'esprit aventureux l'idée de s'enfoncer dans le sombre dédale de *Elles vont à l'Amour*, il s'apercevra, en effet, que M. Pierre Sales s'efforce d'y intéresser ses lecteurs populaires à l'émaillerie, son histoire, sa fabrication, ses produits.

C'est sans doute peine bien inutile, car l'émaillerie compte parmi ces arts trépassés auxquels notre snobisme seul nous incline à accorder une sympathie convenue. De ci, de là, quelques illusionnés végètent encore, espérant ressusciter notre amour pour le travail délicat de leur bercelle, de leur chalumeau ou de leur moufle. Ils champlèvent, ils cloisonnent, imaginant que l'âme chatoyante des limousins revit en eux. Mais, par malheur, nous n'avons plus besoin de reliquaires et de châsses. Si, parfois, nous canonisons tel personnage, nous ne songeons nullement à reproduire ses traits dans le métal précieux orné d'émaux et de gemmes.

Et cependant notre feuilletoniste s'évertue à divulguer tous les rites de cet art désuet. Son héros recrute principalement sa clientèle parmi les bijoutiers chez lesquels le style moderne permet encore de glisser quelques minuscules émaux aux colorations automnales. Mais il ne se contente pas de ce menu fretin. Il entretient, en outre, l'ambition de réaliser de grandes

œuvres, et, chose bizarre, il réussit à les exécuter. Des amateurs lui adviennent. Les Salons où, d'ordinaire, l'art décoratif tient une si humble place retentissent de sa louange.

Il est vrai, un jeune premier de feuilleton ne peut être un homme commun. Le Maxime de M. Pierre Sales aime une jouvencelle de haute lignée, Hélène du Coudrais. Il en est aimé. La divergence des situations sociales les éloigne l'un de l'autre. Mais l'art ennoblira l'ouvrier et ainsi la mésalliance sera-t-elle apparemment évitée : la célébrité compensera la particule. Hélène du Coudrais s'accommode de cette solution. C'est une personne bénévolente. Parée de sa beauté, elle descend, comme une fée tutélaire, de la maison où resplendissent ses quartiers de noblesse vers l'atelier où besogne le prédestiné. Elle l'encourage ; elle l'électrise. Leurs occupations ont une tournure technique, dirait-on volontiers. Car lorsque la jeune fille vient visiter son galant artisan, celui-ci, loin de la baiser à la bouche, ainsi que s'empresserait de le faire quelque triste sire de la réalité en pareille occurrence, l'entretient « des différents procédés d'émaillage, de ses dessins, de la préparation des poudres, du dégraissage du métal que l'on obtient en le laissant bouillir dans de l'eau de potasse, de la nécessité, quand on émaille sur une plaque d'or, d'enlever de la surface de la pièce la minime partie de cuivre qui compose l'alliage, de la manière d'étendre l'émail, de le sécher pour le débarrasser de toute humidité ; puis de la partie si délicate de la cuisson qui se fait dans un fourneau à réverbère, où la pièce à émailler est glissée sur une plaque de tôle avec les pinces spéciales que les émailleurs appellent des relève-moustaches ».

Et cette plaisante demoiselle ne s'ennuie pas une minute en compagnie de ce professeur d'émaillerie. Bientôt même, elle participe à ses travaux. Elle introduit à l'aide du relève-moustaches la plaque de tôle dans le moufle rougi. Elle gâche des émaux et elle se désole. Puis, peu à peu, l'habileté succédant à la maladresse, « elle réussit l'opération du polissage qui se fait avec de la poudre d'émeri, qui doit enlever toutes les rugosités ». Après quoi, elle enlève avec « de la terre pourrie les marques laissées par l'émeri » et, pour communiquer « tout son brillant à l'émail », elle le frotte « avec un morceau de tilleul très tendre ».

Nous résumons à dessein les périodes techniques de M. Pierre

Sales. Elles sont parfois écrites en un style où l'on sent peu trop les indications précises des manuels à l'usage du b émailleur. Quelles que soient d'ailleurs les imperfections de style, elles ne nous empêcheront nullement de décerner M. Pierre Sales l'éloge qu'il mérite. Sans doute, ne s'est-il p préoccupé de dégager du métier ce par quoi il peut rehauss la platitude ordinaire de ces romans donnés en pâture à plèbe. Mais qu'importe! Ici interviennent d'autres considér tions. Car c'est la première fois peut-être qu'un héros de genre de romans n'est pas un vulgaire casse-cœur, un ridicu spadassin, un bandit ou un policier. A ces êtres anormau est substitué un personnage épris d'esthétique et que son rê de beauté n'empêche pas de montrer, en des conjonctur difficiles, des qualités de surhomme.

Or, il est excellent que M. Pierre Sales ait donné à cet ou vrier d'art ce rôle prééminent. Car si les lecteurs de ce feui letoniste se pâmeront d'aise à voir ledit ouvrier aisémen accomplir des actes héroïques, peut-être aussi se laisseront-i captiver par les pages où sont examinées les attitudes et l manifestations de son labeur. Et ainsi M. Pierre Sales aura-t-i dans la limite de ses moyens, participé à l'éducation populair

Que d'autres romanciers, à son exemple, dirigent vers d'au tres branches de l'art décoratif des attentions un peu tro accoutumées à se délecter des circonstances d'un adultèr L'art décoratif a besoin, plus que jamais, en ce moment qu'o ne le traite pas avec indifférence. Il est près de disparaître ou ce qui est pire, de sombrer dans le mauvais goût. Or il est plus important de tous nos arts. Il a, en effet, sur la peintu et sur la sculpture, l'avantage d'être utilitaire. Par destin tion, il doit être populaire et embellir, dans tous ses aspec extérieurs et intimes, la vie nationale. A lui est dévolue tâche de magnifier la rue et de rendre plus douce à habiter maison. C'est de lui que notre époque attend le style qui la do caractériser esthétiquement. Aussi bien à l'architecture qu la métallurgie, à l'ameublement qu'au bibelot, il peut comm niquer une grâce colorée.

Or la grande masse du public l'ignore. Vainement, au pav lon de Marsan et au Musée Galliéra, se succèdent les expos tions. A peine quelques initiés se promènent-ils devant l vitrines où resplendissent des œuvres dont la matière sour

douée, dirait-on, d'une sensibilité. Comment expliquer qu'à telle tenture aux divines nuances d'automne soit préférée une draperie où s'étalent les ramages compliqués du tissage oriental ? L'une est artistiquement supérieure ou, tout au moins, égale à l'autre. La seconde attire cependant la prédilection du flâneur. Routine ou crainte que le produit moderne ne soit l'offre d'une mode passagère ?

Pour assurer à notre art décoratif une destinée florissante, il convient donc d'orienter vers lui le goût du public en dispersant sa méfiance. Les romanciers, davantage que les journalistes soupçonnés avec raison de vendre aux maisons commerciales leurs louanges et que les critiques d'art généralement sans autorité, contribueraient puissamment à disperser cette méfiance. Pour atteindre ce but, il suffirait qu'ils élisent le plus souvent possible, pour héros de leurs œuvres, l'artisan d'art de préférence à tout autre artisan, qu'ils le représentent travaillant avec intelligence et foi, qu'ils décrivent et préconisent les choses construites ou modelées par ses mains expertes. On les écoute avec d'autant plus d'application que leurs pages sont plus séduisantes et elles le seraient, commentant une matière débordante de couleurs et de rythmes.

Les expositions d'art décoratif et d'art appliqué à l'industrie devraient être les lieux de leurs promenades favorites. Ils y trouveraient des documents singulièrement attrayants pour établir le milieu où s'agitent leurs personnages modernes. M. Henri de Régnier proclamant le haut mérite d'une verrerie de Gallé accomplit, à notre sens, un acte plus utile qu'un Maurice Maindron s'exténuant à détailler, d'une plume alourdie. les sculptures d'un bahut du temps de la Ligue. Car, ce faisant, il dirige la curiosité d'une foule vers la vitrine qui en contiendra subséquemment des exemplaires. Persuadée par lui, cette foule, jusqu'alors inattentive à ce mérite, le percevra désormais et dédaignera par suite le vase vulgaire dont elle ornait son habitation. Si les innombrables lecteurs de M. René Bazin, au lieu d'être entretenus dans leurs haines politico-religieuses, avaient été initiés par lui à la beauté de l'ébénisterie moderne, cela eût été préférable à tous les points de vue. L'art décoratif français eût bénéficié de cette initiation. A aiguiser les colères chauvines contre l'Allemagne, M. Bazin se montre moins avisé que s'il tentait, en canalisant le goût public vers

l'industrie française, de paralyser, dans la mesure de son influence, l'importation du meuble teuton, importation formidable, malgré les tarifs prohibitifs des douanes.

Mais M. Bazin, non plus d'ailleurs que les intellectuels d'une qualité plus pure, ne saisit la nécessité d'une telle initiative. C'est pourquoi, — l'action du Parlement étant nulle, ses votes aboutissent à des budgets de famine dont l'administration s'adjuge une part notable, — l'art décoratif s'achemine peu à peu vers l'anéantissement. Peut-être les « chambres de métiers » dont les industriels limousins ont, à l'exemple de l'Allemagne, institué la première, remédieront-elles au chômage et à la crise de l'apprentissage. Mais les écoles, privées de locaux et d'argent, leur apporteront un secours dérisoire. Les efforts, dans tous les cas, demeureront vains tant que le public refusera de s'intéresser à l'esthétique naissante du style moderne.

ÉMILE MAGNE.

ÉLÉGIE

La maison blanche où je te connus,
O toi qui devais être mienne,
Et qui dansais, le soir, bras nus,
En robe de dentelle ancienne,

Le jardin dont l'unique chemin
Fleurait si bon le chèvrefeuille,
L'églantine et le fin jasmin
Que l'été trop ardent effeuille,

L'escarpolette et le banc de bois
Sous le murmurant sycomore,
Le chant des tarins et ta voix,
Amour, je me les remémore

Comme les rêves d'un paradis
Dont j'entends se clore les portes
Quand je vous pleure et me maudis,
O les fleurs, ô les heures mortes!

Mais pouvons-nous empêcher les fleurs
De s'effeuiller au gré des brises
Et les heures — plaisirs, douleurs —
De choir, sonores, des tours grises?

Reverrons-nous jamais la maison
Où nous fûmes, parmi les choses,
Heureux durant une saison
Dont moururent trop tôt les roses?

Où sont les lunes et les soleils
Qui se miraient dans la fontaine,
Et les vents aux vagues éveils
Dont tremblait la vigne incertaine?

Le mur de pierres s'est écroulé
Qui clôturait notre domaine,
Et d'autres que nous ont foulé
Cette terre dont tu fus reine.

Nous avons couru bien des chemins
Avant de trouver la demeure
Où, jusqu'aux lointains lendemains,
Sonnera, plus belle, chaque heure.

Mais ce n'est pas, hélas! la maison
Où tu devins à jamais mienne,
Un soir de la belle saison
Que tu dansais en robe ancienne.

STUART MERRILL.

LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES

ET

LES INTÉRÊTS DES ÉCRIVAINS FRANÇAIS

A PROPOS D'UNE RADIATION

—

« La Société des Gens de Lettres va publiant partout qu'elle fait les affaires des hommes de lettres. Moi, je suis désintéressé dans la question, je puis vous affirmer que cette Société est le plus singulier spectacle que puisse présenter un pays », écrivait Roger de Beauvoir, membre de la Société des Gens de Lettres, dans *l'Avenir*, le 20 février 1842. L'article fit un beau tapage. Sommé par le Comité de venir s'en expliquer devant lui, le sociétaire malcontent répondit brièvement par la poste : « Il m'est impossible de me prêter aux exigences du Comité. Je croirais établir le précédent le plus fâcheux pour l'honneur des lettres, si j'allais discuter un droit d'indépendance littéraire devant un Comité établi pour le protéger. »

Ce fut une des premières « affaires » de la Société, car, à peine née, la Société des Gens de Lettres avait déjà des « affaires ». Ce ne fut pas la première. Antérieurement, il y avait eu l' « affaire Buloz ». Buloz, qui cumulait les fonctions de directeur de deux revues (*la Revue des Deux Mondes* et *la Revue de Paris*) et le titre de Commissaire royal près le Théâtre-Français, reçu en audience par Louis-Philippe, lui avait, paraît-il, tenu ce propos : « Sire, ma position est fort difficile à tenir, car j'ai affaire aux gens les plus indisciplinés de votre royaume : les gens de lettres et les gens de théâtre. » L'émoi fut vif au sein de la Société, qui, dit le procès-verbal, « ne reconnaissant à personne le droit de discipline sur la littérature », dépêcha aussitôt à Buloz une délégation pour l'inviter à démentir au plus vite l'irrespectueuse allégation qui lui était prêtée. Buloz s'en tira spirituellement en déclarant qu'il n'avait entretenu Sa Majesté que de comédiens.

Relatant ces incidents, l'excellent Edouard Montagne, his-toriographe de la Société (1), ajoute : « Il nous semble que l Société se montrait bien susceptible à cette époque. Ses do trines aujourd'hui sont autrement libérales. Elle comprend jus tement qu'une corporation peut et doit être discutée libremen appréciée suivant l'opinion publique. »

Hélas ! si l'excellent Edouard Montagne, qui s'exprimait d la sorte il y a quelque vingt-cinq ans, avait vécu jusque sou le principat de M. René Doumic, il lui faudrait tristemen constater que le libéralisme de la Société, dont il se félicitait s complaisamment, n'est plus aujourd'hui qu'une assez pauvr enseigne et que les doctrines d'autrefois y règnent de plus belle si même elles ne s'y sont pas aggravées.

Le tout-puissant Comité de vingt-quatre membres qui l régit, et dont MM. Jules Mary, Paul d'Ivoi, Daniel Riche, Pau Bonhomme et Joliclerc de Rollice font aujourd'hui l'orne ment, entend en effet, fort de son importance et conscient d sa valeur, dicter ses volontés et soustraire à la critique se décrets. Il n'admet ni le doute, ni l'objection. Sous la haut férule de M. René Doumic, il décide, arrête, instruit, prononc et sanctionne. Tout est justiciable de son autorité et ressorti à sa compétence. Commet-il une erreur, sa suffisance es assez grande pour la couvrir. Quant à l'audacieux asse dénué de prudence pour s'aventurer à la discussion d'un d ses actes, son compte est bon : armé de toutes les foudres d l'article 17 des Statuts, le terrible Comité, sans vouloir enten dre un mot, lève un bras jupitérien sur le téméraire, le vise l'aveugle et le pulvérise en un instant.

L'excellent Edouard Montagne lui-même, qui pourtant en avait vu de raides, en roulerait suffoqué.

Si cet étonnant Comité était aussi sage qu'il est despotique on pourrait s'accommoder de ses façons sommaires. La craint qu'il répandrait serait le tribut de la confiance qu'il inspirerai et l'on ne considérerait sa violence que comme l'éclat de so intelligence. Malheureusement, il n'en est pas ainsi. Le gou vernement de la Société, il faut l'avouer, est aussi mauvais qu'i est prétentieux et sa susceptibilité semble en raison de so incapacité. Sur ses vingt-quatre ministres, un quart à pein administre, et administre en dépit du bon sens ; un secon

(1) Edouard Montagne : *Histoire de la Société des Gens de Lettres*, Paris, 188

quart ne s'occupe que de chercher l'occasion de se produire et de prononcer des discours ; la moitié ne fait rien et se contente d'applaudir aux discours des uns ou d'approuver les sottises des autres. Si bien que les administrés, auxquels les discours importent peu, mais que les actes administratifs intéressent fort, pleins d'inquiétude et saisis d'une incontestable défiance, seraient tout prêts à dire au quart agissant : Pour l'amour de Dieu, restez tranquilles ; faites des discours, si vous voulez, vous aussi ; mais, au nom du ciel, n'agissez pas !

Ce n'est pas que la Société des Gens de Lettres n'ait pas beaucoup de choses à faire pour « défendre et faire valoir les intérêts moraux et protéger les droits de tous ses membres », et pour « procurer aux gens de lettres les avantages qui doivent résulter de leurs travaux », comme le déclare magnifiquement l'article premier de ses Statuts. Mais ce qu'il y aurait à faire, pour entreprendre de remplir ce programme, elle ne le fait guère. Elle pourrait s'occuper des conditions si défectueuses de la production, étudier les rapports du travail littéraire avec le marché du livre et du journal, prendre en mains les intérêts de ses membres vis-à-vis des éditeurs et des directeurs, s'entremettre auprès des pouvoirs publics pour faire débattre quelques bonnes lois, se protéger elle-même contre l'invasion des mauvais écrivains qui encombrent ses répertoires, déprécient la production française et dégoûtent le public de lire... Que sais-je ? Tout est à faire. Elle devrait surtout s'entendre avec les éditeurs pour élaborer avec eux, dans un intérêt commun, des mesures contre le néfaste « compte d'auteur », principale cause peut-être de la crise du livre, et rechercher les moyens de remédier à l'état lamentable de la librairie française, dont la stagnation est religieusement servie par l'affreuse routine où croupit le commerce de détail, inorganisé, obtus, rétif et tout entier remis à l'impéritie de commis ignares.

Tout est à faire, ou à peu près, car, depuis soixante-quinze ans qu'elle existe, la Société des Gens de Lettres n'a su encore organiser que la reproduction. C'est peu, surtout quand on compare ce mince résultat à la brillante situation conquise, dans le domaine qui lui est propre, par la Société des Auteurs et Compositeurs dramatiques, devenue aujourd'hui si puissante qu'il ne reste plus qu'à crier au trust. Aussi, lors de la dernière Assemblée générale de ces peu fortunés Gens de Let-

tres, M. René Bazin, chargé du rapport annuel, croyant pouvoir enfin envisager la perspective de quelque amélioration, s'exprimait-il en ces termes fort louables, bien qu'empreints d'un excessif optimisme :

Votre Comité n'a pas renoncé à découvrir le moyen, comment dirais-je ? d'universaliser, de dénationaliser votre droit de reproduction. Aujourd'hui, vous ne bénéficiez à l'étranger que d'un droit fixe souvent minime, payé par le traducteur, et vous ne retirez aucun profit de la reproduction de cet ouvrage en langue étrangère. Tout le contrat de traduction est aujourd'hui épuisé par l'échange d'une formule contre une somme très petite. Le plus magnifique succès de reproduction ne vous est connu ni par le murmure de la renommée, ni par le tintement des sequins, guinées, douros et autres rouelles de métal précieux, dont les poètes n'ont jamais fait fi, et pour cause. Je ne dis pas qu'il y ait là une injustice véritable, mais nous pouvons avoir l'ambition de transformer le contrat, de ne pas le laisser dans l'état rudimentaire où il est depuis qu'il existe des hommes et qui cherchent à lire par-dessus les frontières. Nous l'avons même cette ambition, et votre Comité, qui a des ambassadeurs, comme il a des jurisconsultes, a envoyé quelques-uns de ceux-ci et de ceux-là vers la grande puissance qui se nomme : l'Edition. Ç'a été une entrevue, des entrevues sensationnelles : les Lettres conférant avec l'Edition ! Nous étions un peu inquiets sur le sort de nos parlementaires. Les éditeurs, même isolés, sont redoutables ; qu'est-ce donc réunis ? Messieurs, je dois dire que, la première inquiétude passée, nos amis revenus sains et saufs, nous avons commencé à croire qu'il pourrait sortir un certain avantage, un grand bien peut-être, de cette assemblée des écrivains et des éditeurs, qui se tient au Cercle de la Librairie. Que diriez-vous, Messieurs, si, un jour, ces jeunes et vieux prudhommes que vous nommez pour vous représenter allaient rapporter, de leurs conversations avec les grands éditeurs de Paris, un traité général, une garantie acceptée du chiffre des tirages, la codification des usages, la diminution des passes et doubles passes, et, comme des mineurs anglais, qui sait ? un minimum de salaire ?

Belles et réconfortantes paroles ! Malheureusement, ce ne devait être encore là qu'un discours. Et pourtant, cette fois, sous cette rhétorique il y avait, par extraordinaire, autre chose que le vide ; il était bien, en effet, question d'un projet, d'un projet réel, d'un authentique embryon de projet maternellement porté depuis plusieurs mois dans le sein si longtemps stérile de la vieille Société. Honteuse de son infécondité, la digne

patrone avait conçu le dessein d'adjoindre à son premier rejeton, unique espoir jusqu'ici de ses vieux jours, la reproduction, un autre et non moins cher objet de sa sollicitude, la traduction. C'était fort bien. La dame pouvait se flatter d'y recouvrer, avec l'appât de nouveaux trésors, le charme d'une seconde jeunesse. On pouvait, il est vrai, se demander pourquoi cette pensée tardive lui était venue tout à coup à l'occasion de deux pays acquis récemment à la protection, et à législation encore incertaine et précaire, l'Argentine et la Russie, alors que tant d'autres, et des plus appétissants, depuis longtemps fidèles de la Convention de Berne, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Italie, avaient été impuissants à piquer son ardeur. N'importe, et du moment que la lymphatique dormeuse consentait à s'éveiller, il eût été de mauvais goût de la chicaner sur la bizarrerie de ses caprices.

Mais le Comité, le beau Comité, n'allait pas manquer, selon son naturel, de jeter le trouble et l'insécurité dans cette délicate grossesse. M. René Bazin avait eu beau préconiser, en sage médecin, les plus élémentaires précautions, dont la plus indispensable était l'entente avec les éditeurs, c'était bien trop de façons pour l'alacrité du désinvolte personnage. Les éditeurs? qu'est-ce que c'était que ça ? Le Cercle de la Librairie? de quoi venait-on lui parler ? Les droits acquis, les engagements, les traités, les signatures? Billevesées!... On voulait faire de la traduction ? Rien de plus simple ! Nul besoin de tant de négociations ! Un bon décret, suivi d'un beau faire-part de naissance confié à la bouche cicéronienne de M. Daniel Riche en un dessert de banquet, et le tour était joué! Il ne restait plus qu'à croquer les sacs de kopeks qu'en guise de dragées le pays des tsars se devait d'envoyer, dès lors, par tous les courriers à la sympathique accouchée.

Lorsque j'entendis parler pour la première fois du projet de création d'une agence de la Société en Russie, en vue de la prochaine mise en vigueur de la convention franco-russe sur la propriété littéraire et artistique (1), je ne pus que me

(1) La Convention entre la France et la Russie pour la protection des œuvres littéraires et artistiques a été signée le 29 novembre 1911 et est entrée en vigueur le 13 novembre 1912. Elle stipule, pour ce qui concerne la traduction, le droit exclusif pour les auteurs ou ayants droit de chacun des deux pays contractants de faire ou d'autoriser la traduction de leurs ouvrages pendant un délai de 10 ans à partir de la publication de l'œuvre originale, à condition que ce droit soit exercé

trouver heureusement prévenu en sa faveur. J'étais nat rellement loin de me douter que ce projet ne fût pas établi complet accord avec les éditeurs, ainsi que l'avait donné entendre le rapport de M. René Bazin, et avec la pleine int ligence des intérêts des écrivains français. Ignorant le préc dant fâcheux de l'Argentine, ma foi dans le Comité ét intacte. Projetant moi-même de m'occuper de traductions Russie, il ne pouvait que m'être agréable de voir fonctionn dans ces parages une agence autorisée, dont le soin princip serait évidemment l'exercice d'un contrôle sévère des public tions et une surveillance effective de la fraude, dans un pa surtout célèbre jusqu'ici pour l'effronterie de ses habitud pillardes. Mais lorsque je connus, par les modalités ent exposées du projet, l'invraisemblable avorton que prétend nous faire adopter le Comité, les bras m'en coulèrent d'ah rissement. Et je crois que ceux qui voudront bien suivre ju qu'au bout ces pages documentaires n'en reviendront pas fac lement non plus.

C'est un article publié le 9 novembre dernier dans un jour nal pétersbourgeois, le *Den*, par un des agents de la Socié en Russie, qui, en même temps qu'un rapport de M. Dani Riche, lu au banquet du 11 novembre, nous apporta les préc sions attendues. Voici le morceau essentiel de l'article c *Den* :

La très puissante et célèbre Société des Gens de Lettres, qui réu presque tous les écrivains français (1), a entrepris d'organiser défense des intérêts de ses membres en Russie. Elle vient de cré à cet effet en Russie un département ou « agence » à la tête laquelle elle a placé deux de ses représentants — un professeur langue et littérature françaises (2) et un littérateur (3) — à Péter bourg, avec un agent général — également littérateur et journalis connu (4) — à Paris. Le Comité, d'accord avec ses représentants, a to de suite élaboré un programme de réalisation de la convention Russie (5).

dans les cinq ans, s'il s'agit d'une œuvre d'imagination, ou dans les trois ans, s s'agit d'une œuvre scientifique, technique ou destinée à l'enseignement.

(1) On sait qu'elle n'en groupe qu'une partie.

(2) M. Wilfrid Lerat.

(3) M. E. Semenoff, l'auteur de l'article du *Den*.

(4) M. Léon Bernstein.

(5) La Société n'est nullement chargée de « réaliser » la convention franco-rus Elle n'a qu'à en profiter, comme tout le monde.

Dans l'élaboration de ce programme, le Comité de la Société des Gens de Lettres et ses agents se sont rendu compte que leur activité avait pour objet les traductions d'œuvres françaises dans un pays où jusqu'ici existait une pleine liberté de traduction et où un changement considérable de régime pouvait amener une fâcheuse perturbation dans les relations littéraires des deux pays. Aussi se sont-ils arrêtés au projet suivant, qui sera présenté à l'assemblée générale d'octobre pour être sanctionné (1) : maintenir la liberté de traduction pour les nouvelles, récits, contes, articles, etc., dont l'étendue ne dépassera pas cinq cents lignes (2).

De cette façon, le directeur ou la rédaction d'une gazette ou d'un journal, ou un traducteur désirant traduire et publier une œuvre française ne dépassant pas cinq cents lignes, pourra le faire sans avoir à se préoccuper d'aucune autorisation, sous la seule condition de payer à la Société (en l'espèce à son agence) un droit proportionnel au nombre de lignes, droit que la Société se charge de répartir elle-même entre les auteurs, ses membres. Par cette disposition, les directeurs et rédacteurs de journaux ne perdront pas leur peine et leur travail. Pour la fixation des droits dans cette catégorie d'ouvrages, on a pris en considération : la ville où la gazette ou le journal se publie ; le degré de diffusion de l'organe, la quantité absorbée de matière traduite, etc. De cette façon, ont été établis trois tarifs : pour les capitales, pour les centres importants de province, pour les autres villes.

Vu toutefois la nouveauté de la chose, dont il faut d'abord établir la pratique, l'agence pétersbourgeoise de la Société des Gens de Lettres a décidé que, dans le cours de la première année, il ne serait perçu de droits d'auteurs que dans la mesure d'un kopek par ligne imprimée de traduction d'ouvrages français dans n'importe laquelle des langues de l'empire russe. Pour cela, l'agence assume le rôle d'intermédiaire entre les rédactions, organes de la presse et traducteurs d'une part et les organisations littéraires et auteurs français d'autre part.

Pour ce qui concerne les œuvres des auteurs français d'une étendue supérieure à cinq cents lignes, les traducteurs et éditeurs intéressés devront s'adresser pour les droits, soit à l'agence pétersbourgeoise de la Société des Gens de Lettres, soit aux auteurs eux-mêmes.

Je crus alors devoir adresser à un certain nombre de mem-

(1) Il n'y a eu aucune assemblée générale en octobre, mais simplement un banquet, le 11 novembre. L'Assemblée générale aura lieu en mars 1913, et ce sera à elle de voir si elle doit sanctionner le projet du Comité.

(2) On voit que la Société n'est pas du tout dans l'esprit de la convention. Elle cherche à maintenir la liberté de traduction, — contre argent, il est vrai, — alors que la convention la réprime.

bres du Comité, au président et au directeur du Cercle de la Librairie et aux principaux éditeurs parisiens une lettre ainsi conçue :

Paris, le 25 novembre 1912.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser la traduction d'un article qu'a publié, le 9 novembre, un grand journal de Saint-Petersbourg, le *Den*, sous la signature « Nesvoï », pseudonyne de M. E. Séménoff, l'un des deux agents que la Société des Gens de Lettres vient de nommer pour la représenter en Russie.

Ayant, d'autre part, assisté, le 11 novembre, au dîner de la Société des Gens de Lettres, au cours duquel M. Daniel Riche a présenté, au nom du Comité, un rapport sur la création d'une agence de la Société en Russie, j'ai pu me rendre compte que l'article de M. Séménoff est conforme à l'exposé fait par M. Daniel Riche, le rapport et l'article ne différant que sur un point, il est vrai, important : le rapport ne faisait aucune allusion à la sorte de monopole qu'à en croire M Séménoff la Société entendrait exercer en Russie en matière de traductions.

Quoi qu'il en soit, la nouvelle initiative de la Société me semble appeler les observations suivantes :

1° Les termes dans lesquels elle laisse annoncer à Saint-Pétersbourg la création de son agence tendent à induire en erreur les éditeurs, les directeurs de journaux et périodiques, les traducteurs et le public russe, en leur faisant croire qu'il n'y aura, de par la convention, qu'un seul moyen de traiter pour les traductions du français, à savoir, l'intermediaire de la Société des Gens de Lettres ;

2° La Société semble ne tenir aucun compte des droits des éditeurs français en affirmant qu'il n'y aura besoin d'aucune autre autorisation que la sienne, pour tous les textes qui n'excéderont pas cinq cents lignes ;

3° Le privilège que la Société conférera aux traducteurs de s'emparer à leur convenance de tous les textes n'excédant pas cinq cents lignes portera un préjudice certain, non seulement aux éditeurs, mais aux auteurs sociétaires eux-mêmes. En effet, que les textes traduits soient tirés de volumes déjà parus, ou que, publiés préalablement dans la presse, ils soient destinés par leurs auteurs à faire partie intégrante d'un volume, dans l'un et l'autre cas, l'ensemble d'un volume ainsi écrémé sera perdu pour la traduction, et pour un prix dérisoire de quelques francs l'auteur se verra frustré de la possibilité de réaliser ensuite une opération vraiment fructueuse ;

4° C'est vainement que la Société tenterait d'assimiler la traduction à la reproduction. Ce sont là deux choses essentiellement différentes.

d'après la convention et la loi russe du 20 mars 1911, le traducteur d'un texte français pourra se considérer, pendant dix ans, comme seul propriétaire du texte qu'il aura traduit, et empêcher, par conséquent, toute autre traduction de ce même texte.

A cette objection, la Société répondra peut-être que, dans les traités qu'elle passera avec les journaux et traducteurs russes, il sera stipulé que son autorisation générale de traduire n'impliquera aucune aliénation de propriété (1). Mais si le droit de propriété reste réservé vis-à-vis du traducteur, celui-ci, d'après l'article 4 de la convention, n'en continuera pas moins à jouir jusqu'à cinquante ans *post mortem* du droit d'auteur sur sa traduction, et le texte traduit devra donc être traduit à nouveau à chaque nouvelle publication, ou sinon payer double droit, celui réclamé par la Société et celui que réclamera le traducteur dont on reproduira la traduction ; or, devant les charges que ce procédé impliquera, il est à craindre que la part, déjà bien minime, de l'auteur français ne soit encore réduite ;

5o Il deviendra presque impossible aux éditeurs et aux auteurs, membres de la Société, de vendre le droit de traduction d'un livre en Russie, car on ne pourra jamais assurer qu'il est inédit dans ce pays, on ne saura pas si telles ou telles de ses parties n'auront pas déjà été traduites et publiées une ou plusieurs fois. Les vendeurs s'exposeront à voir frapper de nullité leurs traités ou courront même le danger de se voir intenter d'onéreux procès par des acquéreurs qui découvriront, après coup, que les textes achetés par eux n'étaient pas inédits.

Tels sont les obstacles que je vois, tant au point de vue des auteurs qu'à celui des éditeurs, à l'entreprise nouvelle de la Société des Gens de Lettres. En vous soumettant les observations que me suggère ce projet, je ne doute pas que vous ne partagiez ma manière de voir, et que vous ne le jugiez comme moi pernicieux pour les intérêts des auteurs et éditeurs français.

Veuillez agréer, etc.

LOUIS DUMUR.

Justement ému de ma communication, le Cercle de la Librairie publia ma lettre et le document russe qui l'accompagnait dans son organe *la Bibliographie de la France* (n° du 29 novembre). Il faisait suivre le tout de ces commentaires :

La lettre de M. Dumur et l'article de M. Séménoff nous montrent, une fois de plus, que des pionniers lancés par la Société des Gens de Lettres partent pour de nouvelles conquêtes avec la même insouciance

(1) La Société n'a eu aucunement cure de cela. Il n'en est question ni dans son projet, ni dans les communications subséquentes qu'elle a faites à ce sujet.

que par le passé et que l'expérience faite récemment en Argentin n'a pas servi ; une fois de plus, des gens bien intentionnés, mais no avertis, vont compromettre les intérêts qu'ils prétendent avoir à dé fendre, alors qu'ils ne tiennent aucun mandat des seuls ayants dro qualifiés pour autoriser en Russie la traduction des œuvres fran çaises.

Le droit de traduction appartient, en effet, dans la plupart de cas, aux éditeurs, et, même quand il n'en est pas ainsi, la Société de Gens de Lettres n'a pas qualité pour faire des opérations visant l mise en valeur du droit de traduction.

On le sait bien cité Rougemont, et l'expérience faite en Argentin est là pour en fournir la preuve.

Lorsque, après la retentissante campagne menée dans ce pays, o obtint la fameuse loi qui eut pour principal résultat de faire tombe dans le domaine public les œuvres de nos auteurs quarante ans plu tôt que sous le régime antérieur, la Société des Gens de Lettres en voya un représentant pour recueillir les fruits de la loi nouvelle, u de ses membres ne craignit pas d'affirmer qu'un *seul journal* don nerait dans une année 500.000 fr. de droits. (Rapport à l'assemblé générale du 26 mars 1911, *Bulletin* n°4, p. 98.)

C'eût été un superbe résultat, car, en France, la Société ne perçoit pour toutes les reproductions de toute nature, qu'un peu moins d 500.000 francs; mais il fallut bientôt déchanter. L'agent de la Société M. Chancel, dans un rapport au président, disait que les éditeurs d journaux résistaient et ne voulaient consentir de traités que sou réserve d'être *mis dans les conditions des journaux françai et de pouvoir librement puiser dans le catalogue* de la Sociét des Gens de Lettres.

Or, cela était impossible. En effet, dans un rapport sur cett question au comité, un de ses membres exposait que ce catalogue es *valable* en ce qui concerne la *reproduction dans les journaux d langue française, mais qu'il ne peut donner aucune indicatio* en ce qui regarde la mise en pratique du *droit de traduction*, qu la Société des Gens de Lettres n'est pas mandatée à cet effet, qu'ell n'a pas qualité pour pouvoir donner des autorisations de traduction et que, d'ailleurs, la plupart des traités entre *auteurs et éditeur* prévoient d'une façon spéciale l'exploitation de ce droit, ce qu exclut toute possibilité d'intervention de la part de la Société.

De l'aveu même d'un membre du comité de la Société des Gens d Lettres, l'agent de Buenos-Ayres avait fait quelques traités pour de traductions, mais ces traités avaient été reconnus sans valeur, étant donné que le droit de traduction sortait de la sphère de la Société de Gens de Lettres.

La conquête de l'Argentine fut passée par profits et pertes. On

urait pu croire que la leçon serait profitable ; il n'en est malheureusement rien. Après une tentative avortée en Hollande l'année dernière, voici que l'on veut faire une nouvelle expérience en Russie ; c'est vraiment excessif, et il est nécessaire de couper les ailes aux canards lancés par M. Séménoff dans le *Den*.

La lettre de M. Dumur reproduite plus haut dénonce les inconvénients de l'organisation que l'on prétend instaurer. Nous avons pour devoir d'informer les intéressés que les éditeurs sont déterminés à prévenir le public russe que les agents de la Société des Gens de Lettres n'ont pas qualité pour traiter *d'une façon générale* du droit de traduction, et que, pour chaque œuvre, il faudra qu'ils justifient d'un pouvoir spécial qui ne peut être, en aucun cas, remplacé par le mandat collectif qui a pu être donné à MM. Lerat, Séménoff, ou autre, par la Société des Gens de Lettres, ce mandat étant sans valeur, puisqu'il concerne l'exploitation du droit de traduction qui sort de la sphère de la Société des Gens de Lettres.

M. Lerat est au courant de la situation : au cours d'une visite qu'il nous a faite, nous l'avons prévenu de ce qui l'attendait. Peut-être est-il lui-même victime des illusions de M. Séménoff ? Ce dernier, d'ailleurs, ne semble pas être sans quelques doutes sur les résultats de son bluff quand il conclut, en parlant de son agence : « On ne sait naturellement pas comment cette organisation se comportera et ce qu'elle donnera, mais elle existe. » Erreur, monsieur Séménoff, elle n'existe pas Pour qu'elle existât, il faudrait que vous fussiez mandaté pour négocier le droit de traduction. Or, ce mandat, vous ne l'avez pas. La Société des Gens de Lettres vous ayant donné son catalogue, vous pouvez seulement, de ce fait, autoriser, en son nom, des reproductions en français dans les journaux de langue française paraissant en Russie; pour la traduction...rien !

Il faut espérer que la Société des Gens de Lettres rappellera ses correspondants à la saine appréciation de la situation, qu'elle leur fera savoir qu'elle n'a pas d'autre rôle à jouer en Russie que celui qu'elle joue dans les autres pays, et qu'elle ne permettra pas que ses agents sacrifient pour quelques kopeks des droits que des éditeurs russes pourront payer certainement directement aux intéressés, auteurs ou éditeurs, des centaines de francs.

J. L. (1)

On vient de lire les réflexions qu'inspira au Cercle de la Librairie ma communication. Quant au Comité de la Société des Gens de Lettres, qui l'avait également reçue, il ne daigna m'honorer que d'une très brève réponse. La voici textuellement :

(1) M. Jean Lobel, directeur du Cercle de la Librairie.

Paris, le 17 décembre 1912.

Monsieur,

Je dois vous faire connaître que le Comité, après avoir pris co naissance de la lettre que, sans aucune démarche préalable, vo avez insérée dans *la Bibliographie de la France*, a jugé que vot argumentation inexacte, agressive et discourtoise était de nature porter atteinte à la dignité et aux intérêts matériels de la Société.

En conséquence, votre radiation a été prononcée à l'unanimité, cours de la séance d'hier.

Recevez, etc. L. DE L. (1).

La réplique, on le voit, était décisive. Sans doute, auc des griefs allégués dans cette rapide riposte ne tenait debou je n'avais nullement sollicité l'insertion de ma lettre dans *Bibliographie de la France;* mon « argumentation » meritait aucun des adjectifs dont on la qualifiait, pas mêm le dernier, car si les commentaires, malheureusement tr justes, du Cercle n'étaient pas très flatteurs pour l'épiderm du Comité, je n'avais point eu l'esprit d'en être l'auteur ; quant à la « dignité » et aux « intérêts » de la Société, semble qu'il y fût bien autrement porté atteinte par les agi sements du Comité en Argentine, en Russie, et, disons-le, Paris, que par mes modestes observations.

N'importe ! le Comité n'est pas fait pour d'aussi pauvr scrupules. Sans doute encore, la mesure qu'il prenait cont moi était viciée de nullité, comme il sera démontré plus loi n'étant conforme ni aux Statuts, ni au Règlement. Mais q chaut au Comité une pareille considération ? Son arbitraire sa superbe planent bien au-dessus du Règlement et des St tuts, capables qu'ils sont de se hausser jusqu'à défier le droi ainsi qu'il apparaîtra tout à l'heure.

Mais poursuivons l'examen de ce curieux dossier.

En même temps qu'il me signifiait, par la plume un p pâteuse de son délégué, son péremptoire mécontentement, Comité, par celle plus académique de son président, expédia à M. Layus, président du Cercle de la Librairie, la missi injonctive suivante :

Paris, le 17 décembre 1912.

Monsieur le Président,

La Bibliographie de la France, journal général de l'imprime

(1) M. Léonce de Larmandie, délégué du Comité.

t de la librairie, publié sur les documents fournis par le ministère e l'Intérieur, a inséré, en date du 29 novembre dernier, un long rticle intitulé : « Le droit de traduction et la Société des Gens de Lettres. »

Au nom de la Société des Gens de Lettres, je proteste contre cet rticle dont le fond et la forme nous ont également surpris.

Le caractère officiel de votre publication, caractère affirmé par son tre même, lui confère un sens et une portée exceptionnellement raves, de nature à causer un préjudice matériel et moral à notre ociété.

Convaincu que cet article ne traduit pas l'opinion du groupement es éditeurs, je me borne à rappeler votre attention sur notre circuaire du 20 novembre, dont la lecture suffira à vous faire apparaître outes les inexactitudes commises par l'auteur.

En effet :

1° Nous n'avons jamais prétendu représenter les auteurs français ui ne font pas partie de la Société ;

2° L'auteur de l'article feint d'ignorer que nos statuts et notre règlement intérieur donnent à nos membres la faculté d'apporter dans domaine d'exploitation de la Société des Gens de Lettres les traductions dont ils peuvent disposer ;

3° Nous avons autorisé nos agents à s'occuper des œuvres de cinq ents lignes, étrangères au domaine de l'édition, rien de plus ;

4° En ce qui concerne les romans, l'autorisation de l'auteur sera oujours exigée. Celui-ci restera donc le maître d'autoriser ou de reuser la traduction de son œuvre, suivant les traités qu'il aura pass avec les éditeurs français (p. 263 du *Bulletin mensuel de la ociété des Gens de lettres*). De la sorte, les intérêts des éditeurs eront sauvegardés en même temps que ceux des auteurs ;

5° L'auteur de l'article est-il bien sûr de ce qu'il avance, en ce qui oncerne la propriété littéraire dans la République Argentine ?

Avant de se prononcer si délibérément, n'aurait-il pas pu se renseiner auprès d'un des hommes d'Etat français qui ont négocié et déerminé l'accord (1) ? Il se serait ainsi épargné une série d'inexactitus d'autant plus regrettables qu'elles tendent à diminuer l'action et nfluence de la littérature française en Argentine.

Telles sont, Monsieur le Président, les observations nécessaires que Société des Gens de Lettres a tenu à vous présenter. Je suis peradé qu'il me suffit de faire appel à votre courtoisie pour en assurer nsertion dans le plus prochain numéro de *la Bibliographie de la rance*.

(1) Il s'agit ici de M. Pierre Baudin, membre du Comité et peut-être son président de demain.

Agréez, Monsieur le Président, etc.

Le Président de la Société
des Gens de Lettres,
membre de l'Académie française
RENÉ DOUMIC.

Autant de paragraphes, peut-on presque dire, autant de fourvoiements. Rien mieux que cette lettre, dont tous les termes ont sans doute été pesés par le Comité, ne témoigne de sa méconnaissance du Statut et du Règlement de la Société, de la situation juridique de celle-ci, des faits et des usages en matière d'édition et de propriété littéraire, ainsi que des véritables intérêts des sociétaires et de tous les écrivains français.

Il y fut fait par le Cercle la réponse officielle suivante :

Paris, le 21 décembre 1912.

A Monsieur le Président de la Société des Gens de Lettres.

Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur de vous accuser réception de votre lettre d 17 decembre 1912 que nous nous ferons un plaisir d'inserer dans l prochain numéro de *la Bibliographie de la France.*

En ce qui concerne les observations qu'elle contient, permette nous d'y répondre point par point.

L'article 34 du règlement intérieur de la Société des Gens de Le tres déclare qu'il est *loisible* au sociétaire *d'apporter* à la Société droit d'autoriser la traduction d'une ou plusieurs de ses œuvres.

Veuillez remarquer qu'il s'agit là d'une simple faculté, et qu'il n résulte pas du fait d'adhésion aux statuts de la Société des Gens d Lettres que cette dernière soit investie *ipso facto* du droit d'exploi ter le droit de traduction. Au surplus, les autorisations de ce genr ne peuvent être opposables à des tiers régulièrement nantis d droits de traduction.

Il est dit, dans votre circulaire du 20 novembre 1912, paragra phe 3 :

« Dans ce but, la Société des Gens de Lettres confère à l'agence droit d'autoriser en Russie, au nom de ses membres et adhérent toutes traductions, dans la presse périodique de toutes langu (russe, polonais, finnois, allemand, etc.), de leurs œuvres ne dépa sant pas, dans l'original imprimé, le nombre de cinq cents ligne contre le payement des droits d'auteur. »

Dans ces conditions, tout éditeur de publications périodiqu russe pourrait interpréter ce texte dans le sens qu'il est autorisé

publier en traduction des *extraits* de toute œuvre *jusqu'à concurrence de cinq cents lignes.*

Est-ce bien là ce qu'a voulu dire la Société des Gens de Lettres ? Nous ne le croyons pas, mais il serait nécessaire de le préciser.

La circulaire du 20 novembre nous fournit, sur les points énoncés dans les paragraphes 1 et 4 de votre lettre, certains éclaircissements. Vous nous permettrez de dire que ces explications eussent gagné à figurer dans l'article de votre agent qui a provoqué nos critiques. Nous vous signalons en outre que cet article a paru le 9 novembre, alors que la circulaire porte la date du 20 novembre.

A propos de cet article, qui a motivé d'ailleurs notre commentaire dans la Chronique de *la Bibliographie de la France*, nous vous signalons le danger du système instauré par les agents de la Société des Gens de Lettres en Russie.

Alors que le principe de défense de la propriété littéraire exige l'obtention de l'autorisation préalable tant de la part des membres de votre Société que de la part des auteurs qui n'en font pas partie, votre représentant proclame la liberté de traduction, et ne demande, en échange, que le payement éventuel d'une taxe. Nous ne saurions trop protester contre cette façon de procéder, qui est de nature à causer les plus graves dommages aux auteurs et à leurs éditeurs.

En ce qui concerne l'Argentine, nous vous rappelons que nos rapports avec cet Etat étaient réglés, avant la promulgation de la dernière loi, par l'article 2 de la convention de Montevideo, convention signée le 11 janvier 1889, à laquelle la France a adhéré le 30 juillet 1897.

Cet article 2 est ainsi conçu :

« Art. 2. — L'auteur de toute œuvre littéraire ou artistique et ses successeurs jouiront, dans les Etats signataires, des droits que leur accorde la loi de l'Etat où aura lieu la première publication ou production de cette œuvre. »

En vertu de cette disposition, toute œuvre française se trouvait protégée dans les limites fixées par la loi française, *soit cinquante ans post mortem.*

Or, que dit la nouvelle loi ?

« Art. 5. — La propriété scientifique et artistique appartient donc aux auteurs durant leur vie, et se transmet à leurs héritiers ou ayants droit pour une durée de *dix ans* après la mort de l'auteur. »

Nous avons dit que les conséquences de l'application de la nouvelle loi étaient de faire perdre quarante années de protection à nos nationaux. La comparaison des deux textes suffira à vous faire voir que notre assertion est exacte.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, etc.

Le Secrétaire, ANDRÉ GILLON.

Le Président, LUCIEN LAYUS.

Sur quoi notre joyeux Comité ne jugea pas à propos d
reprendre la parole.

Quant à cette circulaire du 20 novembre, dont il fait si gran
état et dont on vient de voir citer le principal paragraphe,
n'y a malheureusement qu'un mot pour la caractériser : elle es
sans valeur. Elle est sans valeur, car, par ce papier, le Comi
demande, sans aucune restriction, aux membres de la Socié
de lui faire apport du droit d'autoriser la traduction en russ
de leurs œuvres et réclame d'eux à cet effet une signatur
qu'ils n'ont aucunement le pouvoir de donner, puisque, dan
la plupart des cas, la libre disposition de leurs œuvres ne leu
appartient pas. Les signatures ainsi recueillies sont don
inexistantes. Elles le sont d'autant plus qu'apposées sur papie
non timbré et sous une formule ainsi conçue : « Le soussign
déclare adhérer à la circulaire ci-jointe et notamment au para
graphe 3 concernant mes œuvres ne dépassant pas 500 lignes »
elles ne constituent pas un mandat régulier, le « pouvoir spé
cial » dont parlait M. Jean Lobel, directeur du Cercle de l
Librairie, dans son article, et qu'à les produire telles quelle
en justice le délégué du Comité y récolterait sans doute tou
autant d'amendes, dont le total risquerait fort d'altérer l'équi
libre budgétaire de la Société.

Fussent-elles plus légitimes, que ces prétentions de la Socié
à s'annexer un nouveau domaine resteraient d'ailleurs con
testables. On ignore généralement qu'en dépit des assertion
de son Règlement la Société des Gens de Lettres ne peut êtr
considérée comme nantie en réelle propriété du droit de repro
duction des œuvres de ses membres, lequel ne saurait don
constituer, ainsi que le voudrait le Règlement, un « apport »
Par deux fois, la Cour de Paris a fixé à cet égard la situa
tion juridique de la Société et détruit ses prétentions sur c
point.

Elle s'en vit une première fois déboutée par un jugement du
Tribunal de la Seine du 4 août 1871, confirmé en Appel pa
arrêt du 2 août 1872 et ratifié en Cassation le 6 août 187
Revenue à la charge en 1906 et 1907, la Société ne fut pa
plus heureuse. Voici quelques-uns des considérants de l'arr
de la Cour d'Appel du 29 novembre 1907 :

Considérant qu'aux termes de l'article premier des Statuts annex
au décret du 10 décembre 1891, qui l'a reconnue d'utilité publiqu

la Société des Gens de Lettres a, notamment, pour but « de procurer aux gens de lettres les avantages qui doivent résulter de leurs travaux » et, plus particulièrement, en ce qui concerne « la reproduction de leurs œuvres littéraires », de prêter « aide et assistance » à ses sociétaires; qu'il n'est aucunement question, dans ces Statuts, de l'apport du droit de reproduction dans le fonds social et qu'à cet égard l'article 10 énonce seulement que les ressources de la Société se composent chaque année des « recettes » relatives au droit de reproduction ;

Qu'à la vérité l'appelante ne sépare pas ces Statuts d'un règlement intérieur du 21 février 1892, « dressé en conformité des Statuts », et dont l'article 23 est ainsi conçu : « Chaque sociétaire, en vertu du droit qui lui est reconnu par la loi du 19 juillet 1793, apporte dans la Société, pour la durée de sa vie et pour être exploité en commun, son droit d'autoriser les journaux, revues ou recueils périodiques français ou publiés en langue française à l'étranger, à reproduire ses œuvres publiées dans d'autres journaux, recueils ou volumes », que, sans qu'il y ait lieu de s'arrêter à certaines autres énonciations contenues dans divers articles du même règlement, et qui ne sont visiblement autre chose que l'application apparente de la stipulation précédente, il s'agit de rechercher si, en réalité, l'auteur a, malgré son adhésion aux Statuts et au Règlement de la Société, conservé la propriété de son droit de reproduction ou si, au contraire, il y a eu, de sa part, selon la lettre de l'article 23, un véritable apport social de son droit en vue d'une exploitatoin en commun ;

Qu'il convient de noter que l'interprétation proposée par l'appelante est contraire au sens manifeste des Statuts dont le règlement intérieur a pour objet d'assurer l'exécution, qu'elle tend à admettre l'addition à la Société civile des Gens de Lettres d'une association commerciale pour l'exploitation du droit de reproduction et à soumettre ainsi l'institution elle-même à des éventualités auxquelles le contractants n'ont certainement pas entendu s'exposer...

Que ces diverses stipulations sont évidemment exclusives d'un dessaisissement du droit de reproduction au profit de la Société et d'une exploitation en commun ; que, dans la vérité des conventions et selon la pensée commune des contractants, l'auteur est resté propriétaire et maître du droit de reproduction...

A plus forte raison en serait-il de même du droit de traduction, qui ne figure pas encore, sinon sous une forme tout éventuelle (art. 34), dans son Règlement.

Voilà, certes, bien des difficultés, que l'alerte Comité qui piège cité Rougemont n'a sûrement jamais eu l'idée d'envisager. S'est-il davantage préoccupé de la validité du bref qu'il

a lancé contre moi? C'est ce qu'il nous reste à voir. Je ne vou drais pas ajouter plus d'importance qu'il ne sied à mon aven ture personnelle, mais il me semble qu'elle illustre l'admirabl sans-gêne de nos rodomonts et qu'elle pourra servir d'avertisse ment aux membres de la Société, que les griffes de l'articl 17 des Statuts livrent corps et âme à l'arbitraire de leur élus.

Je n'étais point sociétaire. Je n'étais, jusqu'au 16 décembr 1912, que simple adhérent à la Société des Gens de Lettres. A ce titre, ma situation était bien définie.

Ecoutons A.-Léon Barbier :

Si la nature du contrat qui intervient entre la Société et les mem bres [sociétaires] peut prêter à discussion, il n'en est pas de même d la nature du contrat qui lie les adhérents. C'est un contrat d'exploita tion. Pour l'adhérent, la Société n'est absolument qu'une agence char gée d'autoriser la reproduction de ses œuvres et d'encaisser ses droit d'auteur... Pendant longtemps, l'admission des adhérents fut régle mentée aussi étroitement que celle des sociétaires. L'adhérence cons tituait un stage préalable, une sorte de noviciat, imposé aux candi dats sociétaires. C'est depuis 1892, c'est-à-dire depuis la reconnais sance d'utilité publique, que tout écrivain peut librement se fair admettre dans la Société en qualité d'adhérent. Elle est reconnu d'utilité publique : elle doit prêter son concours à tout écrivain qui l sollicite (1).

Voyons maintenant ce que dit Ponroy :

Les adhérents sont des clients de la Société ; ils n'en font pa personnellement partie.

Par son adhésion, l'auteur « donne pouvoir au Comité de la Socié té des Gens de Lettres, et spécialement à son délégué, de percevoi selon les us et coutumes de la Société le prix qui lui sera dû pour l reproduction totale ou partielle, dans les journaux français ou étran gers ayant un traité avec la Société, de ses œuvres ». Cette formul atteste avec toute la netteté désirable la nature du contrat intervenu elle établit entre l'adhérent et la Société des relations qui dériven du mandat.

Les adhérents, eux, ne font à la Société aucun *apport* d'aucun sorte de leurs droits de propriété littéraire. La Société n'est, à leu égard, qu'une « agence », qui met à leur disposition les ressources d son organisation et la garantie de son contrôle. Elle leur loue, e

(1) A.-Léon Barbier : *Examen de la nature juridique de la Société des Gens d Lettres*, Paris, 1899.

quelque sorte, ses services pour la meilleure exploitation de leurs droits littéraires.

La Société impose bien, avant d'accepter son mandat, l'adhésion aux règles établies dans le Règlement pour la reproduction ; seulement cette référence au chapitre VI du Règlement ne saurait avoir pour effet de soumettre à un régime identique le droit de reproduction pour les deux catégories d'hommes de lettres que les cadres de la Société distinguent.

Nous en trouvons l'aveu dans la rédaction même des articles. Ceux-ci, en effet, s'adressent dans certains cas aux « sociétaires et adhérents », dans d'autres aux « sociétaires » seulement. Les adhérents ne sont donc soumis aux dispositions du Règlement que dans la mesure compatible avec les caractères du contrat qu'ils passent. S'ils violent leur obligation, leur acte n'ouvre à la Société que le recours de droit commun en responsabilité. En même temps, il s'opère sur le contrat intervenu l'effet d'une condition résolutoire : « Toute infraction, voyons-nous dans l'article 8 du Règlement, du fait d'un adhérent, aux articles établissant les conditions de la reproduction, entraîne la radiation (1). »

C'est cela même. Adhérent, et non sociétaire, je ne pouvais être radié que pour infraction aux « dispositions des chap. III et VI dudit Règlement intérieur, relatifs aux adhérents et à la reproduction (articles 8, 9, 10 et 23 à 34) », auxquelles seules j'ai « adhéré », ainsi qu'il est textuellement spécifié dans l'acte d'adhésion que j'ai signé. Or, ai-je contrevenu à l'une quelconque de ces dispositions ? Point du tout. Les griefs invoqués contre moi n'ont rien à voir avec mon contrat. Le Comité n'avait donc point à me radier, et il a commis, ce faisant, un véritable abus de pouvoir (2).

(1) Albert Ponroy : *la Société des Gens de Lettres*, thèse pour le doctorat de la Faculté de droit, Paris, 1908.

(2) Je sais bien qu'il existe dans le chapitre III relatif aux adhérents une clause ainsi conçue : « Toutes les prescriptions disciplinaires des Statuts sont applicables aux adhérents. » Mais quand on se reporte aux Statuts, on ne trouve comme prescriptions disciplinaires que le fameux article 17, dont voici le texte : « La qualité de Sociétaire ne se perd que : 1° par la démission acceptée par le Comité statuant dans les conditions prévues par le Règlement ; 2° par la radiation prononcée, soit par l'Assemblée générale, en cas d'infraction répétée aux Statuts, ou faute du paiement des cotisations, soit par le Comité en cas d'acte commis par un sociétaire et portant atteinte à la considération, à l'honneur ou aux intérêts de la Société. » Mais il serait facile d'établir qu'aucun des points énumérés dans l'art. 17 ne peut concerner l'adhérent, qui est libre de donner quand et comme il lui plaît sa « démission », qui n'a rien à voir avec « l'Assemblée générale », qui ne paie pas de « cotisations », à qui enfin « la considération l'honneur ou les intérêts » d'une Société dont il n'est pas membre, et qui n'est pour lui qu'une agence, demeurent parfaitement étrangers. Cette clause du Règlement ne saurait en réalité s'appliquer qu'aux prescriptions disciplinaires contenues dans le chapitre VI qui seules sou-

Mais il y a mieux. Non content d'ignorer aussi scandaleu-sement le Règlement de la Société qu'il administre et de viole avec une superbe maestria les règles les plus élémentaires du droit civil, le Comité jugea ne pouvoir faire moins que d'ajou-ter un nouveau comble à l'édifice déjà somptueux de sa haut fantaisie.

A la suite de la publication du numéro de janvier du bulle-tin de la Société, où le comité, enregistrant ma radiation, s gardait scrupuleusement d'en indiquer les motifs, j'adressai M. René Doumic la lettre que voici :

Paris, le 18 janvier.

Monsieur le président,

Le compte rendu de la Séance du Comité du 16 décembre 1912 paru dans la *Chronique de la Société des Gens de Lettres* de jan-vier 1913, porte cette mention sommaire me concernant : « Le Comité prononce la radiation de M. Louis Dumur, adhérent. »

Un grand nombre de lecteurs de la *Chronique* pouvant ignorer la raison pour laquelle le Comité, usant du pouvoir discrétionnaire que lui confère l'article 17 des Statuts, a pris sur lui de prononcer, sans autre forme de procès, ma radiation, les suppositions les plus étran-gères aux faits pourraient se donner cours à mon sujet, ajoutant ainsi au préjudice matériel qui m'est déjà causé un véritable préju-dice moral.

Je demande donc au Comité — et vous ne pourrez que trouver, Monsieur le Président, cette requête aussi juste que fondée — de vouloir bien donner dans le prochain numéro de la *Chronique* l'explication à laquelle j'ai droit. Je vous propose, à cet effet, le texte suivant :

« Le Comité entend lecture d'une lettre de M. Louis Dumur et dé-cide de faire connaître que sa radiation, prononcée dans la séance du 16 décembre dernier, a été motivée par la publication, sans démarche préalable de sa part auprès du Comité, d'une série d'observations re-latives à la création d'une agence de la Société en Russie. »

Veuillez agréer, Monsieur le Président, etc.

LOUIS DUMUR.

mettent l'adhérent, en vertu de son contrat, en même temps que le sociétaire. Ce n'est d'ailleurs pas là l'unique contradiction qui puisse être signalée entre les Statuts et le Règlement. D'autres, et de plus graves ont été relevées tant par les arrêts de la Cour que par les études juridiques auxquelles nous nous sommes référés dans la rédaction de ce Règlement intérieur soi-disant « dressé en conformité des Sta-tuts ». Quant à l'article 17 desdits Statuts, il n'oblige, je le répète, que les Socié-taires, tant du moins qu'il leur plaira de rester sous la menace permanente de sa seconde partie, qui est de pur bon plaisir, et dont il serait prudent de leur par d'ordonner l'immédiate révision.

Vous voyez que, dans mon désir de concorde, je faisais la partie belle au Comité. Je ne discutais ni la légitimité, ni l'équité de sa décision, je lui accordais le bénéfice de son article 7, j'adoptais ses raisons et dans la forme même qu'il leur avait donnée, la publication sans démarche préalable de ma lettre dans la *Bibliographie de la France*, je ne lui demandais qu'une chose: l'indication du motif de ma radiation, aux seules fins que mes nombreux confrères qui reçoivent le bulletin ne fussent pas tentés de me prendre pour quelque déplorable condamné de droit commun.

Vous croyez peut-être que le Comité s'empressa de réparer son oubli et de me donner la minime satisfaction que j'attendais de lui? Vous le connaissez peu. Dans sa séance du 20 janvier, le Comité de la Société des Gens de Lettres refusa de se plier à cette stricte convenance. Il allégua que ce n'était pas conforme aux précédents.

Des précédents, je n'en connais pas. Je vois bien, en 1840, Emmanuel Gonzalès, qui depuis devait devenir délégué du Comité, friser de très près la radiation pour tapage pendant l'assemblée générale ; je vois, en 1866, Champfleury et Michiels se faire infliger un blâme corsé pour avoir, toujours en assemblée générale, proclamé la déchéance du Comité ; je vois, en 1868, Amédée de Ponthieu radié pour injures graves envers un membre du Comité... Toujours les motifs furent donnés. En 1874, on demanda la radiation de Félix Pyat, Jules Vallès, Paschal Grousset et Razoua, après leur condamnation pour participation aux événements de la Commune. Un jury fut nommé ; on leur donna des avocats. Tony Revillon fut chargé de la défense de Razoua et de Vallès ; Léo Lespès prit celle de Grousset et de Pyat. Pyat et Grousset furent maintenus ; Vallès et Razoua furent radiés. Radiations honorables que celles-là, je veux dire honorables non pour le Comité. Encore celui-ci eut-il la pudeur de n'enregistrer ces radiations que « sauf appel à l'Assemblée générale ». Au reste, on mettait des gants même avec les plus affreuses fripouilles. En 1848, Lucien de la Hodde, sur qui pesaient des accusations infamantes, ne fut que suspendu par le Comité, jusqu'à ce qu'eût prononcé un jury disciplinaire, qui l'exclut. En 1853, même procédure à l'égard du nommé Beau-Vacheuil, faus-

saire, et du sociétaire Wilhem Terrint, deux fois condam pour outrage aux mœurs.

Pour moi, qui n'ai pas l'honneur de m'appeler Bea Vacheuil, non plus que celui de m'être livré à des attent réprouvés par les lois, on me radie d'emblée sans m'entend et on se refuse à motiver cette exécution!

Or, y en eût-il, des précédents, ne serait-il pas du dev d'un Comité soucieux de l'honneur des lettres de détrui d'aussi détestables traditions?

Peut-être en pourrait-on trouver un dans l'affaire Luci Descaves, qui eut lieu en 1888. Mais le caractère en était bi moins grave. Il ne s'agissait pas d'une radiation, mais d' rejet de candidature. M. Lucien Descaves se présentait av un bagage littéraire déjà remarquable et sous les auspices deux parrains notoires, Ernest et Alphonse Daudet. Il ne f pas admis. Quelques passages de ses livres, lus en séanc avaient, paraît-il, été jugés trop réalistes par la pudibonder des feuilletonistes du Comité. L'auteur des *Misères du Sab* considéra comme une injure le fait que, sa candidature ayan été publiée dans la *Chronique de la Société*, elle eût ensui été écartée sans indication de motifs. Il parla d'envoyer s témoins au président (1). Et M. Ernest Daudet, indign donna sa démission de membre du Comité, suivant en ce l'exemple d'Alexandre Dumas fils qui, lui, fit porter par hui sier la sienne, après l'échec de la candidature d'Henri d'Id ville, dont il était le parrain.

Il faut voir comme la presse d'alors traita la prétention d Comité et, par ricochet, l'attitude de la Société elle-même Dans un article intitulé : *la Société « dite » des Gens de Le tres*, que publia *le Figaro*, Paul Bonnetain, d'ailleurs socié taire lui-même, écrivait :

Au fond cet échec de MM. Descaves et Harry Allis (2) serait risib et ne mériterait pas qu'on s'y arrêtât si des intérêts matériels n'étaie en jeu, si la Société des Gens de Lettres ne pouvait nous atteindre à l bourse, après avoir essayé de nous ridiculiser en province et à l'étra ger. C'est elle, en effet, qui, après avoir jadis débattu si elle n'expu

(1) C'était Philibert Audebrand, vice-président, lequel avait présidé la séance Comité. L'âge du vénérable Audebrand empêcha M. Lucien Descaves de pouss jusqu'au bout son offensive.

(2) Harry Allis avait été « blackboulé » quelques années auparavant.

serait pas Victor Hugo « de son sein », ainsi que le demandait... M. de Montépin (1), déléguait naguère pour la représenter au centenaire de Diderot... M. Emile Richebourg (1)! C'est elle...

Mais on n'en finirait pas d'énumérer ses sottises !

Mon pauvre ami, ne vous fâchez point; ne dites pas surtout que cette chronique ne renferme pas ce qu'il fallait dire et manque d'indignation. Je sais tout cela, mais que voulez-vous ? A être franc, je ne l'ai écrite que pour l'acquit de ma promesse et en vous désapprouvant de compter sur les seules protestations des journaux. A votre place, en effet, je prendrais la chose d'autre sorte.

Car, sachez-le, mon camarade, l'échec de votre candidature sera notifié dans la *Chronique* comme le fut son dépôt. Et là commence la diffamation qu'aggravent le grand tirage de ce recueil et son envoi à tous les sociétaires, à tous les journaux abonnés. Proclamer, en effet, qu'on ne veut pas de vous, alors qu'on avait pris votre demande en considération, c'est-à-dire après avoir avoué que tous vos titres étaient en règle, c'est impliquer que l'homme privé a seul déplu. Et votre droit est d'exiger que le Comité explique son verdict.

Et Gustave Toudouze, sociétaire également, plus tard membre du Comité, et dont le fils, M. Georges G. Toudouze, est une des lumières du Comité actuel, ne craignait pas à son tour de s'exprimer de la sorte dans *l'Evénement :*

Une fois de plus la majorité rétrograde et routinière du Comité de la Société des Gens de Lettres vient de montrer à quel étroit et mesquin esprit elle obéit dans le choix arbitraire des candidats qu'elle consent à admettre dans la Société. On se souvient encore de l'éclat de rire formidable, du haro colossal que souleva, il y a quelques années, dans le monde des lettres le refus d'admettre comme sociétaire M. Harry Allis, un de nos vrais romanciers. Il fallut le concert révolté de la presse et de la littérature pour vaincre une résistance aussi inepte qu'injustifiée. Le fait vient de se renouveler, plus étrange, plus révoltant, s'il est possible, pour un jeune littérateur d'avenir, pour un romancier ayant déjà fait largement ses preuves, M. Lucien Descaves.

N'avoir rien fait ou presque rien, ne savoir qu'insuffisamment appliquer les règles de la grammaire, ignorer le style, lui eussent assuré

(1) C'est à la Société des Auteurs dramatiques, et non à la Société des Gens de Lettres qu'eut lieu ce haut fait. Celle-ci s'est d'ailleurs rattrapée en 1871, où la conduite de Victor Hugo à l'égard des réfugiés de la Commune fut vertement censurée par le Comité et où il s'en fallut de peu que sa radiation ne fût prononcée.

(2) Espérons que cette année, pour le bicentenaire de la naissance, son choix sera meilleur. Au fait, M. Jules Mary ou M. Paul d'Ivoi paraissent tout désignés pour relever à cette occasion le flambeau jadis brandi par Emile Richebourg.

immédiatement le titre de sociétaire. Malheureusement, M. Lucie
Descaves arrivait porteur de quatre volumes ; ces volumes, on e
avait parlé ; les lettrés les connaissaient. Il n'en fallut pas pl
pour déchaîner la réaction, pour épouvanter les ronds-de-cuir de
Société.

Ici se dresse le gros point d'interrogation : où le Comité prend-
le droit de porter de pareils jugements ? Sur quelle autorité, su
quel article des statuts, sur quel article de ses règlements s'appui
t-il pour formuler ses critiques ? Il y a là un abus de pouvoir, u
arbitraire qu'il faut signaler.

C'est la honte de notre Société que d'y voir se produire de te
scandales.

Voilà des sociétaires qui ne se préoccupaient guère d
ménager la « considération » de la Société ! Et pourtant, i
n'ont jamais été radiés.

Pour moi, je me garderais de me livrer à de telles sévérités
Je n'ai voulu qu'apporter des documents, vider un dossier
C'est fait. Et il ne me reste plus, en guise de conclusion, qu'à
demander aux membres de la Société des Gens de Lettres
maintenant instruits de la cause, qui, de leur Comité ou de
moi, ils estiment vraiment avoir « porté atteinte à la dignité
et aux intérêts de la Société », pour employer les termes de
l'article 17 des Statuts et ceux de la lettre par laquelle on
m'a exclu.

LOUIS DUMUR.

LETTRES INÉDITES DE Mme LAFARGE
A SON DIRECTEUR DE CONSCIENCE
(1846-1848[1])

—

VIII

Quand on souffre des angoisses infinies, dans toutes les fibres de son être; quand la tête ne réfléchit plus, domptée qu'elle est par la fièvre ; quand la main tremble, quand la vue est trouble et que le cœur seul reste fort, courageux, fidèle à ses pensées aimées : à qui écrit-on? A ceux qui sondent et comprennent notre cœur. Je vous écris, mon frère! Me lirez-vous? Peut-être me devinerez-vous, quand même? J'en suis sûre.

Je suis clouée sur mon lit pour avoir décacheté une lettre de notre bon père, dans un moment où déjà je me trouvais souffrante des influences énervantes du printemps. La reine avait été admirable de bonté pour moi, elle avait promis d'aller elle-même demander ma liberté aux ministres, lorsqu'ils travailleraient avec le roi. Et la crainte des Chambres, dans ce moment où l'on veut trouver des prétextes pour renverser le Ministère, etc..., mille raisons de *parenté* auxquelles, hélas! *je ne puis mais*, ayant fait répondre par le ministre à notre bon père : *Encore deux ou trois ans!* ces mots, lus sur cette même page où j'espérais lire une nouvelle si ardemment désirée, ces mots ont fait refluer tout mon sang au cœur, je suis tombée sans connaissance sur les dalles de ma cellule et, depuis huit jours, à part les meurtrissures, etc., j'ai une fièvre nerveuse qui a soufflé sur mon courage et me laisse désarmée sur ma couche de douleurs, pour recommencer une nouvelle lettre avec de nouvelles déceptions.

Ne vous inquiétez pas cependant, mon frère! Si la mort eût été là, je vous aurais demandé de m'apporter votre sainte bénédiction; j'eusse voulu votre *adieu* pour retourner là-haut,

(1) Voy. *Mercure de France*, nos 375,376.

vous attendre avec une certitude de plus de vous retrouver
Mais, hélas! la tombe ne s'ouvre pas si facilement pour les pau-
vres dépossédées, comme votre pauvre sœur! Elle n'aime pas
qu'on l'appelle et laisse ceux qui courent à sa rencontre, pour
suivre ceux qui la fuient.

Après huit jours cruels, on a pu me remettre votre lettre, ce matin, et j'ai pu la lire. Merci, mon frère! Ah! ce mot n'est pas assez; il faudrait la force de se mettre à genoux, pour mieux le dire. Car, si vous saviez ce que je vous dois!... Les paroles de notre bon père m'avaient si complètement brisé l'âme que, sans chercher à me rendre plus malade, j'éprouvais une répugnance invincible à prendre ne fût-ce qu'une potion pour m'aider à guérir.

Depuis huit jours et huit nuits, je ne consentais à avaler que de l'eau pure; je désespérais famille, médecins, amis, lorsque votre lettre en me *louant* d'un *courage* perdu m'a fait rentrer en moi-même. Hélas! il y a si peu de chose digne de vous en moi, que je n'ai pas voulu démériter votre pieuse sollicitude. Mon bon oncle a pris prétexte de cette première émotion, pour frapper sur ma conscience; elle a parlé enfin. J'ai repris ma croix. Je suis encore en route sur les pierres aiguës de mon Calvaire.

Mon Dieu! qu'il est difficile de mourir et douloureux de vivre!

Voyez si les Sœurs ont le don de deviner des oracles enfouis au fond d'un seul *mot*, pour entendre les secrets de ceux qu'elles aiment. J'ai compris le *plus tard!*... Oh! oui, *c'est mieux*; mais avez-vous ici quelqu'un qui sache s'en occuper avec fruit? Le bon père est absent et, pour cette négociation, M. Chabrol est assez peu bien avec l'évêque. Maintenant, si, usant de mon droit de malade, je vous demandais une grâce à ce sujet, me l'accorderiez-vous? Suis-je vraiment votre sœur? Le suis-je? Oui? Eh bien! Chargez mon oncle de votre négociation. Mon bon oncle est un homme d'une haute piété, connu à Montpellier, comme faisant partie de toutes les Sociétés de Saint-Vincent-de-Paul, du Palais, etc., etc... Or, comme il est membre de la Commission du Pénitencier où vos Sœurs commandent, comme il connaît intimement tous les curés de la ville et les chefs des Pénitents bleus et blancs, comme il connaît depuis de longues années M. Coural, rien

é plus simple, aux yeux du monde, que vous le chargiez de cette petite affaire. Allant souvent chez l'évêque pour ses bonnes œuvres, il ira, s'il est nécessaire pour votre projet. Je l'ai prévenu (pardonnez-moi) qu'il recevrait peut-être un mot de vous, à ce sujet. Il m'a répondu qu'il serait trois fois heureux de vous être bon à quelque chose, que Saint-Pierre dépendait de l'évêque et serait mieux comme local. Les Pénitents bleus conviendraient, je crois, mieux pour la société choisie. Les Pénitents blancs n'ont qu'une chapelle, plus petite que celle de la Maison Centrale. Avec un mot de vous qui lui permette d'agir comme votre mandataire, il arrangera cela, me dit-il, facilement.

C'est mal expliqué, mon frère! Mais la force du cœur manque à la main. Je ne pourrais continuer sans me trouver mal.

Adieu, je ne veux pas vous reconnaître un défaut. Je crains plutôt que la correspondance avec une pauvre captive ne se trouve la dernière, sur la ligne de vos souvenirs. C'est naturel, vous avez cinq cents Sœurs, beaucoup plus méritantes que moi; et moi, je n'ai et je ne veux avoir qu'un frère. Pardon, pardon, mon frère! Il y a de l'influence de la fièvre dans ces mots, je le crains plus que je ne le pense. Adieu encore! Je souffre et, pour guérir, je m'incline sous la salutaire influence de votre sainte bénédiction.

MARIE CAPPELLE.

IX

En prison. Jeudi.

Mon frère,

Si le monde me voyait en ce moment où je vous écris, les yeux voilés de larmes, la main tremblante de fièvre, le cœur brisé de sanglots, il me dirait bien faible. Et cependant, aux regards de Dieu, aux vôtres, mon frère, je me sens plus forte aujourd'hui que je ne l'étais hier ; ces larmes sont celles de la victoire. Dimanche, le jour où vous recevrez cette lettre, peut-être je serai allée à la messe avec le costume. Dimanche, la première prière qui battra dans mon cœur sous l'enveloppe de bure sera une prière d'action de grâce pour celui qui, ayant daigné me permettre de m'unir à mon Dieu dans les jours de mes lâches faiblesses, m'aura fait obtenir la grâce d'en triom-

pher par les mérites de ce saint sacrement de l'Eucharisti qui est le pain de vie, de force et de santé, pour nos pau vres âmes en peine. O mon frère! béni soit le jour qui a m mon malheur sous la garde de votre protection! J'étais seul désolée, j'étais morte pour la terre sans être ressuscitée pou le ciel, et votre charité indulgente, pareille à la goutte d rosée qui relève la pauvre fleur abattue par l'orage, votr charité m'a ouvert les rangs de la sainte parenté des âmes e m'appelant sa sœur!...

J'étais triste... Je marchais, le front baissé vers la terre, e vous êtes venu me montrer le ciel pour que je puisse gravi la montagne, les yeux levés vers la patrie!... La dette de m reconnaissance est grande; mais Dieu est bon, il lit dans mo cœur, il écoute ma prière et il daignera m'accorder le droi de veiller sur vous par mes prières, comme le ferait un sœur.

Voici comment j'en suis arrivée à consentir volontairemen à porter le costume pour aller aux offices.

Il y a huit jours, M. Moreau vint me voir en allant à Ania ne, calmer je ne sais quelle petite révolution de directeu à inspecteur. Voulant être de retour pour les élections, il avai avec lui un jeune inspecteur général adjoint, M. Cavel, et il me dit : « Pour que je fasse un rapport favorable, il faut que « vous ayez accepté toutes les prescriptions de la loi ; mais je « vous laisse mon collègue, qui viendra vous voir souvent... « Traitez avec lui la question de costume. Vous n'êtes pas « forcée de descendre, nul ne vous voit. On dit : ce que femme « veut, Dieu le veut... Essayez la vérité du proverbe sur « M. Cavel ! »

Hélas ! mon frère, il faut que je vous le confesse : une heure, j'eus la faiblesse d'essayer. Peut-être aurais-je réussi, lorsque votre pensée réveilla la voix du véritable honneur dans ma conscience; je me demandai si j'oserais vous dire que j'avais détourné le calice d'amertume, avec un sourire qu'une sainte amitié n'avait pas envoyé de mon cœur sur mes lèvres, mais que l'orgueil seul aurait inspiré. Je me demandai si Dieu nous avait donné l'intelligence pour nous aider à forger des boucliers, à l'abri desquels nous nous cacherions pour fuir ensuite l'accomplissement d'un devoir. Je me demandai laquelle des deux serait *votre sœur :* ou de la femme qui,

pour ne pas s'humilier devant le monde, s'abaisserait selon la loi de Dieu; ou de la femme qui, pour grandir selon Dieu, aurait le courage de s'humilier devant les hommes. Je me le demandai, ma conscience et le souvenir de vos pieux conseils m'ont répondu et, à la seconde visite de M. Cavel, je lui dis que, depuis la veille, j'avais réfléchi que, pour une chrétienne, le véritable sens du proverbe était celui-ci : « Ce que Dieu veut, femme l'accomplit », et qu'ainsi je mettrais le costume pour aller à l'église.

J'ajoutai que je serais reconnaissante, si on me permettait de vêtir encore le costume pour aller quelquefois soulager la sœur infirmière, dans les soins qu'elle donne aux malades de la maison. Jusqu'à ce jour, je n'ai pas obtenu cette grâce. On prétend que je gagnerais la fièvre, que l'émotion me tuerait. Eh bien! pourquoi envier cette chance de liberté à une pauvre recluse qui se meurt un peu, chaque heure, et qui serait si heureuse de mourir tout à fait en faisant un peu de bien, pour gagner le ciel?

MARIE CAPPELLE.

X

Dimanche.

Me voici inclinée devant votre sainte bénédictiou, mon frère. J'ai été forte... et lorsque, brisée de douleur, je croyais, la veille de l'épreuve, ne pouvoir la supporter dignement, hélas! j'oubliais que Dieu aplanit tous les sentiers qui mènent vers lui; j'oubliais qu'il peut tout, qu'il prévoit tout, qu'il dispose de tout, j'oubliais que vos prières veillaient sur moi et qu'à l'instant du sacrifice un mot, de vous, me rendrait le calice moins amer.

Samedi, j'avais passé ma journée à pleurer. M. l'abbé Coural avait pleuré avec moi. M. Moreau me conseillait de ne pas tenter un sacrifice qui me tuerait, si je l'acceptais ainsi avec désespoir. Tout avait été inutile, je souffrais horriblement, lorsque sœur Saint-Louis vint m'apporter votre petit billet. Je ne vous croyais pas instruit de ma résolution; ces douces et pieuses paroles, qui semblaient m'arriver providentiellement, me firent une impression infinie.

Je me mis à genoux devant une petite Vierge, je priai sans arrière-pensée d'orgueil humain et, bientôt, je m'endormis pro-

fondément pour ne me réveiller qu'aux premiers chants de cloche de l'Angelus.

Je me levai, je mis mon crucifix au milieu de ma glace, pour le voir en revêtant la livrée d'infamie ; puis, sans pleurer, je descendis dans la tribune des invalides où je devais me placer pour entendre la messe. En traversant la terrasse des Sœurs pour m'y rendre, je revis le soleil libre, chaud, rayonnant sur ma tête ; le soleil que je n'avais pas vu depuis cinq ans!... Dans un angle du balcon, j'aperçus une magnifique touffe d'œillets, qui parfumaient l'ombre. Ces rayons, ces fleurs, les cantiques que j'entendais dans le lointain firent venir de douces larmes à mes yeux. Je saluai le soleil, je passai mes lèvres sur la touffe d'œillets ; puis, remerciant Dieu qui avait placé ces belles choses de sa création sur mon passage, j'entrai sans pâlir au milieu des détenues.

Depuis ce moment, mon frère, mon courage n'a pas faibli. J'ai eu la fièvre, mais elle ne m'a pas arrêtée dans mes visites aux malades. J'y vais passer trois heures, chaque soir. En les consolant, j'écris pour elles à leur famille, je porte leurs prières à M. le Directeur. Quand j'arrive au milieu des salles, je vois leurs regards qui suivent mes pas, qui m'arrêtent au passage par un bon sourire et, lorsque mes yeux se reportent sur cette lourde robe qui m'étouffe un peu, je la trouve aussi belle que peut trouver belle sa robe une Sœur-de-Charité. Mme la Supérieure Saint-Louis a été parfaitement bonne pour moi, en cette occasion.

M. Ch. Moreau s'est montré ce qu'il est, homme de cœur, d'intelligence et de dévouement. Toutes les personnes de l'Administration se sont entendues pour éviter un sentiment douloureux. Quand cinq heures sonnent, il n'entre plus de visites dans la Maison Centrale ; je mets la robe de bure et je suis libre d'aller partout où se trouve une peine à soulager, une souffrance à guérir.

Mon frère, la parenté de mon âme avec votre âme m'oblige à me rendre digne de vous.

MARIE CAPPELLE.

XI

Mon cher frère, si je dis merci, mille fois merci aux indulgents encouragements, aux consolantes paroles, aux affec

gueux souvenirs qui me sont arrivés sous le pli de vos deux dernières lettres; si je suis reconnaissante de vos précieux éloges, j'aime vos austères conseils et les larmes qu'ils m'ont fait verser. Je me sens mieux votre sœur, depuis que j'ai eu à soumettre ma volonté aux vôtres. Vous m'avez réveillée de quelques-uns de mes derniers rêves. Votre raison inflexible et droite m'a fait souffrir, m'a fait pleurer, je vous le confesse; mais ces luttes mêmes ont resserré les liens de notre parenté.

Ah! que je vous nomme mon frère! Ce mot renfermera toute mon action de grâce. En acceptant votre devoir tout entier, vous avez reconnu mon droit. Je vous obéirai, quoi qu'il m'en coûte: promettez-moi de me conseiller toujours. Je n'ai montré votre lettre à personne, je n'ai pas voulu mettre un tiers entre l'inspiration de votre conscience et les résolutions de la mienne; votre amitié m'a toujours semblé providentielle. Je vous ai reconnu, bien plutôt que je n'ai fait votre connaissance. Mon âme s'est sentie attirée vers votre âme comme la paille vers l'aimant. Dieu est avec vous et, si j'ai trouvé dans votre pieuse sympathie des forces nouvelles et fécondes, si je lui ai dû des heures de soleil et des pensées souriantes, ne dois-je pas en accepter de même les vérités utiles, les exhortations un peu douloureuses à écouter et à suivre? Après avoir savouré seule le parfum de cette belle fleur d'amitié, demanderai-je à d'autres d'en écarter les épines? Non! J'ai compris que je resterai prisonnière, le monde impitoyable aura le droit de m'accuser d'hypocrisie et d'arrière-pensées. J'ai compris que mes larmes, mes prières, mes pensées, c'est-à-dire la vie de mon cœur, de mon âme et de mon intelligence, seraient abaissées au niveau des sentiments d'emprunt dont on s'affuble pour mendier la pitié, peut-être même pour tendre la main à une grâce. J'ai compris qu'avec tous mes bonheurs, tous droits perdus, j'étais comme dépossédée du droit de signer ma pensée.

Mes derniers Mémoires ne paraîtront pas avant que je ne sois libre, libre par la grâce des hommes ou par celle de Dieu. La tombe est une porte qui s'ouvre sur l'infini. La passer, avant de remettre les pieds sur la terre, ce serait quitter deux prisons à la fois. Je voudrais bien mourir!...

Cette pensée, qui vous a frappé en lisant mon manuscrit, elle m'était apparue en l'écrivant. Elle me faisait horreur, car vous

le sentirez comme moi ; mon frère, il vaudrait mieux cacher sa religion au fond de l'âme que de l'exposer à être clouée au pilori. Je crois en Dieu, j'aime Dieu, je voudrais être forte pour le servir ; à défaut de vertus, je lui offre mes larmes. Je me sens à l'ombre de la croix, le culte de Jésus est l'amour de mon cœur, la conscience de ma raison. Mais j'ai peur de la calomnie, je préférerais qu'on m'accusât de légèreté, d'incrédulité même, que si on m'accusait d'un sacrilège hypocrite. Je ne suis pas dévote, j'espère être croyante... Ah ! c'est affreux de profaner Dieu, d'en faire un *moyen* humain, de « mettre en page » sa part d'immortalité pour trouver un peu de ce qui fait vivre, honorée et heureuse.

Le bon abbé Coural et mon oncle, jugeant les hommes d'après leurs cœurs, ne voient pas l'écueil que vous m'avez signalé. Merci, mon frère ! Obligée de travailler pour retrouver le nécessaire, stimulée au travail par mon désir de pouvoir être à même de soulager un jour quelques-unes des misères que j'ai appris, hélas ! à connaître et à aimer en les souffrant pour ma part, persuadée que c'est un devoir pour tous d'utiliser les forces que la Providence a mises, soit dans nos bras, soit sous nos fronts, je vais essayer *de me mettre en dehors de mes études*. Sans doute, il serait mieux de ne pas mettre mon nom sous mes œuvres ; mais n'ai-je pas un devoir à remplir envers la mémoire de mon père ? Ne faut-il pas que j'essaie de changer la célébrité odieuse qu'on a voulu attacher à ce pauvre cher nom illustré sur un champ de bataille, en une réputation honorable et honnête ? Hélas ! c'est triste à dire, mais beaucoup de gens s'intéressent à mon innocence parce qu'ils me croient un peu plus d'esprit que n'en a le commun des martyrs. Ne dois-je pas transformer une chose que je ne puis effacer ? Je suis innocente ; ne faut-il pas protester de tous les moyens possibles, ne dois-je pas essayer de conquérir l'intérêt du public pour qu'il daigne, un jour, chercher la vérité et s'occuper sans passion de ma cause ?

Voyez combien je conservais d'illusions. J'espérais, d'après mes amis, que mes nouveaux Mémoires me rapprocheraient de ce but de réhabilitation morale.

J'avais avoué mes torts, mes légèretés de jeune fille ; je croyais qu'on me croirait, quand je montrerais l'effet du malheur sur moi, quand je montrerais la puissance féconde de

la foi, comment ses divines rosées font refleurir les âmes, comment toute science est creuse que Dieu ne bénit pas, comment tout amour que Dieu n'inspire et ne règle pas est fatal, comment enfin tout ce qui était or se change en pierres d'achoppement, en épines,en larmes,quand l'esprit du monde souffle pour matérialiser ce qui devrait, au contraire, tendre sans cesse davantage au spiritualisme et au ciel.

Je vous l'ai dit, mon frère, vous m'avez réveillée de ces derniers rêves. Je sens que l'on regarderait comme une supplique lâche et menteuse ce qui n'est consciencieusement que l'écho d'angoisse de ma douleur. Le naufragé crie : « Terre ! Terre ! » lorsque apparaît la côte libératrice. Je croyais aussi simple de crier : « Ciel ! Ciel ! » lorsque, pauvre désolée, tour à tour renversée par les vagues du désespoir et de la folie, je me suis sentie la force de vivre en retrouvant un Père dans mon Dieu. Il pèse les intérêts, mais il est incrédule pour tous les sentiments irréfléchis...Essayons des faits pour plaider mon bon droit, sachons souffrir encore s'il le faut. Je vous obéirai, mon frère ! et vous, vous ne me priverez jamais de vos conseils, n'est-ce pas?

Quant à ce que vous me dites d'une publication secrète et entièrement consacrée aux pieuses rêveries de l'âme, à ses luttes, à ses tristesses, à ses joies intérieures, hélas! je crains d'être au-dessous d'une aussi sainte tâche. Je crains surtout les indiscrétions inévitables. Je voudrais suivre votre conseil, j'ai peur de l'accusation d'hypocrisie suspendue au-dessus de ma tête. Un mot trahirait le secret de cette publication et avec combien de raison ne pourrait-on pas me reprocher de confondre les larmes avec les vertus, le mérite avec la souffrance, mes titres à la pitié avec des droits imaginaires à l'attention et presque au respect. Cependant, mon frère, il serait un moyen de tout concilier; donnez-moi le plan exact de votre idée. Gardons son secret pour nous deux, chargez-vous de faire imprimer sans que mon nom paraisse, sans que personne de ma famille même et de mes amis ne s'en doute; et je me ferai un honneur de vous obéir, même en ceci, tout en servant la cause de la religion et de Dieu.

MARIE CAPPELLE.

XII

Ce vendredi.

Mon cher frère, si je n'étais pas la femme la plus inhabile, la plus ignorante, la plus étrangère aux affaires de cette vie, combien n'aurais-je pas d'excuses à vous faire? Toute conduite noble, généreuse, digne, toute manière d'agir en deçà des limites communes vous appartiennent dans mon esprit. Ce que vous devez faire, c'est toujours ce qui peut se faire de mieux. Combien donc ai-je dû me sentir honteuse, après avoir su deviner l'ombre de votre pensée, de n'avoir pas su prévoir également ce que mes offres pouvaient avoir d'inacceptable?

Dans les choses que je comprends, vous n'aurez jamais à me reprocher de ne pas avoir deviné par quels nobles moyens vous vous dirigez sans cesse vers les plus nobles buts. Ce n'est pas vous, que j'ai méconnu; c'est le genre des négociations qui ouvrent les chaires catholiques aux prédicateurs célèbres, dont je n'avais pas une idée. Dans toute cette affaire, je suis honteuse de moi qui ai pu vous déplaire et fière de vous qui vous élevez d'autant plus haut, dans mon esprit et dans mon cœur, que j'apprends à vous mieux connaître et à mieux m'identifier avec vous. Vous êtes ma vertu, cher frère; votre souvenir attache des actes à mon âme et retrempe les forces de mon esprit.

Vous m'avez adoptée, parce que j'étais malheureuse et cruellement éprouvée. C'est à moi, à ne pas me contenter de ce mérite négatif; c'est à moi, de mériter votre sainte et bien chère parenté. Patience! ne vous lassez pas trop vite de m'aimer et je vous jure, Dieu aidant, d'être un jour digne du nom et du titre de votre sœur.

Vous me demandez si l'on vous boude ici? Mais oui! Plus, de part et d'autre, on comptait sur votre intervention, plus on s'est dépité de la visite promise, sans s'être réalisée. La Supérieure n'étant ni très aimable, ni très amicale à mon égard, je ne lui dis pas quand je reçois des lettres de vous. Je le faisais, cet été, croyant lui être agréable; mais le bon père me prévint qu'elle était peut-être un peu jalouse de me voir recevoir des lettres presque aussi souvent qu'elle et, depuis lors, je garde mes *jours de soleil* pour moi toute seule. Notre *pater* avait, à ce qu'il paraît, des choses graves à vous communi-

quer, à son retour de Paris ; ce qui fait qu'il a passé, lui aussi, dans les rangs des boudeurs. M. de Villars en est fâché, parce qu'il vous estime infiniment ; et quasi satisfait sans le paraître, parce qu'il vous craint beaucoup. En votre faveur, il est on ne peut mieux disposé. En faveur des Religieuses, ce serait mentir que de vous le laisser croire, — soit dit entre nous, *tout bas*, de sœur à frère. Je sais par le préfet qu'il se plaint de mille petites choses qu'il serait facile de concilier, mais qu'on laisse passer peut-être avec un peu trop d'insouciance. Les manques de tact ne sont pas péchés, sans doute ; mais lorsqu'on est obligé à des rapports journaliers avec les mondains, pourquoi ne pas céder pour *l'apparence des choses*, ce qui permet souvent de tenir ferme et bon pour la réalité des choses elles-mêmes ? Si, dans l'état des esprits, le ministère demandait des notes sur l'Ordre à M. de Villars, il est à craindre qu'elles ne soient empreintes de partialité, d'exagération, de mauvais vouloir.

Je vois excessivement rarement le Directeur parce que, dans ma position, je me suis fait une loi de rester éloignée de tous ceux desquels je dépends, afin qu'on ne puisse calomnier la cause, pour les petites faveurs dont je jouis.

Il y a plus : le plus excellent et le plus amical des verrous reste encore un verrou ; et puis, Mme de Villars est une sorte de *machine pneumatique* qui raréfie l'air dans lequel vit son pauvre mari. Pour qu'il n'y ait crainte qu'il ne s'envole, c'est elle qui le met au *beau fixe*, au *variable*, à l'*ouragan* et, comme j'aime surtout dans mes amies cette grande douceur et quiétude de cœur qui rend les caractères égaux, comme j'ai peur, — peur à l'excès, — de me trouver prise entre deux médisances ou même entre deux cancans (ce qui avait failli m'arriver)... j'honore l'excellente nature et les bons sentiments de M. de Villars de loin, de très loin.

Pour en finir avec votre point d'interrogation, je vous dirai que, si votre présence ici n'était pas très utile, celle de la Révérende Mère serait peut-être très nuisible, qu'on a des préventions et que, vous ne venant pas (ce que je comprends, tant les positions fausses me sont antipathiques), il vaut mieux que les choses restent dans le *statu quo*. Notre bon père de Nazareth a voulu, malgré mon humble avis, se mêler un peu dans toutes ces choses et le résultat n'en a été

qu'une surexcitation de l'humeur noire du *mari* de Mme d
Villars. Me pardonnez-vous cette dénomination? J'ai décou-
vert deux personnes distinctes dans notre bon Directeur :
lui, le brave, le loyal, l'excellent homme un peu poète, un
peu rêveur, une aimable et inoffensive créature enfin; et l
moitié de sa moitié, M. de Villars doublé de Mme de Villars
une bonne créature encore, mais avec une doublure acariâ-
tre, jalouse, quinteuse, dont un des petits travers est de voi
sans cesse menacée par *l'esprit envahissant* de *l'habit des
sœurs* sa dignité, la dignité de sa femme, la dignité de s
sœur, la dignité de ses deux garçons et de ses deux petite
filles, la dignité de sa servante et même la dignité de ses pou
les menacées (jusqu'où vont les tensions rétrogrades de l'épo
que), menacées par l'appétit exclusif et accapareur des poule
couveuses de Nazareth, congrégation d'humbles volatiles qu
prétendaient manger les miettes de pain égarées de l'écuell
des détenues, sans y être autorisées par la Charte de 1830
En vérité, l'ancien Régime n'eût pas été plus loin! Ce sont le
poules administratives et socialistes de Mme de Villars qui l
piaillent.

A ce propos, ai-je tort de vous dire tout ce qui se passe, ainsi
sous le bec de ma plume? Souvent, lorsque je veux réfléchi
à ce que ma haute estime et ma profonde affection, mon res-
pect et mon cœur vous doivent, je me trouble. Cette douce
cette belle, cette chère parenté, que Dieu a fait fleurir au
moyen de la goutte de rosée d'une larme, ne me fait-elle pa
oublier ce que je vous dois? Si vous étiez mon frère, il m
serait impossible de vous aimer davantage, de plus vous véné-
rer, d'avoir plus de confiance en vous. M'est-il permis d'êtr
autant votre sœur, de penser tout haut, de ne rien céler, d
laisser voler mon âme, battre mon cœur et vibrer mon espri
aussi sincèrement, aussi librement, aussi intimement que je l
fais avec vous?

Bien des fois déjà, je me suis posé cette question, sans ose
la résoudre. Le croiriez-vous : tout en désirant votre visite ici
je la craignais et je la redoutais. Je ne me sentais pas le cou-
rage de vous saluer du titre de monsieur, c'était déplorer m
précieuse parenté et, en face des austères insignes de votr
austère et saint ministère, jamais je n'aurais eu l'orgueil d
vous dire, à chaque mot, « mon frère ». De loin, je suis bien plu

près de vous; mais (j'en appelle à votre conscience pour oser me le dire), cette amitié innée, qui s'est réveillée, qui s'est reconnue, le premier jour où je vous ai retrouvé ici-bas, cette amitié n'a-t-elle jamais des expressions qui vous blessent ou qui pourraient blesser votre saint caractère? Si vous aviez eu une *vraie* sœur, après qu'elle vous aurait vu monter un degré ascendant de l'échelle humaine et vous placer entre les hommes et les anges, lui eût-il été permis de rester votre sœur, de tout vous confier, de tout vous dire, de vous envoyer également, ou le sourire qui pourrait passer sur ses lèvres en vous écrivant, ou la larme qui pourrait rouler dans ses yeux? Mes lettres sont pour *vous seul*, Dieu seul les juge et je ne crains pas pour elles le jugement de Dieu. Est-ce assez?.....

Il faut que je vous fasse un aveu, mon frère! En voyant vos chères lettres plus courtes, plus rares, beaucoup plus espacées et, ce me semblait, plus réfléchies, un moment j'ai cru y voir un *conseil*, un *exemple*, une *délicate leçon*, que je devais comprendre à demi-mot. J'ai essayé de tenir ma plume et plus raide et plus droite. Mais, comprenant bientôt que vous vous estimiez trop et que vous m'estimiez assez pour dire la vérité sans détours, comprenant que ma chère, ma sainte, ma douce parenté pouvait s'ensevelir dans le secret de mon âme, mais jamais diminuer, comprenant que vous-même, mon frère, vous ne pouviez désirer changer une vraie sœur contre une sœur de convention, je me suis décidée à vous confesser mes doutes, mes craintes et mes hésitations déjà vieilles de quelques mois, déjà évanouies, mais qui ne reviendront jamais si vous daignez me promettre d'oser tout me dire, à ce sujet, si vous daignez me tracer la ligne de mes devoirs et de mes droits. Ce mot vous trahit mon ambition.

Au fond de mon âme, puis-je vous dire « mon frère »? De toutes les forces de mon âme, puis-je vous vouer l'affection qu'une sœur voue à son frère? De toutes les forces de mon cœur, puis-je espérer que vous me donnerez un peu de cette amitié fraternelle que je vous offre complète? Vous écrire comme je le fais, est-ce trop? Si le besoin d'un conseil, d'une consolation me pousse vers vous, mon frère, puis-je ne pas compter avec vous et ne pas craindre, en prévenant votre réponse, de me montrer indiscrète? Une singularité de ma fraternelle affection pour vous, mon frère, c'est que, d'un

caractère un peu exigeant et très gâté par mes amis, c'est que habituée à recevoir plus, beaucoup plus que je ne donne, avec vous, j'éprouve, au contraire, un certain charme à donner beaucoup pour qu'il me soit peu rendu, sachant que vous avez charge d'âme, que votre sainte mission est de n'oublier dans cettte vie aucun autre être autant que vous-même. Il me semble réparer une injustice, en veillant, en priant, en me préoccupant beaucoup de vous. Si votre paresse vous fait hésiter devant une page blanche, mise en face de vous à mon intention, laissez la paresse triompher. Vous, qui tendez sans cesse vers la perfection avec tous, ne me traitez pas comme votre prochain ; ne me faites pas d'autre excuse que de me dire « C'était vous, ma sœur, et... j'ai compris que je pouvais être inexact. »

Vous me parlez de ma santé, hélas ! Elle va toujours ou trop mal ou trop bien. Ah ! pourquoi ne suis-je pas mûre pour le ciel, moi aussi ? Pourquoi, selon votre superbe expression, les larmes n'ont-elles pas hâté la maturité de l'épi que la mort avait mission de faucher pour les greniers de l'Éternité ?

Si jeune et si riche d'amour !... Mourir, mourir, tandis que tant de pauvres créatures, sans liens pour les attacher à la vie, gravissent, gravissent sans cesse la rude montée ; inutiles à tous, de tous oubliées, aussi loin de la terre qu'éloignées de l'éternité.

Ah ! ces épouvantables contradictions qui, à chaque pas, se dressent devant nous pendant l'existence, pour nous terrasser à chaque pas ! Cet ordre admirable dans toutes les parties de la création matérielle, ce désordre dans tout ce qui se rattache à l'homme, nous garantissent le passage de cette destinée à des destinées meilleures. Nous sommes comme ces enfants impatients qui comptent le lendemain pour rien, parce qu'une nuit les en sépare. Nous voudrions dans notre folie surprendre le secret infini de l'Esprit incommensurable, se réfléchir dans le fini, se révéler tout entier dans les espaces limités de la vie humaine. Mais c'est surtout parce que nous ne comprenons pas Dieu, qu'il est Dieu ! C'est parce que nous ne l'expliquons pas, que son Essence, infiniment plus pure, plus parfaite que la nôtre, s'explique. A nous le possible, l'impossible à lui !

Mais tout cela ne fait pas que le cœur ne saigne, quand le

ide et le deuil viennent s'appesantir sur les fronts courbés d'une veuve et d'un orphelin. Se sentir mourir dans sa moitié la plus chère de soi-même, c'est subir les affres de la mort sans s'endormir ensuite dans la quiétude de l'affranchissement. Pauvre jeune femme! ce ne serait pas assez que de prier la mère et l'enfant, pour eux. Je les aime ! et si je pouvais, pour leur racheter un époux et un père, resserrer mes charmes, souffrir davantage, me priver du pâle rayon de soleil qui vient me visiter une seule minute chaque soir, me priver du petit coin de ciel que j'aperçois rayé entre les fers de mes grilles; ah ! de tout de mon cœur je renoncerais au ciel bleu, au doux soleil, je reculerais encore, s'il le fallait, la plus lointaine de mes espérances. Pauvre jeune mère, pauvre petit enfant, je les aime! Ne le leur direz-vous pas, pour moi?

Je ne suis pas encore assez sûre de mes forces pour vous parler de moi. L'orage m'a courbée bien bas. Je me relève à peine et j'essaye de laisser à la Providence un avenir auquel peut-être je n'atteindrai pas, des espérances de réhabilitation sur lesquelles je compte surtout après ma mort. Car je suis innocente, et je crois en Dieu !

La Reine, la Duchesse d'Orléans, la Maréchale Gérard, la Marquise de Mornay se sont noblement intéressées à ma cause. La Reine, apprenant de la Maréchale qu'un mot dit par M. Hébert m'avait rendue très malade, l'a chargée de dire à mon oncle pour me le redire : « Je la crois innocente, j'ai « pleuré en lisant sa lettre; qu'elle ne pleure pas, puisque je « veille sur elle encore. » Vous le comprendrez, mon frère, ce mot m'a semblé plus doux qu'une promesse de liberté. Ce n'est pas du mal de la vie que je me meurs surtout, c'est du mal de l'honneur. Pour chasser le désespoir, je me suis mise au travail. J'ai fini deux premiers volumes de Mémoires, et j'achève trois autres volumes. Dans une époque où tout est bouleversé, où la surexcitation de toutes les passions amène le bouleversement de toutes les existences, ne croyez-vous pas que le retour à des sentiments nobles, à des idées religieuses *sans être dévotes*, le retour au foyer domestique, à la sainte vie des pures et légitimes affections, ne croyez-vous pas, mon frère, qu'un livre écrit avec ces tendances aurait au moins le succès de l'imprévu et peut-être ramènerait au port quelques-

unes de ces pauvres âmes fatiguées qui cherchent et n'o[nt] besoin que d'un signe pour entrer dans la droite voie?

Malheureusement, par le mariage, Mme Sand a demandé des plaies qui saignaient l'inspiration, l'énergie, la force [de] combattre son ennemi corps à corps et de le terrasser. Pl[us] malheureuse qu'elle, plus calomniée, je n'ai pas voulu lanc[er] l'anathème. Je suis descendue en moi, j'ai vu dans le maria[ge] institué par Dieu le garant de l'honneur et du bonheur de [la] femme; et dans le mariage, tel que le monde l'a fait, u[n] marché infâme où l'homme trompe le premier et où la femm[e] croit se venger en trompant ensuite. J'ai, par ce mot de Not[re] Seigneur Jésus pour devise « chassez les vendeurs du temple » et par un contraste aussi frappant que j'ai pu le rêver, j'[ai] montré où mènent les amours vraies et bénies de Dieu, o[ù] mènent les amours folles, fausses et insensées du monde. J'[ai] essayé de faire aimer la vertu en l'idéalisant, en la rendan[t] charmante, mais sans plaider sa cause; j'ai fait mes effor[ts] pour faire détester le vice, tout en lui laissant les dehor[s] brillants, les faux semblants, les grâces feintes qu'il rev[êt] trop souvent (1).

Je comptais vous soumettre tout cela, à votre passage. J[e] ne veux pas que vous lisiez jamais en imprimé, — c'est-à-di[re] trop tard pour que vos chers conseils ne puissent être suivis [et] me corriger, — les humbles œuvres de ma plume. J'avais e[u] la pensée de confier ces Mémoires à vos Sœurs, lorsqu'elle[s] iront au Dorat, au mois d'août, je crois. Qu'en dites-vous?.. Auriez-vous le temps de les lire? Suis-je assez votre sœu[r] pour que vous regardiez comme un devoir, et un droit, d[e] porter votre jugement sur mon travail avant le public? J[e] n'écris pas des ouvrages de religion, je ne m'en sens pas digne mais je voudrais écrire des ouvrages religieux, plutôt dans le[s] effets qu'ils produisent que dans la forme qu'ils prendront Je voudrais arracher le sceptre de la poésie aux passion[s] tumultueuses et fatales, pour le rendre aux affections vraies Je voudrais faire aimer et mieux comprendre l'amitié; cett[e] communion des âmes qui ne veulent pas planter leur tente su[r] la terre et dédaignent les liens qui rivent l'homme à la vie [et]

(1) Marie Cappelle avait aussi écrit dans sa prison, sous la forme d'un dram[e] *Une femme perdue*, qui est restée manuscrite. Sait-on ce qu'est devenue cet[te] œuvre? (B. d'A.)

s joies qui l'attardent dans sa course à travers le monde; amour, cette foi sublime des cœurs, dont la puissance éplace les montagnes. Je voudrais faire aimer les saintes ies de la maternité, les chastes poésies du foyer. Je vourais... C'est trop pour une lettre et, d'ailleurs, ne m'avezous pas déjà comprise?

Toute ma famille vous a voué une profonde estime, on sait ue votre pieuse sollicitude retrempe souvent mes forces et 'est votre nom qu'on me dit à l'heure des luttes et de épreuve, uni au nom de mon bon, de mon vénéré père, l'abbé oural.

Voudrez-vous me rappeler au souvenir de madame votre ière? Je m'incline devant sa bénédiction et, si elle me le perhettait, je lui demanderais de me la donner dans un baiser. e suis superstitieuse par le cœur, je crois que ceux qu'on ime sont bien gardés, que certaines sympathies honorables nt des influences salutaires et fécondes pour ceux auxquels n les accorde. S'il vous en souvient, mon frère, la première ois que je vous ai vu, vous m'avez parlé de l'intérêt que me ortait votre bonne mère, avant de me dire même celui que ous daigniez m'accorder. Il m'est donc un peu permis de 'aimer, comme une excellente et ancienne amie de mon innoence. Puis-je user de la permission?

Adieu, mon frère. Je me suis agenouillée devant ma petite Sainte-Vierge pour recevoir la bénédiction que vous aviez enfermée dans le dernier pli de votre lettre. Croyez que votre nom est murmuré dans chacune de mes prières, croyez que votre souvenir est gardé parmi les souvenirs les plus précieux de mon cœur.

MARIE CAPPELLE.

Avez-vous lu *les Girondins?* — Je les finis en ce moment et, si vous le permettez, je vous ferai part des impressions diverses qu'ils m'ont fait éprouver. Quel style et quelles pensées! Que de vérité, quand le cœur du poète s'indigne et burine l'histoire de ces jours de sang! Quelle petitesse, quand l'homme politique veut formuler ses jugements pour augmenter sa popularité... Ah! je suis honteuse du nombre de pages que je viens de rassembler. Heureusement que vous les lirez en route quand vous n'aurez rien de mieux à faire, et que

vous pourrez en semer les cendres sur les grands chemins. Grondez-moi donc et dites que je suis femme, c'est-à-dire un peu bavarde avec ceux que j'aime.

XIII

Cher Père, il me semble que vous avez dû cacher une prière pour moi dans le pli de votre longue, belle, bonne et bien désirée lettre. Quand je l'ai reçue, j'étais sérieusement souffrante; après son arrivée, je me suis sentie un peu guérie. Avant de l'avoir lue, j'étais faible, désolée, j'avais le mal de la liberté. Je l'ai lue et je me sens plus forte, je sens mon cœur aimer les tristesses, les adversités et les chaînes que lui a données son ami.

J'entends votre indulgente sollicitude me demander la cause de ces souffrances. Faut-il vous l'avouer? Je n'ai rien, rien... que le mal de tout ce que je n'ai pas. C'est là un état singulier... Sans être très malade, je ne mange pas, je dors encore moins, j'ai peine à me traîner de mon fauteuil à ma fenêtre. Je suis très pâle, très maigre, j'ai une petite fièvre qui n'augmente jamais et qui diminue encore moins. Notre bon père prétend que c'est un peu ma faute, il prétend que je ne me donne pas la *peine de vivre,* il gronde, il m'inflige maintes et maintes cuillerées de bouillon, pour punition. Je crois, moi, que, sans avoir tout à fait tort, il n'a pas tout à fait raison. Ces terribles chaleurs du Midi détendent les nerfs et même un peu les esprits, nous sommes comme des harpes dont les cordes détendues donnent un son faux et discord, en dépit des efforts de celui qui voudrait en tirer de puissantes harmonies. C'est le climat des gens heureux : le bonheur doit être si beau, sous un beau ciel ! Hélas ! croyez-le, mon frère, quand on est à l'écart des grandes luttes mondaines, on trouve l'ennemi en soi. Chaque victoire, en ouvrant à nos âmes des horizons nouveaux, nous force à reprendre les armes et à marcher courageusement à une victoire nouvelle. Créés parfaits, déchus par la faute du premier homme, nous portons en nous les germes de l'imperfection et les réviviscences d'une fin parfaite. Notre chair rampe et notre âme vole ; nos talons sont doublés de plomb, mais nous portons gravée sur les tables de notre conscience la grande charte d'amour, de rédemption et d'immortalité. Par-

but on souffre, on lutte, on monte. S'arrêter est impossible. eux de droite avancent, ceux de gauche reculent. Puis, il en st qui, comme votre pauvre sœur, marchent sans cesse, ais marchent tour à tour en vainqueurs et en vaincus.

Ce mouvement perpétuel, sans progrès précis, est une de es grandes douleurs et la cause de grandes défaillances pour non esprit. Je voudrais planter mon jalon, compter mes pas, t c'est ce que je ne puis, ce que je n'ose faire qu'en tremblant; ar ces revues, ces prises de possession sont précisément suivies d'une phase de faiblesse. Je me dis que ma position exceptionnelle contribue à perpétuer cet état déplorable de ma penée. Mes devoirs sont vagues, comme ceux de tout être inutile inutile, cela signifie presque maudit). — Rétrécir mon cœur, e serait risquer de tomber dans l'indifférence, l'égoïsme et amour-propre. L'agrandir ce serait ne pas risquer moins, me ésigner à rester continuellement sur deux marches dont l'une nonte et l'autre descend. C'est un supplice, pour une consnience un peu ambitieuse. Oh! cachez toujours, mon frère, une etite prière dans le pli de vos bonnes et chères lettres. Votre mitié retrempe mon courage, je me relève pour vous suivre, e me hâte pour que vous ne me perdiez pas tout à fait de vue. Dépossédée du droit de planter ma tente en cette vie, je suis ncouragée par votre exemple à ne pas pleurer des biens que ous avez trouvés trop méprisables, pour daigner en accepter a jouissance. Vous êtes un voyageur que nulle oasis n'a arrêé. Je suis une exilée, pour qui nulle terre ne sera plus une patrie. La vertu nous conduit où le malheur me pousse : je n'ai pas l'orgueil de comparer nos destinées, mais vous êtes seul pour aller à Dieu, et je suis seule pour essayer aussi d'y atteindre. Mon malheur a été mon premier droit à votre généreuse sollicitude. Plus je souffre, plus je me sens près de vous.

Sœur Saint-Louis vous portera mon manuscrit. Peut-être y trouverez-vous quelques incorrections de copie. Mon écriture est si mauvaise que j'ai eu pitié de vos yeux et l'ai fait copier pour vous l'envoyer. Ce sera pour vous seul, n'est-ce pas, mon frère. L'éditeur à venir m'a fait promettre de ne le laisser voir à personne, pour ne pas faire tort à son édition. Je l'ai donné à ma Sœur Saint-Louis sous le titre de « papiers d'affaires ». Voudrez-vous me le renvoyer par elle, sous la même dénomination ? Il me reste une seule grâce à vous demander : soyez

sévère. Je regarderai une correction de votre main comme la preuve de l'intérêt que vous me portez ; je suivrai avec une religieuse obéissance vos conseils et vos critiques. Si vous pouvez vous montrer indulgent, rien ne me sera plus précieux que l'éloge venant me trouver de votre part. Je voudrais ne pas avoir d'amour-propre d'auteur, mais enfin si, en dépit de ma volonté et de mon espérance, je me voyais atteinte de cette affection chronique de tous les écrivains, soyez sûr que ce n'est pas sous mon front, mais dans mon cœur que ce vilain défaut s'en irait se nicher... On vient m'annoncer le départ de Mme la Supérieure et il me reste 10 minutes pour cacheter ma lettre et rouler mes cahiers. Il faut donc remettre à bientôt les mille et une choses que j'avais à vous dire, à propos de tout et de rien.

Je suis bien reconnaissante des images : je les aime avec une passion qui ne va plus à mon âge, mais que je vous confesse sans fausse honte. Le Mandement m'est arrivé. Il est bien touchant et bien beau. Je ne sais rien d'aussi saisissant que le passage du meeting où O'Connel était arrivé, le cœur veuf, et reparti le cœur si riche et si grandiosement apparenté. Il semble que la pensée inspiratrice de ces lignes ait assisté autrefois au cantique d'adieu des jeunes Israélites, suspendant leurs lyres aux saules du rivage et pleurant la captivité. A toujours pour ce monde, mon frère, et à Dieu ! Mon cœur vous salue et s'incline devant votre sainte bénédiction.

MARIE CAPPELLE.

XIV

J'ai foi en la puissance des prières et des larmes, mon frère ! J'espère en Dieu et je vous crois guéri. Ah ! je ne vous dirai pas ce que j'ai souffert en apprenant, par le bon abbé Coural, le danger que vous avez couru. Une sœur a le privilège de se désoler, outre mesure ; j'étais bien triste et cependant, mon bon père l'était autant que moi.

Je vous écris cette lettre beaucoup pour vous, un peu pour votre Ordre. Les événements marchent avec des enjambées de cent lieues. A Lyon, on a fermé les communautés ; ici, je connais très particulièrement le préfet, qui est la perle des nobles et braves cœurs. Mais il faudrait des influences pour contrebalancer les plaintes inhérentes à tout bouleversement.

La Supérieure Saint-Louis avait été mal pour moi, ces derniers temps; nous ne nous parlions pas. Ce matin, elle est venue me féliciter de la démarche de Raspail qui demande à ce que mon jugement soit cassé, et nous nous sommes raccommodées sincèrement. Elle m'a prié de parler à M. Brion, qui devait venir passer la matinée avec moi. J'ai commencé la négociation, mais des dénonciations ont été faites, le déplorable état de choses qui existe depuis si longtemps, entre le Directeur et les Sœurs, rend très précaire la situation.

Je crois, mon frère, qu'il est indispensable d'agir! Moi, qui connais M. de Villars, je suis sûre que si vous et la Révérende Mère le priez de sauvegarder les intérêts de l'Ordre, de les protéger auprès de ses amis républicains, etc., etc..., il se sentirait flatté de la démarche et se montrerait excellent. Il faudrait aussi, ce me semble, que les Sœurs distribuent quelques pains à la porte, aux pauvres familles de leur quartier. Il faudrait se populariser et aller bravement au devant du danger, pour le conjurer. Croyez-moi, mon frère, je ne vous aurais pas dit cela si, en conscience, je ne croyais votre Ordre menacé. Adieu, adieu! Je m'incline avec respect sous votre sainte bénédiction et je vous prie de vous adresser à moi pour tout ce qui pourrait vous être utile et qui soit selon mes faibles moyens.

M. C.

Je vous le répète, mon frère, je connais *amicalement* ici tous les principaux gouvernants et le préfet, entre autres. C'est un homme déjà âgé de 80 ans: cœur d'or, esprit droit et simple, bonté infinie, qui pourra vous faire grand bien ; mais grand mal également, si on lui fait voir quelques-uns des abus qui existent et si des calomnies, qui l'apitoient sur le sort des prisonniers, arrivent à lui. La Religion doit s'appuyer sur l'Evangile, en faisant des prodiges de charité. Elle montera plus haut encore qu'elle n'avait atteint, dans le cœur des peuples. Vous avez lu avec quelle grandeur s'étaient conduites les dames du Sacré-Cœur. Ici, la Providence, les Dames Noires, etc., etc..., font aussi de grandes démonstrations. Je vous en supplie, ne restez pas en arrière.

XV

Mon bon père vient de passer une heure à me consoler et

vous charge de me gronder. Il a reçu vos deux lettres, il est trois fois heureux de votre dernière résolution, *trois fois!* Car il vous aime pour vous, pour sa *Solitude* et un peu pour l'intérêt que vous voulez bien me porter. Il prétend que c'est lui qui vous a donné la foi en mon innocence. Je prétends, moi, que c'est Dieu. Je crois aux amitiés prédestinées : car, dès le premier jour, je me suis sentie pour vous, mon frère, un respect profond, infini. M. Coural ira à Paris, après Pâques ; il vous attend ici, ou vous verra en passant à Limoges. Voudrez-vous remettre à Mère Mélanie le petit billet ci-joint, si toutefois il est *permis* à une pauvre captive d'écrire à une religieuse? Dans le cas contraire, voulez-vous brûler billet et souvenir?

MARIE C.

XVI

Mon cher frère, j'ai scellé dans mon cœur le souvenir aimé de votre pieuse amitié. Je parlerai de vous encore à notre commun père des cieux ; aux anges j'oserai confier toujours que je reste votre sœur ; mais... (pardonnez-le-moi, mon frère), mais ayant dû me convaincre que le temps vous manquait quand il fallait en perdre la plus intime parcelle pour envoyer une pensée vers moi, ayant compris que si votre sainte amitié conservait pour mon âme la valeur d'un trésor, elle n'était plus qu'une charge, une obligation de pitié pour vous, j'ai mis un signe de croix sur la place où j'allais porter le deuil d un regret nouveau. Adieu, mon frère! La mort doit réunir ce que la vie sépare, on ne compte pas les heures dans l'éternité... A Dieu!

Sœur Mélanie m'a traduit votre sainte prière pour le succès de mes démarches. Elle m'a donné votre petit reliquaire et, son cœur parlant éloquemment d'amitié, elle avait emporté ma promesse de vous écrire et m'avait laissé l'espoir de vous voir retrouver un moment pour me consoler... Un nouveau message verbal de Sœur Séraphine me prouve irrévocablement que j'avais tort d'attendre. Veuillez croire, mon frère, qu'il n'y a pas d'amertume dans la tristesse de mes regrets. Je respecte les devoirs qui vous éloignent. J'honore les bonnes œuvres qui s'opposent à ce que vous veniez me consoler. Mes larmes ne sont pas les seules à couler. D'autres souffrent pendant que je souffre, d'autres meurent pendant que je languis.

Le mal de la liberté n'est pas le mal unique qui décime l'humanité inquiète; bien des cœurs sont brisés, bien des âmes sont éteintes. Il fait nuit, l'orage tonne, la terre sombre, le phare est loin, l'écueil proche. Priez pour nous, mon frère! Et, s'il ne vous reste pas une pensée amie à donner, gardez une larme pour celle qui vous gardera une sœur.

MARIE C.

XVII

Mon cher frère, je souffre de n'avoir jamais à vous envoyer que des paroles de deuil. Je souffre de la pensée que mes lettres viennent si souvent doubler d'ombre quelques-unes de vos heures. Cependant je vous écrirai la vérité, une fois de plus. L'amitié a ses devoirs, aucun ne me semblera difficile pour mériter l'honneur de porter dignement ce beau et saint nom de sœur, que vous avez bien voulu m'accorder.

La lutte de vos Religieuses avec M. de Villars, loin de décroître, grandit et s'envenime sans cesse. Mère Sainte-Foy, avec sa douceur ferme et conciliante, n'a rien obtenu; M. de Villars lui a refusé l'entrée de la prison. Après avoir reçu votre lettre qui lui annonçait que mère Sainte-Foy *avait vos pouvoirs*, il lui a demandé le changement immédiat de l'Assistante et de la Supérieure. N'ayant pu obtenir ce changement, que ne motivait aucune plainte articulée, précise ou grave, il s'est retiré en menaçant de pousser les choses plus loin... La menace s'est trop vite changée en fait, un Rapport envoyé par lui au Commissaire *ext.* demande la suspension et le renvoi de Sœur Saint-Louis et de Sœur Saint-Jean.

Un autre rapport a dû être remis au Ministère par M. Froussard, député de la Drôme. Béranger aussi a été convié à l'œuvre de rancune... Permettez-moi de vous donner le conseil de ne pas perdre un jour, pour aller à Paris combattre ces fâcheuses influences.

Voici les faits articulés dans le rapport que M. Os. Gervais avait dans sa poche en venant me voir et sur lequel il m'a laissé jeter les yeux :

1° *Insubordination!* Défense faite par le Directeur de changer une Sœur et changement effectué, nonobstant l'ordre précis et contraire;

2° *Manifestation audacieuse et publique, en faveur*

d'Henri V! Chapelle garnie de lys, lys plantés dans tous les coins des corridors. Sœur Saint-Louis ne cache pas aux détenues ses imprudentes espérances dans le triomphe de la branche aînée;

3° *Rature* faite à une lettre pour s'approprier une somme de 61 fr., intimidation faite à l'agonie sur l'esprit d'une pauvre mère qui sacrifie son enfant à la peur de l'enfer;

4° *Argent* pris à toutes les détenues qui partent. Argent pris sur les effets de femmes mortes, au préjudice de l'Etat;

5° *Lait* pris aux malades. Sur quatre décilitres ordonnés par le médecin, la Sœur en gardait *deux*, la moitié;

6° L'aumônier, M. Chabrol, qui avait soutenu le Directeur tant qu'il avait eu besoin de lui pour être nommé de 1re classe, se joint aux Religieuses pour les pousser à l'insubordination, etc., etc., etc.

Pesez ces faits, mon frère; vous comprendrez que *l'apparence* en est extrêmement grave et qu'il est impossible de les laisser entrer, sans plaidoyers justificatifs, dans la conscience des ministres. Une lettre détruirait mal l'effet. Il faut qu'on comprenne bien que M. de Villars calomnie, pour forcer les Sœurs à se démettre. Il faut que l'on sache que la maison, si parfaitement disciplinée, ressemble à un champ de foire; il faut surtout insister sur le système odieux de délation, d'espionnage et de calomnie, qui règne ici : le Directeur ne cessant de pousser les prisonnières dans cette voie fatale; les rapports étant arrivés à ce point que les détenus révèlent les secrets du confessionnal et viennent raconter au Directeur le *pourquoi faux* qui leur a fait refuser la Sainte Communion.

Partez pour Paris, mon frère, l'avenir de l'Ordre en dépend. Notre époque est semée d'écueils. Il faut que chacun s'aide de toutes les forces que Dieu lui a confiées, pour mériter d'attirer sur la cause juste l'aide de la Providence.

M. Brives étant parti, mes *moyens d'action* sont malheureusement très limités. M. Os. Gervais me semble donner des sourires qui n'entraînent pas l'exécution des promesses qu'il laisse prendre à ceux auxquels il les distribue. M. de Villars le flatte, le prend pour juge, caresse l'esprit qu'il n'a pas, et voilà un auxiliaire gagné. J'ai essayé de lui faire comprendre qu'il y avait beaucoup d'exagération dans ses dénonciations. Il m'a demandé si je *jurerais* qu'il n'y a pas d'abus, de la part

des Sœurs, et si j'accusais M. de Villars de diffamation. Comment répondre à une conversation qui s'engage dans de pareils termes, surtout avec une position un peu dépendante envers l'autorité, comme est la mienne sous les verrous? J'écrirai à l'excellent M. Brives; j'engage Sœur Sainte-Foy à lui écrire par le même courrier. Je l'engage également à envoyer sur le champ un Rapport, qui dénonce au Ministre le désordre et l'insubordination qu'on fait régner dans la prison, en disant au Ministre que sa conscience ne lui permet pas de laisser faire le mal, quand sa mission gouvernementale est de faire faire le bien. Mère Sainte-Foy pourra entrer dans l'explication de tout ce qu'on reproche aux Sœurs, sans avoir l'air de se défendre. Enfin, je vais recommander la chose à quelques amis de M. Ledru-Rollin. Cependant ne perdez pas un jour, allez à Paris. Votre haute prudence fera plus que toutes les lettres du monde.

J'expliquerai à M. Brives la position de M. l'abbé Chabrol. Je lui ai déjà fait effacer bien des calomnies qu'il croyait un peu. Je ferai le reste peut-être avec le même succès. Il m'a dit, un jour, que j'avais de l'orgueil ; je veux lui prouver que j'ai celui de faire le bien à ceux qui le méritent et de rendre justice à ceux même qui ne me l'ont pas toujours rendu.

Adieu, mon cher frère! Il est sept heures du matin. Je n'ai pas encore dormi. Je tombe de fatigue et de sommeil. Bénissez, je vous en prie, les bonnes intentions de votre sœur, bénissez ses espérances et dites-lui que vous priez pour sa liberté.

(*A suivre.*)

MARIE CAPPELLE.

IL Y A COLOMB ET COLOMB

Au tome III, pp. 26-27, de son *Histoire de Louis XI avec les preuves*, qui ne comprend pas moins de 31 volumes manuscrits, conservés à la Bibliothèque Nationale (1), l'abbé Legrand écrit : « Coullon s'appeloit Guillame de Casenove ; on ne doit pas le confondre avec Christofle Colomb, comme font ceux qui connoissent peu l'un et nullement l'autre. » Leibniz, qui s'était rendu coupable de la confusion, reconnut son erreur, et fit amende honorable.

Plus près de nous, au tome II de son *Histoire de la Marine Française*, p. 334, M. Charles de La Roncière remarque : « Nous connaissons si mal notre histoire maritime que nous sommes redevables à un Américain d'avoir retrouvé l'état-civil du vice-amiral et d'avoir narré ses exploits. » Le vice-amiral en question est ce Guillaume de Casenove dit Coulon, auquel on vient de voir l'abbé Legrand faire allusion, et l'Américain est H. Harrisse, mort il n'y a pas bien longtemps, après avoir consacré à Christophe Colomb une trentaine d'années de sa vie et une douzaine de publications.

Quant à l'assertion de M. de La Roncière, émise en l'an 1900, elle a conservé sa fraîcheur et toute sa force en l'an 1913, ainsi qu'il appert de l'article consacré par M. Henri Schoen au problème *De l'origine corse de Christophe Colomb*, dans un récent numéro du *Mercure* (2). M. Schoen, s'appuyant sur l'abbé Péretti, a renouvelé la confusion consistant à apparenter avec Christophe Colomb deux personnages qui sont en réalité deux vice-amiraux de Louis XI et de Charles VIII, ce qui explique suffisamment que leurs escadres aient navigué sous pavillon français.

S'il existe des Colomb italiens, — et la fréquence de ce nom sur les côtes ligures rend les identifications d'origine peu commodes, — il existe aussi des Colomb français et un bon nombre de Colomb espagnols. Coulom, Colon, Coulomp, Coul-

(1) Ms. français 6959-6990.
(2) 16 janvier 1913.

lon sont les variantes françaises du nom; Colon est la forme espagnole ; la forme Columbo est celle des documents en italien, et la forme Columbus celle des documents en latin, que ces derniers soient originaires d'Italie, de Flandre, de France, d'Espagne ou d'Angleterre.

Les Colomb de France ne laissent place à aucune erreur possible : ils ont joué, l'un d'eux surtout, un rôle trop considérable dans l'histoire maritime; grâce aux travaux de H. Harrisse et de M. de La Roncière (1), il est aisé de suivre les principales étapes de leur carrière. Ce sont Guillaume de Casenove, dit Coulon, et Jean de Casenove, dit Coulon le Jeune. Le premier, vice-amiral de Louis XI, « devint la terreur des mers, au milieu desquelles il évoluait avec une sûreté inconnue des amiraux précédents, car il avait appris du cartographe Robert de Cazel le secret de la quarte de naviguer. « Il fit plus en son temps que ne fit homme de mer, puis le temps messire Bertrand du Guesquien, *aliter* de Glesquin, et fut plus craint que homme vivant en la coste de Normandie »; à telles enseignes que son nom faisait frissonner dans leurs berceaux les petits enfants de nos ennemis. Le Sénat vénitien, en séance secrète, mit sa tête à prix, n'osant pour s'en débarrasser que recourir au poison ».

Quant au second, Coulon le Jeune, comme il fut également vice-amiral du roi de France, il n'est pas étonnant de le trouver qualifié « homo de guerra del Re de Franza », ce qui n'implique en rien que Christophe Colomb, n'ayant d'ailleurs avec lui aucun point commun, fût de la même nationalité.

Le mot de « Coulon » désignait à cette époque « des navires d'une grandeur extraordinaire, très rapides, très élevés, d'une construction légère, enveloppés de peaux d'ours et de boucs qui étaient comme collées aux œuvres mortes ». Quoi qu'il en soit de ce terme, nom et surnom, Guillaume de Casenove, auquel il fut appliqué, était un Gascon qui fit sa fortune sur mer. Les gens de son espèce jouissaient alors d'une indépendance à peu près totale. Le capitaine, maître à son bord après Dieu, entendait, autant que possible, ne rendre compte qu'à Dieu de sa navigation. Si bien que lorsqu'un texte parle des

(1) H. Harrisse : *les Colombo de France et d'Italie, fameux marins du XVe siècle*, Paris, 1883, in-8.— Ch. de La Roncière : *Histoire de la Marine française*, t. II, pp. 333 et seq., et p. 414, Paris, 1900, in-8.

gens de mer ennemis, même régulièrement commissionnés, il les qualifie le plus souvent de pirates, et a peu de chance de se tromper. Les Columbus, généralement gratifiés de cette épithète par les documents vénitiens, eurent beau être vice-amiraux du roi de France : les documents vénitiens n'avaient pas tout à fait tort de la leur appliquer, on le verra bientôt. A cela, rien d'étonnant : le fait est entièrement conforme aux mœurs du temps, favorisées en cela par l'indépendance des amiraux, souverains dans leurs amirautés comme les grands féodaux dans leurs fiefs : il fallut à Richelieu la même vigueur et la même diplomatie pour réduire les uns et les autres. A peu près à la même époque, le duc de Bourgogne avait chargé un certain nombre de ses capitaines de mer de protéger les convois de bâtiments marchands qui assuraient le transport des denrées commerciales, objet du vaste trafic de ses cités de Flandre ; le premier soin des capitaines fut de piller les navires qu'ils étaient chargés de protéger, si bien que les Magistrats de Bruges et de Gand les traitèrent en pirates, et les bannirent. Ce n'étaient cependant pas de simples brigands : Jean de Saeftinghen, pour n'en citer qu'un, faisait alors figure de seigneur d'importance. Voilà un exemple.

Les services que rendaient ces personnages obligeaient les souverains à fermer discrètement les yeux. Au début du XVIIe siècle encore, le comte d'Arenberg, amiral des Pays-Bas espagnols, n'hésite pas à confier la charge de vice-amiral de Flandre à Willem Janssen, marin éprouvé, certes, mais auquel il a fallu accorder des lettres de rémission pour un homicide commis au début de sa carrière. Il est curieux de voir Louis XI, pour s'attacher un marin de la force de Guillaume de Casenove, comme aussi pour avoir prise sur lui le cas échéant, employer exactement le même procédé que, cent cinquante ans plus tard, Richelieu à l'égard de Giron de Couarlay, un aventurier de mer dont le cardinal recherchait les services, et auquel il confia de petites escadres. Louis XI maria Guillaume de Casenove en Normandie avec une femme riche, Guillemette le Sec, dont le père possédait la seigneurie de Gaillartbois, qu'elle apporta à son mari et transmit à son fils. Au 20 janvier 1465, les autres titres de Casenove sont ceux de vice-amiral de France, seigneur de Varelme et du Mesnil-Paviot, maître enquêteur et réformateur des eaux et forêts en Normandie

en Picardie, écuyer d'écurie du roi. Il possédait la confiance
Louis XI, qui en usait familièrement avec lui. Il joua un
le capital dans la lutte économique entreprise par le roi de
rance contre Venise et la Flandre, et dans les guerres qui
ivirent.

Les rapports maritimes entre la Cité des Doges et les gran-
s cités flamandes dataient de loin ; ils remontaient au traité
ssé en 1202 entre la République et le comte Baudouin. Dès
17, Venise met en mer régulièrement, à certaines époques
l'année, une flotte de galères que l'on appelle « flamandes »,
qui portent à Bruges les marchandises d'Orient dont elle est
grand entrepôt, avec d'autres denrées cueillies en cours de
ute à Otrante, en Espagne, à Lisbonne. Voilà la proie toute
ésignée aux coups du vice-amiral de France.

Au printemps de 1469, un convoi de quatre de ces galères
t attaqué par l'escadre de Coulon, forte de huit nefs et balei-
ers ; deux sont prises, avec une nave chargée à Cadix pour
compte de marchands génois, et qui voguait en leur com-
gnie. Venise perdait du coup trente mille ducats. En dépit
s réclamations et bien que poussé sur les côtes de Flandre
ar la tempête, Coulon ne rendit rien, même aux Génois, qui
étaient pas des ennemis. Et il ne cesse de guetter aux passa-
s de la Manche le retour de la flotte vénitienne : les consuls
Bruges et de Londres ordonnent à tous les capitaines de
vires vénitiens dans ces parages de se garer du « pirate », de
llier les galères, et de rester sous le commandement de leur
miral jusqu'à ce que le danger soit passé. Malgré les précau-
ons prises, une nave de 850 tonneaux, richement chargée,
t cernée et prise par les navires de Coulon. Un ambassadeur
la République, détaché auprès du roi de France, en réclame
vain la restitution.

Au printemps suivant, Coulon prépare un nouvel armement
ntre les galères flamandes, mais il est détourné de son but
ar la lutte engagée entre la flotte de Warwick, commandée
ar Thomas de Faucambergue, et l'amiral bourguignon de
orseele, lutte où les forces navales françaises de Normandie
trouvent impliquées.

Quatre ans plus tard, en 1474, on retrouve, le 1er octobre,
oulon et son escadre croisant à hauteur de Vivaros, port de
côte de Galice. Il rencontre ce jour-là deux grandes galères

italiennes qui reviennent d'Angleterre. Les articles de leur ca gaison appartiennent à des marchands napolitains, génois florentins ; mais le pavillon de Ferdinand III, roi de Sici les couvre. Coulon prétexte que ces galères ont livré des ma chandises au duc de Bourgogne et aux Anglais, ennemis roi en Roussillon, pour les considérer comme de bonne pris Il s'en empare donc, et les conduit en Normandie. Louis accède aux réclamations du roi de Sicile, en ce sens qu'il lè un nouvel impôt pour indemniser « ceux qui se plaignaient mais il se garde bien de désavouer son vice-amiral.

D'avril à juin 1475, Coulon croise le long des côtes de No mandie et de Bretagne, tant que l'on craint une attaque anglai de ce côté ; fin juin, Louis XI lui donne l'ordre de reprend la mer. Il rentre de croisière en septembre : en compagnie Georges Paléologue, dit Georges le Grec, il ramène vingt pr ses, dont une grande nave génoise et une nave pontifical C'est l'année où le Conseil des Dix remet vingt ducats à Ba thélemy Richardin pour l'assassiner ainsi que son pilote, av promesse de douze autres ducats, d'une rente viagère de qua rante-huit ducats, et d'une maison à Venise, en cas de succès

L'année suivante, Coulon prend la mer au printemps av seize vaisseaux. Son action le long des côtes de Biscaye do soutenir les opérations de l'armée française qui combat pou Alphonse V de Portugal dans l'affaire de la succession Castille. Une tempête qui le chasse en Galice lui fait perd son navire-amiral. Après une tentative infructueuse sur Rib deo, il embarque à Belem le roi de Portugal et une nombreu suite, pour les transporter à Marseille. C'est alors que, 13 août 1476, il se heurte, à hauteur du cap Saint-Vincent, à flotte de Gênes, qu'il a d'abord crue vénitienne et masqua sa nationalité. M. Ch. de La Roncière a raconté en détail (le terrible et sanglant combat qui s'ensuivit, et coûta au Génois plus de cent mille ducats de marchandises, aux Por tugais les deux mille deux cents hommes de leur corps exp ditionnaire, à Louis XI ses meilleurs vaisseaux et cinq cent marins. Une nouvelle tempête assaille dans le golfe du Lio les restes de l'escadre de Coulon, qui débarque le roi de Por tugal à Collioure, et s'en retourne à Lisbonne ; il y arrive 27 octobre, et désarme le 19 novembre. Le faux bruit de s

(1) *Histoire de la Marine française*, II, pp. 371 et seq.

rt court à Venise le mois suivant, pendant qu'à l'interces-n du duc de Milan les Génois obtiennent de Louis XI la omesse que son vice-amiral ne les molestera plus.

En 1477, Coulon et Georges le Grec, récemment naturalisé nçais, font simplement dans la Manche office de convoyeurs, par un traité de mars 1478, Louis XI accorde à Venise sauvegarde de ses galères flamandes. Lorsque après une née de trêve avec Marie de Bourgogne et Maximilien d'Au-che la guerre se rallume, Coulon et Georges le Grec, à la e de dix-neuf navires de guerre, détruisent d'un coup la cherie des sujets des Pays-Bas, et enlèvent quatre-vingts timents de grains venant de Prusse en Flandre (été 1479). ulon opère une nouvelle râfle sur la mer du Nord en 1480. 1482, les négociants de Bruges écrivent à ceux de Gênes: Prenez garde à vos navires, le pirate français Colomb infeste mer avec plus de vingt vaisseaux. » Des corsaires particu-rs se joignaient, en effet, à l'escadre royale et la renfor-ent pour amariner les prises marchandes, tandis que les isseaux royaux attaquaient les bâtiments de guerre d'es-rte. Après 1483, année où Coulon prépare encore, et non ns peine par suite du mauvais vouloir des Normands excé-s, un nouvel armement pour le roi, il est probable qu'il prit ns ses terres un repos bien gagné, avant de disparaître.

Coulon le Jeune entre aussitôt en scène.

Le soir du 19 août 1485, Barthélemy Minio, commandant atre galères de Flandre, arrivait, après une escale à Cadix, à uteur du cap Saint-Vincent; il y trouve au guet une esca-e de sept navires battant pavillon de France : c'était Coulon Jeune et Georges le Grec. Le combat s'engage le lendemain la pointe du jour. Il dure vingt heures. Deux capitaines nitiens succombent. Les galères ont cent trente tués et trois nts hommes hors de combat. Coulon se débarrasse de ses isonniers qu'il relâche, nus, sur le rivage. Quant aux mar-andises et aux prises, qui valaient bien 230.000 ducats, il rouve plus de difficultés à les liquider. Le roi de Portugal, ão II, a interdit à ses sujets d'en rien acheter; les ports Angleterre sont fermés aux capteurs : Coulon et Georges le ec embarquent une part de leur butin pour la Provence sur ux corsaires au service de René II de Lorraine, et en con-isent le principal à Honfleur.

Venise réclame auprès de René II, ordonne la saisie p
représailles d'une galéasse de France qui se trouvait à Alexa
drie, et charge son ambassadeur à Paris, Hiéronimo Zorzi,
demander à la Cour de France restitution et réparation. Cha
les VIII y consent.

Mais la population maritime de Honfleur, comme celle d'E
khuizen, puis bientôt celle de Dunkerque, se compose de ma
rins et de gens de guerre de tous pays, attirés là par l'espo
du butin. C'est un extraordinaire mélange d'aventuriers av
des d'argent et insoucieux des coups, mais qui ne rende
pas volontiers l'argent quand ils ont reçu, ou donné les coup
Un premier agent de Zorzi, nommé Rossetti, se met en rout
muni de lettres du roi qui lui permettront de rechercher le
marchandises des prises. A son arrivée, une émeute écla
parmi les gens de mer, et il est assassiné. Un second agen
Traversini, insulté et maltraité dans la rue, doit se retranche
dans son hôtellerie pour éviter le sort de son collègue. L'am
ral de France prend fait et cause pour les capteurs et pou
son vice-amiral, qui a obtenu un sauf-conduit afin d'aller
justifier en Cour ; Coulon s'est vu condamner à restituer deu
cent mille ducats. L'amiral percevant un droit du dixième su
toutes les prises (« il y a tant à griffer dans une charge d'
miral ! ») il s'agissait pour lui de plus de vingt mille ducat
qu'il n'était pas disposé à laisser échapper. Il invoque aupr
du roi la loi de la mer : « Quand on ne veut amener et qu
on se combat, on confisque tout. » D'ailleurs, si les Vénitien
avaient été les plus forts, ils comptaient jeter tous les Fran
çais par-dessus bord, et n'y auraient certes pas manqué.

Cependant le capitaine d'Honfleur, le bailli de Caen, deu
officiers du roi et le secrétaire de l'ambassadeur de Venis
enquêtent et perquisitionnent. Ils découvrent les coupabl
du meurtre de Rossetti, les emprisonnent, mais les relâchen
quinze jours plus tard, car l'amiral ne consent à laisser re
dre le butin conquis que contre une amnistie générale. Pe
dant plus d'un an, le Doge se plaint de ne pouvoir obtenir
restitution des marchandises « volées par les amiraux et sou
pavillon de Sa Majesté ». Elles sont du reste si bien caché
que Charles VIII ne peut rendre en fin de compte à la Séréni
sime République que deux cents balles d'épices, cent cinquan
pipes de Malvoisie, trente sacs de coton, et quarante tonneau

raisins de Corinthe. C'était maigre, mais le roi se montrait lin à accorder en outre quelque indemnité.

§

Les Colomb français, dont je viens d'esquisser à grands traits hauts faits, sont donc amplement connus. Cinquante docu-nts pour un les identifient, — non pas des textes, mais des ces officielles,— et les désignent bel et bien par leurs noms, noms, surnoms, titres et qualités. Aucun doute n'est pos-le.

Il convient donc de les distraire de cette famille de Colomb onstituée par l'abbé Péretti sans aucun esprit critique. En , l'abbé Péretti a réuni en un seul faisceau, a groupé en e même famille, tous les Colomb qu'il a rencontrés, et les ajustés les uns aux autres comme il eût fait des pièces d'un zzle. C'est précisément la méthode contraire qu'il faut ployer, si l'on veut parvenir à quelque lumière.

Voici, par exemple, un Colomb, de San-Remo ou d'Oneille; ut-être était-il né dans une de ces deux villes, et habitué ns l'autre. A la fin de l'été 1492, il enlève, sur les côtes de gurie, un bâtiment chargé de drogues et d'épices pour le mpte d'un fournisseur de Charles VIII. Il conduit sa prise Oneille, alors gardée par Francesco Doria, fils de Domenico oria d'Oneille, et oncle et tuteur d'André Doria.

Charles VIII adresse sa réclamation au duc de Milan, qui nait Gênes depuis 1490 au nom de Jean-Galéas Sforza comme f mouvant de la couronne de France. Au mois de novembre, protonotaire Stangha est chargé de procéder à la restitution. s Doria s'y opposent : on saisit les revenus de Domenico, r lesquels on indemnise le fournisseur de Charles VIII, un ordre prescrit l'arrestation des « francs-corsaires » qui solent le commerce en ces parages. Deux se laissent pren-e : Bernardo de Sestri-di-Levante, petite ville du territoire à dix lieues sud-est de Gênes, et Colomb d'Oneille. Entre 15 et le 20 décembre 1492, ils sont pendus à la tour du ôle de Gênes.

Des liens de parenté unissent-ils ce Colomb au découvreur e l'Amérique ? Si oui, il y aurait toutes chances pour que hristophe Colomb fût originaire d'un point de la même côte u de la même région, San-Remo, Oneille, Gênes ou Calvi,

par exemple. Lequel? Il resterait encore à le déterminer. Ma jusqu'ici, ces liens de parenté ne sont pas établis.

D'autre part, il faut maintenant tenir compte des trouvai les de M. de la Riega, qui a découvert dans les archives nota riales de Pontevedra toute une famille de Colomb espagnols il en cite une demi-douzaine de membres. Et M. de la Rieg a découvert en même temps une série d'arguments qui ra tachent Christophe Colomb à ses Colomb de Galice.

Le piquant de l'aventure est que les mêmes arguments qu'u tilise l'érudit espagnol pour prouver que Christophe Colom est Galicien servent pour la plupart à M. Schoen à démontre qu'il est Corse. Colomb nomme une des premières îles qu' découvre Saint-Sauveur : c'est le nom d'une paroisse de Ponte vedra, dit M. de la Riega ; il s'est souvenu de la statue d Saint-Sauveur de l'ancien oratoire de Calvi, dit M. Schoen. Mais en fait, le Saint-Sauveur ne domine-t-il pas toute la chrétien té ? Et lorsque M. Schoen tire argument de ce que les Calva honorent particulièrement saint Nicolas, pour expliquer qu Colomb donne ce nom à un port de Cuba, n'oublie-t-il pas qu dans tous les ports de la côte, depuis l'Espagne jusqu'à l Hollande, saint Nicolas est vénéré comme le patron des pê cheurs ? Dans tous les ports où il existe une paroisse Saint Nicolas, elle est, ou elle fut, celle du quartier des marins.

Les équipages de Christophe Colomb prennent un poisso qu'il appelle « tonina ». Couramment à Calvi on désigne u poisson par ce nom, dit M. Schoen, qui l'a entendu de se oreilles, et que l'on peut en croire ; mais voulant trouver l une raison de plus pour que Colomb soit Corse, M. Schoen le tort d'ajouter que personne ne connaît ce nom en Espagne le philologue espagnol M. Mariano de Cavia répond aussitô dans l'*Imparcial* de Madrid, que le nom de « tonina » es d'usage constant parmi les populations maritimes espagnole affirmation qu'il n'est pas difficile de vérifier.

De son côté, M. de la Riega, frappé du mystère qui travers l'histoire de Colomb, remarque que les prénoms des Colon d Galice et de leurs alliés les Fonterosa sont empruntés à l Bible ; il cite Benjamin, Jacob, Suzanne ; il rapproche le mys tère et les prénoms bibliques, et, ne doutant pas que Chris tophe soit apparenté à ces Colon-là, il conclut que le gran navigateur descend de Juifs convertis. Cependant, trois su

x, au moins, des marins flamands, hollandais et zélandais cette époque s'appellent Jacob, et autant de marins franis se prénomment Jacques, que les curés transcrivent « Jabus » sur les registres de catholicité. Voilà donc bien d'au-es gens que les Juifs qui adoptent ce prénom biblique.

Et quant au mystère, il est de règle en matière maritime. es marins ne veulent pas que l'on sache ce qui se passe en er; ils le dissimulent par tous les moyens, et pour cause! s jurent devant un prêtre, sur le pain et sur le sel, de ne en révéler des épisodes sans doute les plus caractéristiques leurs voyages ; quiconque a eu la langue trop longue disaraît un beau jour, accidentellement, ou écope dans une rixe. ombien de capitaines rédigent leurs journaux de mer en ouble exemplaire, l'un en clair pour les autorités dont ils épendent, l'autre en chiffres pour leur usage personnel ? A-on jamais su le secret des pillages et des partages, des décès mer et des abandons sur les côtes désertes ? Ces faits sont llement la règle que d'un pays à l'autre les ordonnances se épètent qui les réprouvent et les interdisent.

Il y a encore d'autres secrets maritimes ; ceux-là, les souveains ordonnent de les garder jalousement : ce sont ceux de route qui mène au pays des épices, des pierres précieuses, de or. Les Portugais punissent de mort tout capitaine ou pilote ui dévoile cet inconnu, fixé sur des portulans que l'on nferme sous triples verrous.

Qui dira ce que Christophe Colomb pouvait avoir intérêt à acher?

Au vrai, les rapprochements et les arguments de ce genre ont séduisants, mais leur faiblesse inquiète. Avec un peu d'ingéniosité, on peut les utiliser aux fins les plus opposées ; s permettent de soutenir les thèses les plus contradicoires. Ici, si l'on veut aboutir à une certitude, il s'agit d'établir un fait suivant une méthode critique, et non de soutenir une thèse suivant les plus purs procédés scholastiques. En matière d'histoire maritime, les documents sont très divers, extrêmement dispersés. Ils concernent les pays, les idiomes et les gens es plus différents qui soient, et qu'il est bon de connaître avant de se prononcer. C'est à Saint-Pétersbourg que M. de La Roncière a trouvé le secret de Catherine de Médicis envoyant

une expédition au Brésil : on en avait cherché la clef partou ailleurs sans la trouver.

Et surtout il faut se garer de ce lamentable et faux patrio tisme de clocher, qui est bien le signe le plus manifeste de esprits à courte vue, et, lorsqu'il sévit, une des pires plaies d l'histoire.

Le découvreur du Nouveau-Monde a de nombreux homo nymes, en Italie, en Espagne, et en France. Ceux de Franc ont leur part de gloire ; ils sont nettement distincts de autres.

Gêne, Pradello, Cuccaro, Cogoleto, Savone, Nervi, Albis sola, Bogliasco, Cosseria, Finale, Oneille, Milan, Modène, Calv Pontevedra, et même l'Angleterre, ont été assignés comm lieu de naissance à Christophe Colomb. « La plus audacieus et la moins fondée de ces prétentions est assurément celle qu fait naître Christophe Colomb à Calvi, en Corse », écrit Ha risse, qui en aurait dit autant de Pontevedra, s'il avait conn les articles de M. de La Riega.

Mais ce qui est indiscutable, c'est que trente actes notarié établissent la résidence alternativement à Gènes et à Savon de la famille de Christophe Colomb, dès 1451, et qu'ils circons crivent son lieu de naissance dans la vallée de la Fontana briona (1).

Jusqu'à ce qu'un chercheur perspicace et heureux découvr les deux lignes de texte qui feront écrouler les monceaux d'hy pothèses accumulées jusqu'à ce jour, il est peut-être sage d s'en rapporter à Christophe Colomb lui-même, lorsqu'il s déclare Génois, — Génois de nation, disait-on alors, — et d l'en croire, provisoirement, sur parole.

HENRI MALO.

(1) H. Harrisse, *Christophe Colomb*, Paris, 1884, 2 vol. gr.in-8, dans le Recue de voyages et de documents pour servir à l'histoire de la géographie depuis l XIIIe jusqu'à la fin du XVIe siècle, publié sous la direction de Ch. Scheffer et Henr Cordier.

LES « DOCUMENTS » DU DUC DE MONTPENSIER

—

« Soldat dans l'âme, passionné d'aventures, Mgr le duc de Montpensier aurait désiré entrer dans l'armée où ses ancêtres ont laissé tant de glorieux souvenirs. La politique ne le lui permit pas », dit M. le Myre de Vilers au début de sa préface pour l'ouvrage : *Notre France d'Extrême-Orient*, publié récemment par le duc de Montpensier. Et il ajoute : « Le prince voulut, cependant, servir son pays et résolut de participer à notre expansion coloniale en faisant mieux connaître la plus belle de nos possessions d'outre-mer. A cet effet, Mgr le duc de Montpensier entreprit une grande exploration en Indo-Chine et débarqua à Saïgon le 22 janvier 1907. Convenablement outillé, il visita de nombreuses régions jusque-là ignorées, et, grâce au concours d'un habile collaborateur, prit de nombreux films cinématographiques qui lui permirent de saisir sur le vif les indigènes dans les différentes manifestations de leurs travaux, de leurs fêtes, de leur existence familiale. Ses vues des villages moïs fournissent à l'ethnographie des documents inédits du plus haut intérêt », et nous en croyons volontiers l'honorable préfacier.

Mais ce n'est pas tout : pendant cinq années, le duc visita la Cochinchine, le Cambodge, le Laos, l'Annam, « recueillant près des colons, des fonctionnaires, des notables indigènes des renseignements sur les mœurs, les coutumes, l'organisation sociale des habitants, sur l'agriculture et l'industrie. Sa bonne humeur constante lui ouvrait toutes les portes et provoquait la confiance ». Peut-on demander de meilleures qualités à un explorateur ? Mais la curiosité du duc ne se satisfait pas de si peu. « Tenant à se rendre compte de la vie matérielle et morale du colon, il se fit planteur de caoutchouc, donnant ainsi un puissant encouragement à cette nouvelle industrie qui doit doubler la prospérité de la Cochinchine en la soustrayant aux dangers de la monoculture rizicole (*sic*).

S'associant aux plaisirs de ses compatriotes, il fonda des prix pour des courses, offrit un aéroplane, ouvrit un club aéronautique, et, comme dernière marque de son attachement à la colonie, fit construire un château à Phan-thiet, sa principale résidence. » Nous n'avons aucun renseignement sur l'architecture de ce château.

« Au bout de cinq années de séjour, le prince quitta la colonie, emportant l'estime et l'affection de ceux qui l'ont connu, *muni d'abondantes documentations qu'aucun autre explorateur n'aurait pu se procurer.* » Qu'on nous excuse de souligner ces derniers mots ; on va comprendre bientôt pourquoi nous attirons l'attention sur eux. Dès son retour, le duc se mit au travail et prépara la publication de deux importants ouvrages. Nous n'avons pas encore lu le premier, dans lequel le duc de Montpensier raconte ses voyages et ses chasses, mais nous ne manquerons pas de le faire à notre plus prochain loisir ; le second, d'ordre économique et scientifique, c'est justement *Notre France d'Extrême-Orient*, dans lequel il fait connaître l'Indo-Chine « telle qu'il l'a vue et comprise ». Celui-là nous l'avons lu, mais il se trouva aussi que nous avions lu quelque temps auparavant *l'Indochine française*, ouvrage publié en 1911 chez Armand Colin, par M. Henri Russier, docteur ès lettres, inspecteur des écoles en Cochinchine, et M. Henri Brenier, inspecteur conseil p. i. des services agricoles et commerciaux de l'Indo-Chine ; nous fûmes frappé par certaines similitudes qu'une comparaison des deux volumes confirma au delà de ce que nous supposions. Mgr le duc de Montpensier est presque toujours d'accord avec MM. Russier et Brenier, et cet accord est si remarquable que nous tenons à en mettre quelques exemples sous les yeux des lecteurs. Notons toutefois que les dix-huit gravures, d'après les photographies de l'auteur, que contient le livre du duc de Montpensier sont différentes des cinquantes-six gravures dans le texte du volume de MM. Russier et Brenier ; les appareils photographiques n'étaient pas les mêmes.

L'INDO-CHINE FRANÇAISE H. RUSSIER ET H. BRENIER.	NOTRE FRANCE D'EXTRÊME-ORIENT DUC DE MONTPENSIER
Pp. 288 et 289.	P. 5.
Gia long n'oublia jamais la dette de reconnaissance qu'il avait con-	Gialong n'oublia pas les services que notre pays, et en particulier Mgr

tractée vis-à-vis de la France; les funérailles splendides qu'il fit à l'évêque d'Aoran, le mausolée superbe qu'il lui fit élever en sont la preuve manifeste. Mais ses successeurs ne conservèrent point la mémoire des bienfaits dont la France avait honoré le pays d'Annam. Après la mort de Gia-Long... persécutèrent les Français établis en Indo-Chine et qui étaient surtout des missionnaires catholiques.

P. 59.

De tous ces fleuves indo-chinois, le Mékong est de beaucoup le plus considérable. On évalue... son bassin à 1 million de kilomètres carrés, soit à peu près deux fois la France.

P. 65.

La région des lacs comprend en réalité trois cuvettes distinctes, qui sont.. le *Véal Phuoc*, « plaine de boue », où l'on ne trouve que trente à quarante centimètres d'eau en saison sèche, le *Petit Lac*, qui, en dehors d'un chenal central, est à peine plus profond, enfin le *Grand Lac*, compris entre la rivière de Pursat et celle de Battambang et qui a une profondeur d'un peu plus de 1 mètre en saison sèche. La longueur totale des trois lacs est d'environ 140 kilomètres, la largeur moyenne de 30. Aux hautes eaux...

P. 69.

Le Don-Aï prend sa source... dans les montagnes boisées du Sud-Annam, dans le massif du Lang-Biang (par 1.200 mètres d'altitude environ) et traverse dans son cours supérieur des régions très pittoresques.

P. 70.

... Et ainsi Saïgon, bien que situé en dehors du delta proprement dit du Mékong..., continue à être le

de Behaine lui avaient rendus ;... le mausolée superbe qu'il lui fit élever en témoigne encore de nos jours. Ses successeurs devaient montrer à l'égard de notre pays de tous autres sentiments... persécutèrent les Français établis en Cochinchine, et particulièrement nos missionnaires.

P. 40.

Le Mékong est le plus considérable des fleuves indo-chinois. Son bassin... est évalué à un million de kilomètres carrés, soit une surface équivalente à près de deux fois la France.

P. 47.

La région des Lacs se compose de trois cuvettes distinctes : le veal Phuoc, ou plaine de boue, très peu profond (30 à 40 centimètres d'eau en saison sèche), le Petit Lac, qui, en dehors du chenal central, n'est pas sensiblement plus profond, et le Grand Lac, situé entre la rivière de Battambang et celle de Pursat, qui a une profondeur d'un mètre environ pendant les basses eaux. La largeur moyenne de ces trois lacs atteint une trentaine de kilomètres, leur longueur 140 kilomètres. Au moment des hautes eaux...

P. 51.

Le Dong-Naï prend sa source au sud de l'Annam, à 1.200 mètres d'altitude, dans le massif du Lang-Bian. Les régions qu'il traverse sont pittoresques et grandioses.

P. 51.

... de telle sorte que Saïgon, quoique situé en dehors du delta du Mékong proprement dit, est quand

principal débouché de la Cochinchine, du Cambodge et du Laos.

même le principal débouché de toutes les marchandises qui entrent en Cochinchine, au Laos ou au Cambodge, ou qui en sortent.

Pp. 50 et 51.

Les moussons s'accompagnent elles-mêmes très souvent de vents très violents qui causent presque toujours de terribles dégâts. Ce sont les « typhons ». Les typhons sont plus fréquents et plus dangereux dans le golfe du Tonkin, où ils se produisent surtout de juin à septembre, et sur les côtes d'Annam, où leur apparition est d'ordinaire plus tardive (septembre-novembre). ... L'effet des typhons est d'autant plus désastreux sur les côtes qu'ils sont généralement accompagnés de vagues énormes qui peuvent jeter sur le rivage des millions de mètres cubes d'eau. Le typhon qui a passé sur Hanoï, en 1903, a fait dans les villages près de 3.000 victimes.

P. 56.

Les typhons sont des vents très violents qui accompagnent souvent les moussons. Ce sont des tourbillons qui sont particulièrement dangereux dans le golfe du Tonkin et sur les côtes d'Annam. On les redoute de juin à septembre au Tonkin et de septembre à novembre en Annam. Les typhons occasionnent souvent des dégâts considérables en projetant sur les rivages et les côtes basses des millions de mètres cubes d'eau. Le typhon de 1903 a fait à Hanoï plus de 3.000 victimes.

P. 52.

Le régime des pluies étant en relation très étroite avec celui du vent, il en résulte qu'il n'est très nettement établi que dans le sud.

En Cochinchine et au Cambodge c'est presque uniquement pendant la mousson d'été que tombent les pluies.

Au Tonkin, les pluies prédominent bien encore pendant les mois d'été (juillet, août, septembre), mais d'autres mois sont également très pluvieux.

...Sur la côte d'Annam,... au fur et à mesure que l'on descend vers le sud, ce sont les derniers mois de l'année qui reçoivent le plus de pluie. Ces pluies d'hiver s'expliquent ...par le fait que la mousson d'hiver arrive sur les côtes du Sud-Annam très chargée de l'humidité recueillie en passant sur les mers de Chine.

P. 57.

Le régime des pluies, étant en relations directes du régime des vents, est par suite régulier surtout dans le sud. Au Cambodge et en Cochinchine, la saison des pluies correspond à la saison de la moisson (*sic*) d'été au Tonkin, le régime des pluies est moins régulier. Les mois de juillet, août et septembre, pendant lesquels souffle la mousson, sont certainement très pluvieux, mais d'autres mois ne le sont guère moins ; sur les côtes d'Annam ; la mousson d'hiver, qui s'est chargée d'humidité en passant sur les mers de Chine, occasionne des pluies d'hiver d'autant plus considérables que l'on descend davantage vers le Sud.

P. 117.

Khmers et Chams. — les envahisseurs d'origine hindoue — arrivèrent en Indochine peut-être au commencement de l'ère chrétienne. Ils y formèrent deux grands Etats : le Founan et le Champa.

Le Founan..., dont nous ne savons pour ainsi dire rien, fut remplacé, au IVe siècle, par son vassal : le Cambodge.

P. 122.

Quant aux Hindous, leur arrivée dans le pays est plus récente encore. Elle date de l'occupation française.

Les Hindous.... sont surtout des usuriers (chettys). La colonie de Pondichéry fournit aussi un certain nombre de petits fonctionnaires.

Pp. 127 et 128.

De taille plutôt petite, l'Annamite, à première vue et sous ses vêtements qui dissimulent les formes, paraît chétif ; quand on le voit nu, on constate... qu'il est fortement musclé.

La forme de la face est losangulaire, les pommettes très saillantes, le front bombé, haut et large, le nez épaté... la mâchoire très développée, la dentition (*sic*) superbe, les grands yeux beaux, très noirs, très doux et très expressifs, la chevelure uniformément noire, abondante, très longue et un peu rude... la barbe très rare et poussant très tard.

P. 131..

Ils (les Annamites) sont aussi des pêcheurs très habiles : en Annam, à cause du développement considérable des côtes, qui les a tout naturellement poussés à la vie maritime ; ailleurs, par suite du très grand nombre des rivières et des étangs.

Pp. 59 et 60.

Les Kmers et les Chams étaient d'origine hindoue. Ils arrivèrent en Indo-Chine probablement bien avant le commencement de l'ère chrétienne et y fondèrent deux grands Etats : le Founan au sud, le Champa au nord.

On ne sait à peu près rien du Founan, sinon qu'un Etat vassal, le Cambodge, le remplaça vers le IVe siècle.

P. 68.

Quant aux Hindous, leur venue est plus récente encore. Elle ne remonte guère au delà de notre arrivée dans la péninsule. Les Hindous sont soit des usuriers (chettys), soit des commerçants. Ils commencent à entrer aussi dans l'administration.

P. 72.

Au physique, l'Annamite est de taille moyenne, plutôt petite, d'apparence chétive sous ses vêtements, quoiqu'en réalité il soit fortement musclé.

Les traits du visage sont peu accentués, les pommettes par contre sont très saillantes, le front est bombé, haut et large, le nez épaté, la mâchoire est très développée et comporte généralement une dentition (*sic*) qui serait superbe si... Les yeux peu obliques, mais très bridés, sont doux et expressifs. La chevelure est noire, rude, longue et abondante. La barbe est rare et pousse très tard.

P. 88.

L'Annamite est également pêcheur ; le développement considérable des côtes l'a naturellement conduit à chercher dans la mer le complément de son alimentation, et les nombreux cours d'eau qui sillonnent

Quelques-uns d'entre eux sont des ouvriers d'art remarquables, dont les sculptures, les incrustations ou les broderies ornent les maisons riches.

son pays ont entretenu ce besoin chez ceux qui sont plus éloignés de la côte. Les Annamites sont souvent aussi des ouvriers d'art remarquables, dont les broderies, les sculptures, les incrustations ornent les maisons riches.

P. 149.

Au physique, les Cambodgiens présentent deux types assez tranchés... l'un grand et svelte, au nez droit; l'autre massif et courtaud, au nez un peu écrasé.

P. 93.

On rencontre parmi les Cambodgiens deux types assez nettement caractérisés. L'un est grand, svelte, a le nez droit ; l'autre est massif, trapu et a le nez écrasé.

P. 149.

Les yeux sont légèrement bridés... et le regard est oblique; les cheveux d'un noir d'ébène sont abondants..., hommes et femmes les portent courts... La taille est bien prise...; les épaules sont carrées, les jambes très droites, les pieds petits (avec le gros orteil écarté) ; la démarche sûre, élégante et même gracieuse.

P. 94.

Les yeux sont passablement bridés et le regard est oblique. Les cheveux, très noirs, sont abondants. Hommes et femmes les portent coupés en brosse. Le torse est carré, la taille bien prise, les jambes droites, les pieds sont petits, l'orteil est écarté, comme chez l'Annamite. La démarche est sûre et ne manque pas d'une certaine élégance.

P. 150.

Les hommes portent un pantalon court et un veston droit boutonné devant. Les femmes ont... leur robe serrée à la taille et aux poignets... Ces vêtements sont souvent remplacés par le langouti ou *sampot*, qui couvre les reins et les cuisses.

P. 94.

Les hommes portent une sorte de veston droit boutonné devant et un pantalon très court, les femmes une robe serrée à la taille et aux poignets. Le langouti ou sampot, qui couvre simplement les reins et les cuisses, remplace d'ailleurs souvent ces vêtements.

P. 156.

D'une taille supérieure à celle des Annamites (1 m. 70 contre 1 m. 60 environ), ils ont la tête bien proportionnée... ; l'œil bien fendu, franc de regard et de couleur, la bouche moyenne, les lèvres sans épaisseur exagérée... Leurs cheveux, qu'ils portent très longs, sont très fins ; ils vont du noir corbeau au châtain très foncé ; les femmes les tordent en chignon ; les hommes les recouvrent d'un turban ou d'un foulard

P. 111

Les Chams sont, au physique, d'une taille supérieure à celle des Annamites (1 m. 70 en moyenne). Leur tête est bien proportionnée, l'œil est bien fendu, franc de regard et de couleur, la bouche moyenne, la lèvre sans épaisseur exagérée. Les cheveux sont noirs et très longs, les femmes les tordent en chignon, les hommes les recouvrent d'un turban ou d'un carré de soie.

Beaucoup de Chams sont musul-

loué (p. 157). Un certain nombre de Chams sont musulmans... Les autres sont brahmaniques.

P. 160.

Les peuplades du Sud-Annam, communément appelées du nom général de Moï et qui sont les plus sauvages, comprennent une infinité de tribus, dont les principales sont (énumération).

P. 168.

Les Man, dont les tribus sont innombrables, les Méo et les Lolos occupent les hauteurs du bassin de la Rivière Claire et de ses affluents. Les Man mettent en culture les terres comprises entre 400 et 800 mètres d'altitude. Plus haut encore les Méo et les Lolo se répandent sur les plateaux et sur les crêtes ; leurs hameaux... s'échelonnent jusqu'à des hauteurs de 2.000 mètres.

P. 172.

En dehors des populations proprement indigènes, il existe en Indo-Chine... quelques autres groupements, au premier rang desquels se placent les Chinois. On évalue la population chinoise établie en Indo-Chine à plus de 200. 000 adultes... répartis surtout en Cochinchine et au Cambodge.

Pp. 172 et 173.

Les Chinois se groupent en congrégations suivant leur provenance. La congrégation de Canton comprend les Chinois originaires de Canton et environs, ainsi que la partie Nord-Ouest de la province ; ceux du Nord-est sont les Hak-ka. La congrégation de Foukien groupe les Chinois du sud-ouest de la province d'Amoy ; ceux de Seratow et de Haïnan forment respectivement les congrégations de Trien-Chan et de Haïnan.

mans, les autres sont brahmaniques.

P. 113

Parmi ces peuplades du Sud-Annam, les Moïs représentent le groupe le plus sauvage et le plus important. Les Moïs comprennent un grand nombre de tribus (énumération dans le même ordre).

P. 125.

Il existe un nombre considérable de tribus Mans, Méos et Lolos. Elles occupent en général les hauteurs du bassin de la Rivière Claire et de ses affluents. Ordinairement les Méos et les Lolos habitent les plateaux et les crêtes et construisent leurs hameaux jusqu'à 2.000 mètres d'altitude. Les Mans vivent plus bas, entre 400 et 800 mètres.

Pp. 130 et 131.

En plus de ces nombreuses populations, il existe encore en Indo-Chine...environ 200.000 Chinois répartis sur tout le territoire de la colonie, et plus spécialement établis en Cochinchine et au Cambodge.

P. 131.

En Cochinchine, les Chinois se groupent suivant leur habitude en congrégations. La congrégation de Canton comprend les Chinois originaires de Canton et des environs, ainsi que la partie nord-ouest de la province. La congrégation des Hakkas comprend les Chinois de la partie nord-est de la même province. Les Chinois du sud-ouest de la province d'Amoy sont groupés dans la congrégation de Foukien et ceux de Seratow et Haï-nan dans celles de Trien-Chan et Haï-nan.

P. 174.

Les Foukien, bien que relativement peu nombreux, font également preuve d'une très réelle activité commerciale. Ils possèdent à Saïgon 63 maisons de commerce et 139 à Cholon... Dans cette congrégation, on ne rencontre ni ouvriers, ni domestiques, mais seulement des commerçants ou des commis qui aspirent à le devenir.

Pp. 174 et 175.

Bien que la congrégation des Hak-ka possède de son côté 70 maisons de commerce à Saïgon et 46 à Cholon, elle est loin de présenter, au point de vue commercial, l'importance des congrégations de Canton ou de Fou-Kien. Les Hak-ka exercent de préférence les métiers de forgeron, tailleur de pierre, mécanicien, fabricant de chaussures chinoises, boulanger, charron... Les Hak-ka sont quelquefois agriculteurs. Les maraîchers installés entre Saïgon et Cholon sont des Hak-ka.

P. 175.

Les Trien-Chen... sont volontiers bateliers de rivière ou débardeurs... Les Haï-nan sont en grande majorité agriculteurs.

P. 176.

En Annam, l'élément céleste est assez peu nombreux, on ne compte guère plus de 5.000 Chinois...Quelques grosses maisons chinoises existent à Taï-fo et à Tourane, elles ont des comptoirs à l'intérieur et se livrent notamment à l'exportation de la soie et de la cannelle.

P. 213.

Une mousson plus douce et l'existence de salines favorisées par la sécheresse ont permis le développement de centres importants de pêcheurs à Baclien, Cangio et Baria.

P. 132.

Les Fou-kien sont un peu moins nombreux, mais beaucoup occupent dans le commerce des situations importantes. A Saïgon 63 maisons de commerce et à Cholon 139 sont entre leurs mains. On remarque que, dans cette congrégation, on ne rencontre ni domestiques, ni ouvriers, il n'y a que des commerçants ou des commis aspirant à le devenir.

Pp. 132 et 133.

Les Hakkas possèdent à Saïgon 70 maisons de commerce et 46 à Cholon. Leur importance au point de vue commercial est cependant moindre que celle des Chinois appartenant aux deux grandes congrégations précédentes. Les Hakkas exercent plus volontiers de petits métiers: forgerons, tailleurs de pierre, mécaniciens, cordonniers, boulangers, charrons. Quelques-uns sont agriculteurs et maraîchers.

P. 133.

Les Trien-Chen sont plus nombreux, mais se bornent à être bateliers ou débardeurs. Les Haï-nan sont ordinairement agriculteurs.

P. 133.

En Annam, il y en a moins, 5.000 environ... Plusieurs grosses maisons de commerce de Taï-fo et de Tourane sont entièrement chinoises. Quelques-unes ont même des comptoirs à l'intérieur et réalisent de très sérieux bénéfices dans l'achat et la vente de la soie et de la cannelle.

P. 145.

L'existence de salines et une mousson plus douce ont permis à des centres de pêche de se développer à Baclien, Gangio, Baria...

P. 208.

Le buffle est l'animal domestique r excellence. Il est vigoureux, peu licat, parfaitement habitué au traiil de la rizière au milieu de laelle il vit avec plaisir...

... Il est d'une très grande docilit et peut être conduit sans danger r de tout jeunes enfants. On élève buffle un peu partout...

P. 154.

Le buffle est l'animal domestique par excellence. Peu délicat, le buffle, qui aime beaucoup l'eau, est tout désigné pour le travail des rizières. Très docile pour les indigènes, de tout jeunes enfants suffisent à le conduire; on élève le buffle un peu partout...

P. 179.

Bien que l'inventaire de ses rihesses minières soit à peine comencé, on peut affirmer que le sousol de l'Indo-Chine est riche.

P. 203.

Bien que l'inventaire des divers produits qu'il renferme n'ait pas encore été complètement dressé, le sous-sol de l'Indo-Chine ne paraît pas moins riche...

Pp. 180 et 181.

Le charbon de Hongay... est un harbon maigre qui se rapproche eaucoup de l'anthracite. Il est par uite très favorable à la production u « gaz pauvre ». D'autre part, sa uissance calorique... est assez éleée. Mélangé, sous forme de briquetes, avec du charbon du Japon... il onstitue un combustible très aprécié des chemins de fer, des Messageries Maritimes, même des navires de guerre.

P. 205.

Le charbon de Hongay est un charbon maigre qui ressemble beaucoup à l'anthracite. Riche en gaz pauvre, il a une puissance calorique assez élevée, il fournit sous forme de briquettes un combustible très recherché par les chemins de fer et les compagnies de navigation.

P. 191.

En Annam, certains calcaires des environs de Hué renferment des argiles qui permettent la fabrication de chaux hydraulique... Au Cambodge, on en trouve également qui sont propres à fabriquer de la chaux grasse.

Il existe encore en Indo-Chine... des grès très abondants dans tout le Nord du Cambodge, où ils ont permis la profusion des constructions khmères, à Angkor, ou ailleurs.

P. 211.

En Annam, on trouve du calcaire renfermant des argiles qui permettent la fabrication de chaux hydraulique; au Cambodge, on en trouve d'autres propres à la fabrication de la chaux grasse. On trouve encore en Indo-Chine des grès très abondants dans le Nord du Cambodge, où ils ont été utilisés dans toutes les constructions khmers, à Angkor notamment.

P. 271.

Cependant on y compte des lignes régulières de Hanoï à Haïphong; de Hanoï à Sontay et Viétri avec bifurcation sur Tho-bo ou Tuyen-

P. 234.

Il existe cependant des lignes régulières de Hanoï à Haïphong, de Hanoï à Sontay et Viétri avec bifurcation sur Tho-bo ou Tuyen-Quang,

Quang; de Haïphong à Hongay et Monkay; de Haïphong à Nam-dinh; de Haïphong à Sept-Pagodes.

de Haïphong à Hongay et Mon-Kay, de Haïphong à Nam-dinh, de Haïphong à Sept-Pagodes.

P. 246.

L'Indo-Chine étant avant tout un pays agricole, il est naturel que les industries auxquelles la matière est fournie par les produits végétaux et animaux soient les plus nombreuses et les plus importantes. La culture du riz a donné naissance aux rizeries et aux distilleries.

P. 250.

L'Indo-Chine est avant tout un pays agricole. Il est donc naturel que les industries agricoles et alimentaires y occupent une place prépondérante. Le riz, qui est le principal produit agricole, en fait vivre plusieurs, celles des décortiqueries et des distilleries en particulier.

P. 298.

A la base se trouve la commune... Elle est dirigée par un conseil de douze notables élus par leurs pairs parmi les habitants présentant certaines garanties de fortune, de savoir et d'honorabilité.

Pp. 289 et 290.

La commune existe à la base. Elle est dirigée par un conseil de douze notables élus par leurs pairs parmi les habitants présentant certaines garanties de fortune, de savoir et d'honorabilité.

Suivent plusieurs pages de détails identiques dans les deux volumes.

P. 308.

L'Empereur (S. M. Duy-Tan depuis 1907) domine toute la hiérarchie.

P. 291.

L'Empereur est au sommet de toute la hiérarchie... (plus 12 lignes).

P. 308.

En ce qui concerne l'Administration française son rôle avait été strictement délimité par le traité de 1884 (art. 3, 5, 11).

P. 292.

Le traité de 1884 (art. 3, 5, 11) avait délimité strictement le rôle de l'Administration française (plus 11 lignes).

P. 316.

L'action de l'administration est beaucoup plus accentuée au Tonkin qu'en Annam. Le traité du 6 juin 1884...

P. 294.

Le Tonkin est, comme l'Annam, un pays de protectorat, mais le protectorat français y a revêtu une forme différente et plus stricte qu'en Annam... Le traité du 6 juin 1884 (plus 11 lignes).

P. 327.

Enfin le roi domine et dirige toute l'administration indigène.

Pp. 295 et 296.

Le Roi est au sommet de la monarchie et dirige l'administration indigène (plus 14 lignes).

Ces citations sont suffisamment édifiantes, sans doute, et

us ne donnons qu'un petit nombre des similitudes relevées. ouvrage se termine par une bibliographie qui indique trente-nq ouvrages, sans compter onze « anonymes et périodiques » ; livre de MM. Russier et Brenier n'y est pas mentionné. Mal-é cette inadvertance, on ne saurait nier que Mgr le duc de ontpensier n'ait réussi à faire connaître l'Indo-Chine « telle 'il l'a vue et comprise », et cela d'après « les abondantes cumentations qu'aucun autre explorateur n'aurait pu se ocurer ».

L'éminent préfacier a la bonté de nous informer que, malgré s fatigues de cette laborieuse campagne de cinq années, la nté de Monseigneur n'a pas été éprouvée par le climat. ous ne saurions trop l'en féliciter.

HENRY-D. DAVRAY.

LA FABRIQUE DE MANDARINS

(*Suite*[1])

—

XIII

Quelques instants se passèrent, pendant lesquels le silence eût paru plus profond que jamais sous cette clarté funéraire, n'était que la voix chantait toujours.

Même elle se rapprochait, elle se rapprochait tellement qu'un instinct auquel il ne pouvait se tromper avertit Yu qu'elle allait entrer.

Il se dressa un peu sur son coude pour écouter de toutes ses oreilles, mais, à ce moment même, la voix s'éteignit, et aussitôt le bachelier entendit, avec un bruit imperceptible de porte qui s'ouvre et se referme, un froufroutement de soie, en même temps que le paravent se déplaçait légèrement.

Et il sentit que son cœur lui montait aux lèvres.

Il avait devant lui la plus délicieuse apparition. Jamais il n'avait vu si joli visage, mille fois plus joli assurément que celui qu'il s'était plu à composer tout à l'heure sur les remparts avec toutes les ressources de son imagination enflammée. Mais, grands Dieux ! qu'elle était pauvre cette brillante imagination, et comme elle pâlissait à côté de la réalité enchanteresse !

Sous les sourcils rasés à l'arc impeccable dessiné d'un trait d'encre de Chine, des yeux immenses, noyés et langoureux, se fixaient sur ceux de Yu, qu'ils faisaient chavirer d'émotion.

Des narines d'un ourlé délicat frémissaient de passion sur une bouche mignonne aux lèvres un peu fortes que le vermillon avivait de rouge comme une grenade entr'ouverte, et la seule idée qu'il pourrait les baiser faisait couler du plomb fondu dans les veines du bachelier.

Enfin le délire de ses sens s'augmentait de la vue de cette

(1) Voy. *Mercure de France*, n° 376.

orge prometteuse, ronde et pleine à plaisir, qui se dégageait npudiquement de la tunique de soie échancrée très bas jus-u'à la naissance des seins, dont le contour ferme et dur s'ac-usait harmonieusement sous une étoffe douce aux yeux omme les caresses qu'elle évoquait.

C'en était trop, et le trouble de Yu était si grand que, dans premier moment, il se demanda s'il n'était pas le jouet d'une ntasmagorie de l'opium. Il n'osait bouger, de peur qu'au remier geste qu'il ferait l'enchantement ne fût rompu et la nerveilleuse apparition ne s'évanouît.

Mais la jeune femme, qui paraissait goûter médiocrement immobilité et le silence du bachelier, se chargea de lui prou-er incontinent qu'elle était bien en chair et en os.

C'était une personne pressée qui n'aimait pas évidemment ue les bonnes choses se fissent attendre, et pensait par expé-ience sans doute que plat refroidi ne valut jamais rien.

Aussi d'un bond souple et gracieux de chatte impatiente 'une friandise, fut-elle assise sur le lit de camp, cependant u'elle jetait autour du cou de Yu le collier frais de ses beaux ras nus échappés des longues manches évasées.

Et, plongeant dans les yeux du jeune homme un regard dont lle ne prenait pas la peine d'éteindre la flamme câline, elle eprocha :

— Eh bien ! ô le plus ingrat de tous les bacheliers, est-ce à la manière d'accueillir les avances de ton esclave ? Vrai-ment tu es un joli galant ! Un autre m'aurait déjà saisie dans es bras et me couvrirait de baisers !

Yu aurait bien voulu répondre que ce n'était pas l'envie ui lui en manquait, mais il était trop surpris par cette attaque igoureuse pour pouvoir dire quoi que ce fût, et il ne répondit ien. Que voulez-vous ? Il n'avait pas l'habitude. Ses yeux eus parlèrent pour lui.

Mais cela était insuffisant au gré de l'ardente créature. Un areil manque d'empressement la choquait comme une insulte à sa beauté. Elle dénoua brusquement l'étreinte de ses bras, et reprit avec une moue de dépit :

— Quand tu resteras là à me dévisager avec des yeux ronds comme un petit enfant devant un Bouddha doré !... Serais-tu nuet par hasard, ou bien, ce qui serait mille fois pire encore,

aurais je eu la main assez malheureuse pour choisir mon ama dans la confrérie des vieux coqs ?

L'idée parut si drôle à Yu qu'il ne put s'empêcher de souri malgré son énervement, et le geste qu'il esquissa exprim aussi clairement que possible qu'il n'était pas à ce point dépou vu de ses moyens.

Mais l'irritation de la jeune femme s'en accrut :

— J'aime à le croire, fit-elle d'un ton sarcastique. Mais alo réponds, réponds donc, que j'entende à la fin le son de voix !

Le bachelier s'en tira par une banalité. C'était tout ce qu pouvait faire dans l'état où il se trouvait.

— Je suis, murmura-t-il, dans le ravissement d'entendre l musique de tes paroles.

— Il n'y paraît guère, répliqua-t-elle. Ou bien faut-il croi que les vapeurs pesantes de l'opium t'ont déjà engourdi à l fois les idées et les sens ? Tu es là comme un morceau glace dans de la laine que les rayons du soleil le plus arde ne parviendraient pas à fondre. J'aurais dû m'en douter aprè toutes les avances que je t'ai faites et que tu n'as même p daigné remarquer.

— Tu m'as fait des avances ? s'écria Yu, au comble de l' tonnement.

— Sans doute. Prétends-tu, méchant que tu es, que tu m vois aujourd'hui pour la première fois ?

— Je suis prêt à le jurer sur l'autel de la divine déesse de rencontres amoureuses.

— Il faut alors que la poussière de tes livres t'ait bouch les yeux. Ne me suis-je pas, en effet, placée mille fois sur to chemin avec l'espoir que tu laisserais à la fin ton regard tom ber sur ton esclave trop éprise ? Tiens, pas plus tard qu'a vant-hier, tu te trouvais au grand marché du *French Settle ment*... Le nieras-tu ?

— C'est exact. la mère m'avait chargé de lui rapporter u lot de piments rouges qu'elle voulait mettre en chapelet pou les faire sécher.

La jeune femme battit des mains.

— Tu vois, tu te condamnes toi-même, quand tu soutien avec une obstination incroyable que tu ne m'as jamais rencon trée, car j'y étais aussi moi au marché, arrêtée devant l'éven

aire d'un marchand de mangues et de goyaves, à dix pas de i, et tu m'as regardée deux fois.

— Par exemple! s'écria Yu. Où donc pouvais-je bien avoir s yeux pour ne pas être ébloui par la beauté de ton radieux isage?

— Je me le demande, répondit-elle d'un ton piqué.

Elle ajouta aussitôt, avec une pointe d'amertume :

— Mais il semble dans tes habitudes, cruel, d'être toujours veugle à mon endroit.

Et comme Yu faisait un mouvement d'incrédulité :

— Tu as l'impertinence de mettre en doute ma parole? Eh ien je veux te donner encore une preuve entre vingt autres ui te confondra. L'autre soir, au Grand Théâtre, nos chaises e touchaient presque, car si tu parais chercher les occasions e me fuir, je cherche au contraire toutes celles de me rap-rocher de toi. J'espérais toujours que tu viendrais à tourner a tête de mon côté et je faisais tout pour attirer ton atten-ion. Enfin j'y parvins tout de même en te lançant adroite-nent un des pépins secs de pastèque que j'étais en train de roquer. Mais le résultat fut tout le contraire de celui que j'a-ais attendu. Le pépin vint tomber dans ton thé, et comme u devinas à mon sourire d'où venait le coup, tu me jetas un oup d'œil courroucé. Et tu ne me vis encore point, n'est-ce as? Naturellement, tu ne me vis point. Monsieur le bachelier tait bien trop furieux d'être troublé dans son plaisir. Il n'a-ait d'yeux que pour les petites danseuses...

Yu eut un geste d'humilité charmante.

— Je sens à présent, confessa-t-il, combien ma faute fut rande, encore qu'elle ait pour excuse l'impardonnable dis-raction de mon esprit toujours occupé ailleurs, et tu me vois rêt à tout faire pour la réparer dans la mesure de mes forces. e suis très savant, il est vrai, mais je ne suis qu'un écolier dans les choses de l'amour et je ne demande qu'à en appren-dre de toi l'art subtil.

La phrase plut à la jeune femme, non pas tant parce qu'elle tait bien tournée que parce qu'elle faisait espérer une com-pensation prochaine et abondante à la longueur de l'attente.

Aussi pour l'en remercier se rapprocha-t-elle en se serrant amoureusement contre le jeune homme.

— Alors qu'attends-tu? soupira-t-elle tendrement.

Yu prit sa petite main entre les siennes, qui tremblaient de désir, et les yeux dans ses yeux :

— Comment t'appellerai-je, ma bien-aimée ? Quel est ton nom harmonieux ?

— On me nomme Hoa-Ssé, la fleur attendue, et toi, Yu, le désiré, si je suis bien informée, n'est-ce pas ? Fut-il jamais deux noms mieux faits pour s'accoupler, et ne promettent-ils pas un monde de félicités ?

— Sois assurée qu'ils tiendront au delà de leurs promesses, s'il ne dépend que de moi, ou la sève divine de la jeunesse ne serait qu'un vain mot !

L'éclair voluptueux qui brilla dans les yeux de Yu en prononçant ces paroles était un sûr garant de l'excès de sa bonne volonté, mais pourquoi ce nuage qui passa en même temps sur son front ?

Hoa-Ssé n'eût pas été une femme amoureuse si elle ne l'avait remarqué aussitôt.

— Qu'as-tu ? demanda-t-elle. Ce que tu viens de dire si bien ne peut que te réjouir, et pourtant voilà que tu fais tout à coup un visage plus long que trois jours de pluie.

Yu essaya de sourire, mais ce sourire ressemblait singulièrement à une grimace.

— Je n'ai rien, répondit-il avec embarras.

— Mais si.

— Mais non.

Elle le menaça gentiment du doigt, comme on fait aux petits enfants.

— Je vois bien que tu as quelque chose. Je veux savoir quoi. Allons, dis-le-moi.

Et comme Yu baissait la tête pour éviter ses yeux, elle le força de la relever en le prenant sous le menton :

— Ah ! J'y suis, s'écria-t-elle, frappée d'une explication subite. J'ai deviné. Tout à l'heure tu as jeté un regard inquiet du côté de la porte. Tu as peur qu'un vieil époux jaloux ne vienne troubler nos ébats d'amour ?

Le bachelier ouvrit la bouche pour dire que c'était là une chose à laquelle il n'avait jamais songé.

Elle ne lui en laissa pas le temps.

— Eh bien ! si c'est là le sujet de tes craintes, s'empressa-t-elle de le rassurer, je te dirai que tu peux dormir tranquille,

n'était que c'est là justement le contraire de ce que j'attends de toi. Le seigneur Kao-Yao n'a jamais usé de ces manières indiscrètes avec moi, et il est trop vieux pour s'y mettre. La jalousie est une mauvaise herbe qui ne croît guère dans son jardin, et encore faut-il pour qu'il la laisse pousser qu'il en attende quelque fruit. D'ailleurs sache, pour te mettre à l'aise, qu'il ne rentrera que fort tard dans la nuit, car il est retenu, mieux que s'il était couvert de chaînes, par ses hautes fonctions à la puissante Société secrète des Poings harmonieux. J'ai vu, sans qu'il s'en doute, un affilié, sous couleur de lui soumettre un échantillon d'opium, lui glisser dans la main un papier sur lequel était écrite sa convocation et dont il a fait une boulette qu'il a avalée, une fois seul, ainsi qu'il est prescrit... Là, es-tu content maintenant ?

Yu secoua la tête négativement.

— Ce n'est pas cela, dit-il.

— Alors quoi ?... Serais-tu niais ? Aurais-tu l'incroyable stupidité de t'embarrasser de je ne sais quels sots scrupules puisés dans les bouquins de tes vieux radoteurs de philosophes ?

— Oh ! fit Yu, d'un ton qui exprimait naïvement le peu de cas qu'il faisait de semblables scrupules et l'ardeur de néophyte avec laquelle il était prêt à embrasser sa philosophie nouvelle.

— A la bonne heure ! répliqua Hoa-Ssé radoucie. Je te dirai d'ailleurs que je n'en ai pas, moi, de scrupules. Et comment pourrais-je en avoir? Le seigneur Kao-Yao en a-t-il, lui? Il me néglige.

— Il te néglige !... se révolta Yu aussi scandalisé que s'il eût entendu le plus horrible blasphème.

— Sans doute. Il délaisse mon lit pour celui de ses petites épouses — des enfants ignorantes de tout. Tandis que moi... Mais ce vieillard aime la saveur des fruits verts, et les charmes de Fleur de Poivrier ont pour ses sens blasés le goût épicé de son nom... C'est un affront que je ne puis supporter. Alors comment voudrais-tu que j'aie des remords de lui être infidèle et pourquoi en aurais-tu de m'y aider ?

Mais Yu eut le même geste négatif.

— Ce n'est pas cela, répéta-t-il.

— Un gros souci, alors? le pressa Hoa-Ssé. Et il faut qu'il

soit bien gros en effet pour embrumer ton front en un moment où il devrait rayonner de joie.

Cette fois le bachelier fit oui de la tête.

— Dis-le-moi, insista la jeune femme. Je veux que tu me le dises. Conte-moi donc ton chagrin. Seulement sois bref, car chaque parole est une seconde de bonheur que tu me voles, et le temps nous est mesuré. Souviens-toi que tu devras être loin bien avant que le coq ait chanté pour la première fois.

Yu hésita s'il parlerait, encore qu'il sentît bien qu'il n'y avait guère moyen de résister. Mais comme c'était un garçon qui ne perdait jamais le sens pratique des choses même dans les moments qu'il perdait le plus la tête, son hésitation fut de courte durée, car il entrevoyait là une occasion qui, sans lui nuire dans les faveurs de la jeune femme, servirait peut-être grandement ses intérêts.

Aussi se décida-t-il tout à coup.

Il dit son enfance laborieuse, sa pauvreté, ses ambitions et l'espoir de ses vieux parents déçus faute d'un peu d'argent. Il dit aussi son entrée le matin même à la Société des nominations mandarinales.

— N'est-ce que cela ? s'écria Hoa-Ssé, dont le visage s'était éclairé à mesure qu'il parlait, et faut-il que tu te tourmentes pour si peu de chose au point d'empoisonner la minute divine que je t'offre ? Allons, chasse-moi bien vite ces vilaines ombres de ton front. Si tu es pauvre, je suis riche pour toi. Mon vieil époux, il est vrai, est un méchant ladre et le coffre de camphrier où il serre son argent est plus dur encore à ouvrir que son cœur, ce qui n'est pas peu dire. Mais tout de même une femme a de ces arguments à émouvoir une statue de bois. Il n'est que de les servir au bon moment. Le seigneur Kao-Yao, si avare qu'il soit, n'est pas fait autrement que les autres et il n'y saurait résister. Refuserait-il d'ailleurs, par miracle, de m'ouvrir les cordons de sa bourse, que j'ai entre les mains un autre moyen encore plus infaillible. Comme en son absence les produits de la fumerie me sont versés entre les mains par un boy qui m'est tout dévoué, rien ne me sera plus facile que d'en distraire les taëls nécessaires à payer ta cotisation.

Des paroles d'ardente gratitude montèrent aux lèvres du

bachelier, mais la jeune femme les écrasa sur sa bouche dans un baiser long comme une éternité.

— Aimons-nous ! dit-elle enfin quand elle eut grisé son amant à ne pouvoir parler. Aime-moi de toutes les forces de ta jeunesse. De tous les remerciements que tu pourrais me faire, c'est celui qui vaudra le mieux et c'est le seul que je veux goûter.

Elle l'avait enlacé. La tête lui tourna à sentir contre sa poitrine la tiédeur parfumée de ce corps charmant dans lequel il lui semblait qu'il allait se fondre délicieusement.

Et comme Yu n'était pas moins impatient de donner enfin une tournure plus intéressante à la conversation, il commença de la pousser vigoureusement dans cette nouvelle voie qui s'annonçait si bien, en rendant à Hoa-Ssé son étreinte avec un entrain sur lequel il convient de tirer le rideau.

XIV

A la porte de la loge, Kao-Yao saisit à deux mains le bâton rouge que tenait l'huissier, gardien vigilant du seuil, et récita à haute voix les vers sans lesquels nul profane ne peut pénétrer dans le mystère de la *Cité des Saules*, sous peine d'avoir la tête tranchée sur l'heure :

Je tiens la canne rouge dans mes mains
Sur la route, vers la Cité des Saules, je n'aï aucune crainte.
Vous me demandez, frère, où je vais ?
Je suis parti bien tôt, mais je marche lentement.

L'huissier s'inclina si bas qu'on eût dit que son front, poli comme un vieil ivoire jauni, allait toucher terre. Il connaissait son monde et savait le prouver en graduant ses marques extérieures de respect suivant les degrés d'une échelle idéale.

A un simple frère, une courte inclinaison de tête, à un néophyte encore moins, mais devant celui-là il eût pu se plier complètement en deux de façon que par impossible sa tête vînt rejoindre ses pieds, qu'il n'eût pas hésité à le faire.

Kao-Yao lui rendit son salut d'un geste de la main plein de condescendance familière qui établissait les distances mieux que le fossé le plus large et le plus profond.

Et en effet, à la manière dont il mettait un pied l'un de-

vant l'autre, et dont il relevait la tête comme un coursier de prix, en s'efforçant de donner à sa corpulente personne le port le plus majestueux, le moins averti eût compris d'instinct que si l'époux malheureux d'Hoa-Ssé n'était dans la vie ordinaire que le vulgaire tenancier d'une fumerie d'opium, il devenait, sitôt franchi le seuil de cette enceinte mystérieuse, un personnage de marque.

Et quel personnage! Qui l'eût cru dans la rue Ku-Ka-Za? Le premier ni plus ni moins après le grand-maître de cette loge, l'une des plus riches et des plus influentes de toutes celles qui pullulent comme champignons sur la Terre des dix mille royaumes, nombril fécond du monde, si merveilleusement propice à l'éclosion des sociétés secrètes.

Oui vraiment, le premier après le premier! Un second indispensable sans lequel nulle cérémonie solennelle d'initiation ne pouvait se faire. N'était-il pas l'introducteur des néophytes, l'avant-garde de Ming?

Kao-Yao s'en gonflait d'orgueil, car le seul énoncé de sa haute dignité suffisait à proclamer et son importance propre et celle dix mille fois plus grande encore de la glorieuse société à laquelle il se faisait tant d'honneur d'appartenir.

Les hommes aux cheveux roux l'ont appelée Société des Boxers, parce que tous ses membres savent et pratiquent l'art ancestral de la boxe, et c'est là une traduction inélégante de son véritable nom, qui est : *Société des poings harmonieux*.

Mais cela importe peu. Ce qui importe bien davantage et ce qui remplissait l'âme vaniteuse du marchand d'opium d'un respect approchant de la terreur, c'est sa redoutable puissance occulte. Pareille à quelque pieuvre marine gigantesque, elle étend ses tentacules invisibles sur tout l'Empire du Milieu, dont le cœur palpite sourdement d'espérance sous sa formidable étreinte.

Pourquoi d'espérance? Parce qu'il n'est point de bourgade si lointaine où elle n'ait poussé ses ramifications, point de chaumière où elle n'ait suscité un adepte. Parce que l'effort inlassable de ses menées souterraines tend à rendre le pays à ses anciens maîtres, en renversant les fils de l'usurpateur Mandchou qui, il y a trois siècles, fit tomber dans la nuit la glorieuse dynastie des Mings dont le père vénérable Tchou fut un humble domestique dans un couvent de bonzes.

Il est vrai que les temps héroïques sont passés où les premiers frères, qui s'appelaient alors les *Grands Couteaux*, conspiraient dans la solitude sauvage des montagnes et se laissaient mourir de faim plutôt que de reconnaître la nouvelle dynastie.

Le génie opiniâtre et rusé d'une impératrice tartare a su détourner au profit de sa race le cours de ce torrent impétueux qui grossissait d'année en année, et menaçait d'emporter quelque jour son trône dans ses flots tumultueux.

Habilement, loin de s'opposer à ce mouvement irrésistible, elle en a pris la tête, et, peu à peu, avec son astuce patiente de femme, elle a su faire de l'antique Société des Boxers le porte-étendard du réveil national contre l'étranger.

Kao-Yao n'est point dupe de cette manœuvre, encore qu'il l'admire. Quel cœur chinois ne frémirait d'enthousiasme à l'espoir du jour où il pourra enfin jeter à la mer dans une poussée formidable cette race impure des diables d'Occident dont la présence profane le sol sacré de la Terre fleurie ?

Et ne sera-ce pas là encore une œuvre agréable aux cinq ancêtres qui furent les fondateurs de la Société ?

Les cinq ancêtres ! Quelle page de légende merveilleuse ces trois mots évoquent dans la mémoire du marchand d'opium !

Toute son enfance en fut nourrie. Il se revoit à des années de distance, pas plus haut que ça, assis sur les genoux de son père. Il entend la voix chevrotante du vieillard ui racontant l'histoire des temps tragiques du grand empereur Khang-Hi.

Les Mongols déferlant comme une marée montante de fer et de flamme à l'assaut de la dernière forteresse prête à capituler. Le pays râlant de terreur sous le yatagan des barbares. L'appel à l'aide désespéré de l'Empereur sans écho dans la Chine silencieuse et morte, malgré la promesse d'un monceau d'or et de la noblesse héréditaire à qui repousserait l'invasion.

Enfin une voix s'éleva quelque part, une seule, et si faible et si lointaine qu'il fallait ce grand silence pour qu'on l'entendît. Elle venait d'un couvent de bonzes perdu dans les montagnes de Kiouldan. Cent huit frères dont la main débile n'avait jamais tenu une épée, offraient de sauver la patrie et l'Empereur.

Malgré l'épouvante un éclat de rire universel accueillit

cette proposition insensée. Quoi, des moines prétendre entreprendre ce dont le meilleur général se déclarait incapable, ce qui ne pouvait s'accomplir que par un miracle !

Ils répondirent que c'était justement d'un miracle qu'il s'agissait, et ils insistèrent tellement qu'on finit par leur donner des armes.

Ils n'en avaient pas besoin, car leur arme c'était la magie, et ils le firent bien voir. Les esprits destructeurs Luh-Sing et Luh-Kah, évoqués par leurs incantations, enveloppèrent l'armée des barbares de ténèbres épaisses accompagnées d'une grêle effroyable de pierres,et dans les tourbillons de poussière du cyclone,les Mongols aveuglés, pris de panique et de folie, tournant leur rage contre eux-mêmes, s'entretuèrent jusqu'au dernier.

Le miracle était accompli. L'empereur, émerveillé et reconnaissant, fit tout pour retenir les 108 auprès de lui. Il leur offrit autant d'or et de pierres précieuses qu'ils en voudraient demander et les plus hautes dignités. Ils ne voulurent rien accepter que sa bague de jade et son cachet en souvenir de lui.

Ce fut leur perte. Lorsque l'illustre empereur Khang-Hi ne fut plus là pour les protéger, un mandarin, qui convoitait de longtemps le trésor des moines, vint demander au chef des bonzes de le lui livrer. Et sur son refus il fit mettre le feu au couvent de Chao-Lin.

Cent trois moines périrent dans la fournaise. Bouddha était sans pitié pour ses humbles serviteurs. Enfin, leurs prières l'émurent et il jeta sur cette mer de flammes un nuage qui forma comme un pont par où cinq frères purent se sauver et gagner le bord de la mer, où un tourbillon les enleva aux cieux pour les soustraire à la poursuite impitoyable de leurs ennemis.

Mais leur destinée n'était pas encore accomplie. Bientôt ils redescendirent par les mêmes voies merveilleuses et retournèrent sur les décombres fumants de ce qui avait été le couvent de Chao-Lin.

Il n'en restait qu'un amas de pierres noircies. Pourtant le cimetière où reposaient des générations de bonzes avait été épargné. Pas une feuille des sapins et des cyprès qui ombrageaient les tombes n'avait été roussie.

Seulement, le petit ruisseau qui traversait le champ du repos était tout rouge et, sur ses eaux teintées de sang, les cinq survivants virent flotter un objet blanc qui descendait lentement vers eux en suivant le courant.

C'était un encensoir de porcelaine blanche qu'ils recueillirent avec respect et sur lequel ils lurent cette inscription :

Tan-Tsing, *Pu-Ming*, c'est-à-dire : *Chassez Tsing*, *rétablissez Ming*.

Mais ils n'étaient pas encore au bout de leurs trouvailles. Soudain une pierre tombale se souleva devant eux, laissant voir un sarcophage ouvert. Ce sarcophage était vide de tout corps humain, mais il contenait un sabre et une coupe.

Le sabre était en bois de pêcher et sur la garde était sculptée l'image de deux dragons combattant pour une perle, ce qui signifiait clairement deux empereurs se disputant la possession de l'empire. Et il portait la même inscription : Chassez Tsing, rétablissez Ming!

La coupe était pleine jusqu'aux bords d'une eau aussi claire que celle du ruisseau était rouge.

Les cinq moines n'eurent pas de peine à comprendre l'ordre du ciel donné par ces symboles, et, se piquant immédiatement pour laisser tomber chacun une goutte de leur sang dans la coupe, ils firent le serment solennel de se répandre immédiatement dans toutes les provinces de l'Empire pour y semer le grain d'une moisson vengeresse que leurs petits-fils verraient mûrir.

La Société des Grands Couteaux, mère de la future Société des Poings harmonieux, venait de naître, et telle est fidèlement l'histoire des cinq ancêtres qui l'ont fondée.

XV

Au moment d'arriver à la grande porte qui s'ouvre sur la salle de *la Sincérité et de la Justice*, Kao-Yao vit, rangés devant cette porte, comme s'ils eussent voulu lui en interdire l'entrée, dix hommes qui le saluèrent avec ensemble.

— Qui êtes-vous, demanda-t-il, vous qui osez me barrer le chemin ?

— Qui es-tu toi-même qui daignes nous interroger? répondirent les dix.

— Je suis celui sans lequel les néophytes ne peuvent franchir la porte.

— Alors tu es celui que nous attendons. Que Ta Seigneurie veuille bien nous introduire dans la Cité des Saules.

— Qu'avez-vous fait pour cela?

— Nous nous sommes purifiés par des ablutions, et nous avons revêtu, comme tu le vois, des vêtements blancs et chaussé des sandales de paille en signe de deuil. Tout frère n'est-il pas en deuil tant que les Mings ne sont pas revenus ?

— C'est bien, fit le marchand d'opium, suivez-moi.

XVI

Nombreuse était l'assistance qui se pressait des deux côtés du trône sur lequel le grand-maître de la loge était assis, le buste droit, raide et immobile dans une attitude hiératique. et la face, dont pas un pli ne bougeait, empreinte d'une majesté suprême.

Ses yeux seuls semblaient vivre et garder le reflet d'on ne sait quelle vision auguste qui leur donnait un éclat surnaturel.

Devant lui s'étendait un espace libre qui formait comme un chemin et menait jusqu'à la porte.

Les bords de ce chemin étaient tracés par la muraille vivante des compagnons qui avaient l'épaule droite et la poitrine nues. De plus ils avaient défait leur natte et leurs cheveux retombaient en masses libres sur leur dos, témoignant par ce symbole leur mépris pour la dynastie étrangère. Chacun sait en effet que ce furent les premiers empereurs tartares qui contraignirent les Chinois asservis à leur joug au port de la natte en signe d'esclavage.

On n'attendait probablement plus que l'arrivée de Kao-Yao pour commencer, car à peine fut-il entré que le silence profond qui régnait dans la salle fut rompu, et l'assemblée tout entière entonna d'une seule voix la prière propitiatoire :

Avec solennité nous offrons aujourd'hui de l'encens et adressons cette prière à Pwan-Ku qui le premier sépara le ciel de la terre.

Et nous prions aussi Bouddha, les dieux Shih-Ria et In-Lay, les déesses Kwan-Shi-Yin, les quatre rois suprêmes. Que tous les dieux descendent sur l'autel et nous écoutent.

Vénérant la sainte volonté qui nous unit tous, nous désirons

avec ferveur renverser Tsing et rétablir Ming afin d'obéir à l'ordre du Ciel et nous demandons que le ciel et la terre tournent ensemble.

Alors Kao-Yao s'avança, sans hâte, jusqu'au pied du trône du grand-maître, et après s'être longuement prosterné :

— Que votre condescendance daigne, ô Maître magnifique, abaisser son regard bienveillant sur le plus dévoué de vos esclaves.

L'œil du Vénérable perdit sa fixité étrange et parut redevenir humain.

— Tous mes esclaves me sont dévoués, répondit-il avec une extrême lenteur, comme s'il sortait d'un rêve, mais le nombre en est aussi grand que celui des grains de sable qui couvrent les plages des quatre mers, et mon esprit n'est pas celui d'un dieu pour les connaître tous. Je te prie donc de me dire qui tu es.

— Je suis Thian-Yu-Hung, l'avant-garde de Ming.

— C'est un beau titre, mais qui m'assure que tu n'es pas un imposteur?

— Des vers.

— Que disent ces vers?

— Ils disent :

J'introduis les apprentis dans la cité des Saules,
Et ceux qui viennent du jardin des Pêchers,
Dans le désir d'entrer en fraternité
Et pour faire triompher le nom de Hung!

Le grand-maître reprit :

— Qui sont ceux-là que tu traînes à ta suite comme un troupeau docile?

— Ce sont de nouveaux guerriers que je veux te présenter. Leurs poings sont invincibles, car ils ont appris l'art de la boxe que leur ont enseigné nos vaillants frères Hungs au couvent de Shao-Lin, et leur cœur est d'airain comme leurs muscles.

— Et pourquoi veux-tu me les présenter ?

— Parce qu'ils désirent entrer dans ton armée.

— Pourquoi désirent-ils entrer dans mon armée?

— Parce qu'ils souhaitent renverser Tsing et rétablir Ming.

— Quelle garantie peux-tu m'en donner?

— Des vers.

— Que disent ces vers?

— Ils disent :

Le cours des choses est brillant ;
Le soleil et la lune marchent en harmonie.
L'Univers s'étend au delà des quatre mers
Et reçoit les trois fleuves.
Nous avons juré de soutenir le trône de Ming
Et de l'aider de toute notre puissance humaine.

Le grand-maître approuva d'un signe de tête bienveillant.

— Qu'il soit donc fait comme tu le désires, avant-garde ! Présente-moi tes nouveaux soldats.

Alors les dix néophytes défilèrent avec un maintien modeste devant le trône, chacun disant à haute et intelligible voix son nom, celui de son village, de son district et de sa province.

Puis, sur un signe de Kao-Yao, ils allèrent s'agenouiller à une distance de dix pas, sur un seul rang, face au maître, et un frère vêtu de blanc comme eux leur lut les 36 articles de la société sur lesquels ils devaient prêter serment.

Et c'étaient pour ne citer que les principaux :

Tu honoreras par-dessus tout tes père et mère.

Tu te feras arracher la langue plutôt que de dévoiler les secrets de la sainte Association.

Si tu en trahis un seul, l'oreille qui l'aura reçu te sera coupée et tu recevras 108 coups de bâton.

Tu regarderas tous les compagnons comme des frères quelle que soit leur position dans l'échelle sociale

Tu ne cacheras point dans les réunions de serpents parmi les dragons.

Quand les dix se furent relevés, Kao-Yao revint se placer devant le trône du grand-maître, et le rituel de l'initiation commença de se dérouler interminablement, avec la lenteur d'une sorte de mélopée monotone.

Trois cent trente-trois questions, auxquelles le marchand d'opium répondait par des vers sans l'ombre d'une hésitation, sans se trouver une seule fois à court. Il était incroyable qu'il eût pu se loger tant de choses dans la tête, et ses familiers de la rue Ku-Ka-Za, habitués à le trouver dépourvu de toute éloquence, eussent sans doute été frappés de stupeur de l'entendre déployer une pareille verbosité doublée d'une aussi extraordinaire érudition.

XVII

Un moment cependant il eut une grave distraction. Ce qui rouve bien que la chair est faible, même chez un haut dignire comme Kao-Yao et qu'un simple petit mot tombé au asard a une vertu singulière qui suffit à l'émouvoir au détrient de notre attention.

Il est vrai que ce petit mot était de ceux qui manquent rareent leur effet.

Le maître de la loge venait de poser cette question :

— Qui avez-vous rencontré sur votre chemin ?

— Une femme.

Instantanément l'image de la belle Hoa-Ssé se dressa devant s yeux du bon marchand d'opium, et avec une telle obstinaon qu'il ne put la chasser de tout le reste de la soirée. Elle interposait entre lui et le visage sévère du Vénérable. Il lui écouvrait mille charmes nouveaux pour s'en être sevré depuis u'il honorait de ses visites la couche ingrate de Fleur-deoivrier, une gamine qui l'avait bien déçu et qu'il fallait éviemment renvoyer à l'école.

Ah ! s'il avait su ! Et comme il se jurait en cette minute de attraper de son mieux le temps perdu ! Il en avait la gorge èche rien que d'y penser.

Il s'agissait bien vraiment, maintenant, de renverser Tsing t de rétablir Ming ! Une ambition moins haute mais beaucoup lus à portée de sa main détournait toute son énergie de spéulations chimériques pour la concentrer sur une réalité tanible, et, qui mieux est, la plus agréable des réalités.

Ce n'étaient plus les yeux à lunettes du maître de la loge u'il voyait, c'étaient les yeux de flamme de Hoa-Ssé qui le onviaient éperdument à fêter son beau corps. Les lèvres de a jeune femme se tendaient vers les siennes pour un baiser ui le faisait frémir de volupté de la tête aux pieds. Comment ésister à pareille tentation? La respiration du bonhomme en evenait courte et sa voix se fêlait par instant.

Pourtant nul ne s'aperçut de son émoi. Et comment s'en erait-on aperçu? Il avait beau être emporté par les flots umultueux de tant d'images troublantes, il n'en cessait pas noins de parler imperturbablement. Ses réponses et ses vers étaient si bien gravés dans son cerveau, ils lui venaient aux

lèvres si à propos qu'il continuait de les débiter machinalement sans que la langue lui fourchât, avec la même fidélité que si son esprit n'eût pas été ailleurs occupé à vagabonder sur le terrain d'un autre rite.

Seulement, voilà. De même qu'un passant attardé par une nuit pluvieuse et froide presse le pas pour rentrer chez lui au chaud, de même le brûlant Kao-Yao s'efforçait d'expédier le formulaire du plus vite qu'il pouvait. Jamais il ne lui avait paru si long : ces trois cent trente-trois questions n'en finissaient pas, et on n'en était encore qu'à la cinquante-septième, et le grand-maître, qui n'avait pas les mêmes raisons de se hâter, marchait avec la lente majesté d'une tortue marine. Pour un peu, la langue de l'impatient marchand d'opium eût pris le galop, et il eût fait lui-même les demandes et les réponses, ou, mieux encore, il les eût réduites à une seule qui les aurait résumées toutes à sa grande satisfaction.

XVIII

La grande salle de la *Véritable Cité des Saules* s'éclairait de deux torches de résine gigantesques, placées de chaque côté de l'autel de Bouddha, et dont la lueur rouge et fumeuse découpait sur les murs les ombres fantastiques et mouvantes des compagnons.

Les bras de ceux-ci, étendus vers la voûte, formaient avec des sabres nus entrecroisés *le Pont des Fleurs*, une arche symbolique sous laquelle les néophytes s'engageaient pour arriver devant Kao-Yao, qui leur présentait un vase rempli d'eau où ils devaient mirer un visage loyal comme sa transparence.

Après quoi les apprentis vinrent s'agenouiller devant un frère armé de ciseaux d'or qui procéda sur chacun d'eux à la cérémonie de la coupe de la natte. Au simulacre plutôt, car il n'est point prudent par un pareil signe de rébellion d'attirer sur soi l'œil déjà trop ouvert de la police, et ceux qui se sont affranchis de cette marque d'esclavage ont soin de la remplacer par une fausse natte, afin de ne trahir leur affiliation par aucun indice extérieur.

Mais le moment le plus solennel de l'initiation était venu.

Un à un, les néophytes s'approchaient avec respect de l'autel sur lequel reposaient, enveloppés dans un étendard plus que centenaire qui avait appartenu aux Cinq ancêtres, et invisibles

x yeux des hommes sous peine de mort, l'encensoir mira-leux de porcelaine blanche, la bague de jade aux trois an-aux et le sceau du vénérable empereur Khang-Hi. Il y avait aussi, mais exposé à tous les regards, qui le contemplaient ec vénération, le précieux sabre en bois de pêcher avec l'i-age sculptée des deux dragons se disputant la perle et l'ins-iption fatidique : chassez Tsing, rétablissez Ming.

Maintenant Kao-Yao interrogeait les apprentis sur l'histoire ces reliques sacrées. Et ils lui disaient les temps prospères les fondateurs vivaient en paix au couvent de Chao-Lin, et ur les rappeler ils présentaient quatre bâtonnets d'encens. ais ils disaient aussi la vie errante des bonzes traqués mme des bêtes sauvages au fond des bois, et pour la rap-ler ils offraient neuf brins d'herbe.

Cependant la cérémonie touchait à sa fin, car les torches de utel achevaient de se consumer. Celle de droite était d'un uge de sang pour évoquer l'incendie de Chao-Lin ; celle de uche était de couleur noire pour figurer le pont de nuage uveur sur la mer de flammes.

Leur lueur mourante devait éclairer le dernier geste symbo-que du Rite.

Sur une coupe de jade, comme firent autrefois les Cinq an-tres, les néophytes se prêtèrent solennellement serment de lélité, appelant sur leur tête la vengeance des puissances les us redoutables du ciel et de la terre, s'ils ne restaient unis mme les cinq doigts de la main jusqu'au jour de la Lumière iomphatrice.

Et soudain, comme pour rendre ce serment plus impression-nt encore par la majesté des ténèbres, sur un dernier sursaut agonie, les deux torches s'éteignirent presque ensemble.

Mais du fond de la salle, noyée maintenant d'une ombre paque, une faible clarté arrivait par une porte qui venait de ouvrir comme sur un lever d'aurore encore indécise, guidant s pas de la blanche théorie des nouveaux frères.

Et c'était bien en effet vers l'aube des temps nouveaux qu'ils archaient en pénétrant dans le mystère final du *Pavillon euri rouge*, car c'est là le sanctuaire de suprême espérance i le descendant si impatiemment attendu des anciens Mings iendra se révéler un jour à ses fidèles pour remonter enfin ır le trône profané de ses ancêtres, et donner à l'Empire du

Milieu une ère de prospérité qui durera dans les siècles des siècles.

XIX

En mettant le pied sur le palier qui conduisait à l'appartement des femmes, Kao-Yao était plus essoufflé que s'il eût gravi les cinq étages de sa grande pagode, bien qu'il n'eût monté que vingt marches exactement, et qu'un coolie pousse-pousse l'eût ramené chez lui confortablement bercé au balancement de son pas cadencé.

Le cœur lui sautait dans la poitrine comme celui d'un jouvenceau à son premier rendez-vous.

C'est que derrière cette porte — le ventre et l'âge n'excluaient pas chez lui une pareille fatuité, — il ne pouvait s'empêcher d'espérer que Hoa-Ssé l'attendait, épiant la fuite lente des heures sur le cadran doré de la petite pendule anglaise qu'il lui avait achetée à son dernier anniversaire chez un brocanteur cosmopolite de Bubbling Well.

Cependant, quelle que fût sa hâte de contenter un désir rendu plus tyrannique pour l'avoir fait patienter si longtemps, il s'arrêta un moment pour souffler, d'abord parce qu'il avait la coquetterie de vouloir se présenter le mieux possible à son avantage, et ensuite parce qu'il estimait qu'en la matière particulièrement délicate dont il s'agissait, trop de précipitation ne peut que gâter les choses.

Par un raffinement subtil de vieil homme qui a pratiqué assez la vie pour avoir pénétré tous les ressorts secrets de ses jouissances, il tenait à savourer son régal au moins quelques minutes d'avance, sachant bien qu'en amour ce qu'il y a encore de meilleur c'est les préliminaires, et que la plus magnifique des réalités ne vaut pas le rêve qu'on s'en est fait.

La réalité pourtant, cette fois, était bien tentante et point du tout inférieure aux petits tableaux pleins d'agrément que son œil avait pris tant de plaisir à caresser tandis qu'il récitait des vers.

Il dut se l'avouer dès qu'il eut tourné le bouton de la porte sans bruit et pénétré dans la chambre sur la pointe du pied avec la joie d'un enfant qui s'apprête à faire une agréable surprise.

Même, il en eût crié de ravissement, n'était que son enthou-

asme se mélangeait de quelque déception, car il faut que ous n'ayons jamais de plaisir complet.

Eh! oui, ce beau rêve couvé par le bon marchand d'opium vec tant de complaisance dans la longueur de cette nuit onotone eût été réalisé de point en point si Hoa-Ssé l'eût ttendu.

Mais voilà, elle ne l'attendait pas. Elle ne l'attendait pas e moins du monde. L'avait-elle seulement jamais attendu? Il tait permis d'en douter à la voir si profondément endormie. a jolie tête reposait gracieusement, un peu de côté sur la ondeur de son bras replié. La chemise de soie avait glissé ur l'autre épaule et laissait voir la naissance d'un sein charhant, échappé des dentelles, qui se soulevait et s'abaissait our à tour, au rythme de sa respiration paisible et régulière omme celle d'un enfant.

Kao-Yao, dans son désappointement, eût voulu trouver au oins sur cette figure trop paisible à son gré une ombre de lépit attardée. Mais la clarté douce de la veilleuse d'albâtre ui brûlait au plafond dans une huile parfumée lui donna un ouveau démenti.

Les traits d'Hoa-Ssé, loin d'exprimer le moindre ennui, taient détendus dans une sorte de satisfaction béate, de lassitude aussi.

Pourquoi de lassitude? La question s'était à peine posée à 'esprit du bonhomme qu'il l'interpréta aussitôt à son avanage, et il s'en sentit grandement flatté. N'était-il pas évident qu'Hoa-Ssé avait dû l'attendre, très longtemps peut-être, et que, cédant enfin à la fatigue, elle s'était laissée aller au sommeil?

Et il en fut tout attendri. Pauvre mignonne, il était si tard! Le petit jour commençait à poindre à travers les rideaux.

Quant à cette autre expression contradictoire de plaisir satisfait, l'ingénieux Kao-Yao ne devait pas tarder à en trouver une explication non moins flatteuse pour son amour-propre.

Comme il se penchait davantage sur le joli visage dont la langueur s'était encore accentuée, les lèvres de la dormeuse s'agitèrent pour laisser échapper ces mots dans un soupir entrecoupé, d'une voix pleine de gratitude :

— Mon amour!.. Mon cher trésor!...

Kao-Yao n'y put tenir, car pas une seconde il ne fut effleuré

du soupçon que ce tendre appel pût s'adresser à un autre qu'à lui. Cela dépassait toutes ses espérances. Ainsi, dans son sommeil, Hoa-Ssé pensait encore à lui et, s'étant désespérée de le voir venir, le retrouvait en rêve!

Etrange aveuglement d'un vieil homme trop épris, mais qu'un nouveau geste amoureux devait aussitôt confirmer par la plus trompeuse apparence de raison.

En effet, à peine la bouche énamourée du marchand d'opium eut-elle touché ces lèvres qui s'offraient de si bon cœur, que les bras d'Hoa-Ssé emprisonnèrent son cou et le serrèrent contre elle à l'étouffer, en lui rendant une monnaie de son baiser qui valait mieux que la pièce.

— Allons, pensa le bonhomme, qui goûtait fort ce procédé, encore qu'il lui coupât la respiration, voilà qui me plaît assez pour un début. Mais gare le réveil : pour sûr qu'on va me jeter au nez Fleur-de-Poivrier.

Aussi résolut-il de ne point brusquer les choses et de prolonger de son mieux la minute présente. C'était toujours autant de pris. En quoi il allait à l'encontre de ce qu'il se proposait, car dépasser le but c'est comme ne point l'atteindre.

Soit que son rêve eût pris trop de vivacité pour rester dans le domaine des songes, soit que les poils piquants de la moustache conjugale eussent chatouillé d'une façon désagréable son épiderme délicat, Hoa-Ssé se réveilla et ouvrit tout grands ses yeux magnifiques.

Evidemment la face du barbon n'était pas celle qu'elle s'attendait à voir, car elle dénoua aussitôt ses bras pour se frotter les yeux comme quelqu'un mal réveillé encore qui en récuse le témoignage et se demande si ces organes facétieux ne veulent pas lui faire une mauvaise plaisanterie.

La plaisanterie était peut-être mauvaise, mais elle avait force de réalité. La réalité n'est-elle pas d'ailleurs la plupart du temps la plus mauvaise des plaisanteries?

Hoa-Ssé en conçut le plus violent dépit. Mais comme elle n'avait pas la conscience à l'aise, pour avoir prodigué à son Seigneur époux des marques de tendresse qui ne lui étaient point destinées, et comme, d'autre part, le simple geste qu'elle venait d'esquisser lui avait donné le temps de se reprendre, elle dit d'une voix enjouée à faire croire qu'elle éprouvait la plus joyeuse surprise :

— Ah! c'est donc vous, petit père!...

Et elle profita de ce que la pendule anglaise laissait envo-r dans le silence tiède de la chambre trois notes argentines, our ajouter :

— Il est bien tard!...

C'était là une petite phrase sans conséquence, une de ces rases qu'on prononce dans les moments de trouble pour tendre seulement le son de sa propre parole, semble-t-il. ien de plus.

Kao-Yao n'en jugea pas ainsi et se rengorgea.

Pour lui, ces quatre mots exprimaient à la fois un reproche un regret. Reproche de s'être fait si longtemps attendre. egret des heures envolées dérobées au plaisir.

Il remercia Hoa-Ssé d'un sourire entendu qui voulait dire : Oh! il n'y a encore rien de perdu! » en même temps qu'il excusait :

— La cérémonie a duré plus longtemps que je n'aurais voulu, malgré toute ma diligence je ne fais que rentrer à la fume-e.

Ce mot de fumerie réveilla son âme de commerçant.

Il demanda :

— Il est venu beaucoup de monde, ce soir ?

— Toujours les mêmes. Pou-Loun le marchand de soie, et bande, Tsing, le petit antiquaire, et Chou-Tsi de la boutique rée.

Kao-Yao hocha la tête de satisfaction.

— Avec une douzaine de clients comme ceux-là, ma fortune rait faite en dix ans.

— Oui-da! répondit Hoa-Ssé, mais avec une demi-douzaine mme les autres, vous seriez sur la paille en deux fois moins temps.

— Que veux-tu dire? fit le marchand d'opium en dressant oreilles d'inquiétude.

— Je veux dire qu'il est venu aussi trois officiers de la arine des Fou-Lang-Saï.

— Eh bien? Ils payent royalement d'habitude.

— Devinez combien, petit père?

— Pour quelle chambre ?

— La chambre verte.

— Tu dis qu'ils étaient trois ?... Voyons, au plus bas mot... mettons cinq taëls...

— Et quatre de moins, rectifia tranquillement Hoa-Ssé.

— Tu dis ?... s'écria le tenancier, qui crut avoir mal entendu.

— Un taël, répéta la jeune femme avec la même tranquillité.

Kao-Yao bondit d'indignation. Il eût reçu un soufflet sur la joue qu'il n'eût pas été plus outré.

— Un taël !... vociféra-t-il d'une voix suraiguë. Un taël pour ma chambre verte, la plus belle de toutes mes chambres !... Mais ça en vaut dix au moins et encore c'est donné... Ah ! ça, te moques-tu de moi, femme ?

— Votre obéissante esclave sait trop le respect qu'elle vous doit, père, pour se permettre un pareil manquement à tous ses devoirs, répliqua Hoa-Ssé en glissant vers le barbon un regard d'humilité narquoise.

Et elle ajouta avec la plus grande douceur :

— Plutôt que de vous voir faire pareille supposition, j'aimerais mieux vous donner l'argent de ma poche.

Mais ceci ne toucha guère le marchand d'opium. Il savait trop à quoi s'en tenir sur la généreuse proposition d'Hoa-Ssé. Elle pouvait bien parler pour ce que ça lui coûtait ! Où prendrait-elle l'argent, puisqu'il mettait tous ses soins à ne lui en laisser voir que la couleur ?

Il haussa les épaules. Son cœur était écorché à vif du même accroc fait à sa bourse, et il se mit à marcher de long en large dans un état d'extrême agitation en répétant, les bras levés vers le plafond :

— Un taël !... Un taël !... Eh bien ! il s'en passe de belles dans ma maison quand je n'y suis pas !...

Puis s'arrêtant tout à coup raccroché à un dernier espoir

— Ils sont encore là ?

Ils, c'était l'ennemi invisible, ces trois chiens galeux d'Occident qu'il menaçait de son poing crispé agité frénétiquement.

— Il y a beau temps qu'ils sont partis, répondit Hoa-Ssé sans plus s'émouvoir. Ils ont fait plus de bruit que fumé de pipes.

Kao-Yao éclata.

— Et tu les a laissés partir, malheureuse ? reprocha-t-il totalement hors de lui.

Mais plus la colère du bonhomme montait, plus le calme de la jeune femme augmentait, car elle était bien sûre qu'il ne lui suffirait que d'un mot tout à l'heure pour faire tomber ce grand courroux qui ne lui résisterait pas plus qu'un lait qui s'enlève au souffle d'un enfant.

— Je ne les ai même pas vus, répliqua-t-elle. Vous savez bien que je ne fais que recevoir l'argent que le boy m'apporte.

— Oui, oui, ce vaurien de Chu-Lup !... grogna Kao-Yao dont ces paroles venaient de détourner la rage sur une autre tête. En voilà un que je flanquerai à la porte pas plus tard que demain matin pour lui apprendre à tenir mes intérêts.

Hoa-Ssé s'apitoya :

— Le pauvre !... que vouliez-vous qu'il fît, si faible, contre trois grands gaillards qui lui eussent rompu les côtes à coups de poing en guise de pourboire !

Le marchand d'opium ne répondit que par un nouveau haussement d'épaules et reprit sa marche de long en large avec la furie d'un vieil ours des montagnes de Kiouldan en cage.

Un silence régna, coupé seulement par le tic-tac régulier de la petite pendule anglaise.

Tout à coup Hoa-Ssé, qui guettait du coin de l'œil son époux avec une ironie amusée, lui lâcha dans le dos :

— Et puis il y a plus mauvais payeur encore.

Jamais coup de fusil tiré à bout portant ne produisit pareil effet. Kao-Yao se retourna tout d'une pièce.

— Plus mauvais payeur encore !... répéta-t-il, vert de saisissement.

— Pour la bonne raison, expliqua impitoyablement la jeune femme, que celui-là n'a pas payé du tout.

— Pas payé du tout !... répéta encore comme un écho fidèle Kao-Yao au supplice. Mais tu veux donc me faire mourir à petit feu aujourd'hui ?

— Non, car à cela vous devriez vous attendre. Celui dont je vous parle est un de vos bons amis, et il a dit que c'était chose convenue entre vous.

— Quoi... quoi... quoi.. ?... bredouilla le tenancier. Qu'est-ce qui est convenu entre nous ?

— Que vous ne le feriez pas payer...

— Moi, j'ai dit cela ?.. A-t-on jamais ouï pareille effronterie ?... Et pourquoi, s'il te plaît, ne le ferais-je pas payer comme tout le monde ?

— Parce que, je vous le répète, c'est un de vos bons amis.

— Qui ne paye pas ne peut être mon ami.

— Si.

— Non... non... mille fois non.. Je te trouve bien outrecuidante vraiment d'oser me soutenir semblable stupidité.

Hoa-Ssé sourit.

— Voulez-vous que je vous dise son nom ?

— Je suis curieux de l'entendre.

— Eh bien ! c'est ce gros poussah de Na-Tong.

— Le chef de la Société des pompiers ?

— Lui-même.

Une expression de crainte et d'astuce en même temps passa sur les traits de Kao-Yao. Il reprit d'un ton plus radouci :

— Alors, c'est différent. Il fait bon être bien avec ces pompiers et c'est de l'argent placé à un taux d'usure que celui qu'on ne leur réclame point. Peste ! des diables qui, si on les a seulement regardés une fois de travers, sont capables de mettre le feu chez vous pour l'éteindre après... Merci ! j'aime encore mieux les contenter au prix d'une petite saignée à ma bourse. Ça me coûte encore moins cher... et de tous, ce Na-Tong, puisqu'il est leur chef, est le plus à ménager.

— Me ménage-t-il, lui ? se récria vivement Hoa-Ssé.

— Comment l'entends-tu ?... T'aurait-il manqué d'égards !

— Il m'en prodigue trop au contraire, et si je l'écoutais...

— Ecoute le d'une oreille..., d'une oreille seulement, ma fille.

— Croyez-vous qu'il se contentera d'une oreille ? riposta la jeune femme avec un regard délicieux de candeur ironique.

Kao-Yao fit entendre une petite toux sèche. C'était une malice cousue de fil blanc pour se donner le temps de trouver une réponse élégante à une question trop particulièrement délicate.

— Hum ! fit-il enfin, je ne tiens pas à ce que ma maison brûle !...

Cependant cette fin de conversation, par les images qu'elle suscitait, avait rappelé l'esprit du bon marchand d'opium à des idées badines et, après avoir songé à l'utile, il estimait qu'il était grandement temps de passer à l'agréable.

Il commençait donc innocemment de se dévêtir en vue de l'exercice légitime de ses devoirs et de ses droits, quand Hoa-Ssé, qui l'observait en riant sous cape, l'arrêta d'un geste si brusque qu'il en resta le bras à moitié sorti de sa manche.

— Que faites-vous? s'écria la jeune femme sur le ton de la plus extrême surprise.

Kao-Yao sourit galamment.

— Je me prépare, minauda-t-il en roulant de gros yeux exorbités de désir, à sacrifier comme il convient sur l'autel magnifique de ta beauté.

Hoa-Ssé poussa un petit cri d'effroi.

— Y pensez-vous ?... Dans l'état où vous êtes ?

— Comment dans l'état où je suis? balbutia le bonhomme interloqué. Ne suis-je donc pas comme tous les autres jours?

— Hélas ! non, s'attrista la rusée avec un aplomb admirable. Cela m'a sauté tout de suite aux yeux. Et se peut-il que vous ne sentiez pas vous-même que vous êtes à bout de forces ?

— A bout de forces!... ricana Kao-Yao, quoiqu'il commençât d'être vaguement inquiet. Tu ne disais pas cela tout à l'heure, quand tu m'appelais avec tant d'ardeur !...

En même temps il se redressait tant qu'il pouvait, sa poitrine gonflée de toute la fatuité d'un vieux coq monté sur ses ergots, qui parade et fait la roue pour éblouir son harem emplumé.

— Je vous appelais, soupira hypocritement Hoa-Ssé, parce que je ne songe qu'à vous, même dans mon sommeil. Mais ce n'était qu'un rêve, et en rêve on s'abuse sur bien des choses. Tout songe, tout mensonge, dit le proverbe. Je vous voyais sous un autre jour.

Et elle soupira de nouveau.

Seulement ce soupir-là était trop sincère pour aller à l'adresse du gros tenancier énamouré, qui en fut pourtant délicieusement flatté et ne manqua pas de le prendre pour lui.

— Allons, allons ! fit-il, je vois ce que c'est. Tu ne me pardonnes pas Fleur-de-Poivrier...

— Je ne suis pas jalouse d'une petite fille, répondit dédaigneusement Hoa-Ssé. L'abeille prodigue à toutes les corolles la caresse de son corselet doré, mais elle revient toujours à sa fleur préférée qui ne lui en garde pas rancune... Ne suis-je

pas votre fleur préférée, moi aussi, la plus belle de votre parterre, et pourquoi ferais-je autrement que mon humble sœur du jardin ?... Non, non, je suis seulement jalouse de votre précieuse santé, qui m'inquiète.

— De ma santé ? répéta Kao-Yao, qui commençait de mordre à l'hameçon du moment qu'il s'agissait de la chose à laquelle il tenait le plus après son argent.

Un petit frisson lui passa dans le dos. La seule idée qu'il pourrait bien être malade lui donnait la chair de poule.

Il demanda d'une voix que l'anxiété faisait chevroter :

— Alors tu crois... ?

— Je crois que vous n'êtes pas bien, répondit l'effrontée Hoa-Ssé, avec la joie d'un pêcheur qui voit son bouchon faire deux ou trois soubresauts saccadés avant de plonger complètement.

Et pour achever de persuader le bonhomme encore hésitant :

— Vous avez une mine à faire peur, déclara-t-elle, allez donc seulement vous regarder dans la glace et vous verrez si je mens.

Il n'est rien de tel que d'affirmer fortement une conviction pour la faire partager.

D'ailleurs, si gros que fût l'appât, il faisait vibrer certaine corde trop sensible pour que Kao-Yao ne l'avalât pas goulûment.

Aussi s'enferra-t-il à fond, et ce fut d'un pas mal assuré qu'il revint auprès du lit, consterné par la réponse du miroir qu'il jugeait non équivoque.

— Je crois que tu as raison, bégaya-t-il. Je ne suis pas bien. Pas bien du tout, en effet. J'ai tout le sang à la tête, et il me semble que j'entends tinter un gong à mes oreilles.

— Si j'ai raison !... renchérit la maligne Hoa-Ssé, bien décidée à battre le fer pendant qu'il était chaud. Tenez, je parierais que vous avez une fièvre épouvantable.

Elle lui prit la main.

— J'en étais sûre. Vos mains brûlent comme le feu.

Machinalement le tenancier se tâta le poignet.

— C'est vrai, constata-t-il, mon pouls est horriblement agité. Je me serai trop surmené cette nuit. Aussi ces séances me tuent. Je n'irai plus.

— Y songez-vous?... s'écria vivement Hoa-Ssé, effrayée d'avoir été trop loin. Mais la société ne pourrait se passer de vous. N'êtes-vous pas la colonne qui soutient le temple?

— C'est juste, que feraient-ils sans moi ? répondit naïvement Kao-Yao, chatouillé à son endroit le plus sensible.

— Et puis, poursuivit la rusée coquine, le grand-maître de la loge est bien vieux. Quelque jour il lui faudra un successeur, et quel sera ce successeur, je vous prie?

— Ce sera moi assurément.

— Oui, à la condition que vous ne fassiez pas cette folie de vous démettre de vos hautes fonctions... Allez-y donc, au contraire, à vos réunions, allez-y plus que jamais et n'en manquez pas une seule. Seulement, ménagez-vous, faites feu qui dure.

Le marchand d'opium oublia un instant son malaise, tant il était flatté du soin touchant que la perfide prenait de sa gloire future.

— Ainsi ferai-je, ma belle, répliqua-t-il. Tu parles d'or. Et pour commencer, je vais prendre un peu de repos que j'ai bien gagné.

Et joignant le geste à la parole, il sortit tout à fait cette fois son bras de la manche de sa tunique en disant :

— Tu vas me faire une petite place à côté de toi et je t'assure que je ne bougerai pas plus qu'une souche. Je suis brisé.

— Non, non, l'écarta Hoa-Ssé. Ce ne serait pas raisonnable. On ne sait jamais ce qui peut arriver. Il faut aller vous étendre sur votre petit lit de camp et vous faire apporter quelque tisane calmante par Chu-Lup. Vous dormirez tranquillement par là-dessus, et demain matin il n'y paraîtra plus.

— Ah!... fit piteusement le bonhomme.

— Oui, répondit impitoyablement la traîtresse. J'ai d'ailleurs moi-même une migraine qui me fend la tête.

Et elle poussa un gros soupir de regret.

— C'est sans doute le chagrin de ne pouvoir continuer un aussi joli rêve... Enfin, soupira-t-elle encore plus fort, ce sera pour une autre fois.

— C'est cela, gémit le gros tenancier tout contrit, ce sera pour une autre fois...

Et c'est ainsi que Kao-Yao, le riche tenancier de la fumerie de la rue Ku-ka-za, après s'être promis un si beau festin d'amour, gagna la fièvre par persuasion et s'en fut coucher tout seul pour avoir voulu se mettre à table alors que sa femme avait perdu l'appétit, parce que le fils d'un vulgaire marchand d'eau chaude était passé par là.

XX

— Tu connais la nouvelle? demanda le barbier Tseu-Lou à son compère le petit tailleur Tchi, en commençant de ramollir les joues de celui-ci du bout de son doigt trempé d'eau tiède.

— Le Prince des mendiants t'a porté sur ses listes pour un supplément de redevance? railla Tchi d'une voix de trémolo occasionnée par le mouvement de va-et-vient de l'index sur sa peau.

Le barbier eut un haut-le-corps qui faillit faire dévier son doigt dans l'œil facétieux de son ami.

— Tu ne voudrais pas, tout de même! s'écria-t-il indigné. Je paye déjà un taël par an. Il me semble que c'est bien suffisant.

— J'en paye bien deux, moi! rétorqua Tchi avec amertume. Et pourtant tout le monde sait que mon aiguille est loin de me rapporter ce que te rapporte ton rasoir.

— A d'autres, compère! ricana le barbier. Je connais ta chanson. Va-t'en voir la chanter au vénérable Prince des Va-nu-pieds, si ça prend. Moi j'en ai les oreilles rebattues... Non, tâche au moins d'être sérieux pour une fois. Du moment que je te dis : connais-tu la nouvelle? c'est qu'il s'agit d'une nouvelle réjouissante.

— Pour toi ou pour le voisin?

— Pour moi, évidemment, sans cela je ne t'en parlerais pas... Et pour toi aussi.

— Alors je t'écoute... Mais d'abord, au nom du ciel, fais taire ton oiseau. Il n'y a pas moyen de s'entendre ici.

Le rossignol du Japon, en effet, depuis que Tseu-Lou avait commencé de parler, se livrait à une improvisation bruyante, dans l'intention bien arrêtée sans doute de couvrir le verbe criard de son maître.

— Il est toujours comme ça depuis ce fameux soir où il a si

bien battu le merle mandarin de I, repartit le barbier avec un petit sourire supérieur.

Et il ajouta :

— Mais je vais le couvrir... Là, voilà qui est fait. Il ne nous cassera plus la tête.

— A propos de I, reprit le petit tailleur, que fait-il donc ? Je croyais le trouver ici. N'est-ce pas son jour et son heure de se faire raser ?

— Il doit être retenu à sa marmite. Mais ne nous en plaignons pas. Il nous gênerait.

— Pour ta nouvelle ?

— Justement.

— Ah! bah!... Ça a donc rapport à lui.

— Ça n'a rapport qu'à lui.

— Alors dis vite, parce qu'il est ponctuel comme une phase de la lune, ce marchand d'eau chaude, et il ne tarde que d'arriver.

— Eh bien ! voilà. Connais-tu Kao-Yao, le tenancier de la fumerie de la rue Ku-Ka-Za ?

— Hélas! gémit le tailleur avec la même grimace qu'un chat qui aurait avalé du vinaigre. Je lui ai fait un complet cet hiver et l'argent qu'il m'a donné ne m'a pas seulement payé mon fil... Mais pourquoi me demandes-tu si je connais ce misérable chien d'avare ?

— Parce que le feu a pris à sa maison cette nuit.

— Le ciel est juste !... Mais qu'est-ce que tu trouves de si drôle là-dedans, et quel rapport cela peut-il bien avoir avec notre compère I, le marchand d'eau chaude ?

— Attends!... répliqua le barbier. Ce qu'il y a de drôle c'est que si la fumerie de la rue Ku-Ka-Za a flambé comme une botte de paille, c'est par les soins de l'honorable Na-Tong, le chef des pompiers. Et ce qu'il y a de plus drôle encore, c'est que si l'honorable Na-Tong a allumé ce feu de joie, ce n'est point tant, comme tu pourrais le croire, pour faire marcher son petit commerce que parce qu'il était amoureux fou de la belle Hoa-Ssé, l'épouse du Seigneur Kao-Yao, laquelle avait l'ingratitude noire de repousser outrageusement ses avances pour la bonne raison qu'elle aimait ailleurs.

— Et alors?... alors ? s'écria Tchi à bout de patience.

— Nous y arrivons, mon fils, répondit l'intarissable bavard

avec un petit sourire moqueur et si tranquille que le tailleur eut envie de le gifler. Sais-tu de qui elle est amoureuse, la belle Hoa-Ssé? de qui? de qui? Ah! oui, de qui?

— Eh! comment veux-tu que je le sache? fit Tchi en haussant les épaules avec humeur.

— Je vais te le dire, poursuivit Tseu-Lou, qui jubilait d'avance, parce que tu ne pourrais jamais le deviner. Car c'est là le fin du fin, le joli du joli. Tiens, je te le donne en cent, Tchi, je te le donne en mille!...

Le barbier s'arrêta, autant pour repasser son rasoir sur la paume de sa main que pour se ménager une pause destinée à doubler l'effet du petit coup de théâtre qu'il avait amené de loin en homme qui s'y connaît.

Enfin il lâcha triomphalement:

— Eh bien! la belle Hoa-Ssé est amoureuse de notre petit Yu, tout simplement.

Le tailleur ouvrit des yeux énormes.

— Quoi... quoi... quoi! suffoqua-t-il. Yu, le fils de I?

— Le propre fils de I, le marchand d'eau chaude, répéta l'autre avec le même calme que s'il se fût agi de la chose la plus ordinaire du monde.

Mais Tchi ne le prit pas ainsi. Il ne pouvait en croire ses oreilles.

— Qu'est-ce que tu me chantes-là? s'écria-t-il.

— La vérité, et la preuve en est que Na-Tong s'est si bien vengé que c'est miracle que les deux amoureux n'aient pas été grillés cette nuit comme tourtereaux en cage.

N'était la crainte qu'il avait du rasoir, Tchi eût pouffé de rire, tant la chose lui semblait réjouissante. Il dut se contenter d'exprimer sa jubilation par une série de petits cris étouffés pareils à ceux d'une poule qui couve.

— Et, s'écria-t-il entre deux gloussements, I n'a jamais rien soupçonné de l'histoire?

— Il est encore à en soupçonner le premier mot, ricana le barbier. Sa vanité l'aveugle et le rend d'une bêtise à avaler sans sourciller les bourdes les plus extravagantes. Et le petit en profite... Ah! oui, il s'y connaît, le petit, à jouer le grand air du mandarin! Et comme le bonhomme I n'y voit pas plus loin que le bout de son...

Le bruit de la porte qui venait de s'ouvrir arrêta net le mot

sur les lèvres du barbier qui fit un effort comme pour l'avaler, en même temps que Tchi s'écriait avec colère :

— Aïe... tu m'as coupé !

C'était I lui-même, le marchand d'eau chaude, qui entrait.

XXI

Un autre serait resté penaud. Mais le barbier était comme les chats. Il retombait toujours sur ses pieds. Aussi fut-ce d'une voix empreinte de la plus franche cordialité qu'il lança à celui qu'il venait à l'instant même de déchirer à belles dents :

— Enfin, c'est donc toi, compère !... Sans reproche, tu te fais bien attendre ce matin. Nous étions justement en train de le regretter, n'est-ce pas, Tchi ?

— Certainement, répondit hypocritement le tailleur en faisant ses ablutions. On s'ennuyait de toi.

— Jusqu'au rossignol, qui en était tout triste, renchérit l'effronté Tseu-Lou, la main tendue vers la cage suspendue au plafond. Il en a perdu la voix, cet oiseau.

Mais le marchand d'eau chaude avait sans doute l'esprit ailleurs, car il ne leva même pas les yeux pour vérifier si le silence du rossignol n'avait pas d'autre raison qu'une sentimentalité aussi touchante.

Il se borna seulement à remercier d'un ton distrait :

— Vous êtes trop aimables pour ma chétive personne, compères.

— C'est que nous t'aimons bien, riposta avec chaleur la mauvaise langue. Je le disais tout à l'heure au tailleur, pas vrai, Tchi ?

Ce dernier approuva énergiquement de la tête.

— Est-il meilleur ami que notre compère I, le marchand d'eau chaude? Et l'affection d'un tel homme n'est-elle pas un présent des dieux? Du cœur, il en a à revendre, et de l'esprit, il en a jusqu'au bout des ongles.

— Oh ! oh ! se défendit le marchand d'eau chaude un peu confus, mais encore plus sensible à la flatterie, je ne suis et ne serai jamais qu'un pauvre artisan.

— Un artisan qui y voit plus juste et plus clair que maint grand seigneur. Je l'ai toujours dit, tu es dix mille fois trop

modeste, compère... Mais j'ai fini avec Tchi. C'est ton tour. Viens prendre ta place.

I s'assit. Il avait la mine si défaite et paraissait si soucieux que le barbier pensa :

— Aurait-il tout de même eu vent de quelque chose?

Et pour s'en assurer sans perdre de temps, tandis qu'il commençait à lui frictionner les bajoues avec un petit chiffon mouillé d'eau chaude, car I avait la barbe plus forte que le tailleur :

— Serais-tu souffrant, compère?...Tu as l'air tout chagrin.

— Ah! ne m'en parle pas, répondit le marchand d'eau chaude d'une voix si sourde qu'elle semblait sortir du plancher sous ses pieds. Le petit me donne bien des inquiétudes.

— Nous y voilà, pensa Tseu-Lou, et il demanda tout haut, avec un intérêt d'autant plus sincère :

— Qu'est-ce qu'il a?

— Il est rentré ce matin avec une fièvre terrible qui lui fait battre la campagne. Il voit des pompiers partout.

— C'est bien naturel, lança Tchi étourdiment.

— Comment, bien naturel? répliqua I stupéfait.

Mais le barbier s'empressa de réparer la gaffe.

— Dame!.. Il y a eu le eu cette nuit dans la rue Ku-Ka-Za. Le petit l'aura vu en rentrant. C'est sur son chemin.

— Ah! comme ça!.. fit le marchand d'eau chaude à demi convaincu par cette explication. C'est bien possible... En tout cas il est là à geindre sur son lit que ça me fend le cœur, et bien sûr que si je n'avais pas tenu à venir me faire raser pour ne pas manquer aux devoirs de la propreté, car une barbe longue fait mal aux yeux de la pratique, je ne l'aurais pas quitté.

— Qu'en dit le voisin Ssé?

— Il dit qu'il faut que jeunesse se passe! En voilà une réponse, et je vous demande un peu si cela a du bon sens! Ah! il a rudement baissé depuis quelque temps, le pauvre vieux! Entre nous, je crois qu'il tombe en enfance.

Le barbier mordit ses lèvres minces pour étouffer un sourire.

— La sagesse arle souvent par la bouche des enfants, déclara-t-il sentencieusement. Il est évident d'ailleurs qu'il veut dire par là que ce ne sera rien.

— Je l'espère bien. Mais, fièvre à part, je n'en ai pas moins autres raisons de me faire du tourment. Il maigrit de jour à jour, le petit.

— C'est de son âge, lâcha gaillardement Tchi. Bon coq fut-jamais gras?

— Ah! le pauvre enfant! se récria le marchand d'eau chaude vec une véritable indignation. Comment peux-tu dire une chose areille, tailleur?... C'est lui faire injure. Il ne sait pas seule-ent ce que c'est qu'une femme, l'innocent, ça j'en mettrais a tête à couper. Il a bien d'autres choses à penser, toujours longé dans ses livres et ne rêvant qu'à son avenir. Non, non, a vraie cause je la connais : c'est sa maudite société qui l'é-uise. Depuis qu'il y est entré, il dépérit à vue d'œil.

— Elle est donc bien exigeante, cette société-là? fit le petit ailleur narquois.

— Exigeante! c'est-à-dire qu'il trouve qu'il ne lui en donne amais assez, le malheureux! Il y passerait toutes ses nuits s'il e pouvait.

— Quel tempérament! s'écria Tchi, les yeux écarquillés 'admiration.

— Et dire, s'attendrit le bon marchand d'eau chaude, que 'est pour moi qu'il se tue à l'ouvrage! Il me le répétait encore as plus tard qu'hier soir avant de partir à sa réunion : « Ne e plaignez pas, mon père, si je me fatigue un peu. J'en suis rop heureux, car c'est pour vous que je travaille, uniquement our vous. »

— Que voilà qui est touchant! s'attendrit à son tour le barbier en feignant d'écraser une larme furtive au coin de on œil.

— Un si bon petit garçon!... poursuivit I, au comble de l'é-motion. Ah! si j'allais le perdre! Qu'est-ce que je deviendrais quand je serai trop vieux pour vendre mon eau chaude?

— Allons, allons, compère, le gourmanda affectueusement Tseu-Lou, ne te chagrine pas d'avance. Nous n'en sommes pas à. Yu guérira, et j'ai idée que sa société ne le fatiguera plus bien longtemps.

— Pourquoi? demanda le bonhomme avec une certaine inquiétude, car il était tiraillé de sens contraires à la fois par son amour paternel et par son ambition. Veux-tu dire qu'il la quittera? Ce ne serait tout de même pas à faire, sais-tu?

— Mais non, mais non, il ne la quittera pas, c'est elle qui le quittera.

— Comment ?

— Parce qu'il est impossible qu'une pareille piété filiale ne trouve pas à la fin sa récompense, et que le nom de ton fils sortira de l'urne avant peu.

— Hélas! gémit I, Ki-Lou, le marchand d'oiseaux, lui aussi s'est montré d'une piété rare envers ses vieux parents et pourtant voilà tantôt vingt ans qu'il tire la langue comme un chien assoiffé après une charge qui ne vient jamais.

— Je te dis, répéta le barbier d'un ton d'assurance qui impressionna vivement son compère, que le nom de ton fils ne tardera pas à sortir de l'urne, et cela je ne l'avance pas à la légère. J'ai consulté les sorts à ton intention. J'ai brûlé à la lune nouvelle une petite tortue d'eau de trois mois et interrogé attentivement la vapeur qui se forme et la vapeur qui se dissipe, les fissures isolées et celles qui se croisent et se tiennent.

— Et qu'ont répondu les sorts? demanda I haletant.

— Leur réponse infaillible a été que Ya réussirait avant qu'il soit longtemps.

— Que le ciel t'entende, ami Tseu-Lou !

Il y eut un silence pendant lequel I, revenu à l'espérance, s'abandonna à des pensées tissées d'or et de soie, tandis que le barbier peignait la fausse natte du bonhomme qu'il avait détachée, avec plus de vigueur qu'il n'eût convenu peut-être, car la moitié des cheveux restait aux dents du peigne. Mais n'était-ce point avec intention?

Et comme Tseu-Lou était trop bon commerçant pour jamais perdre de vue les affaires, au moment de rattacher la natte aux vrais cheveux, après l'avoir nouée à son extrémité d'un méchant bout de cordonnet tout usé, il laissa tomber négligemment :

— Voilà une natte qui a bien fait son temps. Ne voudrais-tu point la remplacer, compère? J'ai justement une occasion magnifique.

— Non, merci, fit à regret le marchand d'eau chaude. Ce serait encore trop cher pour ma bourse. Garde ton occasion, ce sera pour plus tard.

Et il ajouta avec un gros soupir :

— Quand Yu sera mandarin!

XXII

Or, à deux ans de là, la riche corporation des marchands le soie donnait un grand banquet pour célébrer fastueusement a fête de son illustre protectrice, la déesse cornue Louï-seu, épouse du très ancien empereur Hoang-Ti, qui inventa, omme l'on sait, l'art inappréciable de dévider le cocon du er laborieux du mûrier.

Le festin devait être suivi de danses et de réjouissances pour es yeux aussi bien que pour les oreilles, qui se prolongeraient ort avant dans la nuit. Et comme le chef de la police fluviale e cessait de rendre chaque jour d'inestimables services à la orporation en empêchant les pirates de piller les jonques chargées de ballots de soieries d'un grand prix qui descendent le anal impérial de Shanghaï à Pékin, les marchands reconnaissants l'avaient invité au gala.

Il ne tardait que d'arriver. Le soleil, déjà très bas au couchant, faisait un fond de pourpre et d'or au Pavillon des Saules, qui est l'hôtel de la corporation et s'isole au milieu d'un etit étang d'où un pont volant de bois léger le relie à la terre ferme.

A l'entrée de ce pont, un homme déjà âgé et misérablement vêtu, l'épaule chargée d'un bâton de bambou, où pendaient à chaque bout des cages d'oiseaux, attendait immobile, les yeux obstinément tournés du côté par où le chef de la police allait venir.

Tout à coup, il tressaillit. Deux coureurs venaient d'apparaître, l'un derrière l'autre à la distance prescrite, tous deux frappant sans relâche sur un gong pour annoncer l'approche du mandarin, dont ils portaient les insignes brodés en caractères dorés au milieu d'un disque écarlate sur la poitrine et dans le dos.

Et bientôt le mandarin lui-même parut. Il s'avançait rapidement dans son palanquin au pas cadencé de quatre robustes porteurs, les yeux fixés au loin droit devant soi, comme quelqu'un qui a trop conscience de sa haute dignité pour la compromettre à abaisser ses regards sur des passants sans importance.

Mais le marchand d'oiseaux ne l'entendait point ainsi. Et

quand le palanquin s'arrêta à l'entrée du pont pour déposer son précieux fardeau, l'oiselier fit résolument trois pas en avant et après, avoir salué si profondément qu'il semblait que son front dût toucher la poussière et que les oiseaux poussèrent de petits cris effarouchés dans leurs cages :

— Que la vie apporte chaque jour une fleur de plus à votre Seigneurie !

Le mandarin daigna alors s'apercevoir de sa présence, mais ce fut pour lui lancer un regard courroucé et s'écrier fort en colère :

— Où prends-tu l'audace, vermine effrontée, d'oser m'adresser la parole? Sais-tu bien qui je suis?

— Je n'ignore pas, répondit humblement l'oiselier, que vous êtes le très haut et très puissant chef de la police fluviale. Mais vous avez beau, de maigre que vous étiez, être devenu gros et gras avec un ventre qui s'arrondit majestueusement en dôme, je sais aussi que vous êtes le fils de I, le marchand d'eau chaude.

— Je te trouve bien impudent, méchant drôle, de me rappeler des souvenirs aussi vulgaires. D'abord, I, le marchand d'eau chaude, n'existe plus. Je ne connais d'autre I, qu'un vénérable vieillard qui est mon père en effet, mais qui vit grassement et honorablement sur la cassette impériale avec son épouse Si-Tseu, et toi je ne te connais pas.

— Quoi! Seigneur, vous ne reconnaissez pas votre fidèle Ki-Lou, le marchand d'oiseaux?

— Que peut-il y avoir de commun entre un mandarin comme moi et un vil oiselier de ton espèce ?

— Est-il possible, maître très magnifique, que vous ayez la mémoire si courte que vous ne vous souveniez pas que mon insignifiante personne fut l'origine de votre éclatante fortune en vous faisant recevoir au Chem-Kuang-Hoeï?

— J'admire ton insolence. Où veux-tu en venir ?

— A ceci. Je dois verser vingt taëls à la caisse de l'association pour soutenir une nouvelle candidature. C'est une somme trop grosse pour mes faibles moyens. Je n'ai pu m'en procurer que dix, et d'ici à demain il est impossible que je trouve les dix autres. Plutôt que de m'obliger à mourir de honte, ne pourriez-vous me les avancer, en récompense de ce que j'ai fait pour vous ?

— Ta récompense, on va te la payer en coups de bâton... Hors de mon chemin, cloporte! Holà, vous autres!...

Les porteurs détachaient déjà leurs gourdins de bambou du palanquin.

Mais Ki-Lou n'insista pas. Il savait trop ce qu'on doit aux grands de ce monde, et que, de même que le grenadier ne saurait porter que des grenades, de même le misérable cœur de l'homme a pour fruit naturel l'oubli des bienfaits.

Il s'éloigna donc lentement, en balançant ses cages d'oiseaux, et après avoir salué avec tout autant de politesse que s'il eût obtenu ce qu'il avait demandé, tandis que le mandarin, content de soi et le cœur léger, traversait d'un pas allègre le petit pont de bambou pour se rendre au Pavillon des Saules, où l'attendaient les honneurs dus à son rang...

Et voilà, telle qu'elle me fut contée à Shanghaï, par Ki-Lou, le bachelier vendeur d'oiseaux, l'histoire de Yu, le fils de I, le marchand d'eau chaude, qui est aussi celle de l'ingratitude humaine.

ARMAND LE GAY.

REVUE DE LA QUINZAINE

ÉPILOGUES

XXIe Lettre à l'Amazone.

Amie, vous savez bien, vous, que je n'oublie pas et que votre personne tient toujours et à tous les instants la place dominatrice dans ma pensée, mais je ne veux pas que les autres puissent croire que je n'ai plus rien à vous dire. J'en ai si long même que mes heures n'y suffiraient pas et que je ne ferais que cela volontiers, si je n'avais soumis mes plaisirs à une stricte discipline. J'écrirai à l'Amazone tant que je serai moi-même, tant que je serai tel qu'elle m'a refait en m'incorporant au monde qui tourne autour de son cœur. Vous savez qu'à force de tourner autour de son centre d'attraction une planète finit par tomber vers ce centre, dont elle se rapproche toujours, par s'y perdre, par s'y fondre. Cela se passe ainsi dans le monde des grandeurs infinies et quelquefois je pense que les sentiments qui me meuvent sont de cette qualité. « Face à face avec la profondeur », comme il est dit dans ces *Stèles*, qui nous enchantèrent. L'amour qu'il me faut côtoie l'absolu (refuge de qui est impropre au relatif) et ce que j'en exprime lui donne l'existence. Si ce sont là des paroles, que les paroles soient belles et qu'elles enchâssent le diamant comme il convient à un diamant. Je ne veux autre chose que la conscience d'être, au delà du possible, le « princier amant » de ta pensée, Amazone invincible. L'oubli n'a pas d'affinité avec un tel sentiment : le désir impossible sculpte la fidelité.

Comment revenir après cela aux formes indistinctes qui confondent un être avec les êtres, à ce pluriel froid de révérence qui dit à l'idole : « Je vous remercie, Madame » ? Il le faut cependant. L'idole froncerait le sourcil et cela ébranle les architectures du temple. J'aime l'anglais, parce qu'il tutoie Dieu ; quoique j'aie peu de rapports avec ce grand personnage, je sais qu'il en est flatté. Mais j'écris pour le peuple, qui connaît mal les illogismes secrets de la grammaire et confondrait le respect suprême avec la familiarité. Je ne vous confonds avec rien, Amazone, pas même avec les amazones, dont je vous ai tirée en vous nommant ainsi, et c'est pour cela même que je ne veux pas vous donner à l'oubli, même en apparence. L'oubli est la grande confusion. Il est aussi la grande tristesse. Et cela se tient. Il n'est pas de pire affliction que de perdre dans la foule ce qu'on a

une fois distingué, de rendre au commun l'être dont on attendait tout et qui vous donna tout, en effet, et de se sentir forcé de le semer parmi les autres végétations humaines, pour cela précisément qu'il n'a plus rien à vous donner et qu'il a perdu tout son pouvoir de fascination sur vos yeux. Oublier, c'est regarder mourir. Cela peut-il se faire avec indifférence, fût-ce une bête la plus féroce et la moins sensible? Et il s'agit peut-être de qui vous a mangé dans la main et dans la bouche, qui flaira vos odeurs, qui a préféré à toutes les nourritures le pain pétri par vos doigts sur le bord de la table, un jour que vous rêviez de son corps sous votre main. L'oubli est affreux comme une injustice, mais, il faut bien l'avouer, comme l'injustice elle-même, il est une libération. L'oubli est un meurtre, mais nous vivons de meurtres; l'homme le plus doux traverse la vie le poignard à la main. J'ai oublié l'amitié, j'ai oublié la sympathie et le sourire heureux des âmes qui venaient à moi, mais je n'ai pas oublié au point que je n'en revoie parfois le fantôme qui troubla Macbeth, mais qui me trouble moins. Après tout, il vaut mieux être entouré de fantômes que de vivants. Les fantômes sont muets et d'ailleurs on les chasse d'une chiquenaude, comme les mouches. Puis qui sait si ceux que je crois avoir poignardés n'ont pas la même impression et si je ne les hante pas aussi dans leur sommeil et dans leurs amours? Ces tragédies de l'oubli mutuel finissent en quiproquo. Je m'étonne qu'on n'ait pas encore imaginé le dialogue élyséen des anciens amants dont les ombres à l'envi se vantent d'avoir quitté et de n'avoir pas été quittées, les banales victimes de don Juan se flattant de l'avoir mis délibérément à la porte de leur chambre et de leur cœur, au lieu d'assumer la figure ridicule d'éternelles inconsolées. On ne sait pas de qui vient l'oubli, si ce n'est pas de qui aime trop et souffre trop. A force de penser les êtres, on les use, comme la mer use les cailloux qu'elle roule.

C'est le dilemme où nous sommes pris et l'étau où s'écrasent nos sentiments. On oublie par indifférence et on oublie par excès d'amour, quand la présence réelle ne réconforte pas le mécanisme passionnel, mais on peut toujours dire dans ce cas que l'amour manquait de force initiale et d'élan vrai, et puis des causes différentes amènent des résultats pareils : il faut laisser à l'oubli sa véritable signification, et je retourne à l'indication que je vous donnai, il y a une page : on oublie les êtres quand on n'a plus besoin d'eux. Ce n'est qu'un phénomène d'égoïsme et du plus simple. Je vous oublierai donc et vous m'oublierez, Amazone, quand nous n'aurons plus besoin l'un de l'autre, quand nous ne serons plus l'un pour l'autre un miroir, et je ne vois vraiment pas comment cela pourrait arriver. Pour moi, je suis presque effrayé de voir à quel point j'ai besoin de votre âme et de vos yeux. Il est donc vrai que je ne me suffis pas à

moi-même et qu'il me faut un autre être où vivre? La première fois que j'ai pris conscience de cet état, je dus reconnaître que ce n'était pas celui que j'avais médité. Le plan de mes années futures était fait (j'ai toujours beaucoup aimé les plans dans ma vie et je n'en ai jamais réalisé aucun), je vous l'ai dit ou écrit, quand je luttais encore, monté sur mon orgueil ; d'un mot (d'ailleurs, je n'en sais plus le détail) je me vouais à la solitude et au néant, dans lequel moi seul sais ce que j'y mets. Et maintenant je ne puis supporter l'idée de vous être indifférent, la pensée de ne plus être pensé par vous. Une maison où vous habitez s'est dressée sur le chemin de l'oubli qu'elle rend infranchissable et j'en suis là. Je m'y plais. Il y a un jardin autour de la maison et dans le jardin une source d'où part un ruisseau qui s'écoule sous les arbres. Ce ru, c'est votre vie murmurante, et moi, je suis un des arbres qui la regardent et en respirent la fraîcheur. Mais le genre est trop facile pour que je continue. C'est trop d'avoir cédé à mon amour des images champêtres et d'avoir cru pouvoir exprimer par elles quelque chose de sensé. Puis cela m'induit régulièrement en de longues mélancolies. Je ne pense plus, je rêve. Je reconstruis avec d'autres pierres, et avec de puériles mottes de gazon, ma vie délabrée et vraiment rien n'est plus vain ni plus malsain peut-être. C'est avec les éléments réels de l'existence, de celle même qui vous a été donnée, qu'il faut jouer. Ce qu'on prend hors de soi-même, hors de sa véracité, n'est bon à rien. Et encore une fois, c'est trop facile. Mais j'ai peur de moi-même, comme du miroir à double face où vous me tentiez hier, et le bon côté du rêve, c'est que l'on confronte qui l'on veut avec le miroir, excepté soi, et l'on veut bien qu'il grossisse et même qu'il déforme. Quand je veux me regarder, c'est en vous. Voyez combien vous m'êtes nécessaire. Quelque image qui m'en revienne, je l'aimerai encore, sans peur, même avec un sourire de complicité. Ce que vous voudrez. Comme vous me penserez, je me penserai. Vous ne savez pas combien j'y gagne. Rien ne suffirait à m'attacher à vous, si j'étais calculateur, mais il n'est pas d'être qui le soit moins et je cherche des motifs à un mouvement qui n'en a pas et qui marche fort bien sans que je les connaisse. Cependant, je sais que c'est sans péril aucun que j'analyse, bien maladroitement, les sentiments qui me viennent de vous. Ce n'est qu'une surface. L'analyse ne touche pas au fond et comme il est inatteignable, il serait inexprimable. On se heurte toujours au mot de Montaigne qui est indécomposable : Parce qu'il était lui, parce que j'étais moi. C'est à quoi aboutissent ces divagations dont je vous fais confidence et que vous lirez loin de moi. Je saurai ce que j'en pense quand vous m'aurez écrit, car ne croyez pas, parce que je les donne à tous, que je m'occupe d'un autre jugement que le vôtre.

REMY DE GOURMONT.

LES POÈMES

Choix de Ballades Françaises, par Paul Fort (E. Figuière et Cie, 6 francs). — Tous ceux qui connaissent Paul Fort et qui, ayant cure des destinées de la pure poésie, ont souci de la renommée d'un tel poète, pouvaient, depuis quelques années, souhaiter la publication d'un recueil de pages choisies.

Les anthologies tirées de l'œuvre étendue d'un même homme se légitiment le mieux du monde. Quand un poète a publié une quinzaine de volumes, il se produit, dans son public sans cesse accru, des manières de dénivellations. Sans doute l'image totale que l'ensemble du public se constitue de l'écrivain finit-elle par être significative et pas trop lacunaire, mais cette image totale est aussi une image virtuelle. Trop peu de lecteurs ont pu suivre pas à pas la route tracée par le poète. Pour les autres, ils se forment une opinion d'après une part plus ou moins restreinte de l'œuvre entière. Ils peuvent y trouver un suffisant plaisir ; mais l'orgueil des poètes en souffre et ne l'entend pas ainsi. D'où ces ouvrages qui, selon des proportions réduites, tendent à montrer les dispositions générales de l'édifice, sa perspective et les rapports de ses parties.

Je ne sais pas si les poètes ont qualité pour constituer eux-mêmes leur anthologie. Quelles que soient leurs vertus, ils manquent de l'abnégation nécessaire ; et qui songerait à leur en faire grief ? Ils doivent naturellement plus de confiance au génie qu'à l'esprit critique et ont, de ce fait, bien de la peine à se représenter un quelconque de leurs rêves comme accessoire. L'examen consciencieux de leurs travaux ne peut que les amener à tirer tour à tour au premier plan chaque poème considéré.

Paul Fort a composé lui-même son choix de Ballades Françaises et je dois à la vérité de dire qu'il ne s'est pas, en cette circonstance, comporté autrement que tout autre poète ne l'eût fait pour soi-même. Il a fait *un choix*, nous en prenons la certitude en lisant ces poèmes qui sont presque tous remarquables et tous intéressants : mais cette anthologie forme un compact volume de 600 pages et j'en suis à me demander si c'est bien là le recueil que le public réclamait à cette heure et dont la gloire de Paul Fort pouvait tirer profit.

Certes, aucun lettré ne s'avisera de déplorer qu'un tel recueil soit à ce point copieux. J'ai pour mon compte retrouvé là tout ce que j'aimais et je n'ai rien à désirer. Mais je pense qu'à ce moment précis Paul Fort devait présenter, à la foule de ceux qui le connaissent peu ou mal, un clair livre, de moitié moins lourd que celui-ci, aéré, allégé, et dont la lecture achevée aurait inspiré un très vif regret et le désir d'une plus ample édification.

Laissons cette discussion ; elle n'a pas d'autre importance que de prouver l'intérêt que je porte à la réputation de Paul Fort et à la diffusion de son œuvre.

Tel qu'il est, le *Choix des Ballades Françaises* aura cet avantage de ne rien laisser ignorer au lecteur des intentions et des mérites de son auteur. Comme il l'annonce lui-même dans une courte note liminaire, Paul Fort n'a pas observé l'ordre chronologique et il a classé les poèmes par « genres littéraires ». Cette classification est juste. L'ordre chronologique s'impose chaque fois qu'il faut expliquer et légitimer un progrès qui s'est effectué régulièrement, avec la collaboration du temps. Mais pour Paul Fort, il n'en est pas tout à fait ainsi ; si l'on en excepte quelques petits ouvrages de début, marqués d'influences d'ailleurs illustres et où l'on devine déjà une originalité tâtonnante, il faut reconnaître que le poète des ballades a trouvé soudain sa formule ; il a été tout d'un coup personnel, il s'est révélé tout d'un coup Paul Fort ; et il a été de ceux qui, ayant découvert leur génie, n'ont plus qu'à y promener chaque saison une fertilisante charrue pour en obtenir d'amples et constantes moissons.

Paul Fort complète sans cesse son œuvre et il n'est pas de ces poètes dont on souhaite qu'ils épurent ou qu'ils améliorent leur talent. Il est tel, depuis qu'il est. Il se varie à loisir sans cesser d'être soi-même et, si nous rapprochons une page du *Roman de Louis XI* d'une page de *la Tristesse de l'homme*, nous pouvons constater que le rôle du temps fut uniquement de présenter au poète de nouveaux objets.

Il n'y a là rien que de naturel pour un poète lyrique. On peut dire d'Ibsen qu'il a fait de constants progrès jusqu'à écrire son chef-d'œuvre une fois la soixantième année atteinte. L'art dramatique exige en général cette maturation ; et il y a peu d'exemples de dramaturges ayant fait un chef-d'œuvre de leur première pièce. Mais les poètes lyriques atteignent volontiers leur perfection de bonne heure ; c'est vrai pour Hugo, pour Lamartine, pour Musset, pour beaucoup d'autres. C'est également vrai pour Paul Fort, et c'est en quoi il a pu se dispenser d'observer l'ordre chronologique pour la composition de son recueil de pages choisies.

Si l'on consulte la liste des *genres* où s'est évertué le grand talent de Paul Fort, on doit convenir tout à la fois de l'étendue de ses ambitions et du rare bonheur avec lequel il leur a donné satisfaction.

Je ne sais, pour ma part, s'il faut le préférer dans les *Hymnes* ou dans les *Chansons*, dans les *Romans* ou dans les *Odelettes*. S'il excelle dans ces *Fantaisies* qu'il appelle *A la Gauloise*, il n'est pas moins heureux dans le *Madrigal ;* il trouve, dans les *Complaintes* des accents et des rythmes du plus naïf pathétique et déploie, dans ce qu'il faut justement nommer avec lui les *petites Epopées*, une inven-

tion et une imagination des plus rares. Paul Fort a écrit *l'Amour Marin;* pour ce livre entre autres, il mériterait d'être un grand poète populaire et il est à croire qu'il sera finalement un grand poète populaire. Mais il semble que Paul Fort ait voulu récolter des lauriers plus précieux que ceux que décerne la grande foule, et c'est sans doute dans ce dessein qu'il a écrit ses *Poèmes antiques*.

Si Paul Fort a bien fait de nous prouver ainsi l'ampleur de sa voix et l'audace de son lyrisme, il ne s'est heureusement pas rendu méconnaissable. Il prononce les noms sonores des héros grecs avec ce même accent que nous lui connaissons et qui donne leur saveur propre à ses complaintes et à ses romances. Son vers s'agrandit pour raconter l'histoire d'*Orphée* ou de *Jason*, mais le poète n'en garde pas moins dans l'épopée cette allure familière que nous aimons dans les *Odes ;* il joue sur les syllabes, les rimes et les *e* muets avec cette souplesse qui fait le charme de ses poèmes les plus légers ; et les fleurs que Paul Fort, chaussé de cothurnes, va cueillir sur le mont Olympe sont curieusement semblables à celles que, pieds nus, Paul Fort recueille le long des grèves marines.

La publication du *Choix de ballades françaises* va peut-être inciter les commentateurs à rechercher quelle place on peut assigner à Paul Fort dans la littérature actuelle et quelle est la position de ce poète par rapport aux traditions littéraires.

Ces questions, que je pose moi-même, m'embarrassent beaucoup. On a, pour des raisons d'époque, réuni jusqu'ici Paul Fort au symbolisme. Voilà qui est bien arbitraire. Que l'on compte au rang des symbolistes M. Francis Vielé-Griffin, par exemple, cela est juste. Mais entre tous les poètes incorporés à un mouvement littéraire pour de vagues raisons de classification, Paul Fort est peut-être celui dont l'indépendance est la plus évidente.

Certes, il est bien de cette époque où le besoin de réformes techniques s'est fait effectivement sentir ; cette forme curieuse qu'il a décidé d'adopter en témoigne. Certes, il a, comme les poètes du symbolisme, substitué à l'ancienne notion du sujet poétique traité cycliquement la notion du *moment poétique*, de l'*état poétique*, de la phase lyrique développée comme une mélodie plutôt que comme un plaidoyer. Mais, cela mis à part, il se distingue nettement des poètes du symbolisme.

Romantique, certes, il l'est, mais toujours avec grâce et quand il lui plaît. Il connaît le sourire, il manie l'ironie, il cesse d'être sérieux au moment même où un romantique deviendrait lourd, et, de cette façon, il n'est jamais lourd. Le désir lui vient-il de philosopher, comme dans *Vivre en Dieu ?* Il le fait sur un ton si plaisant qu'on doit entendre tout ce qu'il lui convient de dire. Alors que les romantiques donnent l'assaut et versent le sang pour prendre la place,

Paul Fort construit un cheval de bois et entre dans les murs avant tout le monde. Il est plus rusé que brutal; il est éloquent dans le meilleur sens du mot; il a la plus grande confiance en sa nature qui ne lui fit jamais défaut; et, quand il veut changer de conversation, il a le bégaiement le plus narquois du monde.

Ce ne sont pas là les vertus d'un vrai romantique. D'ailleurs, Paul Fort connaît certaines faces de la réalité que les romantiques ont méconnues. Encore qu'il ne se départisse que rarement de cette élégance française qui trahit l'aristocratie littéraire, il atteint parfois à une truculence et à un réalisme tout à fait conformes à notre tradition, mais résolument modernes.

Par ailleurs sa fantaisie érudite s'inspire aux sources les plus célèbres, les plus fluides, les plus limpides aussi. Il connaît mieux que personne les rythmes délicats de la Pléiade et il en use à ravir. Il a, dans le choix du vocabulaire, une précision, un goût qui sont les plus sûrs bénéfices de notre belle culture. Et, puisque j'ai parlé d'érudition, disons que si des ouvrages comme *le Roman de Louis XI* ou *Henri III* n'étaient avant tout d'un poète, ils seraient encore d'un savant et d'un bien curieux psychologue.

Tout cela tiendrait à prouver que si l'histoire de la poésie ménage de vastes cadres et appose des étiquettes, la poésie elle-même ne connaît que des individualités. Il était difficile de prévoir quelle place la littérature actuelle réserverait éventuellement à un homme comme Paul Fort; il est facile de mesurer la large place qu'il a prise. Je ne sais s'il importe de faire figure dans un groupe. Ce qui est certain c'est que Paul Fort compte parmi les quelques grands poètes de l'époque. Il a sa manière, son genre, sa forme, sa langue. Ses meilleures trouvailles sont en dehors des modes littéraires ; pour cette raison même, il a peu d'imitateurs ; il est à peu près le seul à faire du Paul Fort, et il suffit à cette belle besogne.

J'ai prononcé le mot de *forme*. On trouvera, dans l'appendice qui termine le *Choix de ballades françaises*, un recueil de définitions de cette forme, définitions choisies par Paul Fort lui-même dans les principales études qui lui furent consacrées.

Je n'ai ni le temps ni l'envie d'examiner critiquement une forme consacrée par vingt années d'usage et par l'opiniâtreté même du poète. D'ailleurs, dans ce qui est la forme, il faudrait encore distinguer. J'admets tout ce qui est purement métrique, variation des rythmes, liberté des rimes, élasticité des syllabes muettes, etc... Pour le système d'écriture, pour la disposition typographique même, je réserve des objections qui seraient sans doute bien inutiles désormais. Il est bien tard pour changer quoi que ce soit à cela et je suis persuadé que la popularité des œuvres de Paul Fort s'en ressentira. Mais, Fort le veut sans doute ainsi... J'ajouterai, toutefois, que, s'il

n'en éprouvait pas quelque inquiétude, il ne se donnerait pas autant de mal pour justifier cette *disposition* qu'il a choisie et qu'il conserve...

Mais passons et retenons ce mot de popularité, incidemment prononcé. Ce sera sans doute un des étonnements de nos petits neveux de s'entendre dire que Paul Fort ne fut pas le plus généralement aimé des poètes de son époque. Disons que nous en sommes d'ores et déjà aussi étonnés qu'ils le seront alors.

Paul Fort a été récemment élu Prince des poètes. Cette couronne lui convenait très spécialement. Il faut, pour la porter, certaines vertus et certain courage dont Paul Fort n'a pas cessé de faire montre.

Le principat des Poètes est une institution charmante et déjà ancienne. Paul Fort est bien fait pour lui donner un aimable relief, et ce n'est pas entièrement sa faute si des bavardages et des élections accessoires ont jeté quelque discrédit sur les dignités de cet ordre. Paul Fort a voulu faire un égal usage du glaive et du sceptre. Il a pris parti dans ce qu'on a nommé la *guerre des deux rives*. Personnellement je le regrette. Paul Fort commet en cette occasion une notable erreur. La littérature a ses organes, revues et journaux, dont on peut se contenter ; la grande presse, qui donne à sa clientèle ce que sa clientèle demande, n'est pas plus créée pour entretenir le public de littérature que les journaux scientifiques pour parler de sports à leurs abonnés. Des imbéciles ont grossièrement attaqué les lettres... Faut-il prêter attention à cela ? Pour ce qui est proprement de cette guerre des deux rives, voilà bien de sots différents ! Ceux qui ont de la valeur, de quelque côté qu'ils soient, on les reconnaît toujours, de face et de profil, et on ne les confond pas avec les autres. Ne faut-il pas croire que Paul Fort s'égare en de généreuses mais vaines escarmouches ?

Je m'aperçois que j'ai laissé dévier mon discours et que j'ai perdu de vue le *Choix de ballades françaises*. Mais je n'ai pas perdu de vue Paul Fort, et, dans un moment où il consacre lui-même quelque juste soin à sa réputation, nous sommes bien excusable de nous en inquiéter. Jamais Paul Fort n'a aussi vivement préoccupé la critique et alimenté les discussions. D'innombrables et excellents articles paraissent, où son œuvre se trouve commentée avec autant d'ardeur que d'ingéniosité. Privé que je suis, par mes devanciers, du plaisir de comparer Paul Fort à un satyre, à Pan, ou aux autres libres divinités de la terre, je chercherai à cet essai la conclusion la plus modeste, et peut-être la plus décisive pour mon compte, et je dirai qu'il est bien inutile de discuter sur l'œuvre d'un vrai poète : on l'aime ou on ne l'aime pas. Pour moi, j'aime l'œuvre de Paul Fort.

GEORGES DUHAMEL.

LES ROMANS

Lucien-Victor Meunier : *L'Assomption de Mme Brossard*, Fasquelle, 3.50.—Gyp : *Le Grand coup*, E. Flammarion, 3 50. — Colette Yver : *Les Sables mouvants*, Calmann-Lévy, 3.50. — Jean Vignaud : *Notre Maître*, P. Lafitte, 3.50. — Paul Margueritte : *La Maison brûle*, Plon, 3.50.—Henri de Noussanne : *L'Aéroplane sur la cathédrale*, Calmann-Lévy, 3.50. — Maurice Lair : *La Reprise*, Grasset, 3.50. — Estienne et Jeanne Estienne : *Vie et mort de Rose Amy enfant*, Grasset, 3.50. — Goron : *Les Chauffeurs de l'an VIII*, Ernest Flammarion, 3.50.

L'Assomption de Mme Brossard, par Lucien-Victor Meunier. Lettre ouverte de M. Brossard à l'Auteur.

« Monsieur et cher Auteur,

« J'aurais voulu vous appeler : *cher père*, puisque, pauvre sage désarmé, je suis sorti tout palpitant de votre cerveau, mais vous me mettez dans une telle situation d'infériorité vis-à-vis de vos lecteurs que je préfère me tenir à une distance respectueuse de celui qui me représente, hélas! bien plus un juge inflexible qu'un père naturellement porté à l'indulgence.

« En venant trouver Mme Rachilde j'ai compris que ma cause n'était pas une bonne cause, car cette dame, singulièrement compatissante, s'écria dès mon apparition chez elle : — Ah ! c'est vous *qui l'êtes* ? Mon pauvre Monsieur, pourquoi vous agiter ? En France on ne défend jamais les gens de votre corporation... — Cependant cette dame m'a permis de risquer certaines explications, me faisant d'ailleurs remarquer que je lui fournissais de la copie et que je lui donnais ainsi le loisir de se laver les mains au sujet de mon affaire, touchante sollicitude dont je désire me contenter. Je suis un pauvre homme, monsieur et cher Auteur, et en ma qualité de bourgeois, de sale bourgeois, humble employé de ministère, je ne sais ni lire ni écrire au sens littéraire des mots, c'est même là ma seule noblesse et ce qui me différencie, heureusement, du monde bizarre de la république des lettres, où je ne rencontre que des ennemis. Comptez, s'il vous plaît : L'amant de ma femme, Pierre Thévenon, auteur d'une pièce intitulée *Gisèle*, jouée, paraît-il, à l'Odéon, Monstreuil, le romancier à la poitrine velue, conseiller de ma femme et son initiateur dans le grand Amour, puisque c'est lui qui lui reprocha de ne pas avoir fui le domicile conjugal, vous, monsieur l'Auteur, plus cette sévère dame qui prétend qu'on ne peut pas me défendre et, enfin, tous les lecteurs entraînés à ces sortes de lectures vraiment inhumaines. J'ai pourtant épelé attentivement les pages que vous consacrez à l'apothéose de ma femme et j'avoue que j'en demeure navré si je n'ai pas tout saisi ! Suis-je la victime de cette malheureuse créature ou la vôtre, Monsieur? Mme Sauvinet, ma sœur, veuve acariâtre qui eut tort, en effet, de se mêler de ce qui ne la regardait pas dans mon ménage, m'avait bien fait jurer de ne pas m'occuper de ce livre, m'affir-

mant que je restais encore *né coiffé* tant que je n'avais pas été giflé publiquement par notre médecin, le docteur de la maison, insulté par la jeune bonne, et arrêté comme cambrioleur ou mieux comme assassin de Mme Brossard. Je m'étonne que, mettant le comble à votre ironie, Monsieur, vous ne m'ayez pas ordonné d'imiter l'*Autre*, le suicidé, pour effacer les traces de mon néfaste passage dans l'existence de Marguerite! Vous n'avez donc pas voulu vous apercevoir de mon immense amour pour elle? Comment faut-il les aimer, ces femmes frénétiques, qui sont à la fois *gentilles* pour leur mari et *ardentes* pour leur amant? Quand je suis devenu son époux, j'étais un honnête garçon, un peu naïf, un peu traditionnel, mais, vous le déclarez vous-même, j'étais également un beau garçon, fier de ma barbe, de ma puissance, sain de corps et d'esprit, un *sage* n'ayant jamais fait la noce de crainte des accidents. J'ai aimé tendrement, raisonnablement ma femme. Je croyais avoir toute la vie devant moi — et je fus bien le dernier à la soupçonner d'infidélité, selon l'usage. Sans ma sœur, je n'aurais pas forcé la serrure de ce secrétaire maudit et je n'aurais pas osé ouvrir les yeux sur ce qu'il contenait. Or, ma sœur n'avait rien inventé... au contraire! Le mal dépassait ses espérances!... Après quinze jours de tortures muettes, je suis de cette race de timides qui balbutient au lieu de crier, j'allai la prier, elle la coupable; je lui proposai un *modus vivendi*, c'est-à-dire la perspective du pardon, puisque la mort arrête la vengeance, efface tout, au moins pour ceux qui pensent logiquement. Ah! oui, je fus gauche, un peu terne... le toupet, l'aplomb, c'est l'affaire du criminel, parce qu'il n'a plus rien à perdre! Ah! si ma femme n'avait pas eu la tête montée par la littérature de M. Monstreuil, ce monstre, est-ce qu'elle aurait pu répondre devant ma résignation, mon pauvre amour de mari trompé : Je suis la maîtresse d'un mort, moi, Monsieur, et ne veux rien avoir de commun avec un imbécile! — En ai-je entendu sortir de ses lèvres de ces paroles étranges envoyées à l'adresse d'un mari atrocement outragé, du mari encore amoureux qui apprend qu'après cinq ans de bonheur on l'a odieusement trahi et sans raison, étant prouvé que sa femme ne savait même pas aimer son amant de la bonne manière, comme dans les livres, quoi! — Canaille! Voleur! Meurtrier! Idiot! Lâche!... etc... etc... — J'ai suivi ce calvaire de *l'Assomption de Mme Brossard*, ma femme, pas à pas, traînant derrière moi les anathèmes de tout le monde sans comprendre pourquoi elle grandissait sous les souillures, tandis que moi je devenais simplement le vilain Monsieur. J'ai tout essayé pour la ramener en bon chemin et si je n'ai pas mis ma sœur à la porte pour lui plaire, c'est que ma sœur me servait d'interprète, m'informait des visites d'un docteur, qui, médecin de la famille, ne me parlait plus, un médecin de tout repos dont les principaux remèdes se formulaient par l'ap-

plication de la photographie de l'amant sur le cœur de la malade !... Mais, Monsieur et cher auteur, si ma femme, la maîtresse touchante d'un cadavre, pouvait s'entourer d'une superbe floraison de chrysantèmes, c'était peut-être parce que, moi, le rival bien involontaire du mort, je les payais, ces fleurs que je ne peux pas souffrir, car elles me rappellent, avant le deuil de l'amour, l'odeur de la camomille salutaire aux crampes d'estomac! Et je m'étonne aussi que ma pauvre Marguerite, cette autre fleur d'odeur amère, ait pris une fluxion de poitrine sur la tombe de son amant, étant couverte du manteau de fourrure de mille francs que je lui avais acheté pour ses étrennes. Ah! mon cher Auteur, à quoi bon me plaindre, puisque je suis ridicule ! Ridicule ? Laissez-moi ôter ma cravate d'abord et vous crier ensuite, parce que j'étouffe, que les deux amants, l'une en chemise et l'autre nu, sous un rideau de lit d'auberge, étaient jusqu'à un certain point grotesques en face du colosse de la montagne rougissant devant le soleil couchant... de leur misère! Pauvres petits cochons vautrés dans leurs malpropretés et ahuris par la beauté d'un sommet sur où ils ne leur était plus possible d'atteindre ! Ridicule, moi ? Vous oubliez Mme Brossard se traînant aux pieds d'une fille de joie, pardon, d'une femme de peine, pour obtenir les restes de son amant ? Ridicule, moi ? Et l'histoire des petits chapeaux *chinois* que découvrit ma sœur en fouillant une table de toilette ? Est-elle assez fétide ?... Ce n'est pas moi, le sale bourgeois réticent, continent, qui les ai inventés, je pense !... Vos hommes de lettres, ma parole, font donc l'amour comme ils se battent ? Ils échangent des coups sans résultats ! Ah ! monsieur l'Auteur, puisque vous étalez tout le fumier de ma vie, permettez-moi de l'enfouir, le plus proprement possible, dans la tombe de mon rival ! Ce raté m'a écœuré, mais il m'a épargné son odieuse postérité et je lui dois de continuer, sur lui, la culture des chrysantèmes qu'affectionnait ma femme ! Des fleurs ! Des fleurs ! qu'on lui porte des brassées de fleurs ! Il n'y en aura jamais assez dans la nature et dans la rhétorique pour chasser la pestilence de son souvenir...

« Là, j'ai fini ! Mme Rachilde vient de me prévenir que je *débordais sur sa rubrique*. J'ignore ce que signifie ce jargon, elle a dû s'apercevoir probablement que je pleurais. Je déborde pour la dernière fois, Madame ! Comment ? Que dites-vous ? Il me faut (c'est l'usage) terminer en félicitant l'Auteur de tout le mal qu'il m'a fait ? — Une œuvre tellement vivante qu'on ne saurait lui reprocher son exagération ! — J'entends bien et j'aurai le sourire, comme il sied, derrière mes larmes. Oui, une belle œuvre, une belle cause, mais pas une bonne œuvre, pas une bonne cause !... Je demeure, Madame, le mari *battu* et content par excellence. *Battu* n'est pas l'expression juste... seulement, moi, je ne suis pas de lettres et je ne peux

prononcer, avec aisance, le plus gros mot de la langue française.

« MONSIEUR BROSSARD. »

Le Grand Coup, par Gyp. Quel grand coup ? Mais celui que doivent frapper, que frapperont (certainement, à côté) Messieurs les camelots du roy ! Les parents attendent avec impatience les formidables résultats que doivent avoir ces minuscules entreprises et, finalement, les enfants s'amusent à des petits jeux moins innocents peut-être que les farces de cette guerre en tricornes de papier et en sabres de bois. Il y en a surtout deux, les jeunes Fernand et Toto, qui réussissent un coup de maître, en dépit même de leur professeur, M. Saverne dit Tourcoing (à moins que ce ne soit le contraire) et qui épousent deux sœurs charmantes, lesquelles, bonnes petites filles, les dispenseront de passer leur bachot. La verve endiablée de Mme Gyp se donne ici librement carrière ; si ce n'est pas toujours vraisemblable, c'est toujours vivant et on regrette qu'on n'ait pas, hélas ! autant d'esprit dans la vie ordinaire.

Les Sables mouvants, par Colette Yver. Est-ce que par hasard ce terrain mouvant, enlisant, serait celui de l'art ? On ne s'entend déjà pas très bien sur ce terrain-là, mais si on ne peut plus y poser le pied sans danger de mort, cela devient sinistre. Espérons ! Une brave famille composée de peintres médiocres s'agite pour gagner non pas son pain, mais ces fameux repas aux charcuteries froides si en honneur chez les gens de Montmartre. Leur art à tous ressemble aussi à des charcuteries froides ! La mère ne s'occupe pas de son fils et la fille, une petite peste, bonne à fouetter jusqu'au sang (surtout le jour où elle casse la patte de son chat), enthousiasme son père par l'insanité de ses répliques. Et puis il y a le couple uni dans l'absolu de leur passion artistique, M. Houchemagne, les vieilles filles crevant de faim pour l'amour de leur métier et aussi quelques extravagantes du pinceau presque dangereuses pour la santé publique. La petite peste, Marcelle, à force de faisandage moral, finit par tuer le grand artiste, mais elle représentera à son tour le grand art. Tant pis. Ce qui me réjouit l'âme dans ce livre, fort intéressant, c'est d'y voir que les gens de la peinture ont une grande tendance à penser comme les gens de lettres et qu'ils ne valent pas mieux.

Notre maître, par Jean Vignaud. Il l'est, le fut ou le doit être... car il s'agit du grand amour. Ce roman a obtenu le prix de littérature offert par *Excelsior*. Il est joli, bien écrit, un peu puéril, mais il encourage l'égalité des classes, dirigeantes ou aristocratiques, devant l'enfant malin. Le type du papa noble qui ruine sa fille avec une bonhomie très naturelle et une parfaite éducation est curieux.

La Maison brûle, par Paul Margueritte. Il s'agit du divorce, l'éternelle question brûlante qui tient tant au cœur de l'auteur. Je

ne veux pas médire du héros, un brave garçon très faible et d'un caractère si hésitant qu'il permettrait beaucoup d'autres faiblesses chez sa femme. Cependant, sans son nouvel amour n'aurait-il pas continué à pardonner ou à fermer les yeux? Enfin, le divorce est justement institué pour servir de force à ces malheureux.dupes d'autrui ou d'eux-mêmes; seulement, en faisant mourir si mal à propos son héroïne à l'instant du bonheur complet, l'auteur fournit une sorte de morale chrétienne aux âmes sensibles.

L'Aéroplane sur la cathédrale, par Henri de Noussanne. Oh! le joli titre et comme il est bien moderne avec sa pointe de poésie, j'allais dire sa fleche!.. Lutte de passions religieuses. Le protestantisme en face de l'évêché. D'autres passions aussi, moins religieuses, agitent les cœurs et on en arrive à avoir l'envie de mourir plastiquement. Du moment qu'on offrait des ailes à l'homme, l'idée de faire l'ange, après avoir fait la bête, devait fatalement lui venir. Un bon apôtre, dans le meilleur sens du mot, protège le désespéré qui tient à mourir d'un vol plané et il bat avec lui le record de l'altitude ou de l'attitude généreuse. Ah! le joli titre, si moderne!

La Reprise, par Maurice Lair. Un jeune chimiste, né de parents français mais élevé en Allemagne, croit pouvoir adopter sa fausse patrie. Mais trahi dans ses espérances amoureuses, ne s'assimilant ni le milieu ni les gestes un peu brutaux de sa famille future, il abandonne ses travaux et ses espoirs de fortune pour revenir vers la vraie patrie.Souhaitons-lui d'abandonner aussi ses idées socialistes qui, se réveillant en terre française, germeraient avec des qualités germaniques sans doute tout à fait déplorables à cause de leur lourdeur.

Vie et mort de Rose Amy enfant, par Estienne et Jane Estienne. Les études psychologiques d'enfant sont de plus en plus à la mode. Toute la première partie de celle-ci, restant dans une grande simplicité d'idées vraiment sincèrement enfantines, est très intéressante. La première communion de Rose et ses timides pensées sur l'amour : « Oui, j'ai juré que je n'embrasserais jamais plus un garçon!... » sont d'un charme très pénétrant. J'aime moins la troisième partie : *la maison fragile*, et des pages sur la *seconde mère* font songer à des martyres d'enfant déjà connus (en littérature au moins).

Les Chauffeurs de l'an VIII, par M. Goron. L'ancienne manière, qui consistait à vous brûler les pieds, vaut-elle mieux que la nouvelle, qui consiste à vous brûler la figure, le browning à la main? Je laisse à mes lecteurs le soin d'en décider.

RACHILDE.

LITTÉRATURE

Charles Maurras: *Anthinea*, 1 vol. in-8°, Champion. — André Gide: *Le Retour de l'Enfant prodigue*, 1 vol. in-18, 3 fr. 50, « Nouvelle Revue Française ». — Alexandre Mercereau: *Paroles devant la Vie*, 1 vol. in-18, 3 fr. 50, Figuière. — E. Abry, C. Audic et P. Crouzet: *Histoire illustrée de la Littérature Française*, 1 vol. in-4°, 5 fr., H. Didier. — *Les Conteurs Français. Extraits de tous les conteurs depuis les origines jusqu'à nos jours*, par Maurice Allem, 1 vol. in-8°, « Librairie des Annales ». — *L'Eloquence Française. Extraits*, par Maurice Allem, 1 vol. in-8°, « Librairie des Annales ».

Je viens de relire, ému dans ma sensibilité et dans mon intelligence, l'**Anthinea** de M. Charles Maurras, que l'on réimprime aujourd'hui. Ce livre, ainsi qu'il arrive aux choses trop belles et trop pures, fut longtemps méconnu. Pourtant, il n'en est point qui nous révèle aussi lucidement le secret de la beauté athénienne, de son rythme et de sa mesure, de son immobilité « immobile de la perfection, de l'abondance et de la vigueur de son mouvement ». Ce voyage en Grèce, cette visite à l'Acropole, fut pour M. Maurras une révélation, une initiation: il comprit le sens de la vie: « Quand, au plus haut de l'escalier, je rouvris les yeux, écrit-il, la première colonne des Propylées se tenait debout devant moi: toute dorée, mais toute blanche, jeune corps enroulé d'une étoffe si transparente qu'on n'en saisit point la couleur, la chair vive y faisant elle-même de la lumière. » Cette colonne, il l'entoure de ses bras et la baise de ses lèvres, comme une amie. Mais cette émotion, cet enthousiasme s'allient à un esprit critique des plus sûrs, et Charles Maurras analyse pour lui et pour nous les raisons de son exaltation: « Ainsi, dit-il, l'intelligence me débrouillait sans peine le monde troublé du plaisir. La volupté qui me pénétrait d'une onde puissante, je l'honorais presque autant que je l'éprouvais, bien certain que jamais tressaillement plus juste ne se ferait dans mes entrailles. Un exercice ordinaire de la pensée montre souvent comme il est triste ou honteux d'être un homme sujet au mal et à la mort, mais j'éprouvais ici la noblesse de notre essence; toutes les plus hautes disciplines de la raison rapprochaient de moi la beauté. »

Je voudrais que ce *Voyage d'Athènes*, qui est un des plus beaux livres de notre époque, devienne pour tous les jeunes gens qui désirent cultiver raisonnablement leur intelligence un livre classique, un livre d'étude: ils y trouveront, avec des notions lumineuses sur l'art et sur la vie, cette phosphorescence du style inspiré qui me fait en cet instant évoquer le nom de Mallarmé. C'est, ici et là, l'essentiel et presque l'absolu, dans le fragmentaire. C'est la colonne des Propylées qui contient et résume toute la beauté.

M. Charles Maurras a résumé ainsi le miracle de l'art grec:

« Ce peuple d'hommes d'élite », comme Lamartine nomma les Athéniens,

eut ceci de particulier : il prit plaisir à imaginer les relations stables, permanentes, essentielles. L'esprit philosophique, la promptitude à concevoir l'Universel pénétrait tous les arts, principalement la sculpture, la poésie, l'architecture et l'éloquence. Dès qu'il cédait à ce penchant, il se mettait en communion perpétuelle avec le genre humain. A la bonne époque classique, le caractère dominant de tout l'art grec, c'est seulement l'intellectualité ou l'humanité. Les merveilles qui ont mûri sur l'Acropole sont par là devenues propriété, modèle et aliment communs ; le classique, l'attique est plus universel à proportion qu'il est plus sévèrement athenien, athénien d'une époque et d'un goût mieux purgés de toute influence étrangère. Au bel instant où elle n'a été qu'elle-même, l'Attique fut le genre humain.

Méditant encore sur la perfection athénienne, M. Maurras observe que si le rythme exquis d'un Phidias anime bien quelques poètes (il songeait à Moréas), seul, écrit-il, « à travers la méconnaissance et l'insulte », Aristote est continué dignement : « barbares de goût et de mœurs, nos modernes tiennent du moins à l'enchaînement du savoir, mais on s'occupe beaucoup plus d'en accroître la vaine somme que de l'ordonner et de la distribuer à propos. » C'est l'ordonnance de ce savoir accumulé, envahissant comme une inondation ; c'est cet endiguement du savoir qui sera peut-être l'art de demain. Que l'exemple d'Anthinea nous soit une suggestion. Mais peut-être que ce miracle de la pureté d'une race, réfléchissant en un miroir sans rides la raison humaine, est unique. J'évoque ici cette page où M. Maurras a noté son trouble d'avoir aperçu au Musée d'Athènes le buste d'un homme jeune encore, « à barbe longue terminée en boucles épaisses, au nez fin, aux joues creuses, les pommettes délicatement aiguisées, les orbites proéminentes et comme usées par le souci... », rappelant l'image de Jésus-Christ, de ce Nazaréen par qui tout l'ancien monde s'écroula. Tandis qu'il rêvait à cette vision, couché dans les herbes, l'auteur lut sur un marbre pâle ce mot, inscrit en lettres majuscules : ΧΟΡΟΣ (*Choros :* danse).

« Ces lettres, dit-il, me gonflèrent le cœur d'espérance mystérieuse : Elles me firent voir des générations de morts ressuscités, de dégénérés refleuris. De la terre aux étoiles, tout passe, tout revient, tout est lié en chœur. »

Tout revient ! peut-être, mais jamais identique. Le « retour éternel » de Nietzsche n'est déjà plus une vérité scientifique : il faut, en effet, ajouter à cette loi le corollaire du « principe de Carnot », qui restitue au devenir tout son aléa et tout son mystère.

§

M. André Gide réunit aujourd'hui en volume cinq petits traités de morale qui parurent en des éditions restreintes devenues rares, ou même seulement en des revues. A ces essais l'auteur en a ajouté un sixième : **Le Retour de l'Enfant prodigue**, qui donne son

titre et peut-être sa dernière signification à ce volume. Parti à la recherche de lui-même, et peut-être surtout las des difficultés et des misères de la route, l'Enfant Prodigue rentre à la Maison. C'est une abdication de soi-même et presque une lâcheté. Comme il le dit à son frère aîné qui représente la Tradition : « Cela va bien parce que je suis fatigué. » Repartira-t-il? Ce qu'il n'a pu faire, peut-être que son jeune frère le fera. Pars, lui dit-il; oublie-nous; oublie-moi. Puisses-tu ne pas revenir... Par ces mots, l'Enfant Prodigue se juge lui-même. Mais voici que l'auteur s'exprime directement, par delà la parabole : « Qu'est-ce donc que j'attends pour m'élancer vers la demeure; pour entrer ? — On m'attend, je vois déjà le veau gras qu'on apprête.. Arrêtez ! ne dressez pas trop vite le festin... » A la table somptueuse de son Père, l'Enfant Prodigue regretterait peut-être les glands doux de la forêt libre et sauvage, et, lorsqu'il se sera reposé quelques jours, il fuira à nouveau la Maison et la Tradition, ces prisons trop faciles et trop confortables.

En chacun de ces traités : *le Traité du Narcisse*, *la Tentative amoureuse*, *El Hadj*, *Philoctète*, *Bethsabé*, M. André Gide a enfermé un symbole à la fois précis et subtil, enfermé comme sous une glace mallarméenne. Mais qu'il ne s'effraie pas trop de son sacrilège d'avoir révélé — encore si discrètement, — le sens des mythes secrets et sacrés, car beaucoup de ses lecteurs continueront à s'étonner à l'apparence des fables et à adorer sans comprendre. Et ceux qui comprendront agiront comme s'ils n'avaient pas compris.

§

Paroles devant la Vie, par Alexandre Mercereau. Ce sont des méditations philosophiques et poétiques sur des sujets éternels : la Vie, le Poète, la Fiancée, la Femme enceinte, la Mère, Soi-même, la Demeure, la Mort. L'auteur redira donc, avec la nuance spéciale de sa voix et de son émotion, les paroles éternelles, devant la vie. Qu'est-ce que la vie ? Nul ne le sait et M. Mercereau n'a pas cherché un système nouveau pour la définir : il énumère seulement ses étonnements et ses extases, encore augmentés par les dernières découvertes et les dernières suggestions de la science. Mais ce livre est peut-être avant tout une œuvre lyrique où l'angoisse d'un être nous est révélée, en un style harmonieux et chantant.

§

On peut louer sans restrictions cette **Histoire illustrée de la Littérature Française**, de MM. Abry, Audic et Crouzet, composée avec autant d'art que de méthode et d'érudition. Deux qualités distinguent ce manuel de ses prédécesseurs : une illustration très documentée, reproduisant des miniatures, des estampes, des portraits, etc. : « Toutes les gravures sont authentiques et aussi contemporaines

des œuvres que possible : beaucoup sont inédites et ont été photographiées pour la première fois dans les collections françaises et étrangères. » Il faut avouer que ces portraits et ces reproductions de manuscrits donnent à ce volume non seulement une valeur de document, mais aussi feront pour ainsi dire entrer les élèves dans l'intimité des auteurs qu'ils étudieront. Et d'autant mieux, et ceci est la seconde qualité du volume, que les auteurs se sont le plus possible retranchés derrière les écrivains et les ont laissés parler eux-mêmes. Ce livre, utile aux élèves des lycées et des collèges, ne serait peut-être pas inutile aux littérateurs.

§

M. Maurice Allem a réuni dans ces deux gros volumes des extraits des **Conteurs français** et sous le titre de : **l'Eloquence Française**, des *extraits de tous les orateurs*, depuis les origines jusqu'à nos jours. Le premier de ces volumes est plus amusant que le second, quoique l'auteur ait été obligé d'éliminer de son choix, à cause du public auquel il s'adresse, les contes les plus gaillards et les plus caractéristiques. Mais pourquoi M. Allem continue-t-il à user de cette expresion : l'évolution du genre? Ne sait-il pas que cette expression est morte avec Brunetière? On peut dire cependant que les meilleurs conteurs français sont représentés ici par quelque page, même ceux, comme Villiers de l'Isle-Adam, qui ne sont point nommés dans les manuels de la Littérature française les plus repandus : celui de M. G. Lanson ou celui de M. Doumic. Dans l'*Eloquence Française*, M. Allem a recueilli jusqu'aux derniers échos des voix les plus modernes : voici Jaurès, Millerand, Poincaré, Briand, Maurice Barrès et Marc Sangnier. Phonographe consciencieux, M. Allem a même noté, pour la postérité le tonnerre des applaudissements.

JEAN DE GOURMONT.

HISTOIRE

Louise de Prusse, princesse Antoine Radziwill : *Quarante-cinq années de ma vie* (1770 à 1815). Publié avec des annotations et un index biographique par la princesse Radziwill, née Castellane. Plon-Nourrit, 7 fr. 50. — Comte Roger de Damas : *Mémoires du Comte Roger de Damas*. I, 1787-1788. Publiés et annotés par Jacques Rambaud. Introduction par Léonce-Pingaud. Plon-Nourrit, 7 fr. 50. — *Correspondance du duc d'Aumale et de Cuvillier-Fleury*, III, 1859-1864. Introduction par René Vallery-Radot, Plon-Nourrit, 7 fr. 50.

Voici quelques volumes de Mémoires et de Correspondances et quelques autres de Biographie, par lesquels nous achèverons, dans ce numéro et dans le suivant, cette revue des publications récentes relatives à l'Empire, à la Restauration, etc., etc., en prenant les dates assez haut et en les suivant assez au delà. — Sous le titre de **Quarante-cinq années de ma vie** (1770 à 1815), la princesse Rad-

ziwill, née Castellane, a publié les Souvenirs de Louise de Prusse, princesse Antoine Radziwill. Nièce du grand Frédéric, ses Mémoires, qui nous conduisent jusqu'à Waterloo, commencent dès l'époque du « Roi-Philosophe ». Ils relatent tout d'abord, — après des détails sur la famille, l'éducation, etc., — quelques circonstances peu connues qui marquèrent le premier partage de la Pologne ; notamment le rôle joué, dans cet événement, par le prince Henri de Prusse, frère de Frédéric II, qui, chargé d'une mission auprès de Catherine II et désireux de réussir à tout prix, fut le premier instigateur de l'idée de partage. Le curieux est que les Polonais l'avaient précédemment demandé pour roi, mais à son insu, Frédéric II ayant, par méfiance, paraît-il, tenu secrète la chose, qui, révélée plus tard, remplit de regrets et de remords le prince Henri de Prusse. Les Souvenirs reviennent, en diverses occasions, sur cette curieuse affaire, qui forme un des chapitres peu connus et non des moins tristes de l'histoire finissante de Pologne.

Les chapitres suivants,qui correspondent aux règnes de Frédéric-Guillaume II et de Frédéric-Guillaume III, nous mènent de la rude Prusse frédéricienne à la lamentable Prusse napoléonienne. Ces éphémérides de Cour nous montrent assez bien l'existence des personnages royaux ou princiers de la famille régnante de Prusse en ces années d'épreuves. On y glanera aussi des renseignements et des réflexions sur les hommes politiques et diplomates prussiens. La princesse Louise ne ménage pas Haugwitz, ce qui ne surprend guère. De Iéna à Tilsitt, en passant par Eylau (« Bennigsen avait remporté la victoire,mais n'avait pas su en profiter » !) et Friedland,les pages du journal sont pleines de l'affolement de la Cour prussienne vagabondant parmi les débris du royaume. On n'a pas idée d'une pareille déconfiture.

Parmi les détails donnés sur les jours de Tilsitt, nous relevons celui-ci. Murat,fort en colère contre Napoléon, s'en va clabauder contre lui chez le roi de Prusse, dont il prend le parti : « C'est un maroufle que cet Empereur ! » C'est que le brave Murat ne peut digérer les rudes moqueries de son impérial beau-frère sur certain pantalon à la houzarde,ou même à la cosaque, qu' « Achille-Franconi » a jugé fashionable de se faire confectionner par le tailleur du grand-duc Constantin.

Cette partie des Souvenirs contient un document d'une certaine importance : le rapport de la rrincesse Louise de Prusse sur l'entrevue de Tilsitt, rapport adressé au mari de la princesse, le prince Antoine Radzivill, alors en mission à Vienne. Enfin, sur les dernières phases de la période napoléonienne en Prusse, sur le désastre de Russie et ses conséquences, sur la défection de la Prusse en 1813, sur les événements de 1814 et 1815, on trouvera une suite d'opinions, de

détails qui composent quelque tableau moral et matériel de la Cour de Prusse en ces circonstances capitales.

Ainsi que le constate M. Léonce Pingaud en nous présentant ces **Mémoires du comte Roger de Damas** : après un siècle aujourd'hui presque écoulé, « les faits et les personnages de l'émigration sortent en foule de l'ombre ». L'émigré notable dont ces Souvenirs nous retracent la carrière paraît digne de notre intérêt historique. Il fut doublement aventureux, par goût et par destinée. Comme ce qu'il avait fait avec fougue et précipitation, l'homme savait le raconter avec bon sens et exactitude, l'histoire n'est pas sans tirer de là quelque profit, ainsi qu'en témoigne ce livre.

Ce goût de l'action intense, aux années douces et un peu torpides de l'Ancien Régime finissant, jeta le brillant cadet de Damas, non pas vers les odyssées américaines, comme d'autres jeunes gens de sa caste et de son tempérament, agités d'analogues impatiences, mais vers des croisades qui, bien que plus obscures parce que la mode libérale du temps n'allait pas dans ce sens-là et parce qu'elles relevaient de la tradition chrétienne et non de l'esprit philosophique, n'en étaient pas moins aptes à valoir, à défaut d'autre chose, de l'honneur et de la réputation à un jeune gentilhomme : il s'agit de la croisade contre le Turc. On n'en revenait pas La Fayette, mais on en revenait Damas, ce qui, quoique moins profitable, était bien quelque chose, et valait autant, ou mieux, car il faut savoir, ou se ressouvenir, que Roger de Damas jouit en son temps d'une renommée de chevalerie constatée par Napoléon lui-même. — Ramené, par la Révolution, des rangs moscovites dans les rangs des Emigrés, il suivit le comte d'Artois en Lorraine et en Champage pendant l'invasion de 1792, et se convainquit vite de l'impuissance des princes et de la duplicité des alliés. Après le 9 Thermidor, il gagna l'armée de Condé, et y combattit à la tête de la légion Mirabeau, pendant la campagne de 1796. L'armée de Condé ayant, en 1797, passé au service de la Russie, Damas ne la suivit point : agréé par les Bourbons de Naples, il commença à leur service une nouvelle et certainement la plus importante étape de sa carrière.

Ses Mémoires, à partir de ce moment, font mieux que d'amuser une curiosité d'ailleurs toujours en éveil sur ces temps : ils apportent une réelle contribution à l'Histoire et, par exemple, joints à la Correspondance récemment publiée du marquis de Gallo, concourent réellement à nous faire connaître la politique de la reine Marie-Caroline, durant la période tourmentée qui s'étend de la fondation de l'éphémère République Parthénopéenne à la création du royaume napoléonien. Sur Marie-Caroline et Lady Hamilton, sur l'Anglais Acton, dont il eut à subir l'hostilité, et sur l'Autrichien Mack, qui le traversa non moins, sur l'ambassadeur Alquier, qui le dénonça à

Paris, sur Murat, alors encore général, sur la campagne de 1798 à Rome, durant laquelle il fut grièvement blessé, et celle de 1801 en Toscane, entreprise malgré la défaite de l'Autriche à Marengo, en un mot sur quelques-unes des circonstances et quelques-uns des personnages les plus marquants de l'histoire napolitaine antérieure à l'annexion napoléonienne, Damas a des notations qui sont celles d'un acteur assez téméraire, il semble, mais bien placé pour agir et voir, dans un rôle de premier rang.

La déchéance des Bourbons de Naples après Austerlitz marqua la fin de sa carrière active, qui ne devait connaître qu'à la Restauration un renouveau d'ailleurs ralenti. La partie des Mémoires actuellement publiée se rapporte à cette période, commencée à l'armée de Potemkine, continuée à l'armée de Condé, et close à la Cour des Bourbons de Naples. — Le comte de Damas fut mené toute sa vie, surtout durant la phase que l'on vient de résumer, par une passion et un préjugé : la passion des choses militaires et le préjugé d'Ancien Régime. La première, sauf contre les Turcs, ne trouva, dans une Europe faussée et impuissante, que de médiocres satisfactions ; le second dissuada le gentilhomme de chercher une scène meilleure. Son caractère et sa destinée se résument dans ces réflexions, quand, pénétré malgré tout d'une irrésistible admiration pour Napoléon, il écrivait : « Que n'est-il Bourbon ! Avec quel enthousiasme n'aurais-je pas consacré ma vie à mériter d'être distingué par lui dans les armées ! C'est par la répugnance d'obéir à un homme qui n'est pas dans la ligne de ceux faits pour me commander, quoiqu'il ait mille fois plus de talents que ceux par qui j'étais gouverné, que je suis privé de sauter au cou de tous les Français qui font tant d'honneur à leurs armes... » « Qui n'est pas dans la ligne ! » Voilà bien la cervelle d'Ancien Régime qui maintient dans l'ornière un cœur de paladin ! Que d'étroitesse avec tant de noblesse ! Au total, un sympathique, et un témoin actif et digne de créance.

La troisième série, récemment publiée, — par les soins de M. Limbourg, avec introduction par M. Vallery-Radot, — de la **Correspondance du Duc d'Aumale et de Cuvillier-Fleury** (1) s'étend de 1859 à 1864. Le rôle d'informateur de Cuvillier-Fleury (ancien précepteur du Duc d'Aumale, rappelons-le), quoique moins actif et d'ailleurs moins aisé que du temps de Louis-Philippe, se soutient suffisamment, et ce volume-ci, qui ne vaut peut-être pas le premier, vaut autant que le second également consacré à l'Empire. « Moins actif et d'ailleurs moins aisé », venons-nous de dire en parlant du rôle d'informateur de Cuvillier-Fleury. C'est que, sous diverses formes, le Cabinet noir, par les soins de Persigny, sévissait : notre épis-

(1) Voir *Mercure de France* du 16 février 1911.

tolier politique s'en apercevait, et il se plaint de n'avoir pas au XIXe siècle, dans une fonction analogue, la même latitude que Grimm au temps de la Bastille. On sent ce que devaient être les griefs de deux Libéraux de la bonne école (bonne ou mauvaise, je ne sais, cela m'est assez indifférent, car le libéralisme, jusqu'à preuve du contraire, preuve non encore donnée, semble une chose au moins vaine) comme le Duc d'Aumale et Cuvillier-Fleury contre la manière forte de l'Empire. La Correspondance est là dessus pleine d'amertume. Nous avons à faire à des gens en colère, c'est évident. Les primes atténuations de cette manière forte de l'Empire, après les triomphes d'Italie, lorsque le décret impérial de novembre 1860 donna aux Corps parlementaires le droit de voter chaque année une Adresse, c'est-à-dire de discuter les actes du gouvernement, ces premières concessions les laissent sceptiques et assez malveillants. On ne pouvait évidemment penser ni sentir d'autre façon chez des gens démunis de moyens d'action, qui n'avaient pas d'autre chose à faire que de cuire et recuire leur humeur, quitte à l'assaisonner de bons mots, — chez cet « état-major d'hommes d'esprit sans soldats » qu'était alors le parti orléaniste. La Correspondance donne au naturel ce ton de mauvaise humeur. Et certes, ce n'est pas à dire qu'on ne l'admette pas, cette mauvaise humeur, ou disons ici, avec plus d'égards, cette tristesse, — la tristesse de ce mélancolique regard bleu du bon Duc, — de la part d'un exilé en butte à des mesures d'ostracisme qu'on ne pensait pas si roides avant d'avoir lu ces Lettres, d'un exilé désigné spécialement au zèle cruel de Persigny après la publication de cette fameuse « Lettre sur l'Histoire de France » que provoqua le discours du Prince Napoléon au Sénat. Ces sentiments se conçoivent, disons-nous. Mais, par cela même, on n'attendra pas du châtelain de Twickenham des appréciations très charitables sur l'Histoire du second Empire. On vient de voir l'accueil fait aux nouveautés libérales. La politique extérieure, en Italie par exemple où s'en trouvait le nœud, — le nœud gordien, hélas, il est bien vrai! — est jugée avec non moins de passion. Compliquée tant qu'on voudra, compliquée à en être déséquilibrée, impuissante, chimérique, cette politique ne fut toutefois pas « hypocrite ». On est assez étonné de trouver en cette occasion, chez le libéral duc d'Aumale, les malveillances étroites des catholiques ultramontains. Un homme comme lui pouvait être déçu, mais d'autre manière. Il faut accuser la sourde exaspération de l'exil.

En France, le bon correspondant Cuvillier-Fleury persévérait, plutôt péniblement, dans les acheminements académiques où l'avait lancé Guizot. C'est ce que la Correspondance nous montre de façon égayante (un peu aux dépens de Cuvillier-Fleury), et instructive à divers égards. Cuvillier-Fleury, ce critique oublié, quoique ses études et ses articles aient aujourd'hui, en ce qui concerne l'histoire de

son époque, un intérêt assez certain, fut en son temps un publiciste aux travaux assez dispersés. Serrer son bagage sous la Coupole devint, Guizot aidant, le souci de ce grave folliculaire (non sans nerf, d'ailleurs, et d'assez de sang, la justice oblige à le dire). Il semble avoir eu au dernier point cette ambition, qu'il ne réalisa point facilement. Il dut demander, demander. « On rêve, disait-il, de s'établir sur un pont, le chapeau entre les jambes et son chien à côté. » Il le fut en plein, ce mendiant, — du pont des Arts ; et même la clarinette n'y manque point, la clarinette des *Débats !* Les circonstances demeurèrent longtemps peu propices. Au bout du Pont, on s'occupait de faire de l'opposition à l'Empire, et certes l'on aurait pu appeler Fleury à la rescousse : mais, malheureusement pour celui-ci, on cherchait sous ce rapport le fin du fin. Pour cette opposition, panachée de libéralisme, mais plus nuancée encore de catholicisme, l'orléanisme tranchant du rêche Cuvillier-Fleury n'était pas la chose rêvée. C'était trop simple, ou ça se voyait trop. « O la nuance, seule fiance ! » Et puis l'église n'y trouvait pas son compte. L'ample froc mystico-libéral de Lacordaire prêta mieux aux significations sans doute comminatoires, mais toutefois suffisamment enveloppées, que la sèche redingote orléano-universitaire de Cuvillier-Fleury. Puis ce fut l'incolore Autran, très commode aussi. De son côté Sainte-Beuve, impérialiste et sceptique, s'ingénia de son mieux pour empêcher Cuvillier-Fleury d'arriver, c'est-à-dire que ce mauvais bougre fut particulièrement venimeux. Cruelle attente ! On sait que par la suite Cuvillier-Fleury put enfin quitter sa station du Pont des Arts, et prendre sa revanche. Tout ceci, quand on le revoit à distance, semble bien byzantin.

La dernière partie de la Correspondance se rapporte à la candidature du Duc d'Aumale au trône de Grèce. Un homme apparaît tout ce qu'il est, dans une crise d'ambition : on ne peut pas dire que le Duc d'Aumale ait fait en cette occasion figure regrettable en quoi que ce soit. — Les Introductions de M. Vallery-Radot se laissent lire, je l'ai déjà dit. Celle-ci forme un vrai morceau d'histoire du Second Empire, par un opposant rétrospectif. M. Vallery-Radot a nécessairement loué les deux correspondants, surtout le prince. Mais le ton du panégyrique se fait supporter quand il est, somme toute, simple, comme ici. On aurait pu craindre, précédemment, à de certaines phrases, que ce ton ne dût pas garder cette simplicité indispensable. Nous voici rasséréné, Dieu merci ! Plus de ces ombres de gravité qui naguère passaient par intervalles comme des nuages pluvieux. Nous pouvons laisser notre parapluie.

EDMOND BARTHÈLEMY.

LE MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

M. Siedlecki : *Jawa*, Mortkowicz (Cracovie). — O. Zur Strassen : *Brehms Tierleben*, Säugeticre I, Bibliographisches Institut, Leipzig. — G. Sarton : *Isis*, revue consacrée à l'histoire de la science, Wondelgem-lez-Gand, 30 francs par an.

M. Siedlecki, professeur à l'université de Cracovie, est l'un des biologistes contemporains les plus estimés et en même temps artiste de talent. Il a été visiter la merveilleuse île de **Java** et il en a rapporté une foule d'observations précieuses, concernant la géologie, le climat, la flore, la faune, la population, les mœurs, les arts de ce pays, et qu'il consigne dans un livre superbement illustré avec ses propres dessins et photographies et d'un haut intérêt pour le biologiste et l'ethnographe. Il serait même à désirer que cet ouvrage, écrit en polonais, soit traduit en français.

Java a été façonnée à une époque relativement récente par les volcans. Les montagnes élevées, aux contours très purs, ne présentent pas encore les rides de la vieillesse, dues à l'attaque par l'eau et les rayons du soleil. Cependant, toute la partie superficielle des rochers volcaniques est transformée en une couche de terre fertile; aussi la végétation est exubérante. La forêt vierge couvre les pentes des anciens volcans, et, à partir de 2.500 mètres, la flore prend nettement les caractères alpins; le *Rhododendron javanicum* rappelle le Rhododendron des Alpes!

La faune est très riche et présente des adaptations remarquables, en particulier à la vie arboricole. L'humidité étant très grande, les animaux ont en effet tendance à se tenir contre des parois verticales sur lesquelles l'eau glisse facilement et ne séjourne pas. L'exemple le plus frappant est une Grenouille arboricole, *Polypedates reinwardtii*. Comme notre Rainette, elle vit sur les arbres; d'un vert bleu clair magnifique à la lumière vive, elle devient presque noire à la tombée du jour ; les mâles changent de teinte plus rapidement et plus facilement que les femelles. Dans la journée, l'animal se tient immobile, dans une sorte d'état de torpeur, sur les feuilles dont il épouse plus ou moins la couleur; une sécrétion gluante de la peau du ventre assure l'adhésion sans aucun effort de la part de la Grenouille. La nuit, celle-ci devient très active : elle se met à chasser les insectes ; elle grimpe aux branches grâce aux pelotes adhésives des doigts, elle se jette à l'eau et nage, elle exécute surtout des sauts extraordinaires, se laissant choir parfois à deux mètres plus loin : le corps est gonflé d'air, entre les doigts écartés est fixée une large membrane, sorte de membrane alaire qui joue dans le « vol », ou plutôt dans le saut, le rôle du parachute. Les œufs sont fixés parmi les feuilles par paquets de 60 à 90; pendant qu'ils se dévelop-

pent, la membrane qui les entoure se liquéfie à l'intérieur et se durcit à l'extérieur, de sorte que quand les têtards éclosent ils se trouvent dans une sorte de petit aquarium suspendu à un arbre.

Les problèmes de l'adaptation et de la variation intéressent beaucoup M. Siedlecki. Il a observé que, dans les pays chauds, les variations individuelles sont beaucoup plus fréquentes et marquées que dans les pays froids ; ces variations portent sur la forme, la coloration et la taille des animaux. Si on examine des centaines d'insectes, appartenant à une même espèce, des Phyllies, des Mantes, par exemple, on ne peut pas trouver deux individus semblables. Chez les *Xylotrupes gideon,* Coléoptères munis de deux cornes,les variations individuelles sont si prononcées que les types extrêmes paraissent appartenir à des espèces différentes : il y en a de petits à cornes petites, de trapus à cornes larges, d'élancés à cornes longues. M. Siedlecki, qui ne voit pas dans ces variations individuelles l'origine d'espèces nouvelles, les explique par les conditions favorables du milieu (nourriture abondante, climat doux) : la lutte pour la vie étant moins intense, les types aberrants peuvent subsister. J'expliquerais les choses autrement : les variations de forme correspondent à des modifications du chimisme interne, qui s'accentuent naturellement quand la température s'élève.

M. Siedlecki consacre un curieux paragraphe aux attitudes dites de défense que prennent certains animaux en présence de leurs ennemis. Certaines de ces attitudes rendent l'animal méconnaissable et auraient pour but d' « effrayer » l'ennemi. En se plaçant au point de vue finaliste,on pourrait dire que le fait de prendre une attitude « terrifiante » dénote chez l'animal une intelligence presque humaine. Il est évidemment difficile d'interpréter cela comme une ruse. Cependant, M. Siedlecki admet que les insectes, par exemple, sont capables de reconnaître leurs ennemis. Ainsi, quand on place une Mante dans une cage où se trouvent des Dragons volants ou des Serpents, c'est-à-dire des animaux à aspect farouche, mais qui ne mangent pas de Mantes, jamais l'insecte ne prend une attitude de défense ; au contraire, il la prend tout de suite, les pattes haut dressées, les ailes étalées, dès qu'on lâche dans la cage une Grenouille.

Le livre de M. Siedlecki soulève ainsi une foule de questions intéressantes.

§

J'ai déjà parlé ici, à diverses reprises, de la nouvelle édition de **Brehms Tierleben**, qui paraît en ce moment en Allemagne, sous la direction du professeur O. zur Strassen, et qui, conçue dans un esprit tout nouveau, se trouve au courant des dernières acquisitions de la science. Les trois premiers volumes parus étaient consacrés aux Oiseaux. Voici maintenant le premier de la série des

Mammifères. La rédaction en a été confiée à un spécialiste renommé, Ludwig Heck ; l'illustration,qui comprend 100 figures dans le texte, 30 planches coloriées et 21 planches faites d'après des photographies, est admirable.

On remarquera tout d'abord que, partant de cette idée qu'un animal est en quelque sorte « fonction » du milieu, M. Heck, à propos de chaque type, cherche à montrer la relation étroite qui existe entre la structure du corps et le genre de vie. Il est conduit ainsi à faire dans son livre une place plus importante à l'anatomie que c'était le cas dans les éditions précédentes. La partie systématique aussi est complètement rénovée. Ainsi, dans le présent volume, où sont décrit les Monotrèmes, les Marsupiaux, les Insectivores, les Chauves-Souris et les Edentés,le nombre des espèces considérées est porté de 79 à 300. Il est vrai que, depuis 1878, le nombre des espèces de Mammifères vivants a passé de 2.000 à 7.000, auquel viennent s'ajouter encore 4.500 espèces fossiles. M. Heck, d'ailleurs, loin de mépriser, à l'instar de beaucoup de zoologistes modernes, les « fabricants d'espèces » qui font de la zoologie sur les peaux sèches des Musées, estime, au contraire, que la spécification minutieuse conduit à une connaissance de plus en plus profonde et plus fine du monde vivant.

Les Monotrèmes,les Marsupiaux, dont il est surtout question dans ce volume, sont les formes les plus primitives du groupe des Mammifères, maintenant confinées dans l'hémisphère austral, et par conséquent les plus curieuses au point de vue de l'évolution. Les Monotrèmes ne comprennent que trois espèces, deux terrestres et une aquatique, mais tellement différentes des autres Mammifères qu'on a été obligé de créer pour elles une classe à part. Ils pondent des œufs, tout comme les Reptiles et les Oiseaux, et sont cependant des Mammifères, car ils nourrissent leur progéniture au moyen de la sécrétion de certaines glandes, sortes d'ébauches de mamelles. Vers 1890, le zoologiste Richard Semon est allé en Tasmanie, « pays des fossiles vivants », dans le but d'étudier ces curieux animaux, et Heck nous donne un résumé très complet des observations que Semon a faites sur le vivant,accompagnées de photographies prises sur le vif. Comme chez la Poule, seul l'ovaire gauche est fonctionnel et produit des œufs ; mais la coque de ceux-ci n'est pas calcaire, et ressemble plutôt à celle des œufs de Tortue.

§

M. George Sarton consacre une nouvelle revue, **Isis**, à l'histoire de la Science. Le premier numéro (février 1913) comprend les articles suivants : *l'Histoire de la science*, par G. Sarton ; *l'Origine de la science* par G. Milhaud, de Paris ; *la Géométrie des Hindous*,

par David. E. Smith, de New-York; *les Mouvements browniens*, par J. Guareschi, de Torino; *Paracelse*, par Em. Radl, de Prague; et toute une série d'analyses critiques.

Beaucoup de savants se refusent encore à admettre l'utilité des recherches historiques et ne veulent y voir qu'une sorte d'amusement peu digne d'occuper leur attention. D'après ceux-ci : « Ce qu'il y avait de meilleur dans la science de nos ancêtres a été assimilé et incorporé dans notre science. Le reste ne méritait que l'oubli, et c'est une maladresse d'en surcharger notre mémoire. La science que nous apprenons est le résultat d'une sélection prolongée, qui a éliminé les parties parasites, pour ne conserver que ce qu'il est vraiment utile de connaître. » Ce n'est pas là l'avis de savants illustres, tels que Wilhelm Ostwald, qui a dit que l'histoire de la science « n'est rien d'autre qu'une méthode de recherches pour l'accroissement des conquêtes scientifiques ». Bien entendu, ce n'est pas non plus l'avis de M. Sarton.

L'histoire de la science, surtout si elle a été élaborée par quelqu'un qui connaît aussi bien les tendances de la science moderne que celles de la science passée, a une grande valeur heuristique. L'analyse de l'enchaînement des découvertes suggère au savant des enchaînements analogues, qui lui permettent d'en faire de nouvelles. Les méthodes anciennes, habilement modifiées par lui, peuvent redevenir efficaces. Enfin, de l'évolution des faits et des doctrines scientifiques, il peut, par une extrapolation mentale toute naturelle, déduire des indications précieuses sur la direction de la science future.

M. Sarton, sur divers exemples, cherche à montrer la valeur heuristique de l'histoire de la science, quand elle est bien comprise. Auguste Comte, le premier, en aurait eu une conception claire et précise, sinon complète. L'histoire de la science n'a pas seulement pour but d'établir la genèse et l'enchaînement des faits et des idées scientifiques, elle doit encore tenir compte de tous les échanges intellectuels et de toutes les influences que le progrès même de la civilisation met constamment en jeu.

M. Sarton expose le programme de la revue nouvelle et marque les tendances qui l'animeront. « *Isis* sera une revue de synthèse, une revue critique, une revue internationale et, en quelque manière, une revue dogmatique. » *Isis* pourra intéresser les savants, les historiens, les pédagogues, les sociologues, les philosophes. Nous lui souhaitons le succès qu'elle mérite.

GEORGES BOHN.

QUESTIONS MILITAIRES ET MARITIMES

Emile Nolly : *Gens de guerre au Maroc*, Calmann-Lévy, in-18. — A. Guignard

Troupes noires. · Premières cartouches, Fayard, in-18. — A. Duquet : *Châlons et Beaumont* (7-30 août 1870), Charpentier, in-18. — Memento.

Les Gens de guerre au Maroc, d'Emile Nolly, ont trouvé auprès d'une certaine critique un accueil enthousiaste. Cet accueil était d'ailleurs mérité à beaucoup d'égards, je dois le reconnaître ; mais la fonction de cette critique m'a paru surtout consister à refléter l'opinion moyenne du moment, tout en se donnant les apparences de l'inspirer. L'ouvrage de M. E. Nolly lui fournissait, en abondance, les couplets patriotiques, les allegros militaires, les airs d'espérance, en un mot, toute l'imagerie d'Epinal qui est de nouveau à la mode ; elle en a joué avec d'autant plus de bonheur qu'elle les trouvait, cette fois, sous une jolie plume d'écrivain. Je n'ai pas à juger ici les mérites littéraire d'un tel livre ; je ne dois me préoccuper que de sa valeur au point de vue militaire. A ce sujet, il me paraît utile de faire entendre certaines réserves. Nul ne m'est plus sympathique que l'auteur de *Hien le Maboul*, l'œuvre la plus sincère et la plus touchante que l'on doive à un officier ; elle révèle l'éducateur militaire et le conducteur d'hommes tout à fait d'élite qu'est E. Nolly. Pour mener à bien une telle tâche, il faut ce goût particulier des âmes dont parlait saint François de Sales ; E. Nolly est possédé de ce goût de les pétrir, de les dominer, de les plier à sa volonté, en leur inspirant l'obéissance joyeuse. C'est la plus haute vertu d'un officier. Ceci dit, M. E. Nolly, qui est un professionnel, se devait, semble-t-il, de ne pas conclure, de ce que ses yeux ont vu au Maroc, à la manière d'un reporter, improvisant en hâte des tableautins destinés à servir de tape-à-l'œil au public. On a suffisamment extrait de son livre tout ce qui était capable d'exciter notre sentiment cocardier, — ce patriotisme de primaire — pour être autorisé à en montrer à notre tour la contre-partie. Car il y a dans ces pages, si joliment brossées au point de vue littéraire, des effets d'alternance tout à fait remarquables entre un optimisme candide et le plus violent pessimisme. Ainsi, on se leurre d'espoirs ou l'on désespère, suivant le bout de la lorgnette par lequel M. E. Nolly regarde les gens et les choses, au moment qu'il écrit. Voici, par exemple, le tableau d'une colonne en marche :

Dix fois, vingt fois, cinquante fois, la même scène se déroule, avec des péripéties identiques. Des zouaves tombent, des coloniaux, des légionnaires, des tirailleurs algériens, et, chaque fois, j'observe sur les traits decomposés le même effroi, la même terreur panique, le même renoncement lâche. Ces hommes qui se laissent aller succombent à l'épuisement, oui, sans doute, mais plus encore à l'épouvante des fatigues futures. Leurs muscles sont moins atteints que leurs nerfs et que leurs cerveaux. Ils considèrent le calice qui leur est offert ; il leur apparaît démesuré, plein jusqu'aux bords, et ils reculent. Ce ne sont plus des hommes, ce sont des brutes. Des brutes

balbutiantes, des enfants qui ne veulent plus qu'on les batte et qui volontiers pleurnicheraient...

Et M. E. Nolly ajoute pour son compte personnel : « Mourir! mourir !.. Mais sortir de cet enfer ! » Voici un tableau semblable d'une colonne arrivant à l'étape :

Arabes ou Français marchaient indifférents, stupides, la tête libre de toute idée, ivres de lassitude et de chaleur. Poignantes étaient ces faces humaines, ravagées par la fatigue et devenues quasi-animales... Aucun esprit de corps, aucune discipline ne pouvaient faire que ces fantassins parvenus au terme de l'étape, sentant proche la fin de leur labeur, ne s'abandonnassent, que leurs nerfs et leurs muscles surmenés ne fussent invinciblement sollicités de se détendre... Légionnaires comme marsouins, zouaves comme turcos, ils n'étaient plus que des bêtes exténuées, se traînant vers l'étable pour s'y rassasier et pour y dormir. Et rien, aucune vanité d'arme ou de bouton, ne prévalait contre ce fait mathématique que la limite extrême de leur résistance était atteinte...

Après de telles visions empreintes d'un pessimisme aussi sombre, j'avoue que l'on se trouve singulièrement refroidi et assez interloqué lorsqu'on arrive au couplet joyeux, d'ailleurs très joliment enlevé, du soldat « de deux ans » dont voici quelques extraits :

Je n'avais nulle idée, avant ma venue au Maroc, de ce que pouvait valoir le troupier de France, — j'entends le soldat de deux ans, l'appelé, que la loi sur le service obligatoire a seule conduit sous les drapeaux...

Il a fait merveille, celui-là, au Maroc où ses deux qualités maîtresses, la bravoure et le dévouement, ont pu être utilisées jusqu'à leur limite la plus extrême... Que vaut cet instrument de guerre, en soi-même et par comparaison avec les instruments qui lui seraient opposés? En quelle estime le tiennent les ouvriers qui l'ont employé ici à son véritable objet ? En mon âme et conscience, je dis de lui, d'accord avec les gens de bonne foi qui l'ont jugé froidement: « Il est incomparable ! »

Soit ! « Il est incomparable » : c'est bientôt dit. Au reste, c'est là un cliché qui ne veut plus dire grand'chose et qui sert à *draper*, quand il n'y a plus rien par-dessous. Qu'on aille demander en Italie si le bersagliere ne s'est pas montré incomparable en Tripolitaine; en Espagne, si les cazadores n'ont pas été également incomparables dans la guerre de Melilla. Les Turcs, les Grecs en disent autant de leur soldat national. Et c'est bien naturel. Seulement, en l'espèce, M. E. Nolly apporte un argument en apparence sérieux contre les partisans, qui se réveillent, du service de trois ans. Mais notre petit troupier de deux ans est-il sûr d'avoir participé à autre chose, au Maroc, qu'à cette *guerre des tringlots* dépeinte par l'auteur dans un chapitre symbolique ? D'ailleurs, il manque à la guerre marocaine des facteurs de trop haute importance pour qu'on soit autorisé à en tirer des conclusions aussi fermes que celles que nous connais-

sons de M. E. Nolly. Battre l'estrade en un pays neuf, inconnu, au pourchas d'un adversaire-fantôme, sans grands risques, ne ressemble que de très loin à ce que sera demain la guerre sur le sol de notre vieille Europe. Nos troupes, si dures qu'aient été leurs fatigues dans le bled marocain, n'ont pas connu là-bas l'appréhension des rencontres sanglantes avec la sensation de la défaite possible sous l'étreinte d'un adversaire, dont la tactique ne consistera plus à se dérober et à rester insaisissable, mais dont la pression se fera sentir sans cesse meurtrière, sans compter les marches et les contre-marches dans le doute angoissant et par surcroît la faim, la soif, la pluie, le froid. Je ne dis pas qu'il est dangereux, mais simplement peu logique et nullement dans l'ordre des choses, d'inférer de la bonne volonté et de l'entrain que nos petits troupiers ont montrés au Maroc à *la confiance absolue et à l'espoir illimité.* Il faut que ces sentiments, dont nous avons besoin, soient fondés sur d'autres réalités. Et l'on se demande, non sans tristesse, si nos aventures de la guerre au Maroc ne vont pas faire renaître et revivre, parmi nous, les mêmes illusions et les mêmes erreurs qu'avaient créées, dans notre armée, en 1870, les faits d'armes de la conquête de l'Algérie ? Tout se recommence donc éternellement.

Puisque me voilà sur le terrain des expéditions militaires d'outremer, je veux dire un mot du livre que M. A. Guignard intitule : **Troupes noires. Premières Cartouches**. L'auteur nous conte ses randonnées au cœur du Soudan vers 1897, aux temps héroïques ; elles fournirent à sa jeunesse, ainsi qu'il l'écrit lui-même, « l'occasion rare de voir des choses qui ne peuvent plus être » et qui pétrirent profondément son âme. Il traîne par les pages de ce livre la saine et forte odeur de la vie libre de là-bas, de cette existence d'aventures au grand large, à travers la brousse, à travers les espaces qui a exercé une attirance mystérieuse sur tant de jeunes hommes ivres de vivre leur rêve. Ceux qui ont connu cette vie, aujourd'hui évanouie, ressentiront, à respirer cette odeur, une vibration secrète de toutes leurs fibres.

§

Il est plus profitable, à coup sûr, de chercher des raisons « d'espoir illimité » dans les enseignements qui se dégagent d'une étude attentive de nos fautes du passé qu'à travers les péripéties d'une chasse à de vagues burnous. Dénombrer ces fautes, ces erreurs, scrupuleusement, sans s'évertuer à les atténuer, à les envelopper d'excuses, en stigmatisant comme il convient leurs auteurs responsables, quels qu'ils soient, c'est encore le moyen le plus efficace de ne pas les renouveler dans l'avenir. Telle est la méthode suivie par M. A. Duquet, l'écrivain militaire le plus indépendant qui ait écrit sur nos désastres de 1870. Sur le tard de sa vie, sans rien désarmer

de sa véhémente ardeur et de son besoin de sincérité, il vient de nous donner un nouveau volume, **Châlons et Beaumont**, non pour présenter un récit nouveau de l'abominable calvaire de notre armée, entre Freschwiller et Sedan, mais simplement pour relever certaines erreurs récentes, rectifier des points contestés, continuer en un mot à projeter toute la lumière possible sur les causes de notre abaissement et de notre honte. M. A. Duquet obéit ainsi à la seule loi de sa conscience ; il ne connaît personne qu'il lui soit utile de ménager. Il est un des rares qui attribuent quelque vertu au plan du général Palikao. Il souligne simplement que ce plan demandait à être exécuté avec énergie et intelligence, et non à la manière d'un ahuri, comme il le fut par Mac-Mahon. Nous nous sommes longuement expliqués à ce sujet dans une chronique précédente, à propos de l'ouvrage du lieutenant-colonel Picard sur *Sedan;* nous n'y reviendrons pas. Pour la journée de Beaumont, M. A. Duquet met en lumière l'initiative intelligente du commandant du 12e Corps, le général Lebrun, qui eut de suite la compréhension de la véritable situation. Là, encore, l'ahurissement du maréchal de Mac-Mahon vint annihiler l'effet des excellentes mesures prises par Lebrun. Cette fatale surprise de Beaumont, si elle avait été conjurée par une volonté clairvoyante, aurait pu être l'amorce de l'écrasement successif des corps allemands des IVe et IIIe armées, arrivant à bout de souffle sur le terrain de la lutte. Tout pouvait contribuer à rétablir la fortune de nos armes en cette journée, après la bousculade, facilement réparable, du 5e Corps. Malheureusement pour notre pays, il semble qu'une puissance malfaisante ait exigé ce jour-là que l'impéritie de notre commandement fût complète, absolue, intégrale. Il est salutaire de revivre un tel cauchemar, non pour s'y enliser comme l'ont fait si longtemps les générations qui nous ont précédés, en invoquant la fatalité, la malechance aveugle, que sais-je encore? mais pour en analyser les phases successives, en découvrir l'enchaînement des causes et des effets et le transformer en une leçon lumineuse. Ce sera l'honneur de la vie de M. A. Duquet d'avoir consacré toutes ses forces à une tâche unique, toujours la même, en la complétant, en la rajeunissant sans cesse, avec des matériaux nouveaux.

Memento. — Je cite rapidement quelques livres ou brochures : *Education de l'Infanterie* (Chapelot), par le cap. breveté Billard, œuvre de bon sens, toute imprégnée de la bonne doctrine du mouvement en avant tenace, sous le feu malgré le feu ; *l'Apprentissage de la guerre* (Chapelot), par le col. Gory, qui nous vaut cette jolie définition des armées modernes : « vastes organisations scolaires où des instructeurs enseignent la guerre sans l'avoir jamais faite eux-mêmes » ; *l'Effort militaire de la Grèce* (Edit. de la N.R.), par M. J. Leune, histoire merveilleuse de la résurrection de l'armée grecque ; *Peine perdue et temps gâché* (Chapelot), par le cap. Cognet, une étude

assaisonnée d'humour, raillant les innombrables variations de nos Règlements militaires et leurs prescriptions puériles; du cap. Favre, une note sur la *Police Militaire* (Chapelot) à organiser en temps d'hostilités; du colonel Potel : *Encore quelques idées sur l'artillerie*, étude d'un artilleur qui a « une foi de charbonnier » en son canon; Dieu le bénisse ! De M. Jules Poirier, un livre documenté sur *l'Officier, le haut Commandement et ses aides en Russie* (Chapelot), sur lequel je reviendrai dans une prochaine chronique; du cap. Cordier une étude technique fort intéressante sur *les Armes automatiques* (Chapelot). Enfin, quelques périodiques : *Revue Napoléonienne* (Rome, Lumbroso) : les Mémoires du Comte R. de Damas, Napoléon à Bayonne, Murat et tout un numéro (sept.) consacré au centenaire de 1812; *Revue d'Histoire* (janv.) : Etudes sur l'avant-garde; L'œuvre militaire de la Révolution, etc. ; *Journal des Sciences militaires* (15 févr.) : Etude sur l'emploi tactique du fusil et de la mitrailleuse, etc. *Revue militaire des armées étrangères :* Les nouveaux Règlements de l'armée russe, etc.

JEAN NOREL.

LES REVUES

Les Bandeaux d'or, poèmes de MM. Roger Allard et Guy-Charles Cros. — *La Revue de Paris:* M. Léon Blum, sur « la Prochaine génération littéraire ». — *L'Effort libre :* MM. J.-R. Bloch, Charles Albert, Marcel Martinet, à propos de l'art révolutionnaire, de l'art « prolétarien », de l'idealisme et de ses nécessités. — *Montjoie !* revue nouvelle, son but; pensées de M. Auguste Rodin ; collaborateurs du premier numéro. — *Le Correspondant :* deux épitaphes bizarres. — Memento.

Il y a, dans **Les Bandeaux d'or** (janvier), des poèmes d'une saveur très singulière, de M. Roger Allard, empruntés à un futur volume qui paraîtra sous ce titre : « Appartement des jeunes filles. »

En voici l'un :

CLARA

Clara, reine du roux septembre,
En toi tu portes cette ardeur
Qui colle les cheveux aux tempes,
Crispe les mains, tarit les pleurs.

Parmi nos fêtes balnéaires,
Tentes d'ocre, écharpes, drapeaux,
Vierge maigre à l'œil cinéraire,
Tu promènes l'or de ta peau.

Martyre des saisons ferventes,
Le vent, le soleil et l'embrun
Cinglent de lanières savantes
L'ambre élastique de tes reins;

Vainement l'automne t'octroie,
Pour prix de ta docilité.

Les brocarts, les pourpres, les soies,
Ornements de ton corps fouetté ;

Mais, ô Clara, l'ennui de vivre,
Cruel et sonore équateur,
Cercle ta poitrine de cuivre
Et la pénètre avec lenteur.

Le même numéro contient des poèmes de M. Guy-Charles Cros, qu'aimeront passionnément les admirateurs de ce beau poète, l'un des grands inspirés d'aujourd'hui, l'un des plus sûrs musiciens d'entre eux et de la plus personnelle sensibilité.

A propos de cette pièce-ci, on pourra évoquer Verlaine, parce qu'elle est aérienne et balancée ; mais c'est vraiment une muse nouvelle qui l'a dictée au poète, une muse qui n'avait point parlé avant que l'entendît M. Guy-Charles Cros, naïve comme celle de Villon amoureux :

J'ai mal, ce soir, de ton absence,
mal de ta voix, mal de tes yeux. —
Rien ne pénètre mon silence,
ni ce parc, ni le ciel, ni eux...

J'ai tendu sur ma solitude
le plus mensonger des sourires
et j'écoute en moi le prélude
d'un adagio triste à mourir.

Je sais bien que rien ne console
d'avoir perdu son seul amour.
— Mais quoi ! Tu étais jeune et folle
et nous étions deux tous les jours.

Nous étions deux contre le monde,
deux contre les dieux conjurés...
Maintenant dans la nuit qui tombe
je suis seul, sans astre, égaré.

J'ai mal de toi ce soir.— Qu'importe ?
Je t'aurai oubliée demain.
— Que la cendre de tant de mortes
pèse vide au creux de mes mains !

M. Léon Blum donne à **la Revue de Paris** (1er février) un fort bel article de critique générale : « La prochaine génération littéraire. » Il faut le lire *in extenso* pour en mesurer la portée profonde. Il serait infiniment curieux que les intéressés le commentassent. Nous devons nous borner à en citer des fragments. Puissent-ils induire quelques-uns de nos cadets à une connaissance complète de l'étude de M. Léon Blum et provoquer leurs observations. Il nous semble que cela dépasserait en valeur la plupart des enquêtes que

l'on publie et auxquelles on répond, d'habitude, d'une manière trop superficielle.

M. Léon Blum débute ainsi :

Quand on essaie de dessiner d'ensemble, et d'un trait, le mouvement littéraire du siècle passé, un résultat frappe avant tout : c'est le brusque abaissement de la courbe autour des années 1865 à 1870. Jusqu'au dernier tiers du siècle, on constate une des plus florissantes éclosions d'art que l'humanité ait sans doute jamais connues ; puis, sans transition sensible, on enregistre une chute brutale de niveau et quelque chose comme une raréfaction soudaine de la vie. Quand l'histoire littéraire recherchera les causes de ce phénomène, il ne semble pas qu'elle doive éprouver grande peine à les formuler. Cet appauvrissement inopiné ne marque pas seulement une lassitude, et la détente qui suit les grandes crises de production. Il procède de ce que, pendant toute la fin du siècle passé, la littérature et l'art en général ont pâti d'une théorie pernicieuse.

. . . .

Le trait essentiel de la génération de 1865, ce qui lie entre eux ses hommes les plus représentatifs, ce qui fait converger vers le même objet les divers courants de l'art et de la pensée, c'est la foi dans le pouvoir illimité de la science. Les grandes découvertes des sciences naturelles avaient développées comme un vertige auquel nulle raison n'échappa. La science ne devait pas seulement conférer à l'homme une domination despotique sur les forces naturelles ; elle devait fournir une explication intégrale de la nature. On se fiait à elle pour rendre compte de tout, pour tout recréer, puisqu'on attendait d'elle jusqu'à la reconstitution synthetique de la vie ; pour tout ordonner, puisqu'il semblait que même l'organisation des sociétés dût sortir de ses recherches comme un résultat positif. La science fut alors conçue comme une méthode, ou, suivant le mot de Berthelot, comme une direction universelle, et dont les procédés, par conséquent, pouvaient et devaient s'appliquer directement à l'art comme à toute autre forme de l'activité spirituelle. Cette étrange illusion fut celle d'une génération tout entière.

. . . .

Le mouvement littéraire engagé sur cette fausse voie devait fatalement s'arrêter court, alors même qu'il eût engendré, chemin faisant, comme il l'a fait, des œuvres importantes et belles. En réalité, à la fin du siècle dernier, la liquidation était achevée.

Du naturalisme, de l'école parnassienne, des systèmes de M. Taine, M. Léon Blum ne voit pas qu'il subsiste grand'chose, quant à l'influence des œuvres. Il note : « Le goût de la musique et le goût des sports furent sans doute, à la fin du siècle passé, les deux grandes nouveautés françaises. » Il nomme et Mallarmé, et Verlaine, et Schwob, et M. Maurice Maeterlinck, pour illustrer cette remarque : que « la vérité intime de l'âme » est « l'objet essentiel » de la littérature :

M. Maeterlinck rétablissait dans la nature et dans l'art cet élément éter-

nel : le mystère. Les romanciers, depuis les Rosny et M. Loti jusqu'à M. René Boylesve, sondaient à nouveau la vie profonde de l'esprit et du cœur. Et d'autre part, pendant que cette renaissance avivait chez les jeunes gens la conscience de leur existence spirituelle, on sentait s'exalter en eux la joie de l'existence corporelle, de la vie physique, de la communion vivante avec la nature. Nietzsche, madame de Noailles, M. Maurice Barrès — qu'on retrouve en vérité à tous les points cardinaux de ce levé topographique, — faisaient sentir le prix de toutes les fraîches énergies de l'être, l'apport divin de la jeunesse. Le théâtre, que MM. de Porto-Riche et Bataille, Hervieu et de Curel avaient en quelque sorte idéalisé — lui donnant à nouveau pour sujet les grandes crises de la vie intime, sentimentale ou morale, — devenait héroïque avec M. Edmond Rostand. Un vertige, un élan s'ajoutaient à l'activité de l'esprit, une confiance instinctive relevait son inquiétude. Son trouble devenait celui de la passion ; quelque chose de combatif et de militant s'emparait de la nouvelle génération, ainsi rejetée à cent lieues de l'art pour l'art et de l'impassibilité parnassienne. Et comme il arrive chaque fois que la pensée individuelle atteint un certain degré de tension, elle se trouvait naturellement portée vers l'action, et rejoignait la vie collective, tantôt par sympathie, tantôt par révolte, ce qui n'est pas très différent.

La réaction contre le naturalisme et le « tainisme » se trouvait ainsi achevée sur tous les points. L'énergie virile se sentait libérée, affranchie de l'univers mécanique où la science prétendait l'enclore, soumise seulement à son propre rythme intérieur. Elle se sentait en communion avec d'autres forces, mal définies, mais d'essence spirituelle ainsi qu'elle-même, et comme baignée dans un monde plein de mystères favorables. Une trame frissonnante, suivant la belle expression de M. de Curel, la rejoignait au reste du monde. Que cet émoi, par sa nature, participât de l'émotion religieuse, on n'en peut douter, et c'est ce qui advient chaque fois que l'esprit humain, après avoir trop attendu de la science et de la raison, passe, par une brusque oscillation, d'un excès d'espoir à un excès de défiance. Parmi les hommes qui ont le plus efficacement agi sur la jeune génération se trouvent donc les écrivains qui, depuis la fin du dernier siècle, ont exprimé, chacun à sa façon, cette religiosité diffuse. M. Paul Claudel, qui est un lyrique, un tragique, mais avant tout un mystique ; M. André Suarès, qui est un prophète laïque et qui épanche, avec des accents d'Apocalypse, une âme imbue de musique et de poésie naturelle ; M. André Gide, sur qui l'empreinte des Parnassiens et de Flaubert est encore sensible, mais qui, dans la perfection translucide de son style, enferme l'inquiétude de conscience la plus susceptible et le sens le plus raffiné de l'allégorie théologique ; M. Francis Jammes dont la foi candide s'exprime par des chants aussi ingénument venus que les mélodies populaires.

Suit une explication limpide de la philosophie de M. Bergson et du mysticisme qu'elle a propagé et que M. Blum définit avec sa très attachante précision :

Aussi demeure-t-il exact que la génération littéraire dont nous cherchons à tracer la filiation est, en un sens, et avant tout, une génération mystique.

Mais on voit que ce mysticisme d'aujourd'hui est combiné avec des éléments qui s'y trouvent rarement associés, et se présente sous une figure particulière. Il est un mysticisme anarchique en ce qu'il place toute réalité dans l'évolution purement spontanée de forces dont la liberté est l'unique raison d'être, en ce qu'il rejette, comme marquées de la tare intellectuelle, non seulement les idées d'ordre et de loi, mais la notion même de hiérarchie, en ce qu'il ne se relie directement à aucune révélation ou tradition positive et ne tend même pas vers une foi certaine. Il est, d'autre part, un mysticisme raisonneur, bien qu'anti-rationaliste, ou extra-rationaliste, en ce qu'il conserve un contact permanent avec la science et la logique dont il demeure mitoyen, et, par suite, en ce qu'il est conduit presque fatalement à utiliser pour ses fins propres les disciplines de l'entendement. Un individualisme à la fois effréné et inquiet, inspiré et quasi sophistique, où les élans les plus désordonnés du cœur empruntent, involontairement, pour s'exprimer les procédés les plus subtils de la pensée et de la critique : voilà donc à quoi l'on aboutit en fin de compte. Par cette combinaison, toutes les forces de la jeunesse devaient se trouver à la fois satisfaites : la fraîcheur de l'intelligence, qui est curiosité sans contrainte et critique sans tolérance; la fraîcheur du cœur, qui est ardeur créatrice et aspiration fervente vers un inconnu.

Le XXe siècle commence, pour M. Léon Blum, ainsi que débuta le XIXe. « Nous n'avons plus qu'à attendre nos *Méditations* ou nos *Odes* », dit-il. Pour sa démonstration, le critique choisit l'œuvre d'Henri Franck : *la Danse devant l'Arche :*

C'est le chant de l'inquiétude, de la foi qui ne pourra pas se satisfaire, c'est la recherche du Dieu inconnu dont la seule idée fait pâlir toutes les réalités humaines, et qu'on ne chercherait pas cependant, à l'inverse de la formule de Pascal, si on devait le trouver jamais. L'élément vital du poème est l'élan mystique devant lequel son objet reculera sans cesse, mais qui est par lui-même une force, et qui, même dans l'ordre de la vie pratique, fournit la direction de tout effort efficace.

Et voici la conclusion logique de M. Léon Blum :

De ceux qui viennent après nous, ce n'est pas un système de pensée ou une doctrine de vie que nous attendons. Il ne nous persuaderaient pas, et sans doute ne parviendront-ils pas à se tenir longtemps d'accord avec eux-mêmes. Ce que nous espérons d'eux est un rajeunissement de l'art, l'éclosion de sentiments forts et de formes fraîches. Depuis quatre cents ans, chez nous, chaque siècle nouveau fut une renaissance de l'art ou de la raison. Les nouveautés de la raison s'épuisent, mais l'art peut renaître indéfiniment de lui-même. Dans la génération qui vient, nous sentons un enthousiasme, une volonté de cohésion, une confiance qui sont le signe des grandes écoles poétiques. Cette cohésion aura beau se partager, comme il est à peu près fatal, cet enthousiasme confiant devenir inquiétude, l'inquiétude, encore est lyrique, et l'homme qui doute ou qui hésite peut élever son chant aussi haut que l'homme qui croit Ce qui était obstacle invincible à la poésie, c'était la certitude positive, l'affirmation limitée, la tranquillité casanière

d'une raison qui avait disposé l'univers selon son ordre, et qui pensait le gouverner tout entier selon sa règle. Cet obstacle est tombé jusqu'à ce qu'il s'élève à nouveau par l'éternelle révolution des choses, et là est sans doute la grande nouveauté de ce temps.

§

Déjà, on peut opposer à ce qui précède tel « Examen de conscience » que M. J.-R. Bloch place en tête du n° de janvier de sa revue : **l'Effort libre**. Cette publication tend désormais à devenir « la revue de la civilisation révolutionnaire » :

Telle est la destinée vers laquelle *l'Effort libre* s'engage. Tandis que nos camarades ouvriers, dans leurs journaux et dans la vaillante petite *Vie ouvrière*, jettent les bases des grandes entreprises prolétariennes futures, *l'Effort libre* collaborera à sa façon à la transformation qui vient.

Une société nouvelle est en nous, veut naître et ne sait encore comment elle naîtra. Qu'est-ce qui doit périr dans la nôtre pour lui faire place ? où s'attacheront, par contre, ses traditions ? où battra son cœur ? où sera sa foi ? quelle sera sa loi et sa règle ? comment aider à sa venue ? et quels sont les gestes avant-coureurs de sa naissance ? — nous ne pensons pas que des militants mêlés à l'action, que des artistes, que des hommes, en un mot, puissent assigner à leur vie un but plus noble et plus frémissant que cette recherche.

Et c'est ainsi que *l'Effort libre* deviendra ce que par-dessus tout il ambitionne d'être : une maison fraternelle, un foyer de vie, un signe ardent de ralliement (1).

M. Charles Albert écrit vigoureusement que « l'art bourgeois » fut le romantisme ; et le naturalisme, « la première dérogation à l'art romantique bourgeois ». Et il annonce la venue de « l'art prolétarien » :

Que sera à son tour l'art prolétarien ?

Nous pouvons peut-être le conjecturer par la mission même dont se trouve investi le prolétariat et qui est d'organiser dans la justice, la solidarité et l'harmonie, les conquêtes bourgeoises.

Une classe grandit et monte un peu plus chaque jour avec le double projet d'abolir l'antagonisme des classes et de mettre en œuvre, pour tous, les formidables richesses acquises dans le seul esprit de conquête et de jouissance égoïste.

Il est clair que l'art de ceux-là, comparé à l'art des autres, sera d'apaisement, de proportion et de rythme. L'individu s'y verra moins. Les ensembles et les masses y seront davantage.

(1) Les membres, au nombre de neuf, du Comité d'action de *l'Effort libre* constituent une sorte de *coopérative intellectuelle*. Ce sont Léon Bazalgette, Jean Richard Bloch, Charles Albert, Henri Hertz, Marcel Martinet, Louis Nazzi, André Spire, Gaston Thiesson, Charles Vildrac.

L'Effort libre paraîtra en principe par cahiers doubles mensuels de soixante-quatre pages *au moins*, le dix de chaque mois. L'organisation des *cahiers d'édition*, dont j'entretenais nos lecteurs en juillet, est momentanément suspendue, ou plutôt remplacée par des éditions qui seront comme des *tirages à part agrandis* de la Revue. — Note de la Direction.

Les réalités, dont une jouissance plus complète et plus solidaire apaisera et exaltera tout ensemble les hommes, seront célébrées de nouveau avec une ferveur inconnue.

Il y a, chez M. Charles Albert, des traces très sensibles de ce mysticisme dont parlait tout à l'heure M. Léon Blum. Aussi bien, tout révolutionnaire convaincu est un mystique.

M. Marcel Martinet, dans la même revue, apporte un document bien précieux : « Notre idéalisme, ses nécessités. »

Il faut que l'art de peindre des tableaux et d'écrire des romans devienne un art nécessaire, ce qu'il n'est nullement, parce qu'il faut que se développe un besoin sincère et puissant des jouissances dites supérieures que doivent procurer les arts dits libéraux. Penser ainsi, affirmer si nettement l'éminente dignité, la nécessité de l'art, n'est pas pour un artiste, à ce qu'il me semble, renier l'idéalisme.

Or il est assez clair que les conditions de l'existence contemporaine étouffent ce besoin chez le peuple. Et voilà pourquoi, artistes idéalistes, nous deviendrions révolutionnaires, si nous ne l'étions d'ailleurs.

§

M. Ricciotto Canudo, qui traite ici, avec chaleur et compétence, des « Lettres italiennes », vient de fonder **Montjoie !** « organe de l'impérialisme artistique français, gazette bi-mensuelle illustrée ». La nouvelle publication, marquée au sceau de Charlemagne, se réclame d'une épigraphe choisie dans *la chanson de Roland*. Sous forme de salut au public, la direction expose son programme en ces termes :

Une volonté mâle de renaissance caractérise — on l'a déjà remarqué — les efforts dispersés des générations nouvelles. Un groupe d'écrivains, de musiciens, d'artistes, appartenant à la même génération, ont souhaité créer l'organe de ralliement qui leur manque.

« Montjoie ! » est né de cette entente.

A tous ceux qui s'inspirent d'un haut idéal, dans l'art et dans la vie, idéal défini par l'ambition de la race qui veut imposer au monde un type essentiel de culture, « Montjoie ! » offre, en pur éclectisme, une tribune d'affirmation et de discussion.

Ruit hora.

Il nous faut nouer nos volontés de renaissance comme dans un faisceau de licteurs, signe de puissance et de menace devant les nouveaux Barbares qui dominent le monde moderne.

En créant non point une « revue », mais l'organe très vivant des énergies artistiques les plus dignes, nous obéissons au commandement très net de l'Heure présente, si trouble : DONNER UNE DIRECTION A L'ÉLITE.

A tout seigneur, tout honneur : la signature d'inauguration de *Montjoie !* est celle de M. Auguste Rodin. Le grand sculpteur confie au public des pensées lapidaires, sous ce titre : « Promenades dans la Forêt de Meudon. » Il y en a d'inoubliables :

Les feuilles poussent toutes ciselées, complètes comme Minerve sortant de la tête de Jupiter

La fleur est la poésie du désir ; ces désirs sont toute la forêt qui s'élance.

Comme l'humanité marche par soupirs délicieux ! Comme pour le Centaure, quelquefois l'âme domine, quelquefois le corps.

Quelquefois le corps avance... Heureux ceux qui vivent dans le moment où le corps humain dirige la pensée !

Ensuite, MM. Jérôme et Jean Tharaud écrivent sur la Bretagne, M. Jacques Reboul donne une « Prière», « sur le haut du Beffroi », et M. Léon-Paul Fargue une « Romance » exquise que termine cette strophe musicale :

L'orgue parlait d'ombre à l'église.
Sur l'autel pendait le jour bleu...
Par les blessures du vitrail, un peu de brise,
Où roulaient des taons dansants, chassait le feu
Des cierges vers vous, qui étiez grise
De lumière et de chants sages...

M. Albert Gleizes associe « le Cubisme et la Tradition » dans une étude où il entend démontrer que celui-là découle de celle-ci. Mme V. de Saint-Point, MM. P. Vuillaud, Louis Mandin, Canudo, R. Manuel, G. Boissy, M. Jean Poueigh, par une « Danse Guerrière » extraite de la partition que lui a inspirée « le Meneur de Louves » de Mme Rachilde, MM. G. Tribout et Toobem, par des croquis et des culs-de-lampe, contribuent à la valeur de ce premier numéro.

§

Curiosités empruntées, avec le contexte, à la chronique de M. Louis Joubert, dans **Le Correspondant** (25 janvier) :

Ah ! les documents ont beau jeu ! En voici un, par exemple, que j'ai photographié au cours d'une promenade désœuvrée dans les environs d'une ville balnéaire de l'Est et qui me semble assez savoureux pour être transcrit ici avec une scrupuleuse fidélité :

J'AI VÉCU
4 ans et 40 jours
Les désirs les plus
vive de mon age
etoit ver DIEU Le paradit et mes sœurs ici
le 13 AVRIL 1820 ils ont été rempli — Oublia
Mois et Alexandrine vostre fille priras
pour vous

CI GIT
juste ment regrettée
Dame Cathe-rine X...
Épouce de M. Séba-stien Y...
Cette Dame néez pour le commerce

A l'âge de 19 ans avants son mariage
TENANT SEUL-LA-PARTIE-DES DRAPERIE
peut de temps après elle y reunis
dautres branches qui nont cessé
qu'avec elle-son état locupait nuit
et jour ses désirs a acquerir par sa
conduite lestime et la confiance de
tous le monde sa vie a été courageus
Dans ses voyage inébranlable dans ses
entreprise hardie dans ses
acquisitions mais trop sensible aux
circonstances agravante ont abrégé
ses JOURS et finy sa carrière le 6 juen
1822 AGE DE 60 ANS sans avoir fait
de faux pas dans sa vie
Priez
DIEU pour
ELLE

Voilà bien l'éloquence des documents! Et je me demande ce que pourraient bien penser, dans quelques milliers d'années, les académiciens de la Tasmanie si l'un de leurs confrères leur rapportait ce témoignage d'un pays qui aura tenu dans l'histoire une place appréciable... Ah ! les fiches, et la critique, et l'histoire... C'est à frémir !

§

Memento. — *La Revue hebdomadaire* (25 janvier) : — « Forain », par M. L. Gillet. — (1er février): « La Fontaine », par M. E. Faguet. — « Souvenirs » de M. Jules Lemaître. — « Les Idéalistes passionnés », par M. A. Chaumeix.

Vers et Prose (octobre à décembre 1912) : — « Poèmes » de M. G. Le Roy. — « Types de la Rue », par S. Mallarmé. — Poèmes de MM. A. Salmon, G. Apollinaire, J. Romains, Remacle, O. Hourcade, Vanderpijl, F. Carco, N. Deniker, C. Cé, etc. — Une ballade de M. Paul Fort. — « Paroles devant la vie » de A. Mercereau. — Un conte de M. des Ombiaux.

Le Temps présent (2 février) : — « Lettres de l'année terrible », très curieuses, communiquées par Mme Heinecké.

La Revue (1er février) : — « Verhaeren », par M. Cl. Roger-Marx. — « Nicolas Beaudin », par M. E. Faguet.

La Revue Critique (25 janvier) : — « G. Bernard Shaw », par Mme Muriel Ciolkowska.

La Nouvelle Revue (1er février) : — « Le Rire dans l'Islam », par Mme Marylle Markowitch.

Revue bleue (1er février) : — M. Paul Flat : « La Jeune génération. »

La Vasque (janvier) : — « Sonnet », par M. H. de Régnier. — Poèmes de MM. Gramaticesco, de Rosen, B. Zimmer. — « La Petite Princesse », par M. J.-L. Reutlinger, et la chronique sportive très remarquable de Ye Olde Sport.

La Vie (15 février) : — M. Victor Barrucand : « M. C. Jonnart. » — Le « Journal » de Guillaume Régamey. — « Lecture au jardin », poème de M. J.-L. Vaudoyer. — « Sous le joug magyar », par M. Mateï Rusu.

CHARLES-HENRY HIRSCH.

LES JOURNAUX

Enquêtes sur la jeunesse (*La Dépêche*, 16 février). — Idées de Rodin (*Les Réfractaires*, 31 janvier).

Je trouve dans **la Dépêche**, sous la signature de Jacques Langlois, une amusante dissection du morceau où Agathon a donné ce qu'il est arrivé à penser péniblement comme la pensée de la jeunesse. Ami du vague, du confus, de l'inexact, voire un peu du mensonge (du mensonge joyeux, ainsi que disent les bons pères), Agathon, comme tous les naïfs, découvre : voilà ce que tout le monde pense, puisque je le pense et que je ne saurais penser autrement que tout le monde. Mais il ne se rend pas justice. Son amour de la conformité l'égare. Si Agathon pense comme tout le monde, tout le monde ne pense pas comme Agathon. Nous n'en sommes plus au régime du bonnet de coton uniforme et tout le monde ne se contente pas, comme lui, de boxe, de platitude et de l'encens qui fume sur la colline inspirée. Tout le monde n'est pas de Nancy, voyons! Il y a d'autres horizons que ceux de Sion et toute la jeunesse n'appète pas à servir la messe aux frères Baillard, disciples de Vintras. Quelques-uns se documentent ailleurs que dans *l'Echo du merveilleux*.

Mais laissons parler M. Langlois :

J'ai pensé dès l'abord qu'Agathon écrivait un nouvel ouvrage pour prouver cet axiome du moraliste : « On n'a guère vu jusqu'ici de chef-d'œuvre d'esprit qui soit l'ouvrage de plusieurs. » Il est possible. Mais le fond de tout cela me paraît être qu'Agathon invente un mouvement d'idées pour avoir le plaisir de le décrire, ce mouvement étant, au surplus, de ceux que l'on suscite et « déclanche » rien qu'en en parlant. L'auteur n'en fait pas mystère écrivant, avec un tranquille et bien joli mépris de la vérité, « *l'influence d'une telle enquête importe autant que son exactitude historique* ». On savait déjà qu'il y avait, dans cette manie des enquêtes sur la jeunesse contemporaine (car le livre d'Agathon n'est, là-dessus, ni le seul, ni le premier, ni le meilleur), une bonne dose de bluff et de trompe-l'œil, mais les enquêteurs n'avaient pas pris soin, jusqu'ici, de nous en avertir eux-mêmes.

Goût de l'action, foi patriotique, goût de l'héroïsme, renouveau moral et catholique, réalisme politique : tels sont, d'après Agathon, et selon ses formules, les traits distinctifs de la « génération qui naquit vers 1890 ». D'où je conclus qu'en fait de goûts elle a surtout, si les camarades d'Agathon lui ressemblent, celui de l'affirmation intrépide. Car enfin nos écoles d'officiers ne trouvent plus de candidats : voilà pour le goût de l'héroïsme et la foi patriotique ; et certaines histoires, récentes, douloureuses, de paradis artificiels — voici pour le goût de l'action, le renouveau moral, la « netteté des mœurs », etc., etc. ! — nous ont révélé, sur l'état d'âme de jeunes intellectuels, des vérités dont un optimisme moins robuste que celui d'Agathon pourrait être, ce semble, quelque peu ébranlé...

Il est bien regrettable, ô Agathon ! que vous n'ayez pas pris, en la tant

damnable Sorbonne, l'habitude de la précision, le souci de la méthode et quelques autres menues qualités critiques. Vous eussiez évité de nous présenter à grand fracas une « enquête » qui ne repose sur rien de solide. Toutes les lettres de vos petits camarades, que vous publiez si complaisamment, ne prouvent qu'une vanité démesurée. « *Notre* génération... *notre* jeunesse... » : cela est simplement ridicule, et « *notre* snobisme » serait mieux dit...

Vous eussiez été bien aimable, aussi, de justifier le choix de vos jeunes « enquêtés ». « Nous avons causé, dites-vous, avec certains d'entre eux. » Tout cela n'a pas l'air bien sérieux ; mais que vos interlocuteurs soient « les plus représentatifs », il ne reste, mon Dieu ! qu'à le prouver... — Vous les décrétez « élite intellectuelle », et vraiment quand vous nous venez parler d'un « bachelier d'hier », d'un « jeune étudiant en lettres », d'« adolescents », et même d'un « jeune élève de rhétorique » (pauvres chéris !), la plaisanterie est un peu forte. Au surplus, pourquoi, chez l'antiintellectualiste que vous vous flattez d'être, ce préjugé de la jeunesse « intellectuelle » ? Je l'estime autant qu'un autre, mais,des « élites », il y en a aussi, et de plus en plus, dans la jeunesse ouvrière — autrement nombreuses, autrement intéressantes ! Les seuls fils de bourgeois seraient-ils d'avouables « jeunes gens d'aujourd'hui » ?

J'ai parlé de snobisme. Quand un de vos correspondants écrit : « Je lutterais *avec la même énergie* pour conserver *un sonnet de Ronsard* et une province de l'Est », cela ne me paraît pas, je l'avoue, d'un bien fameux patriotisme, mais d'une « pose», d'un dilettantisme prétentieusement raffinés... Si votre génération était vraiment telle, combien elle serait plus pourrie de littérature que celle à qui vous reprochez, justement, ce défaut! et comme j'aurais peu de regret de ne lui ressembler point !...

Et ni hier, ni aujourd'hui, ni jamais, la « jeunesse » n'a entendu à votre façon le patriotisme. Elle le vit, comme un instinct, un sentiment que la raison justifie (transforme, donc, en conviction et en devoir), — non comme une « mystique ». Pas plus là qu'ailleurs elle n'admet le mépris de l'intelligence et votre formule « être dupe de la vie avec joie » ne lui dit absolument rien D'autant que ce n'est, en effet, qu'une formule, et que vous semblez devoir être, vous et vos pareils, des « dupes » fort avisées. Vous vous louez de votre « besoin de réalisations », et de n'avoir plus « le mépris de l'argent », mais bien les « qualités solides, analogues à celles des bourgeois qui sous Louis-Philippe prenaient pour devise : *Enrichissez-vous*.

Quelle âme de vingt ans vous envierait un tel idéal ?

§

Ce n'est pas celui, en tout cas, que l'on cultive chez les **Réfractaires**, petit journal où l'on aime les belles choses et qui satisfont le goût de liberté des âmes bien nées. J'y trouve ce morceau où Rodin parle. Il est de Frank Harris. J'ignore d'où il est traduit, mais cela m'a semblé bon à prendre.

Rodin raconte comment, jeune homme, il fut séduit par la beauté sereine et typique des œuvres de Phidias. Ce ne fut que plus tard après sa première visite en Italie qu'il commença à apprécier les efforts torturés de Michel

Ange. Le grand Florentin, selon lui, fut le dernier et le plus grand des sculpteurs gothiques. Comme tous les grands créateurs, Rodin est un critique des plus enthousiastes, c'est en termes sans équivalents qu'il décrit les Grecs, ses maîtres. La conception courante est que les Grecs de la meilleure époque traitèrent leurs sujets avec une vénération divine; ils montraient leur respect en ne dévoilant qu'une partie du visage humain. Tout en admettant qu'il y ait une légère part de vérité dans ce point de vue, Rodin insiste sur cette idée que ce qui présida à leur œuvre la meilleure fut un esprit d'intense sensualité. La forme humaine, prétend-il, n'a jamais porté un peuple à pareille tendresse des sens. L'extase même de la joie sensuelle semble être répandue sur toutes les parties des corps qu'ils modelaient. Quiconque s'est arrêté pour considérer les petites sculptures de femmes aux draperies collantes qui ornent la balustrade du temple de Niké Aptéros tombera d'accord avec Rodin. Le désir passionné est l'âme même de l'art plastique des Grecs.

Rodin possède plusieurs ateliers, à Meudon, son domicile, et à Paris. Celui qu'il préfère est le vieil et fameux hôtel Biron, qui fut employé des siècles durant comme couvent du Sacré-Cœur. Ouvrant sur le jardin est l'immense pièce que Rodin a réservée pour le dessin et le modelage de la forme féminine. Mais laissons-le parler tout seul sur un sujet qui lui est cher. Gsell lui demande : « Est-il facile de rencontrer de beaux modèles ? » — Rodin répond : « Oui. » — « Le corps garde-t-il sa beauté longtemps ?

— Il change sans cesse comme un paysage selon le cours du soleil. L'éclat parfait de la jeunesse, la période fleurie où le corps frêle est aussi gracieux que la tige d'un lys ne dure que quelques mois... La jeune fille devient femme et sa beauté change de caractère — encore admirable, elle n'est peut-être pas aussi aimablement pure.

— Croyez-vous que les Grecques étaient plus belles que les femmes modernes ; avez-vous des modèles aussi beaux que ceux qui posaient devant Phidias ?

— Aussi beaux, certainement. Les jeunes Italiennes possèdent toutes les particularités du meilleur type grec ; la caractéristique essentielle en est que les épaules soient aussi larges que les hanches.

— Et nos femmes de France ?

— En général, comme les Allemandes et les Russes, leurs épaules sont étroites et leurs hanches larges : c'est la caractéristique des nymphes de Jean Goujon, de la Vénus de Watteau, de la Diane de Houdon.

— Quel est le plus beau type ?

— Qui le dira ? Il y a des centaines de beaux types. J'ai modelé de petites danseuses orientales dont les chevilles minces et les contours arrondis exhalaient une séduction infinie et perverse. D'autre part, l'actrice japonaise Hanako paraissait n'avoir pas un atome de graisse sur le corps ; ses muscles étaient aussi dessinés et fermes que ceux d'un petit fox-terrier. Elle était si vigoureuse qu'elle pouvait reposer sur un pied et maintenir son autre jambe à angle droit avec son corps pendant un temps infini ; elle semblait prendre racine au sol comme un arbre : mais il se dégageait une rare beauté de cette force singulière. Il n'y a rien de plus commun que la beauté pour ceux qui ont des yeux pour voir... Je fais souvent asseoir des

jeunes filles sur le sol, rien que pour contempler l'adorable contour de leur buste, ce contour semblable à un vase, amphore sacrée qui contient en elle la promesse de la vie à venir. Regardez cette épaule, j'en ai modelé la courbe une dizaine de fois et on pourrait encore l'améliorer. Souventes fois, la beauté m'accable au point que je me sens prêt à ployer les genoux pour la révérer. N'avais-je pas raison de dire que son art doit être pour l'artiste une religion ? On prétend que l'Art n'a point d'utilité ; il est de la plus grande utilité au contraire ; tout ce qui procure le bonheur est de la plus haute utilité. On ne devrait jamais oublier que nous, les artistes, nous sommes les seuls modernes qui éprouvions de la joie à œuvrer et trouvions du contentement dans notre travail. Chaque ouvrier devrait être un artiste et prendre du plaisir en sa tâche : le maçon, le charpentier, le peintre, tous devraient retirer de la joie de leur effort. Mais avec notre misérable régime de salariat nous avons presque banni la joie de la vie. Elle reviendra et c'est nous, les artistes, qui la ramèneront. »

Voilà qui est vraiment plus agréable à méditer que les considérations réactionnaires d'Agathon, ces deux vieux jeunes gens, vieux, vieux, vieux surtout auprès de la jeunesse de Rodin.

R. DE BURY.

THÉATRE

ODÉON : *La Maison divisée*, pièce en 3 actes, de M. André Fernet (15 février). — A propos du *Faust* de M. Emile Vedel. — Memento.

L'Odéon nous a donné le premier ouvrage d'un jeune écrivain : **La Maison divisée**. On dit que M. André Fernet a de grands dons d'auteur dramatique. Je le veux bien. C'est même assez vrai. Sa pièce a une grande tenue. Elle est sobre, sérieuse. Elle peut donner à penser. Elle a surtout ce mérite de ne pas comporter de scène d'amour. Non, pas la moindre. A notre époque, on sait si c'est une rareté. Pourtant, pour ma part, elle m'a bien ennuyé ; *La Maison divisée* nous montre le premier ministre d'un Etat où les mœurs du tzarisme semblent être en usage. De père en fils, depuis des temps fort anciens, les Berg, — c'est le nom de ce premier ministre, — ont occupé auprès de leur roi les postes les plus hauts, dévoués à la dynastie, faisant tout pour assurer sa durée. Pour la première fois, un Berg manque à la tradition. C'est le fils du premier ministre ci-dessus, qui est passé du côté des révolutionnaires. On voit tout le conflit. Une manifestation a lieu. Bien que sachant son fils au premier rang, le ministre n'hésite pas à donner les ordres les plus sévères pour réprimer la manifestation. Résultat : le fils Berg est tué, et le père, après un entretien, d'une certaine élévation philosophique, je l'accorde, avec une jeune nihiliste maîtresse du jeune homme, n'en reste pas moins ardent dans ce qu'il appelle son devoir et ses traditions. Sujet pathétique, dira-t-on. Sujet pathétique, en effet. N'empêche que cela

m'endormait. Je ne suis pas fait pour les grandes choses, probablement. Je crois plutôt, cependant, que c'était un peu le manque de nouveauté: Nous avons eu *le Tribun*. Nous avons eu *l'Apôtre*. Nous avons en ce moment *Servir*. *La Maison divisée* venant s'ajouter à tout cela, c'est un peu bien des fois qu'on nous montre à la scène le même sujet, avec des personnages et dans des circonstances à peine différents.

J'ai été empêché d'aller voir à l'Odéon le **Faust** de M. Emile Vedel. C'est la raison pour laquelle je n'en ai rien dit. Un lecteur du *Mercure* vient de m'adresser une longue lettre, dans laquelle il me donne ses impressions sur cette adaptation. J'avoue ne pas connaître le *Faust* de Gœthe. Je l'ai eu entre les mains, quand j'étais jeune, dans la traduction de Blaze de Bury, celle-là même dont parle mon correspondant. A plusieurs reprises, j'ai essayé de le lire. Je ne l'ai jamais pu. Cela ne me disait rien. Je le dis sans m'en vanter, — ni m'en blâmer, mon Dieu ! On est comme on est. J'ai donc fait lire à un ami très renseigné sur la littérature allemande la lettre en question. Il m'a dit qu'elle contenait des choses très intéressantes, et fort justes, par surcroît, et que son auteur avait pleinement raison. Il peut, en effet, y avoir lieu de s'étonner qu'on ait pu songer à représenter en trois heures de spectacle (entr'actes compris) une œuvre comme *Faust*, qui, même tronquée, est représentée sur les théâtres allemands en deux soirées (adaptation de Devrient). Le théâtre de Hanovre donne même un *Faust* qui, tronqué également, demande quatre soirées. Mais mon correspondant dit tout cela bien mieux que je ne saurais le faire.

Monsieur le chroniqueur,

Puisque vous distribuez si libéralement des volées de bois vert à droite et à gauche, ayez l'obligeance d'en donner leur part à ces prétendus révélateurs du chef-d'œuvre intégral qui font représenter sur la scène de l'Odéon le *Faust* de Gœthe.

L'Illustration théâtrale en reproduit le texte adapté et les décors; c'est ce document qui m'incite à vous écrire.

« A première vue, je crois avoir en main le livret illustré d'un spectacle cinématographique. La rosace d'une cathédrale gothique s'illuminant à la voix du Seigneur en donne bien le caractère. Le dialogue de Dieu et du Démon est conforme au texte allemand ; je ne suis pas satisfait, cependant. Ce frontispice est incomplet : le privant de son compagnon et prédécesseur le prologue-conversation du Poète, du Bouffe et du Directeur de théâtre (qui ne demande, à la vérité, ni beaux décors, ni artifices de perspective et de lumière), on rompt l'équilibre puissant de l'œuvre et on donne au spectateur non renseigné une idée erronée de la pensée de Gœthe.

Ce prologue dans le Ciel, ainsi isolé, semble le début d'un mystère. Or, le *Faust* nous propose comme objet de méditation l'homme prenant conscience de lui-même et développant sans cesse son intelligence et sa volonté. Faust n'est pas un saint disciplinant son esprit et son corps dans l'espoir de récompenses célestes. Voyez-le, au contraire, se désintéresser de l'au-delà du moment où il obtient que nul obstacle ne viendra interrompre pendant sa vie l'effort de son activité. Aussi est-il homme, vraiment homme, et le plus grand peut-être, parce que sans cesse avide d'agir. Cette activité est manifestée dans les multiples épisodes dont le plus connu, sinon le plus important, est celui de Marguerite. Au cinématographe de l'Odéon on en a ajouté quelques autres, oublié un plus grand nombre, dont les plus caractéristiques, les plus émouvants.

« A mon avis, l'œuvre de Gœthe atteint son apogée au moment de la mort de *Faust*. Voici d'abord le dernier péché du héros, la destruction de la petite cabane de Philémon et de Baucis, des odorants tilleuls qui l'entourent, de la chapelle dont l'appel de cloche exaspère le vieillard. Sans doute, ce n'est pas lui qui en a ordonné le mode brutal ; il n'en a pas moins dressé sa volonté conquérante contre celle d'autrui ; aussi les spectres accourent-ils à sa porte. Un seul arrive à pénétrer jusqu'à lui : le Souci. Leur rencontre amène la scène la plus caractéristique de l'œuvre, celle qui proclame le volontaire et complet optimisme de Gœthe. On ne saurait, sans la recopier mot pour mot, en rendre toute la magistrale beauté. Schumann l'a fait, écrivant sur le texte une musique admirable, à la fois émouvante et pure. Le chant du Souci est placé dans des notes très hautes qui hantent l'esprit et lui imposent son thème :

« Pour celui qu'une fois je captive, le monde entier ne compte plus... »

« Qui n'a senti ce baiser ardent du Souci sur ses lèvres? Qui a su en repousser les désespérantes voluptés ? Puissent tous ceux qui souffrent entendre l'admirable leçon que Gœthe place dans la bouche de Faust :

« O Souci, je me refuse à reconnaître ton pouvoir ! » Songeons au vieillard qui a écrit une telle parole, qui a su illuminer Faust aveugle de cette lumière sereine que lui-même a appelée à l'heure de sa mort ; apprenons de lui que l'homme est une volonté, que cette volonté est d'un autre ordre que les accidents terrestres qui affectent la vie.

A l'œuvre donc, au grand-œuvre. Faust va entreprendre la conquête suprême et son enthousiasme conscient prononcera son propre arrêt de mort :

« Je me sens voué à cette idée, fin dernière de toute sagesse : celui-là seul est digne de la liberté comme de la vie qui sait chaque jour se la conquérir. Que ne puis-je voir cette activité que crée ma volon-

té; que ne puis-je vivre sur un sol libre, parmi un peuple libre! Alors, je dirai au moment : attarde-toi, tu es trop beau... Dans le pressentiment de cette félicité sublime, je goûte maintenant l'heure ineffable. »

« Ces mots sont ceux du pacte signé de son sang. Méphistophélès serait donc vainqueur? Non, car la satisfaction de Faust est purement spirituelle; ce n'est point le démon qui l'a causée puisqu'il ne la comprend pas. « Aucune volupté ne le rassasie... Il poursuit, dans sa folie, d'insaisissables formes. — Le dernier moment, pitoyable et vide, le malheureux s'efforce de le retenir... »

Puis, nouveau Dante, le Poète nous élève dans la gloire du Ciel.

Or, de tout cela, je ne trouve pas trace dans l'adaptation portée à la scène de l'Odéon. Chez Gœthe, Faust clame la victoire de l'esprit en face du marécage conquis sur la mer, devant la tombe que creusent les Lemures. Au théâtre de l'Odéon, notre Victorieux n'est plus qu'un vieillard effrayé par la mort. Tandis que les cloches de Pâques chantent dans l'azur le Christ ressuscité, Faust meurt de vieillesse dans son cabinet de travail en murmurant : « Autrefois, votre carillon annonçait les libres ébats de ma jeunesse ainsi que le retour des fêtes printanières. Hélas! aujourd'hui, vos graves harmonies me rappellent le pas terrible et suprême qu'il me reste à franchir... »

Voilà donc tout ce que le Docteur aurait appris en de si longues recherches! Un regret misérable de la jeunesse et rien de plus. Vraiment, était-il nécessaire de gravir le Brocken, de rechercher Hélène au pied du Taygète, d'aller la réclamer aux Mères hors de l'espace et du temps? Si une pareille réflexion peut se présenter à l'esprit du spectateur au sortir du théâtre, il n'est pas admissible qu'elle lui soit offerte comme la fin dernière de toute sagesse selon Gœthe; mieux vaut rendre à chacun ce qui lui appartient.

Je ne m'oppose pas à ce que l'on représente au théâtre, à l'Opéra, au music-hall, au cinématographe, tel ou tel épisode tiré de ce compendium de l'esprit humain. Je crois pourtant qu'il faut protester, et que votre chronique vous en donne le moyen, au sujet d'une traduction « clarifiée et en quelque sorte synthétique » selon l'annonce de *l'Illustration*. Vous avez assez souvent loué M. Antoine pour pouvoir lui parler franchement à ce sujet. Les adaptations pour la scène ont peu de chance de satisfaire l'esprit. Dans le cas qui nous intéresse, un génie peut-être unique a travaillé pendant un demi-siècle pour réaliser une œuvre qu'il aurait voulu améliorer encore. On peut donc admettre, sans étriquer aucun talent, qu'un adaptateur, fût-il « confrère et collègue de M. Pierre Loti », ne réussira pas à révéler au public, en 3 heures de spectacle, la pensée magnifique poursuivie pendant toute une vie; aujourd'hui comme hier,

il est donc nécessaire, pour qui veut connaître le *Faust* de Gœthe, de passer des mois et des mois en lectures et en réflexions. Les traductions de Gérard de Nerval et de Blaze de Bury demeurent les seules sources où chercher la pensée du maître.

UN ABONNÉ.

Memento. — Théâtre Sarah Bernhardt : *Kismet*, conte arabe de M. Edward Knoblauch, texte français de M. Jules Lemaître (18 décembre). — Athénée : *La Main mystérieuse*, comédie d'aventures en 3 actes, de MM. Fréd. Amy et Jean Marsèle (9 janvier). — Théâtre Fémina : *L'Epate*, comédie en 3 actes, de MM. André Picard et Alfred Savoir (25 janvier). — Folies-Dramatiques : *Vierge vengée*, pièce en 3 actes, de M. Mauprey (1er février). — Théâtre Molière : *Le Docteur Miracle*, drame en 5 actes et 8 tableaux, de MM. Pierre Sales et Jean Mazel (1er février). — Nouveautés Parisiennes : *J'suis comme ça, moi!* vaudeville militaire en 3 actes, de M. Marcel Fabre (1er février). — Nouveau théâtre : *Mademoiselle Florine modiste*, pièce de MM. Willy et Guy d'Abzac (1er février). — Théâtre Sarah Bernhardt : *Servir*, pièce en 2 actes, de M. Henri Lavedan. *La Chienne du roi*, pièce en un acte, de M. Henri Lavedan (8 février). — Gymnase : *La Demoiselle de magasin*, comédie en 3 actes, de MM. Franz Fonson et Fernand Wichler (13 février). — Chatelet : *Le Champion de l'air*, pièce en 4 actes et 20 tableaux, de M. Emile Codey, musique de M. Marius Baggers (14 février).

MAURICE BOISSARD.

MUSIQUE

Opéra national : *le Sortilège*, drame lyrique de M. Maurice Magre, musique de M. André Gailhard. — Société des concerts : M. Paderewski. — Théatre des arts : *le Rêve*, pièce en un acte et en vers de M. Guérinon, musique de scène de M. Philippe Gaubert ; *le Couronnement de Poppée*, de Claudio Monteverdi ; *l'Amoureuse Leçon*, ballet en un acte d'après Catulle Mendès, poème et musique de M. Alfred Bruneau.

Ainsi qu'on l'a généralement remarqué, il n'est plus depuis bien longtemps dans les habitudes de notre Académie Nationale de Musique et de Danse d'accueillir avec empressement l'ouvrage d'un jeune Prix de Rome à peine débarqué de la Villa Médicis. Il est difficile de ne pas estimer que M. André Gailhard a bénéficié là d'un tour de faveur exceptionnel. Il est encore bien plus ardu de discerner les raisons artistiques qui purent sembler de nature à justifier une telle bienveillance. **Le Sortilège** est une chose, à tous égards, de la plus rare insignifiance. Le poète pourtant emprunta son sujet à une vieille légende naïvement touchante. C'est l'histoire d'une amoureuse de village à la recherche de son fiancé enlevé par les fées le soir de la Chandeleur. Pour savoir son chemin, elle donne son sang aux buissons épineux qui la déchirent et s'écartent, elle donne ses yeux aux ondines du lac qui les arrachent des orbites en chantant. Aveugle et pantelante, Angèle arrive enfin à la grotte magique où gît son

Gall inanimé. Ce serait donc en vain qu'elle eût souffert tout ce martyre. Heureusement non, car, si tous ces malheurs l'ont frappée, c'est simplement parce qu'elle avait « perdu son scapulaire ». Mais au dernier moment, sa petite sœur surgit inopinée à l'entrée de la grotte en rapportant l'objet bénit. Les méchantes fées s'évanouissent; l'antre maudit s'effondre et se volatilise ; et les deux amants se réveillent dans les bras l'un de l'autre à l'orée du bois, sur le banc du lavoir où ils s'étaient endormis au premier acte. Tout cela n'avait été qu'un mauvais rêve. Je ne sais si ce dénouement est bien conforme à la légende originelle. Ce qui est certain, c'est qu'il parut à l'Opéra d'une puérilité excessive, et, en dépit du scapulaire, un abbé mélomane, sans doute, et mon voisin à la répétition, en avait l'air tout ébaubi lui-même. Par ailleurs, les Contes de fées ne semblent plus guère désormais se prêter qu'à l'affabulation chorégraphique. Si Peau d'Ane nous était conté, nous y prendrions peut-être encor un plaisir extrême, mais probablement pas jusqu'à quelque émotion profonde. Avec sa succession de tableaux pittoresques ou fantastiques couronnée du simpliste dénouement, *le Sortilège* eût fait sans doute un excellent ballet, mais, malgré la saveur intrinsèque de la légende et ses péripéties tragiques, il ne réussit pas à nous émouvoir un instant, ni même à nous intéresser. La psychologie, quoique humaine, confinée au surplus dans la figure d'Angèle, y est trop rudimentaire, l'action trop rapide et trop nue pour fournir la matière d'un drame capable de nous poindre. M. Maurice Magre, par surcroît, s'est contenté de délayer cette matière inconsistante avec une visible indolence et non sans quelque maladresse. Il y avait évidemment autre chose à tirer de ce conte qu'un morcellement de scènes d'une banalité ou brièveté décevantes. Enfin, si M. Magre ne brilla guère ici en qualité de dramaturge, les vers dont il rédigea son livret n'ajouteront certes rien à sa renommée de poète. M. André Gailhard a composé pour *le Sortilège* une musique où quelque vague souvenir de Wagner se mêle timidement aux influences souveraines de Gounod et de Massenet, le tout édulcoré de monotonie singulière. Il en a confectionné une partition dont la candeur à l'heure qu'il est désarme, et qui n'aurait point détonné parmi le désuet répertoire que cultivait notre Opéra-Comique il y a une trentaine d'années et même avant. On ne peut manifestement pas douter de sa sincérité, de son application de bon élève à écrire bien correctement, non plus que de la facilité avec laquelle il doit improviser des mélodies quelconques à la douzaine. Mais il a grand tort de céder à la tentation d'en faire des opéras de l'acabit du *Sortilège*. Comme opinait l'Auvergnat : ce n'est pas que c'est sale, mais ça tient de la place ; et cela barre la route à d'autres qui attendent leur tour et ne sauraient être pires. Sans cela, on n'aurait rien à dire, en somme. Le jeune âge du musicien pourrait ser-

vir d'excuse à l'inanité de son œuvre. Seulement on ne s'explique guère pour quelles causes inscrutables les directeurs de notre Opéra National lui voulurent offrir une hospitalité si prématurée ; et d'autant moins que la jeunesse de M. André Gailhard s'atteste assez péremptoirement dénuée des plus minces promesses.

§

Il y avait un temps infini que je n'étais allé à la **Société des Concerts,** lorsque je découvris sur l'un de ses programmes l'annonce des *Festklaenge* de Liszt et le nom de Paderewski. N'ayant jamais entendu M. Paderewski et qu'une unique fois dans ma vie les *Festklaenge*, je résolus donc de profiter de l'occasion pour prendre un bain sonore, si j'ose m'exprimer ainsi, dans l'admirable petite salle échappée jusqu'ici à la démolition du Conservatoire. On commençait par la *Symphonie en la*, et j'avoue que je fus déconcerté à un degré peu ordinaire. Jamais je n'avais assisté en pareil lieu à une exécution aussi médiocre, à la fois aussi lourde, rèche, molle et imprécise. Il serait téméraire d'en accuser la direction de M. Messager. Je me souviens, en effet, d'avoir eu jadis, à l'époque de Taffanel, peut-être, ou même de Garcin, une conversation avec un membre de l'orchestre de cette illustre société, un altiste, je crois bien, lequel, en dénigrant son chef, ajoutait : « Heureusement que nous sommes là ! » Sans doute ces Messieurs continuent-ils toujours à « être là », mais sans doute aussi feraient-ils beaucoup mieux de regarder le bâton qui les conduit afin de ne pas rater leurs entrées ; de s'efforcer à réaliser cette unanime délicatesse de nuances qui fit autrefois la réputation européenne de leur association. Il semble que certaine anarchie, née d'une confiance en soi dangereuse, soit devenue le trébuchet de la *Société des Concerts*, et il est regrettable qu'il apparaisse trop clairement qu'elle ait renoncé au labeur des « innombrables répétitions » d'où résultait la perfection dont Habeneck émerveillait Wagner, et qu'exige une salle dont la merveilleuse acoustique dénonce et interdit le plus infinitésimal accroc. On ne peut guère dissimuler que ses exécutions donnent de plus en plus souvent l'impression d'une lecture à première vue. Par ailleurs, il ne semble pas moins que, par son lustre, ses traditions, en sa sorte de tour d'ivoire à l'écart de la fièvre de notre vie musicale et de ses concurrences, la *Société des Concerts* ait d'autres devoirs, et non seulement celui dont la glorifiait Wagner, de « jouer la musique telle qu'elle est écrite », mais aussi de la jouer avec les instruments indiqués, voulus par les compositeurs. C'est en particulier, fréquemment, trahir ceux-ci que d'employer des trompettes ou cors à pistons là où ils ont prescrit des instruments naturels. MM. les Professeurs de l'orchestre ne sauraient-ils plus se servir des derniers ? Il n'y a guère

pourtant qu'on le savait encore, et j'ai pu me convaincre personnellement qu'en maints passages, chez Beethowen autant que chez Berlioz, une telle substitution de sonorités aboutissait à une défiguration grossière. Ce serait assurément le rôle et la plus belle raison d'être de la *Société des Concerts* que de perpétuer les chefs-d'œuvre dans leur pureté intégrale aussi bien qu'accomplie, et elle y réussirait sans doute fort aisément si elle voulait s'en donner la peine. Il est curieux que son orchestre ait paru beaucoup plus à son aise avec Rimsky-Korsakoff et Liszt qu'avec Beethoven. L'exécution de *Sadko* et des *Festklaenge* fut très supérieure à celle de la *Symphonie en la*. Peut-être, et même évidemment, y avait-on travaillé davantage. L'une des joies de la séance furent deux *Chansons* chorales de Jannequin et Costeley. Auprès de cet art délicieux, si spontanément harmonique en sa polyphonie désinvolte qu'on l'eût pu croire contemporain, les motets sacrés du palestrinien Nanini autant que du bien postérieur Antonio Lotti même paraissaient reculer dans un passé de contrepoint poncif. Que grâces soit rendues à M. Henry Expert, pour avoir préservé de l'oubli ces petits chefs-d'œuvre de notre Renaissance, qui, dans l'évolution de la polyphonie vocale, sont comme une fraîche et vivante oasis parmi l'ère de décadence, de plasticité froide ou pédante et d'intellectualisme abstrait que déclencha Palestrina. Entre temps vint et opéra M. Paderewski, dont la réputation mondiale et les triomphes étaient certes pour exciter la curiosité de quelqu'un ne l'ayant, comme moi, jamais ouï ni aperçu. Je vis s'avancer un monsieur assez grand, vêtu d'une longue et flasque redingote, à l'air simple et sympathique, aux gestes un peu nerveux, et duquel, de la loge de la Presse où je siégeais, je remarquai surtout une superbe crinière d'un roux légèrement atténué sans doute par les ans. Il s'assit au piano et joua le *Concerto en fa mineur* de Chopin, qui, à la vérité, n'est pas très intéressant. M. Paderewski joua ce concerto d'une manière impeccable et avec une sobriété méritoire de la part d'un virtuose de profession et aussi adulé que lui. Cependant, même ici, je confesse m'être senti quelque peu déçu. M. Paderewski semble n'user de la pédale qu'avec répugnance ou, pour le moins, circonspection. La sobriété de son jeu en arrive à friser obstinément une sécheresse assez frigide. Cela manquait de vie, de chaleur, et bien souvent on avait presque l'illusion d'écouter jouer une vieille dame aux doigts infaillibles. La sécurité non moins absolue de Mme Wanda Landowska a tout de même d'autres accents pour interpréter l'élégant, brillant, mais ingénu et passionné Chopin. Cette audition du *Concerto en fa mineur* laissait la sensation que la maîtrise de M. Paderewski fût, sinon surannée, du moins spécialisée dans un art pianistique aujourd'hui dépassé, mais qu'elle y restât cependant à bien peu près indemne des tares du virtuosisme professionnel. Il fallut dé-

chanter à tous égards lorsque M. Paderewski répondit généreusement aux rappels enthousiastes par trois numéros supplémentaires. Il démontra d'abord par un *Nocturne* qu'il n'est pas moins expert au fignolage alambiqué que le plus astucieux de ses confrères. Puis, ayant choisi la *Polonaise en la majeur* comme morceau de bravoure, il la massacra littéralement, l'écrasant quasiment sur le clavier où il tapait à tour de bras et parfois à côté, en essoufflant le rythme forcé jusqu'à la quatrième vitesse, et faisant de cette inspiration chevaleresque et étincelante un bafouillage confus, brutal, à la fois sourd et criard. Ce fut l'instant le plus pénible, mais non peut-être le plus déconcertant. M. Paderewski, pour finir, se risqua à l'interprétation de la *Mort d'Isolde* qui, sous ses phalanges agiles, subit la déformation la plus singulière. Détaillée, perlée, ciselée, fignolée de congru *rubato*, elle se déroula travestie à s'y méprendre en un *Rondo* qu'eût pu signer Chopin. L'impression était étrange, troublante. Ce n'était d'ailleurs pas laid du tout, mais peut-être assez pertinemment caractéristique du talent, très réel en somme, de M. Paderewski.

§

Le troisième « spectacle de musique » du Théâtre des Arts fut digne de ses aînés. Il les surpassa même en ampleur eurythmique en offrant, au lieu d'un fragment isolé, une intelligente sélection du **Couronnement de Poppée** résumant le chef-d'œuvre en un ensemble harmonieux et suffisamment complet en soi. *Le Couronnement de Poppée* est le *Parsifal* de Claudio Monteverdi. Le vieux maître était largement septuagénaire quand il le composa et il mourut quelques mois après sa représentation, dans la soixante-dix-septième année de son âge. On demeure vraiment stupéfait devant la jeunesse éternelle et la savoureuse verdeur de cet ouvrage d'un vieillard et dont près de trois siècles nous séparent. L'harmonie, libérée décidément des conventions intellectuelles, fait de cette musique un langage humain et le plus pathétique. L'inspiration est d'une incomparable souplesse ; l'expression, vérace, incisive, d'un réalisme shakespearien. Malgré quelques velléités d'airs à vocalises, où point l'aurore du *bel canto*, combien tout cela est plus près de notre sensibilité moderne que la déclamation pompeuse d'un Lully et même que le lyrisme tout oratoire d'un Rameau! L'enthousiaste émotion des auditeurs en fournit la preuve éloquente : aucune des intéressantes restitutions qu'on doit au Théâtre des Arts n'obtint un aussi franc succès. Il faut féliciter M. Jacques Rouché d'avoir eu l'idée d'emprunter ce chef-d'œuvre au répertoire de la Schola, pour lui rendre une vie nouvelle et en vulgariser la beauté. Les décors et costumes de M. Charles Guérins y collaboraient heureusement, la direction de M. Vincent d'Indy assura l'excellence de l'exécution

orchestrale et d'une interprétation où Mme Croiza et Mlle Demellier se distinguèrent. Les chœurs eux-mêmes méritaient les plus sincères compliments, et le résultat de ces vaillants efforts associés pour un tel objet apparut d'une qualité artistique qu'on rencontre bien rarement sur des scènes plus vastes et diversement subventionnées. **L'Amoureuse leçon**, qui suivait, pâtit fatalement du voisinage. Ces chansons à danser, qu'il publia jadis et arrangea ici en un gracieux ballet, sont pourtant parmi les plus agréables choses qu'ait écrites M. Alfred Bruneau, et, dans le cadre charmant dont les entoura M. Bonfils, elles terminèrent, en effet, fort agréablement le spectacle. Mais le Théâtre des Arts n'a pas beaucoup de chance pour ses levers de rideau. **Le Rêve**, pour lequel M. Philippe Gaubert composa une aimable petite partition, est une piécette aux intentions assez candidement philosophiques exprimées en des vers à la Maurice Rostand. M. Albert André y trouva prétexte à un décor sylvestre d'un sentiment fort poétique.

JEAN MARNOLD.

ART

Exposition des Orientalistes français (Grand Palais). — Exposition de sep peintres (Galerie Druet). — Exposition de la Société Moderne (Galerie Durand-Ruel). — Exposition Simon Bussy et Van Houten (Blot). — Exposition Person (Bernheim-Jeune). — Exposition Wassley, Deslignières, Viau Daniel, Henri Rioux (Galerie Mailloux).

A l'exposition des **Orientalistes**, il y a un superbe panneau d'œuvres de M. Sureda. C'est de la peinture excellente. L'Algérie y vit tout entière dans la beauté de son paysage, dans son charme plastique ; les figures féminines de M. Sureda. à la fois barbares et enfantines, luxueuses, fardées, violentes et nonchalantes à la fois, sont d'une observation parfaite et d'un relief vigoureux. Il semble bien que depuis les magnifiques orientalistes du romantisme, les Delacroix, les Decamps, les Dehodencq on n'ait plus rencontré cette bouffée d'air d'Algérie, cet ensoleillement, cette magnificence de tons qui caractérisent cette belle toile « les Aveugles au Cimetière », qui est à mon avis la meilleure qu'ait montrée M. Sureda ; les études de physionomie que M. Sureda traite à part, dans ses gouaches en notes pour ses grands tableaux, apparaissent d'une vérité surprenante. Sans doute, aux grandes toiles de M. Sureda, le souvenir de Delacroix affleure et devant ces Mauresques accroupies dans les belles étoffes, roulées en boule à demi ensommeillées, on songe aux *Juives* d'Alger, mais est-il possible qu'il en soit autrement, et un tableau qui peut supporter ce formidable rappel sans trop faiblir n'est-il une œuvre considérable ?

M. Dinet a toujours son observation parfaite de science du milieu, et une beauté de coloration fraîche sur le bronze de ses figures de femmes et d'enfants ; ici les types sont beaux d'animalité heureuse et la vision d'Orient est complète et vraie.

M. Dagnac-Rivière donne moins vivement le personnage oriental, mais il est passé maître à silhouetter ces foules turbulentes et graves. ces concours pressés de burnous sordides autour des rugueux étals de bouchers. Il a le sens de ces constructions arabes, de ces murs fauves, dentelés, effrités, dans lesquels s'ouvrent des porches de soleil étincelant au lointain, vus à travers de fraîches arcades d'ombre rose ou violette.

M. Albert Besnard accroche là quelques-unes des toiles rapportées de l'Inde, et des dessins d'une abondance heureuse, mais on en a vu ailleurs une belle profusion.

Mme Morstadt évoque très vivement des cavaliers arabes, et des marchés et des cafés maures ; ses études d'animaux sont belles, ses *Marchands de dattes* maintiennent très solidement sa récente notoriété.

M. Morerod, dans ses dessins vigoureux et le plus souvent douloureux, atteint à une belle expression humaine et à une grande vérité locale. Chez M. Manzana-Pissarro, au contraire, ce sont les plus jolies imaginations décoratives; on songe à une partie anecdotique des Mille et une Nuits où s'animeraient, dans des jeux parmi les palais clairs, les petites sultanes paresseuses et énamourées du vieux texte. Signalons aussi deux belles études de M. Lévy-Dhurmer, naturellement les vives esquisses de M. Cauvy, qui traite de la Kasbah d'Alger avec une vérité pittoresque et un vif mouvement, M. Dufresne, qui a du goût et applique aux pays de soleil un faire très moderne où Gauguin a quelque influence, M. d'Erlanger, très robuste, Mlle Krieg, qui voit juste, M. Kuhn, un peu blanchâtre mais expressif, M. Leriche, M. Migonney, Mlle Rix, avec une très importante série de dessins où il y a infiniment de verve, Mlle Tedeschi. M. Villain un peu pâle, mais d'un réalisme coquet, amusant à certaines pages.

L'Algérie et le Maroc font ici belle figure. C'est bien supérieur à la moyenne d'il y a quelques années et MM. Dinet et Sureda se détachent d'un fond très remarquable.

En Extrême-Orient les peintres colonisent avec goût. On revoit avec plaisir *Mitsuko à sa toilette*, une vigoureuse et claire toile de Mme Aguttes, et de nombreuses études d'un vif intérêt documentaire, si elles ne sont pas toutes d'un art très curieux, de M. Marliave ; les ruines d'Angkor ont servi de thème à quelques artistes qui en ont bien rendu le pittoresque architectural mangé de verdure violente. M. Groslier est un de ces artistes. M. Olivier est à mettre tout à fait

hors pair dans ses vues de Cambodge et de Tonkin comme dans ses vues de Tunis. C'est vigoureux, c'est probe, c'est curieux et très vivant avec une belle ligne de style. M. Laurens est aussi très pittoresque en des danses bien vivantes. Venise est ici chantée par M. Smith (Venise autre porte de l'Orient). M. Emile Bernard peint des exotismes avec le faire des beaux italiens de la Renaissance. Si ses toiles n'ont pas le frémissement coloré des orientalismes précis, il en faut néanmoins louer la matière intéressante et surtout la belle ordonnance. C'est d'ailleurs à cette qualité, semble-t-il, que vise cet artiste qui est le plus assagi des tourmentés, ou le plus inquiet des traditionnistes. Il faut encore s'arrêter devant une belle nature morte de M. Bompard, passer aux Indes avec Mlle Karpelès avant de revenir en France par l'Espagne délibérément annexée à l'Orient par la volonté de M. Bénédite, le guide heureux de nos orientalistes. On y trouve M. Zubiaurre, M. Vigoureux ingénieux et clair, M. Balande qui peint bien Ségovie, mais non sans se souvenir de M. Cottet, puis M. Padilla précieux, mais renseignant, avec des types d'élégance bien choisis aussi M. Arrué.

A la sculpture les beaux animaux de M. Bugatti, un lion magnifique de M. Victor Peter. Ces deux artistes synthétisent chacun une manière très différente, mais également puissante, de traiter l'animal, et le classicisme de M. Peter frappe autant que la belle fantaisie de M. Bugatti captive.

§

Chez Druet une exposition de **sept peintres** du meilleur style. M. Asselin a une belle vigueur dans un nu hardiment traité. Sévère et un peu rugueux, M. Doucet réussit dans des harmonies graves, très synthétiques. M. Mainssieux semble en vif progrès. Sa *Colline vue d'un balcon* est une vision de nature franche et généreuse. M. Claude Rameau a transcrit dans sa *Fileuse bourbonnaise* un très vigoureux type de vieille, il encadre cette figure bien taillée et très réelle d'une série d'agréables paysages. M. Roustan traduit des coins du Forez intéressants. M. Zak a des pastorales et des idylles charmantes; des silhouettes d'un charme un peu languissant sur des fonds d'une harmonie très délicate et toujours neuves plaisent et retiennent longtemps le regard.

Un ferronnier, M. Richard Desvalières, homme de goût et vigoureux artisan, expose, entre autres œuvres solides, un lutrin de forme curieuse et moderne, une sorte de grande fleur de fer, ingénieusement découpée.

§

La **Société moderne**, chez Durand-Ruel, s'orne de quatre Henri Martin, où l'art très concret mais très ensoleillé de l'artiste

s'affirme comme à l'ordinaire en de vigoureuses taches de soleil gemmées de fleurs et de pans d'ombre. M. Sureda est représenté à la Société moderne par de belles études de types orientaux. Les deux toiles de Steinlen sont tout à fait de premier ordre. L'*Orange* que se partagent deux gamines heureuses lui donne lieu d'évoquer une de ces scènes familières du Paris des boulevards extérieurs où il excelle, mais peut-être préférera-t-on à cette toile celle où une alerte bouquetière sourit dans un étincellement de fleurs, en un éclat de féerie exacte et admirablement vue. M. de La Villéon montre des pages nouvelles de son conte breton. *Robardic le pâtre*, et le paysage qu'il évoque est très gracieux et du plus joli ton. M. Paul Madeline corse de plus en plus ses qualités de grâce fondamentale d'une vigueur adroite. M. Maurice Chabas est savoureux et calme. Il y a dans toute l'œuvre actuelle de cet artiste, qui fut un très brillant coloriste, un parti-pris d'unité bleue et presque séraphique dans les teintes. On peut regretter le parti-pris nouveau de M. Chabas en pensant à la vigueur de ses toiles anciennes, mais cette noble sérénité a son prix. Les intérieurs de Challié sont éclatants et sa petite *Maternité* émouvante de jolie sincérité. A signaler aussi les fermes dessins de Dorignac, des pages de M. Du Gardier, Morisset, Guillonnet (des vendanges de belle allure), les effets de lumière douce de M. Horton, un beau paysage ornemental de M. Jaulmes (le Jardin printanier), les paysages de M. René Juste, toujours très intéressants, les fresques de M. Marret, les paysages tendres de M. Smith très bien venus, un beau port de Marseille de M. Sue, les Hollandes de M. Vaulhrin. M. Rassenfosse, qui est un de nos meilleurs graveurs, a toute une belle série de nus d'un faire large, abondant, d'un réalisme adouci et poétisé par la joliesse des allures. Mme Galtier-Boissière a comme à l'habitude de belles natures mortes plantureuses et élégantes.

§

L'Exposition de M. **Henri Person** est loin d'être sans intérêt. Paul Signac, dans la préface du catalogue de cette exposition, nous explique avec vivacité comment M. Person perdit son temps à l'Ecole des Beaux-Arts à répandre sur Eponine et Sabinus une pitié désormais et depuis longtemps inutile. M. Person a fait bien du chemin depuis. Il lui restera peut-être, maintenant que la Nature lui a montré sa vraie voie, à s'émanciper davantage de l'influence qu'exerce sur lui très légitimement Paul Signac. Cette influence domine le procédé de travail de M. Person qui procède par de fougueuses notations à l'aquarelle et par tableaux bien compris comme d'ailleurs Signac. Cette acceptation de méthode n'empêche point M. Person d'être un artiste personnel. Son *Port d'Antibes* est peint avec verve, fraîcheur

et science et ses eaux sont fort intéressantes. C'est d'une grande luminosité et d'une belle transparence. Des aquarelles étonnamment précises transcrivent de beaux vols de nuages et d'étincelants départs de voiles vers la haute mer.

§

M. **Simon Bussy** accroche chez Blot une quarantaine de pastels où se mirent avec infiniment de tact, de simplesse voulue et de grâce des coins du Midi, des paysages d'Ecosse, des coins du Tyrol. C'est d'un art à la fois très fin et très contenu qui fait chanter la couleur avec le moins de fracas possible et arrive à créer dans le paysage une très douce intimité. Tout cela est très doux, velouté, très aimable et harmonieux toujours. Peut-être M. Romain Rolland a-t-il tort de trouver en M. Simon Bussy un égal de Claude Monet et Claude Lorrain réunis. Mais si c'est son avis il a eu raison de le dire. Sans aller jusqu'à tresser de telles couronnes, il y a longtemps que les gens informés savent que M. Simon Bussy est un peintre rare et délicat.

A la même galerie, en face de ces pastels émouvants, des toiles de M. **Van Houten** sont brossées avec éclat et vigueur : des empâtements violents y soulignent des reliefs ; une grosse et forte vie réaliste éclate dans ces natures mortes et dans ces intérieurs ; il y a là du souffle, de la belle pâte et beaucoup d'entrain.

§

A la galerie Mailloux, une toute petite et lointaine galerie, non loin de Montmartre et près des Batignolles, il y a depuis quelques temps de bonnes expositions de jeunes artistes. On y voit de bons marbres de M. **Wasley**, des peintures solides de M. **Viau Daniel**, d'un bon impressionnisme ; il y a de cet artiste, avec des paysages, un portrait solide ; il y a des aquarelles et de la peinture de M. **Deslignières** qui méritent l'attention et tout un carnet de croquis de voyage très souples de M. H. **Rioux**, un de nos jeunes synthétistes, très vigoureux, qui, dans une méthode assez vive, est plein de saveur et de verve et s'est déjà démontré un beau peintre.

GUSTAVE KAHN.

LETTRES ALLEMANDES

Gerhardt Ouckama Knoop : *Die Hochmœgenden* ; Berlin, Egon Fleischel u. C°, M. 5. — Johannes Hoeffner : *Gideon der Arzt* ; Berlin, F. Fontane u. C°, M. 4. — Helene von Mühlau : *Ehefrauen* ; Berlin, Egon Fleischel u. C°, M. 3. — Helene von Mühlau : *Das Kaetzchen* ; Berlin, ib. id., M. 3. — Oscar Walzel : *Vom Geistesleben des 18. und 19. Jahrhunderts* ; Leipzig, Insel-Verlag, M. 6. — Le cas de M. Sigmar Mehring. — Memento.

Die Hochmœgenden. — M. Oukama Knoop a choisi pour cadre une ville hollandaise située sur les bords du Zuyderzée. L'ac-

tion se déroule quelques années après le traité de Westphalie, alors qu'une ère de prospérité et de travail s'ouvrait pour les Pays-Bas et que les libertés municipales pouvaient s'épanouir dans toute leur magnifique ampleur.

La ville, riche en destinées singulières, dont la pêche au hareng forme la principale industrie, se développe et s'élargit dans l'air marin. Un patriciat de libres citoyens dirige ses destinées. C'est la parfaite république, selon l'image que nous en ont léguée les anciens, une république tyrannique et jalouse de ses prérogatives, seul terrain possible pour l'affirmation d'une haute culture. L'auteur de *Seebald Sœker* retrouvait ainsi un de ses milieux favoris, où il pouvait faire mouvoir tout à l'aise quelques-uns de ces types dont il a enrichi la littérature allemande. L'intrigue, très touffue, à quoi participe une foule de personnages, tourne entièrement autour des destinées de la cité et, à la fin du volume, on prévoit déjà le moment où Enkhuisen, après avoir été florissante, sera prête à devenir une ville morte.

§

Gideon der Arzt. — Le héros de ce roman est une victime, victime de son temps et victime de ses idées. Médecin des pauvres, épris de cette philosophie libérale et humanitaire qui, dans le second tiers du XIXe siècle, était une des forces morales de l'ancienne Allemagne, le malheur veut qu'il tende à en poursuivre l'application à une époque où l'ivresse de la victoire a complètement transformé les mœurs de son pays. L'antisémitisme fait naturellement des ravages dans la petite ville de Poméranie orientale où se déroule l'action, et le père Gideon souffre cruellement de cette situation nouvelle, non pas tant à cause des avanies dont il est accablé personnellement, que parce qu'il devine la faillite de ses plus chères aspirations.

Le fanatisme teutomane, quand Gideon reprend courage, lui apparaît comme un phénomène passager. Par contre son fils, l'étudiant Elias, a des accès de révolte contre un état social qui l'empêche de réaliser son bonheur. Il s'éprend de la fille d'un officier, la sœur du jeune Walter Thelesius, caractère généreux qui jusqu'à présent lui avait réservé son amitié, mais qui maintenant se détourne de lui. Dès lors, les déceptions se succèdent et le juif, repoussé de partout, ne trouve de consolation que dans la mort. Mais le vieux Gideon, dans son amour de l'humanité, reste imperturbable et, en suivant le cercueil de son fils, il affirme encore sa foi en un dieu d'amour qui est le même pour tous les hommes.

Cette triste aventure nous est contée avec sérénité par M. J. Hœffner, dont la douce philosophie prête un accent très original au récit.

§

Ehefrauen. — Mme Helène de Mühlau est féministe et pessimiste. En racontant des histoires de ménages, empruntées aux milieux les plus divers, sa conclusion est toujours la même : après quelques mois, quelques années de bonheur, les déceptions succèdent sans cesse aux plus beaux rêves. Le mariage heureux, d'après elle, est de même nature que l'apparition des fantômes : tout le monde en parle et personne n'en a jamais vu. Les hommes sont décidément des gens bien haïssables, puisque c'est toujours de leur faute si cela ne marche pas. Pourtant il y a l'enfant, et même le « troisième enfant » — n'oublions pas que nous sommes en Allemagne — et cette fougueuse émancipatrice a déjà consacré tout un ouvrage à étudier le problème de ce que devient l'épouse quand elle est à la tête de trois rejetons. Ne serait-ce pas le moment de se décider enfin à être simplement une bonne mère de famille?

Mme de Mühlau se rend du reste fort bien compte que c'est toujours la femme qui court après l'homme. Quel que soit le but qu'elle s'est proposé dans la vie, quand la passion s'en mêle, elle abandonne tout. **Das Kaetzchen**, le dernier roman du même auteur, ne semble-t-il pas avoir été écrit pour présenter cette autre face du problème? La « petite chatte » est une femme-peintre fort distinguée, dont tout le monde reconnaît le talent, au point qu'un avenir fort brillant s'ouvre à elle. Mais aussitôt qu'elle est en présence de l'homme brutal, elle abandonne pinceaux et palettes pour ne plus songer qu'à être à lui. Elle est touchante et sans défense, au point que Mme de Mühlau, entraînée par son réel tempérament d'écrivain, s'est mise à nous conter une histoire d'amour qui n'a plus rien à voir avec ses sèches théories.

§

Vom Geistesleben des 18. und 19. Jahrhunderts. — M. Oscar Walzel est d'origine viennoise. Elève d'Erich Schmidt et de Jacob Minor, il a depuis longtemps quitté le « beau Danube bleu » pour faire en Allemagne son chemin d'historien littéraire. Mais son goût des généralités, son affirmation perpétuelle du lien qui existe entre la littérature et la culture montrent bien qu'il a su conserver l'empreinte de sa première éducation. Le recueil d'essais que publie le *Insel-Verlag* traite de la vie intellectuelle au XVIIIe et au XIXe siècle. Une étude sur les *Affinités électives* de Gœthe, dont quelques subtiles pages analysent l'individualisme, forme en quelque sorte le centre du volume où l'on trouve de précieuses recherches sur la philosophie des romantiques allemands. M. Walzel a étudié en particulier Villers, l'ami de Mme de Staël, Stendhal, Zacharias Werner, Clémens Brentano, etc. Parmi les modernes, le choix paraît assez arbitraire et sou-

mis au hasard des publications d'actualité. A propos de *Chantecler*, le critique examine de près le problème du théâtre contemporain et quand il parle de *Rosmersholm* il s'efforce de démontrer qu'Ibsen est véritablement un artiste et non pas seulement un moraliste et un prédicant. En résumé, voici certainement un des meilleurs ouvrages de littérature comparée qui aient vu le jour dans ces dernières années.

Un M. Sigmar Mehring éprouve de temps en temps le besoin de s'intéresser à la littérature française contemporaine. Qu'il s'escrime à traduire, tant bien que mal, certaines pièces empruntées au hasard à nos poètes modernes, nous n'y voyons aucun inconvénient. Mais, et c'est là que le cas de M. Mehring devient grave, à ces traductions il ajoute des commentaires qui sont bien la chose la plus invraisemblable que l'on puisse imaginer. Dans le *Literarisches Echo*, un article de lui s'intitule *Jungfranzœsische Lyrik* (15 février). Nous y lisons à propos de Jules Laforgue le passage suivant :

C'était au commencement des années quatre-vingt que le lyrique Jules Laforgue, né à Paris, mais élevé en France, vint à Berlin et, à peine âgé de vingt ans, devint lecteur de l'impératrice Augusta. Ici, il eut l'occasion de faire la connaissance des jeunes poètes allemands. Et lorsqu'il se réinstalla à Paris à l'âge de vingt-six ans, il apporta en hommage à ses compatriotes le vers libre qu'il avait appris des Allemands.

Arno Holz et Dehmel furent ses initiateurs.

Il faut borner ici cette citation qui en dit assez sur la façon dont M. Mehring entend faire connaître à Berlin la littérature française. Ce brave homme a évidemment le droit de tout ignorer, mais il aurait pu au moins se donner la peine de fixer quelques dates. Il se serait alors aperçu que les premiers vers libres de Laforgue sont bien antérieurs à son séjour à Berlin et que quand Richard Dehmel et Arno Holz firent leurs débuts, en 1889, Laforgue était mort depuis deux ans.

Les bourdes de M. Mehring sont si évidentes que nous nous étonnons seulement qu'elles aient échappé à la vigilance de M. Ernest Heilborn, l'excellent directeur du *Litterarisches Echo*, lequel ne manquera certainement pas de remettre à sa place le naïf pangermaniste que sa revue hospitalisa par hasard. Si besoin était, M. Richard Dehmel qui, nous le savons, avait, il y a vingt ans, un véritable culte pour Laforgue ne manquerait pas d'intervenir de sa puissante autorité.

Memento. — Le futurisme a fait son entrée triomphale en Allemagne. Dans le *Berliner Tageblatt* (18 février), M. René Schickele s'amuse fort agréablement de ses succès. Son article est intitulé « la Terreur grise », et il débute ainsi : « A la terreur rouge et à la terreur blanche il vient de s'en joindre une troisième, qui est plus terrible que toutes les autres et qui s'appelle le futurisme. » M. Marinetti a fait, l'autre dimanche, à Berlin une con-

férence publique où il a donné lecture de son manifeste. Bien que son débit fût assez difficilement compréhensible, écrit M. Schickele, quand vinrent les mots *addition, soustraction, division*, l'enthousiasme fut à son comble et l'orateur fut bissé. On attend prochainement, dans la capitale de l'empire la visite de Mme Valentine de Saint-Point, dont les Berlinois espèrent qu'elle leur commentera l'aphorisme « la Luxure est une force ».

Zeitschrift für Bücherfreunde (janvier) fait paraître en tête de son luxueux fascicule mensuel une étude à la fois historique et technique sur l'agrandissement de la Bibliothèque royale de Berlin. L'auteur, M. A. Hortz-Schansky, donne des détails intéressants sur le fonctionnement des services de recherches, et sur d'innombrables améliorations techniques dont nous pourrions tirer le plus grand profit à notre Bibliothèque nationale. — Le professeur Bernhard Seuffert a découvert, au Musée Wieland de Biberach, un curieux manuscrit de l'auteur d'*Oberon* qui tend à une « justification de la célèbre Mme de Maintenon » et qui avait jusqu'à présent échappé à la sagacité des chercheurs. Il donne communication de ce savoureux morceau.

Deutsche Kunst und Dekoration (février) consacre une partie de son sommaire au peintre Wilhelm Leibl et à son milieu. M. Jacob Wolf s'est appliqué à faire connaître cette école réaliste munichoise qui, après Leibl, comprenait surtout Karl Schuch, Theodor Alt, Wilhelm Trübner, Louis Eyssen et qui prend un rang très honorable derrière nos premières impressionnistes.

Dans *Oesterreichische Rundschau* (1er février), M. Edgar Istel parle d'une luxueuse biographie de Richard Wagner acquise récemment par la Bibliothèque royale de Munich, qui fut éditée, en 1908, par une collectionneuse anglaise, Mrs. Burrell, et dont la fabrication matérielle coûta 5.000 livres sterling.

HENRI ALBERT.

LETTRES ANGLAISES

Eden Phillpotts : *Widecombe Fair*, 6 s., John Murray. — Dr J. Holland Rose : *The Personality of Napoleon*, 5 s., Bell. — Edward Fraser : *The War Drama of the Eagles*, 12 s., John Murray. — Captain W.-V. Anson, R. N. : *The Life of John Jervis Admiral Lord Saint-Vincent*, 10 s. 6 d., John Murray. — S. H. Lombardini : *Rival French Courts*, 10 s. 6 d., John Murray. — Sir Harry Johnston : *Common Sense in Foreign Policy*, 2 s. 6 d., Smith Elder. — Louis-Frédéric Choisy : *Alfred Tennyson*, 5 fr., Champion. — May Sinclair : *The Three Brontës*, 6 s., Hutchinson. — Edmund Gosse : *Letters to the Press*, by Algernon Charles Swinburne, hors commerce. — G. K. Chesterton : *A Miscellany of Men*, 5 s., Methuen. — Hilaire Belloc : *This and That and the Other*, 5., Methuen. — Colonel H. B. Hanna : *Can Germany invade England ?* 1 s., Methuen. — Jean Malye : *La Littérature Irlandaise contemporaine*, 2 fr., Sansot. — Karl Vallmoeller : *Turandot, Princess of China, a chinoiserie in three acts*, trad. par Jethro Bithell, 2 s. 6 d., Fisher Unwin. — Memento.

Une grande partie des romans de Mr Eden Phillpotts ont pour cadre le Dartmoor, et à ce titre on pourrait ranger cet auteur parmi les romanciers régionalistes, avec Thomas Hardy, suzerain du Wessex, Arnold Bennett, proconsul des Cinq Villes, etc. Pour Mr Phillpotts, le milieu dans lequel vit l'homme est aussi intéressant que l'homme lui-même, aussi ses récits sont-ils copieusement entre-

mêlés de descriptions, toujours remarquablement évocatrices : mais avec **Widecombe Fair**, le romancier dit adieu au Dartmoor et déjà il annonce deux volumes prochains, qui nous transporteront dans d'autres régions. Pour terminer sa série, Mr Phillpotts a voulu dépeindre un aspect caractéristique du pays qu'il connaît si bien, et c'est toute la vie d'un village qu'il dépeint avec un réalisme puissant : tout y vit, le décor comme les êtres, et rien n'est plus empoignant que la façon avec laquelle l'auteur anime devant notre imagination les moindres détails du milieu et les moindres gestes des personnages. Avec ce beau livre, le lecteur pénètre dans la pleine intimité de la vie campagnarde anglaise.

§

Le Dr J. Holland Rose, bien connu par ses études napoléoniennes, réunit en volumes les conférences qu'il fit à Boston en février-mars 1912, sous ce titre **The Personality of Napoleon**. Chacun de ses huit chapitres est ainsi désigné : l'homme, le jacobin, le guerrier, le législateur, l'empereur, le penseur, l'autocrate conquérant, l'exilé. L'ensemble forme une étude psychologique très intéressante et approfondie, encore que les spécialistes de ce côté-ci de la Manche pourraient parfois différer d'opinion avec l'érudit historien. C'est aussi Napoléon qui est le sujet, « toujours fascinant », du livre de Mr Edward Fraser : **The War Drama of the Eagles**. Ici l'auteur suit les porte-étendards de la Grande Armée sur les champs de bataille depuis Austerlitz jusqu'à Waterloo, et c'est toute l'héroïque épopée impériale qui défile en une série de fresques magnifiques, devant le lecteur tour à tour enthousiasmé, navré et révolté contre les inconstances du sort. Naturellement, Mr Fraser donne à l'armée anglaise et à ses chefs une importance parfois excessive, et il oublie trop que, sur terre, les Anglais *seuls* n'ont jamais battu Napoléon, et que toute la gloire de Wellington tient surtout à l'arrivée opportune de Blücher. Le livre de Mr Fraser devrait être repris par un historien français, et nul doute qu'il n'obtînt chez nous un vif succès.

§

John Jervis naquit le 20 janvier 1735, et il fut l'un des plus grands marins dont se glorifie l'Angleterre. Ses succès lui valurent d'abord, comme première distinction, de devenir Sir John Jervis, mais l'histoire le connaît surtout comme l'amiral lord Saint-Vincent, du nom de la victoire navale qu'il remporta sur la flotte espagnole, le 14 février 1797, victoire qui sauva l'Angleterre d'une situation désespérée. Nelson combattait là sous les ordres de Sir John Jervis et il accomplit au cours de l'engagement une manœuvre hardie, à l'encontre des ordres de l'amiral, mais que le résultat heu-

reux lui fit pardonner par son chef. Dans un livre, accompagné d'illustrations, de cartes et de plans, **The Life of John Jervis, Admiral Lord Saint-Vincent**, le capitaine W. V. Anson retrace l'existence de ce marin fameux qui, parti de rien, parvint, à force d'activité, de volonté et d'intelligence, aux plus hautes situations. L'amiral Saint-Vincent était un curieux caractère, dur, austère, simple, et l'Angleterre eut la chance de le voir surgir au moment où il lui fallait un homme d'une nature inflexible pour donner à sa marine la force qui lui permît de vaincre. L'existence de pareils êtres est un enseignement pour les hommes de toutes les nations et il est précieux de méditer sur ceux-là, dont la vie est un exemple.

§

Sainte-Beuve a dit de Mme de Staal Delaunay qu'elle a vu vrai, et qu'elle eut avec le don de transmettre ce qu'elle a vu, le don de l'esprit, du beau langage et du bon goût ; sa noble conduite au cours d'une conspiration misérable lui a acquis sa place dans l'histoire, ce que beaucoup d'hommes d'Etat, qui se croient de grands hommes et s'efforcent toute leur vie ne parviennent pas à obtenir. D'après les mémoires de son héroïne et d'après tout ce qu'on a écrit sur elle, Mr S. H. Lombardini, dans **Rival French Courts**, raconte l'existence mouvementée de Mme de Staal à Sceaux, à Versailles et à la Bastille : c'est une reconstitution habilement faite et le récit, très animé, est d'une lecture fort attrayante.

§

Sir Harry Johnston s'est beaucoup promené à travers le monde ; il a rempli des fonctions importantes pour son pays, il s'est intéressé aux sujets les plus divers, il s'est acquis une haute réputation et des honneurs, il est un homme d'expérience qu'il faut écouter. Dans un récent livre : **Common Sense in Foreign Policy**, Sir Harry expose ses opinions, — des opinions prophétiques, — sur les prochaines modifications que subiront, dans un avenir plus ou moins proche, les cartes de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique et même de l'Amérique ; il discute en outre les relations présentes de l'Angleterre avec les puissances étrangères, et en même temps il démêle les facteurs commerciaux de la politique étrangère de son pays et indique dans quel sens doivent se développer les relations commerciales de l'Empire Britannique avec le reste du monde. Cet ouvrage, plein de sens commun et basé sur une solide documentation, s'offre à l'attention de tous ceux qu'intéresse à l'heure présente la situation politique de l'Europe.

§

Dans le volume qu'il consacre à **Alfred Tennyson**, M. Louis-Frédéric Choisy a surtout étudié le spiritualisme et la personnalité

morale du poète lauréat. Il ne révèle rien de nouveau, ce qui lui eût été difficile, étant données d'une part les précautions extrêmes que prit le poète pour paraître sous un seul aspect, et d'autre part la sévérité avec laquelle le fils aîné, biographe de son père, a exclu de son « mémoire » tout ce qui pouvait être réellement pittoresque et humain. On ne connaîtra jamais le Tennyson intime, mais on n'ignore rien du poète lauréat, drapé dans son manteau comme un champion de la respectabilité impeccable. C'est ce Tennyson-là que M. Choisy a soigneusement peint d'après ce qu'on sait de sa vie et d'après son œuvre. Sous ce rapport, il ne manque rien au portrait.

§

L'excellente monographie que M. Ernest Dimnet a consacrée aux Sœur Brontë, et que nous avons signalée lors de sa publication, permet au public de France de connaître exactement ce que furent ces trois remarquables personnes; M. Dimnet les a dépeintes et étudiées avec une étonnante pénétration psychologique. En Angleterre, on ne cesse de disserter sur leur cas; elles ont leurs spécialistes dont Mr Clement K. Shorter n'est pas le moindre. Parmi les volumes qui les concernent, nous voulons signaler celui de Miss May Sinclair, **The Three Brontës**, où l'auteur, après avoir examiné tous les faits et toutes les hypothèses rassemblés sur le compte des trois sœurs — tout ce fatras, dit-elle, — expose à son tour, « avec l'innocence de l'œil » qu'elle souhaite à tous ceux que tente le problème, ses opinions et ses idées. Il y a beaucoup à apprendre et à retenir de ce livre qui offre des interprétations personnelles clairvoyantes et réfléchies.

§

Avec une patiente dévotion, Mr Edmund Gosse rassemble tous les documents accessibles concernant Swinburne, et son ingéniosité lui permet d'en découvrir là même où l'on ne s'attend guère à en trouver. Il serait à souhaiter qu'il pût en recueillir assez pour écrire la biographie de Swinburne qui nous manque encore. En attendant, Mr Gosse offre à ses amis de précieux petits livres qui renferment ce qu'il possède ou découvre de documents. Le dernier est un recueil de **Letters to the Press**, de lettres écrites aux journaux par Swinburne. Dans une brève introduction, Mr Gosse commente avec une spirituelle sagacité cette correspondance du poète, en tout trente lettres, dont les plus importantes et les plus nombreuses sont adressées à l'*Athenæum*, à l'*Academy* et au *Spectator*. Trois autres sont en français et ont paru dans *le Rappel* en 1880, 81 et 83 ; elles ont trait respectivement à l'*Endymion*, « roman politique » de lord Beaconsfield, à l'*Histoire de la révolution*, de Thomas Carlyle, et à la question irlandaise.

§

Le livre de Mr G.K.Chesterton : **A Miscellany of Men**, et celui de Mr Hilaire Belloc : **This and That and the Other**, échappent réellement à toute critique, du moins aux brèves appréciations que l'espace nous permet ici ; mais on ne saurait les laisser passer sans les signaler. Ce sont deux recueils d'articles, ou pour dire mieux de « chroniques » comme en écrivaient jadis Henri Fouquier et Henri Bauer, comme en écrivent encore aujourd'hui M. Alfred Capus, M. Fernand Vandérem, ou M. Lucien Descaves. Ce ne doit être là, je suppose, qu'un choix, encore que quelques-unes eussent pu être laissées de côté. En tous cas, elles se ressemblent sous la plupart de leurs aspects, et elles sont d'une lecture distrayante par la qualité de leur esprit et la singularité de leurs paradoxes.

§

Le colonel H. B. Hanna pose cette question : **Can Germany Invade England?** et il y répond par la négative, « sans esprit de vantardise, ou d'arrogance nationale, mais dans l'espoir de dissiper une illusion qui fait un mal incalculable à la fois à l'Angleterre et à l'Allemagne et de donner le coup de grâce à certains projets ambitieux qui, vaguement soupçonnés par les peuples des deux pays, tendent à détruire des relations qui, dans l'intérêt de chacun, devraient toujours être franches et amicales ». L'exposé de l'auteur est rapide et clair ; des faits et des chiffres, il tire des conclusions apparemment logiques ; il met toute sa confiance dans l'action de la flotte anglaise, capable, selon lui, d'empêcher toute tentative de débarquement que d'ailleurs l'Allemagne n'est pas en mesure d'organiser, assure-t-il.

§

On s'est occupé à diverses reprises, en France, de la Renaissance Celtique, et en particulier de Mr W. B. Yeats, son plus remarquable représentant. L'ensemble du mouvement est esquissé par Jean Malye dans sa brochure **La Littérature Irlandaise contemporaine**. C'est une esquisse un peu rapide, mais assez complète, de l'activité littéraire manifestée en Irlande au XIXe siècle et jusqu'à ces dernières années. On y regrette bien quelques oublis et quelques inexactitudes. Il est amusant de lire que « M. George Moore est un des romanciers les plus considérés du mouvement de renaissance. Il doit en grande partie son succès à la profondeur et à la légèreté de ses sujets, profondeur du fond et légèreté de la forme. Citons parmi ses meilleurs ouvrages *Unstilled Field* (*sic*) et *Evelyn Innes* ». L'auteur parle aussi de « Miss Fiona Macleod », ignorant sans doute que ce fut un pseudonyme de William Sharp. Le style est parfois fort négligé et les coquilles et fautes d'impression surabondent.

§

Le 18 janvier dernier, tandis que Guitry jouait *Kismet* à Paris, Sir George Alexander représentait à Londres **Turandot, Princess of China**, « chinoiserie » en trois actes, adaptée en anglais par Mr Jethro Bithell. L'auteur allemand, Karl Vollmoeller, a pris son sujet dans les *Mille et une nuits :* ce sujet, du reste, comme il en informe le lecteur, a vu deux fois déjà les feux de la rampe : en 1762, à Venise, sous le titre de *Turandotte*, l'une des *fiabe* de Carlo Gozzi ; en 1804, à Weimar, le *Turandot* de Friedrich Schiller. La version nouvelle suit d'assez près le texte du premier adaptateur italien.

Memento. — Les deux derniers fascicules du *Bibelot* donnent la réimpression du *Little Schoolmaster Mark*, de J.-H. Shorthouse, avec l'appréciation de Vernon Lee sur ce petit chef-d'œuvre.

Les cinquante-quatre premières pages de *The English Review* sont occupées par un poème de Mr John Masefield : *The Daffodil Fields*, interminable récit en strophes de sept vers rimés relatant une histoire qui n'a rien de particulièrement poétique, ni même de remarquable. Mr Masefield deviendrait-il une sorte de Coppée, rimeur de faits-divers ? Plus loin Mr Lascelles Abercrombie disserte savamment sur la phonétique et la poésie ; Mr Anthony Wharton donne quelques belles pages : *The Greek God*, et Mr Austin Harrison commente les événements courants avec esprit et sagacité.

HENRY-D. DAVRAY.

LETTRES NÉERLANDAISES

Henri Van Booven : *De fraaie Comedie* ; Amsterdam, Meulenhoff en C°. — Herman Gorter : *Pan* ; Amsterdam, W Versluys. — C.-S. Adama van Scheltema : *Meidroom*, Rotterdam. W.L. en J. Brusse. — Herman Heyermans : *Schetsen* (tome XVI) ; Amsterdam, H.-J.-W, Becht. — Top Naeff : *Voor de Poort* ; Amsterdam, Van Holkema en Warendorf. — Louis Couperus : *Schimmen Van Schoonheid* ; Amsterdam, Van Holkema en Warendorf. — Styn Streuvels : *Morgenstond* ; Amsterdam, L.-J. Veen. — F.-W. Toussaint vanBoelaere : *Landelijk Minnespel* ; Bussum, C.-A.-J. van Dishoeck. — Cyriel Buysse : *Nachtely Aanranding* ; Bussum, C. A.-J Van Dishoech. — Hendrik van der Wal : *Nero en Agrippina* ; Amsterdam, Maatschappy voor Goede en Gœdkoope lectuur. — Memento.

La Hollande, il y a une trentaine d'années, vit naître un mouvement littéraire à tendances nettement individualistes. Il avait pour organe le *Nieuwe Gids* et, à sa tête, le grand poète Willem Kloos. Comme le critique de la nouvelle école, Lodewyk van Deyssel (pseudonyme de A.-J. Alberdingk Thym), représentait ce mouvement comme ayant en tout premier lieu un caractère *révolutionnaire*, on vit bientôt y adhérer tous les jeunes écrivains, et parmi eux aussi les naturalistes avides d'apporter dans les lettres Néerlandaises un esprit nouveau et de réagir contre les genres et les procédés rebattus de la littérature alors en vogue.

Le *Nieuwe Gids* paraît encore aujourd'hui. C'est une revue prospère ; mais elle a, après le succès des doctrines qu'elle défendait, perdu le caractère spécial qu'elle avait autrefois. Quand ses idées eurent trouvé accès auprès du public, on vit bientôt — et c'est là une seconde étape — des courants nouveaux naître et se développer. Le naturalisme prit un caractère plus psychologique, la tendance « historique » se renouvela ; enfin, suprême aboutissement du principe de la littérature psychologique, apparut le symbolisme. Toutes les revues littéraires de la Hollande et aussi le *Nieuwe Gids* ont subi ces influences.

Cependant il vient de paraître, ces derniers mois, un volume qui rappelle à l'esprit l'individualisme outrancier des premiers temps du *Nieuwe Gids*. C'est **De fraaie Comedie** (*la Jolie Comédie*) du jeune impressionniste Henri van Booven. Ce livre nous raconte la vie d'un anarchiste intellectuel, à l'esprit raffiné, de Lacy, qui, dans son dégoût de la morne banalité et de la routine spirituelle de notre société, se complaît dans une hautaine solitude. Henri van Booven a dessiné cette figure à la fois dans toute sa préciosité et dans toute sa vérité. Car c'est là surtout le grand mérite de ce livre : ce type de dandy est vivant, ce n'est pas un pantin servant de prétexte à l'étalage d'une affectation prétentieuse comme c'est le cas de ces mêmes personnages chez van Deyssel, mais un être doué d'une sensibilité aristocratique et morbide et éprouvant un amour chagrin et un peu romantique pour tout ce qui est délicat et noble, aussi bien — et c'est là ce qui fait la valeur de ce caractère — au point de vue artistique que moral. Le héros de van Booven a des paroles et une conduite qui témoignent aussi de quelque affectation quand on envisage les traits isolément ; mais, dans l'enchaînement où l'auteur nous les présente, ils servent à exposer devant nous un cas psychologique dans toutes ses nuances délicates. La psychologie proprement dite n'est indiquée que par quelques touches légères et c'est là ce qui distingue van Booven des adeptes du *Nieuwe Gids* d'il y a vingt-cinq ans et de leur violent individualisme.

Si le jeune écrivain Henri van Booven, en obéissant sans doute à ses goûts personnels, se montre un disciple des doctrines de 1880, le poète Herman Gorter, dont vient de paraître le poème **Pan**, se trouvait, il y a déjà vingt-cinq ans, dans les premiers rangs des écrivains novateurs. L'œuvre de Gorter dès les débuts a eu un caractère nettement impressionniste, d'un tel impressionnisme que la suite des idées dans ses poèmes et la clarté des images eurent à en souffrir. Avant qu'une idée ou qu'une image fussent entièrement développées, une idée ou une image nouvelles venaient à la traverse. Herman Gorter a, il y a déjà de nombreuses années, abandonné la doctrine de l'art pour l'art. Il s'est enrôlé parmi les social-démocrates et, dans

ses discours, il professe le marxisme le plus orthodoxe. Il est social-démocrate dans toute ses manifestations et également dans les poèmes qu'il continue à nous donner à de longs intervalles. Il en est ainsi aussi dans son dernier ouvrage *Pan*, qui met en œuvre une très belle idée. Pan, l'esprit de la nature, le dieu primitif, qui croît et se développe avec la terre, participe aussi à l'épanouissement du mouvement prolétarien, le peuple étant l'élément de l'humanité qui est le plus proche des forces naturelles... Hélas! autant l'idée même est belle, autant est mauvais le parti que l'auteur en a tiré. Incapable de se critiquer lui-même, son œuvre abonde en négligences, en niaiseries; les images sont fausses et souvent ridicules et l'ensemble peut être considéré comme un échec. Gorter, qui, dans son lyrisme ultra-impressionniste, ne s'est jamais préoccupé de ses auditeurs ni des évocations d'idées que son vers suscitait chez eux, maintenant que la puissante inspiration de ses années de jeunesse l'a abandonné, a produit une œuvre dénuée même de toute qualité de forme. *Pan* a l'air d'un jardin d'automne lamentablement ravagé par la grêle. Qu'il s'y découvre çà et là quelques fleurs échappées au désastre, cela ne suffit pas à nous dédommager.

Le poète C. S. Adama van Scheltema, dont parut, il y a quelques semaines, le drame lyrique **Meidroom** (*Rêve de Mai*), socialiste comme Gorter, représente la réaction la plus consciente contre l'individualisme de 1880 autant, au point de vue théorique, dans son gros ouvrage *De Grondslagen van eene nieuwe Poesie* (les Fondements d'une Poésie nouvelle) que, pratiquement, dans une série de recueils particulièrement remarquables par leurs beaux poèmes (*Van Zon en Zomer*, *Uit den Dool*, *Zwervers Verzen*, *Eenzame Liedjes*, *Van Stilte en Stryd*). Dans les derniers recueils, il a expressément cherché à revenir à un art plus simple et plus sain, accessible à l'homme du peuple, mais demeurant de la haute poésie par sa forte et vivante cadence et par son choix verbal. Ces qualités ressortent plus vivement encore quand on compare ces poèmes avec sa nouvelle œuvre dramatique **Meidroom**, que l'auteur appelle: « un feestelyk verbeeldingsspel ». Une œuvre d'Adama van Scheltema ne peut être passée sous silence et cependant celle-ci, malgré quelques beaux fragments lyriques, est dans son entier une déception. L'auteur, comme il le dit lui-même dans sa préface, a voulu nous donner une pièce de théâtre « surtout de ligne, de couleur et de mouvement ». Il a mis ainsi au premier plan des éléments qui ne doivent occuper qu'une place subordonnée. Voilà pourquoi la pièce de M. Scheltema a l'air vide et trop apprêtée. Sans aucun doute, Adama van Scheltema, qui est un de nos meilleurs lyriques, a une revanche à prendre.

Herman Heyermans, dont l'Odéon a joué en traduction deux

pièces : *Ahasvère* et *la Bonne espérance*, vient de publier son seizième recueil de croquis populaires. Il s'est fait surtout un nom comme auteur dramatique, mais c'est dans ces croquis (**Schetsen**) signés du pseudonyme de Samuel Falkland, et paraissant chaque semaine en feuilleton, que le talent plastique et réaliste de Heyermans apparaît dans son plus grand relief. Ces recueils représentent de la façon la plus caractéristique l'humour hollandais. Celui-ci n'a pas la vivacité pénétrante de l'esprit français, ni le clownesque et le fantastique de l'humour anglais, ni la bonhomie de l'esprit allemand, mais il a cependant son originalité. Quiconque en douterait n'a qu'à lire ces croquis; et si l'auteur manque parfois de distinction, on l'en excusera, tellement il a su rendre l'énergie imagée et la finesse de l'esprit populaire de la Hollande.

Top Naeff nous a donné un grand et très remarquable roman psychologique : **Voor de Poort** (*Devant le Seuil*). L'auteur y fait une peinture frappante de l'amour-passion. C'est l'histoire d'un amour sans espoir et pourtant persévérant qu'une jeune fille appartenant à une grande famille conçoit pour un homme marié. Ce seuil, qu'elle ne peut franchir et devant lequel elle se consume, c'est l'amour. Sa beauté la prédestinait à une heureuse et noble vie, et elle passe ses jours dans des alternatives d'espoir et de crainte. Sa passion peu à peu triomphe de sa fierté et le roman décrit de manière excellente la marche de ce conflit et les arguments que l'héroïne trouve pour s'abuser sans cesse elle-même jusqu'à ce que le seuil se ferme à jamais devant elle. Ce sublime aveuglement, l'auteur, qui est une femme, a su nous le représenter de façon vivante et avec un don d'intuition à la fois puissant et délicat. L'entourage de Liesbeth van Landschot, l'héroïne, se trouve décrit avec un sens très juste des proportions et ne laisse un seul instant fléchir notre intérêt. En somme, un beau livre.

J'ai dit plus haut que le naturalisme a pris également une place dans le mouvement individualiste de 1880. Quoique Louis Couperus ait pu être rangé pour certaines de ses œuvres parmi les adeptes de cette école, il avait une personnalité trop originale, trop raffinée pour suivre et appliquer servilement une doctrine. Sa dernière œuvre : **Schimmen van Schoonheid** (*Fantômes de beauté*), évoque devant nous les images de l'antiquité babylonienne, grecque, de l'Italie médiévale. Par son style extraordinairement souple, par son récit délicatement nuancé et toujours coulant, son don merveilleux d'évocation, ce livre est un des plus beaux qu'ait produits notre récente littérature si diverse et si riche.

La littérature flamande occupe une place tout à fait à part et elle a eu son propre développement. Les quelques remarques générales

que j'ai faites plus haut au sujet de la littérature hollandaise ne sont pas applicables à la littérature flamande. Il y aura lieu peut-être de revenir sur le développement qu'a suivi celle-ci ; pour l'instant, je me borne à signaler trois œuvres remarquables. Stijn Streuvels (pseudonyme de Frank Lateur) a publié un petit livre très soigné : **Morgenstond** (*Aube*), une esquisse pleine d'atmosphère, de lumière matinale où est décrit le réveil de deux enfants, une esquisse qui a à la fois la largeur d'horizon et la finesse de détail qu'offrent les tableaux de nos grands maîtres. Un jeune, F. V. Toussaint van Boelaere, a écrit un récit de passion paysanne : **Landelÿk Minnespel** (*Amours rurales*), où l'on croit sentir la moiteur lourde et orageuse d'une ardente journée d'été. Cyriel Buysse nous raconte avec bonhomie dans sa langue robuste et pittoresque une autre histoire rurale : **Nachtelÿke aanranding** (*l'Attaque nocturne*), une effraction chez deux vieux paysans solitaires.

La Maatschaÿ voor Goede en Goedkoope lectuur (la Société pour les bons livres à bon marché) a publié une pièce non encore représentée d'Hendrik van der Wal : **Nero en Agrippina**. Cette pièce nous expose la psychologie de Néron dans une langue pleine de noblesse et cependant naturelle et nous montre Néron qui, encore jeune, désireux de se rendre indépendant et de régner, se soustrait, instigué par Poppée, à l'influence d'Agrippine. C'est une œuvre importante, bien préparée, bien conduite et écrite avec une excellente compréhension des exigences théâtrales. Le sujet ne présente guère de ressemblance avec le *Britannicus* de Racine. Puisse bientôt une de nos troupes mettre cette pièce sur la scène !

Memento. — Mentionnons encore une traduction très bonne et très personnelle des *Nuits*, de Musset, par la célèbre poétesse Hélène Swarth.

J.-L. WALCH.

VARIÉTÉS

A M. de Gourmont, en faveur de M. Croquant.

> ...Certains termes qui ne valent rien, comme celui de *recruter*, dont vous vous servez, au lieu de quoi il faut dire, faire des recrues.
>
> JEAN RACINE, *Lettre à son fils*.

Je suis un peu parent de M. Croquant, comme vous-même, Monsieur, et comme bien d'autres. Souffrez donc que j'essaie de justifier le testament lexicologique du cher défunt, — que vous publiez dans le dernier *Mercure*, avec une arrière-pensée de dénigrement qui m'affecte beaucoup.

1. Stupéfactionner.... m'apparaît pour la première fois : il fait mieux que me surprendre, et cependant il ne me stupéfie point : il me *stupéfactionne.*

2. Emouvoir......... c'est ne donner que de l'émoi, c'est-à-dire du trouble; *émotionner* procure de l'émotion, c'est-à-dire de l'agitation.

3. Suggérer.......... c'est insinuer; *suggestionner*, c'est maléficier : quelque chose de morbide s'y trouve sous-entendu. (Cf. Congestionner.)

4. Confondre........ n'est que mêler; *confusionner*, c'est de plus perturber : pêle-mêler.

5. Joindre........... est seulement faire se toucher, mais *jonctionner* unit de façon durable, administrative, industrielle, etc.

6.................... Les petits enfants se convulsent; le citoyen conscient pris de *delirium tremens* se doit à soi-même de se *convulsionner*.

7.................... Un monsieur venant de recevoir une gifle réagit selon son caractère, mais ne donne point de reçu, au sens commercial, du moins. L'employé qui *réceptionne* donne un reçu (parfois un *récépissé*) et passe des écritures.

8.................... D'un homme considérable tous les actes sont « de conséquence » : donc il est conséquent, C. Q. F. D.

9. *Compendieusement* voulait dire par abrégé ; depuis Racine il ne saurait plus signifier que le contraire : *felix culpa*, comme disait notre cher parent (c'est de M. Croquant que je parle).

10.................... Eh bien, oui : fortune, *fortuné ;* oserez-vous concevoir un individu fortuné sans être riche? Bossuet m'en soit témoin : « Le monde, voyant un homme *qui a ce qu'il veut* [donc la richesse, c'est clair], s'écrie avec un grand applaudissement : Qu'il est heureux! qu'il est fortuné! » Voyons, Monsieur, soyez sérieux, que diable !

11, 12, 13............ Mgr Dupanloup fit scandale *naguère :* prêchant à Orléans, il employa, à la mode d'*autrefois*... ou : Mgr Dupanloup fit scandale autrefois ; il employa, à la mode de *jadis*... ou (etc.) ; il employa, dis-je, le

mot garce (1), pour parler d'une honnête fille de la ville. Fille étant à son tour devenu injurieux, il fallut bien l'anoblir en *demoiselle*. Réciproquement, par égard et pour les filles qui ne sont pas honnêtes et pour soi-même, le monsieur pressé va chez les *dames*. Tant de subtiles prévenances ne sont-elles pas du suprême galant, comme ces dames elles-mêmes ?

14. Rentrer........... c'est entrer à nouveau, *se reprendre à deux fois* : donc double effort, juste à la manière de l'épingle qu'on vous *rentre* dans le cou.

15. Parler, causer ?.... « Elle me causa longtemps », confesse Jean-Jacques Rousseau.

16.................... (Voir *in fine*.)

17.................... Voltaire offense-t-il donc si gravement la langue, de mander à Damilaville... « Ce scélérat devrait être puni plus *grièvement* ? »

18.................... M. Croquant a raison ! Que vient faire l'évocation, fatale, de la colique dans l'expression de l'état maladif et charmant (2) d'un jeune amant *mélancolieux* qui jouit de se mélancolier (pour parler comme l'auteur des *Quinze Joyes de Mariage*) ?

19. Thésauriser....... *trésoriser ?* l'un et l'autre se vaut (ou se valent) pour moi et je ne sais à quoi cela rime ; mais...

20.................... mais vous devinerez que je l'ai appris, quand vous me verrez, dès assurée ma *matérielle*, me construire une belle maison : à quoi j'emploierai de bons matériaux (un *matériau :* la pierre, un autre : le bois), servis par un matériel perfectionné !

21.................... Zola était évidemment obsédé par La Bruyère : «... Une âme vile et mécanique à qui ni ce qui est beau, ni ce qui est esprit ne saurait s'appliquer. »

22.................... Quant à François Coppée, c'est j'espère par dérision qu'il contrepétait : *trotte-glober ?*

(1) D'où nos apaches ont tiré *gerce*.

(2) Pour quoi Bossuet (et d'autres) ne craignent pas de spécifier qu'il est de « noires mélancolies ».

23. Mauvaiseté........ pourrait réparer l'abus fait de méchant, pris dans le sens de mauvais, de pernicieux.

24.................... La culture *intensive* veut une chaleur intense. Ainsi, un état momentané par définition, et spontané, s'est (sous une action extérieure, voulue) prolongé, multiplié, si j'ose dire, et prend un caractère *intensif*.

Mais brisons là, en attendant que (30), je *capture* quelque héritière et capte son héritage: tout ceci (16) devient « fort *ennuyant* », comme écrit Hamilton, et

un si long entretien vous serait ennuyeux,

comme écrit Racine. Me consentiriez-vous même (*angoissant mystère*) (30) l'honneur de m'agonir (33) ? J'en agoniserais, hélas! moi qui naguère, ou même jadis, produisis dans ce même *Mercure* un article où j'avais l'honneur d'*ovationner* par avance ce que vous exprimez ici !

Veuillez agréer, cher Monsieur et parent, les respects d'un humble croquant de Verrières-le-Buisson (Seine-et-Oise).

FAGUS.

PUBLICATIONS RÉCENTES

Archéologie

René Ménard et Claude Sauvageot : *La Grèce et l'Italie* (les Peuples dans l'Antiquité). Avec 382 documents reproduits d'après les monuments originaux ; Flammarion. 5 »

Esotérisme.

Jeanne Beauchamp : *Etudes intuitives* ; Daragon. » »

Folklore

Légendes celtiques (les grandes légendes du monde), adaptées par Jean Deschamps ; Office du Livre. 3 50

Histoire

Jean Blum : *J.-A. Starck et la querelle du Crypto-Catholicisme en Allemagne, 1785-1789* ; Alcan. 4 »

Arthur Diderrich : *1792. Au Temps des Emigrés* ; Imp. Belfort, Luxembourg. » »

Jean Lhomer : *François de Neufchateau*, 1750-1828, d'après des documents inédits. Avec 3 portraits ; Berger-Levrault. 3 50

Henri Malo : *Les Corsaires Dankerquois et Jean-Bart*. I : Des Origines à 1662 ; Mercure de France. 3 50

Alfred Morel-Fatio : *Historiographie de Charles-Quint*. 1re partie, suivie des *Mémoires de Charles-Quint*, texte portugais et traduction française ; Champion. 10 »

Hermione Poltoratzky : *Une Princesse russe à Rome* ; Perrin. 3 50

Eugène Starczewski : *L'Europe et la Pologne* ; Perrin. 5 »

Littérature.

Ferdinand Brunetière : *Bossuet*. Préface de Victor Giraud ; Hachette. 3 50

Chroniques italiennes des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles. Annotations de Stendhal. Préface de Xavier Pelletier. Trad. d'Arsène Aeris ; Jouve. 2 »

Marcel Coulon : *Témoignages*, 3e série ; Mercure de France. 3 50

Jules Delafosse : *Portraits d'hier et d'aujourd'hui* ; Plon. 3 50

Georges Duhamel : *Paul Claudel* ; Mercure de France. 2 50

Aug. Dupouy : *France et Allemagne. Littératures comparées*; Delaplane. 3 50

Augustin Hamon : *Le Molière du XX[e] siècle : Bernard Shaw*. Avec 4 portraits ; Figuière. 3 50

Albert Heumann : *Le Mouvement littéraire belge d'expression française depuis 1880*. Préface par M. Camille Jullian, de l'Institut ; Mercure de France. 3 50

Jacques Reboul : *Notes sur la morale d'une annonciatrice : Valentine de Saint-Point* ; Figuière. 1 »

Maurice Souriau : *Deux mystiques normands au XVII[e] siècle : M. de Renty et Jean de Bernières* ; Perrin. 4 »

Pédagogie

W. Munch : *Parents, Professeurs et Ecoles d'aujourd'hui*. Trad. et commentaire de M. Gaston Raphaël; Didier. 3 50

Paul Nyssens : *Comment lire et étudier avec profit* ; Lib. de Culture humaine, Bruxelles. » »

E. Pouthier : *Pour qu'on apprenne les mathématiques*. Préface de M. B. Baillaud; Didier. 3 50

Philosophie.

Jean Blum : *La Vie et l'œuvre de G. Hamann*, le « Mage du Nord ». 1730-1788 ; Alcan. 4 »

Louis Estève : *Une nouvelle psychologie de l'Impérialisme. Ernest Seillière* ; Alcan. 2 50

E. Gilson : *La Liberté chez Descartes et la théologie* ; Alcan. 7 50

Poésie

René d'Avril : *L'Arbre des fées* ; Ed. des Marches de l'Est. » »

Elie-André Clot : *Dans le deuil et en Déroute* ; Rey, Lyon. » »

aurent Davezies : *Quelques vers*. Lettre-préface de M. S. Ch. Leconte ; Jouve. 2 »

Marie-Louise Dromart : *Les Feuilles tombent* ; Jouve. 3 50

Marthe Dupuy : *La Cité de l'âme* ; Jouve. 2 »

Louis Galard : *Harem sentimental* ; Impr. Algérienne, Alger. » »

Iann Karmor : *Pétales fanés* ; Sansot. 3 50

Tristan Klingsor : *Poèmes de Bohême* ; Mercure de France. 3 50

Charles Le Goffic : *Poésies complètes* ; Ed. de la Revue des Poètes, Jouve. 3 50

Fernand Moncaut-Larroudé : *Les Frissons d'un cœur* ; Michel, Bordeaux. » »

Louis Pocat : *L'Ame sonore* ; Lemerre. 3 »

André de Poncheville : *Les Divinités de Versailles* ; Dubois, Versailles. 3 »

Cécile Sauvage : *Le Vallon* ; Mercure de France. 3 50

Publications d'art

Roger Auboin : *David d'Angers ou la Discipline de l'horizon* ; Goupil ; Laval. » »

William Lee : *L'Art de la Poterie*. Japon, France. Illust. de 4 pl. en coul. et d'une carte h. t. ; Fasquelle. 3 50

Questions coloniales

C. Rolland : *L'Enseignement des Indigènes et son orientation vers l'agriculture* ; Jourdan, Alger. » »

Questions juridiques

P. Dubuisson et A. Vigouroux : *Responsabilité pénale et Folie*. Préface de M. le Professeur Lacassagne; Alcan. 7 50

Questions médicales

D[r] Marcel Nathan et H. Durot : *Les Arriérés scolaires* ; Nathan. 5 »

Questions militaires

Lieut.-col. Montaigne : *Vaincre. Esquisse d'une doctrine de la guerre basée sur la connaissance de l'homme et sur la morale* ; Berger-Levrault, 3 vol. 16 »

Lieut. H. Wagner : *Vers la victoire avec les armées bulgares*. Préface de M. Geschow, président du Conseil des Ministres de Bulgarie. Trad. de l'allemand par le commandant Minart. Nombr. ill. et cartes ; Berger-Levrault. 5 »

Questions religieuses

Paul Lœwengard : *Les Magnificences de l'Eglise ;* Perrin. 3 50

Roman

Mathilde Alanic : *Norbert Dys*. Ill. de L. Marchetti ; Flammarion. » 95
M. Aveline : *C'était à Berlin ;* Plon. 3 50
Maurice Barrès : *La Colline inspirée ;* Emile-Paul. 3 50
Sylvain Bonmariage : *A l'ombre des grandes ailes ;* Figuière. 3 50
Paul-Henri Capdevielle : *François et Guadalupe ;* Plon. 3 50
Jean Chemineur : *French Line ;* Jouve. 3 50
Charles Foley : *Fleur d'ombre ;* Tallandier. 3 50
Henry Frichet : *Le Chevalier de Mirefleurs ;* Lib. universelle. 3 50
Guillaume Gaulène : *L'Amour rôde et la Mort fait le guet ;* Perrin. 3 50
Louis Goiffon : *De Nivôse à Fructidor ;* Jouve. 3 50
Charles Guibier : *Jérôme Trébuchet ou les Tribulations d'un auteur ignoré ;* Figuière. 3 50
Lafcadio Hearn : *Fantômes de Chine*. Trad. de l'anglais par Marc Logé ; Mercure de France. 3 50
Jeanne Marais : *La Maison Pascal ;* Ollendorff. 3 50
Baronne Michaux : *Le Bandeau ;* Grasset. 3 50
André Robert : *Le Combat dans les ténèbres ;* Grasset. 3 50
Jérôme et Jean Tharaud : *La Tragédie de Ravaillac ;* Emile Paul. 3 50
Léon de Tinseau : *Le Duc Rollon ;* Calmann-Lévy. 3 50
Demetra Vaka (Mrs Kenneth Brown) ; *Haremlik*. Trad. de l'anglais par M. L. Etienne ; Plon. 3 50
Pauline Valmy : *La Chasse à l'amour ;* Calmann-Lévy. 3 50
Mme René Waltz : *Vers les humbles ;* Calmann-Lévy. 3 50
F. M. White : *Le Vase du Dragon*, trad. de l'anglais par Mme Thérèse Berton ; Lafitte. 3 50

Sciences

Eugène Lévy : *Le Problème biologique ;* Perrin. 3 50
Jean Perrin : *Les Atomes*. Avec 13 fig. ; Alcan. 3 50
Dr Pauline Tarnowsky : *Les Femmes homicides*. Avec 40 pl. h. t. ; Alcan. 15 »

Sociologie

Henri Biget : *Le Logement de l'ouvrier ;* Jouve. 5 »
Frédéric Duval : *Les Livres qui s'imposent*. Vie chrétienne, vie sociale, vie civique ; Beauchesne. 9 »
Emile Janvion : *La Franc-Maçonnerie et la Classe ouvrière ;* chez l'auteur. 0 15
Vital-Mareille : *L'Assassinat triomphant ;* Soc. fr. d'impr. et de librairie. 3 50
Alphonse Momas : *Un Dieu, un Maître ;* Imp. Estampe et Duquenoy. » 25
De Monzie : *Aux Confins de la politique ;* Grasset. 3 50

Théâtre

René Arcos : *L'Ile perdue ;* Mercure de France. 3 50
Hector Fleischmann : *Le Cénacle libertin de Mlle Raucourt, de la Comédie-Française*. Avec 24 grav. et planches h. t. ; Bibliothèque des curieux. 7 50
Julien Malric : *La Nuit*, pièce en 4 actes, en prose. Illust. de Ch. Sénard ; Basset. 4 »

MERCVRE.

ECHOS

« La Faune et la Flore symbolistes. » — La Géographie linguistique. — Les Dix espèces de jeunes gens qui sont nuisibles à leur pays. — Le Monument Léon Dierx. — Le Salon de la Libre Esthétique. — Les *Amitiés Françaises* à l'étranger. — L'Art à Monte-Carlo. — *Errata*. — Publications du *Mercure de France*. — Le Sottisier Universel.

« La Faune et la Flore symbolistes. »

Mon cher ami,

Permettez-moi une citation de Francis Jammes, elle est documentaire et

pittoresque, elle est concluante ; je la prends dans *la Vie* du 22 février 1913 — elle est tirée d'une « enquête » de jadis :

Francis Vielé-Griffin, étendu sous les chênes de Nazelles, entonne un hymne qui a l'odeur de l'écorce fraîche, et lâche dans les jambes des hippogriffes, des chimères, des dragons, des guivres, des griffons et des licornes, son superbe troupeau de porcs.

Voici un point de l'histoire littéraire déterminé. Il en est bien d'autres à fixer. Prenons patience et documentons-nous.

Amicalement votre FRANCIS VIÉLÉ-GRIFFIN.

§

La Géographie linguistique. — Une nouvelle branche de la science du langage vient de se constituer : la géographie linguistique, qui a donné naissance, dans ces derniers mois, à des travaux de premier ordre. Son créateur est M. Gilliéron, professeur à l'Ecole des Hautes-Etudes, et qui a mené à bien, avec M. Edmont, l'Atlas linguistique de la France, le seul répertoire d'ensemble des patois français (y compris la Belgique et la Suisse romanes) que nous possédions. Il faut citer en outre les noms de M. Mario Roques, collègue et collaborateur de M. Gilliéron, de MM. Jud, Jaberg et Gœhri en Suisse, et de M. Léo Spitzer en Autriche.

La nouvelle science est née de l'étude des patois, dont elle a montré l'importance considérable pour l'histoire des langues littéraires. Elle prouve que, dans aucune langue, l'histoire des mots ne peut être reconstituée avec certitude qu'après l'examen des formes actuelles et de leur répartition dans les patois.

La géographie linguistique montre comment les mots ont voyagé, à toute époque, en suivant de préférence certaines voies. Elle met en lumière l'importance des faits sociaux, et la simplicité des associations d'idées auxquelles ont obéi les évolutions du langage, transformé surtout par des paysans. La forme des mots a souvent le pas sur le sens, et l'homonymie joue un rôle capital.

Enfin on pourra désormais reconstituer les couches successives des mots qui se sont succédé et superposées sur un territoire donné : et par là, la géographie linguistique apparaît comme une véritable géologie du langage.

§

Les dix espèces de jeunes gens qui sont nuisibles à leur pays. — Il y a, dit M. Sawada Gentoku (Revue japonaise *Nogyo Zasshi*, vol. 7, nº 14), dix catégories de jeunes gens « indésirables » pour leur pays.

A la première catégorie appartiennent les jeunes gens qui, ayant reçu une instruction développée, se trouvent aux prises avec les difficultés de la vie.

Font partie de la seconde les jeunes gens chez qui le corps, par suite d'un travail intellectuel excessif, ne s'est pas développé suffisamment et qui sont guettés par les maladies nerveuses.

Troisième catégorie : les jeunes gens qui, n'ayant pas reçu d'insturction, sont stupides et de vue étroite.

La quatrième catégorie et la suivante se composent de tous ces jeunes hommes qui, n'ayant pas vécu dans la serre chaude de la vie familiale, se trouvent lancés de trop bonne heure sur la mer houleuse de la société.

Ceux qui, étant nés de parents riches, n'ont la volonté ni de combattre ni de faire effort sur eux-mêmes forment la sixième catégorie, et la septième comprend les jeunes gens qui font des rêves, qui courent après une fausse renommée et qui n'ont pas de patience, pressés qu'ils sont d'arriver à leur but.

A la huitième catégorie appartiennent les « précieux », qui ne cherchent qu'à conquérir les bonnes grâces des jeunes filles.

Les jeunes gens qui, buvant de l'eau de vie de riz, fumant du tabac et se gorgeant de mets délicats, font du boire et du manger la préoccupation et le but de leur vie composent la catégorie suivante.

Enfin, dans la dixième et dernière sont inscrits les jeunes gens qui ne travaillent pas à la consolidation des institutions nationales, qui ignorent leur généalogie, qui négligent de soigner les tombeaux et qui n'ont point le sentiment du respect envers Dieu.

§

Le Monument Léon Dierx. — Troisième liste de souscriptions (1) :

Mme J. Harrels		50 fr.
M. et Mme Odilon Redon		10 »
M. Albert Mockel		20 »
M. Dominique Vecchini		8 »

Première liste de souscriptions recueillies par M. Sébastien-Charles Leconte, président de la Société des Poètes Français :

M. Gustave Zidler	5 fr.	
M. Alphonse Gaillard	1 »	
M. Paul Romilly	3 »	
M. L. Delaurier	3 »	
M. Georges Gillet	5 »	
M. Ludovic-Léon Régnier	5 »	
Mlle Lya Berger	5 »	
Mlle Anna Schneider	2 »	
M. Edouard Schuré	10 »	
Mme Marie-Louise Dromard	5 »	
M. A. Douphy	4 »	
M. Jacques Normand	25 »	
M. Albert Hennequin	2 »	
Mlle Marie-Louise Vignon	4 »	
Mlle Emilie Feillet	2 »	
M. Léon Mouchot	20 »	
M. Octave Houdaille	5 »	
M. Victor Pittié	20 »	
	126	126 »

Première liste de souscriptions recueillies en Cochinchine par M. Jean Ricquebourg :

M. Albert Deguigné	50 »
M. Jacob de Cordemoy	10 »

(1) Voy. *Mercure de France*, nos 362, 371.

M. Eugène Thermes	13 »	
M. Morlot	2.50	
M. Ballet	5 »	
M. Paul de Tourris	2.50	
M. Henri Crémazy	5 »	
M. Gabriel Michel	26 »	
M. Louis O'Connell	26 »	
M. Thom Durand	6.35	
M. Tournay	6.35	
M. Biasini	1.30	
M. Pitou	5 »	
M. Lecomte	5 »	
M. Vergoz	5 »	
M. Joseph Loupy	5 »	
M. Pierrelong	2.50	
M. Gremont	2.50	
M. Lépervanche	2.50	
M. Alype François	1.25	
M. Calvert	1.25	
M. Delannoy	1.25	
M. Niblon	1.25	
M. Saint-Louis	2.50	
M. Lépinay	12.50	
M. Mayer	13 »	
M. Emmanuel Blay	5 »	
M. Delmas	5 »	
M. Louis Bourayne	13 »	
Mlle E. Vally	5 »	
M. Charles Bolot	10 »	
M. Bourgoin	10 »	
	262 50	262.50
M. Paul Dierx		50 »
Total de la troisième liste		526 50
Précédentes listes		2.350 »
Total		2.876 50

§

Le **Salon de la Libre Esthétique** groupera le mois prochain au Musée moderne un ensemble d'interprétations de sites provençaux par E. Boudin (Antibes), P. Cézanne (Aix-en-Provence), V. Van Gogh (Arles), H.-E. Cross (Saint-Clair) et par MM. Claude Monet (Antibes), A. Guillaumin (le Trayas) et A. Renoir (Cagnes). Le Midi sera évoqué en outre par un choix de tableaux et aquarelles de Mmes L. Cousturier et Y. Detraux, de MM. A. André, L. Bausil, P. Bonnard, S. Bussy, Ch. Camoin, M. Denis, L. De Troy, G. d'Espagnat, R. Fornerod, O. Friesz, F. Jourdain, P. Laprade, H. Lebasque, A. Lepreux, A. Lombard, H. Manguin, A. Marquet, J. Peské, C. Reymond, K.-X. Roussel, H. de Saint-Jean, P. Signac, A.

Urbain, L. Valtat et A. Wilder. Programme neuf, qui excite parmi les artistes et dans le public une vive curiosité.

§

Les « Amitiés Françaises » à l'étranger (*communiqué*). — L'Association Internationale : *les Amitiés Françaises*, qui a pour but le développement des amitiés intellectuelles,économiques et politiques que compte la France dans le monde, prend depuis quelques mois, tant dans notre pays qu'à l'étranger, une extension considérable, grâce à la persévérante activité d'une direction ferme, autorisée et des plus méthodiques.

Indépendamment des groupes régionaux déjà constitués en France, en vue d'une œuvre de décentralisation intellectuelle et artistique et de la défense pratique des intérêts économiques régionaux, de nouvelles sections de l'Association sont en formation en Espagne, sous la direction de MM. Garcia Prieto, ancien ministre des Affaires étrangères, et Alfredo Brisac ; en Angleterre, avec le concours de M. de Coppet et notamment de la *Franco-British Travel Union;* en Hollande, avec M. Gustave Cohen, professeur à l'Université d'Amsterdam ; à Munich, avec M. Alexander Castell ; en Suisse, avec MM. Ernest Bovet, professeur à l'Université de Zurich, et René Claparède, de Genève ; aux Etats-Unis, avec M. Mackay ; et au Brésil par les soins du commandant George Bourge et de plusieurs membres de l'Académie brésilienne, dont le docteur Bandeira.

Dans le Comité de Direction des *Amitiés Françaises*, MM. Paul Adam, René de Chavagnes, Henri Coulon, Pierre Mille et Sébastien-Charles Leconte ont particulièrement assumé cette tâche d'organisation mondiale de l'Association.

Et la Revue *les Amitiés Françaises*, dans ses deux premiers numéros, a fidèlement enregistré leurs fructueux efforts, en même temps que les progrès des Sections belges et italiennes déjà existantes.

§

L'Art à Monte-Carlo. — Les habitués de Monte-Carlo ont eu le privilège d'assister à deux concerts aussi originaux qu'artistiques donnés par le Quatuor Impérial russe, MM. Tchouprinnikoff, premier ténor; Mouchenko, second ténor; N. Kédroff, première basse, et K. Kédroff, seconde basse.

Ces excellents artistes ont interprété de vieilles chansons populaires russes et chanté des lieds de Schumann et des mélodies de Mendelssohn. Ils ont obtenu le plus grand succès. Ces œuvres pleines de couleur et de poésie ont beaucoup plu aux auditeurs.

Dans ces deux concerts s'est également fait entendre le célèbre Chaliapine, qui déploya toutes les qualités de son grand talent dans des pages de Brahms et de Schumann, et qui interpréta avec ses camarades du Quatuor russe la célèbre byline d'*Ilia de Mourom*.

Personne ne s'étonnera que M. Raoul Gunsbourg ait de ces trouvailles heureuses.

§

Errata.

N° 375, p. 599, l. 39, lire : gaillard barbu (et non gaillard breton);

No 376, p. 751, l. 5 de la première colonne en petit texte, lire : liée (et non : vive).

§

Publications du « Mercure de France ».

FANTOMES DE CHINE, *Six Légendes*, par Lafcadio Hearn, traduit de l'anglais par Marc Logé. Vol. in-18, 3.50.

L'ILE PERDUE, poème dramatique, par René Arcos. Vol. in-18, 3.50.

POÈMES DE BOHÊME, par Tristan Klingsor. Vol. in-18, 3.50.

LE VALLON, poèmes, par Cécile Sauvage. Vol. in-18, 3.50.

§

Le Sottisier universel.

Le mois de février ne comptant que 28 jours, il n'y aura pas de soirée le 30 dans les salons du *Parthénon*. — *Le Parthénon*, 5 février.

Le diamant peut seul couper le diamant, disent les Anglais. Les catholiques seront invincibles le jour où, unis par la même foi et les mêmes espoirs, ils sauront opposer leurs phalanges agenouillées et priantes aux clameurs disparates de l'impiété. — Valognes, *le Semeur*, février.

L'Allemagne achète des chevaux en France [Titre]. — Les marchands allemands se sont abattus sur la foire de Binche (Belgique)... et ont fait une véritable râfle des meilleurs chevaux de trait. — *Le Journal*, 21 février.

Et si nous n'avions pas confiance dans les hommes supérieurs et sincères qui dirigent le parti radical, nous pourrions croire qu'il est près d'être submergé par le cercle étouffant qui l'enserre... pour se mettre à sa place. — *Echo Républicain du Valois*, 9 février.

Coquilles.

Les visiteuses donnent leurs préférences aux élégants « tailleurs » de soie et de velours luxurieusement garnis de fourrures. — *L'Action Française*, 12 janvier.

En réalité, comme l'a rappelé, dans son traité magistral, notre regrettable ami Guinard... — Dr CABANÈS : *Légendes et Curiosités de l'Histoire*, 2e série, p. 343.

... Lorsqu'au moment où le bateau, remorqué par une guèpe, sortait de l'église. — *Petit Journal*, 4 février.

Il déclare qu'il ne peut accorder sa confiance au président du conseil et aux douze avocats qui l'entourent, et termine par une profession de foi monastique. — *Intransigeant*, 25 janvier.

MERCVRE.

Le Gérant : A. VALLETTE

Poitiers. — Imprimerie du MERCVRE DE FRANCE [G. ROY], 7, rue Victor-Hugo

Le Home et la Santé

LE LAITAGE

(*Suite*)

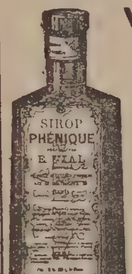
Qu'est-ce au juste que le fromage ? Les plus chauds partisans se bornent le plus souvent à l'apprécier sans trop s'inquiéter d'autre chose. En somme, le fromage est tout simplement la caséine du lait précipitée par coagulation ; le beurre y est en proportion très variable ; l'eau et les constituants salins du lait s'y retrouvent. Chimiquement, le fromage consiste en carbone, hydrogène, azote et phosphate de chaux. Cependant il est bien difficile d'en donner une formule exacte et d'ailleurs les procédés de fabrication varient beaucoup selon les pays. Voici comment on opère généralement.

On coagule, on « caille » le lait, soit au moyen de la *présure*, — tirée, comme on le sait, de l'estomac du veau, — soit au moyen d'un acide. Le lait caillé, ou *caillebotte*, est séparé du petit-lait et comprimé en une masse solide que l'on laisse ensuite sécher à l'air ; mais il y a beaucoup de variantes à ce procédé auquel on peut reprocher sa lenteur en présence des exigences terribles de la consommation !

La fermentation particulière obtenue au moyen de la présure est très empirique, et la théorie de cette action n'est pas bien établie. Pasteur l'expliquait par le développement constant de minuscules champignons. Ce qui est certain c'est que la présure chimique, — acide hydrochlorique comme en Hollande, ou autre, — donne une coagulation plus complète, avec augmentation de produit, tout le beurre étant conservé dans le lait caillé. Ce dernier procédé diminue en outre beaucoup le danger d'une seconde fermentation.

On peut distinguer, d'après la fabrication, quatre grandes familles de fromages : ceux dits à la crème, ceux qui sont faits avec tout le lait, ceux de lait écrémé et ceux de lait aigre.







Le type des fromages à la crème est le « neufchâtel », fait avec de la crème pure épaissie par la chaleur et comprimée dans un moule ; on l'affine en le plaçant, une fois sec, sur des lits de paille où on le retourne chaque jour. Le « brie » s'affine dans des tonneaux, par couches séparées de paille. Neufchâtel, brie, camembert, livarot, marolles, Montpellier (lait de brebis), Montdore (lait de chèvre), etc., tous les fromages de cette classe dérivent du même principe : on fait rapidement cailler le lait, on l'égoutte, on le dessèche et on l'affine en déterminant un commencement de fermentation putride

A la seconde classe des fromages « tout lait » appartiennent : le « cantal » (mélange de lait de vache, de brebis et de chèvre), le « roquefort », (lait de chèvre et de brebis, auquel on incorpore du pain moisi),le « gruyère » de Suisse et... de France : le « cheddar », le « cheshire », le « gloucester » etc., d'Angleterre ; le « gouda » et l' « edam » de Hollande ; la plupart des fromages américains, etc. Ce sont des fromages à la fois secs et cuits.

Le « parmesan », agrémenté de safran, appartient au troisième type. Quant au quatrième, il ne donne que des produits inférieurs.

Le « limbourg » de Belgique se mange lorsqu'il est arrivé à un haut degré de putréfaction.

On remplirait un volume avec les particularités de chaque fromage.Quel qu'il soit, il passe cependant pour introduire dans l'estomac un ferment qui active la digestion, d'où le mot célèbre que « le fromage est le balai de l'estomac ». Il n'en faudrait cependant pas faire abus, surtout des fromages trop « faits » ou en cours de seconde fermentation, comme il arrive avec ceux trop hâtivement préparés ou artificiellement poussés. Les cas d'empoisonnement par le fromage ne sont pas rares et procèdent par analogie avec ceux occasionnés par les viandes conservées ou salées ; mais avec cette différence que l'empoisonnement par le fromage est rarement fatal.

Dr Argyre.

Chronique Automobile

LE PROBLÈME DE LA CIRCULATION

Tout le monde se plaint des voies sur lesquelles nous roulons et surtout de leur sol.

Oui, certainement, en l'an 1913, l'automobiliste n'est pas très gâté au point de vue de la circulation.

Il y a évidemment encore quelques régions privilégiées, mais leur nombre diminue de jour en jour, et les routes de notre France ont perdu leur belle réputation mondiale.

Le plus malheureux est sans doute le Parisien. Il a d'abord cette circulation intense que l'on ne rencontre dans aucune ville du monde, et à cela, au point de vue du nombre de véhicules, personne ne peut rien.

Mais si l'on ne peut rien au nombre, on peut certainement quelque chose à la façon dont circulent ces véhicules.

Je prétends de la façon la plus formelle qu'il est possible, dans Paris, de rendre la circulation plus facile, et cela dans une grosse proportion.

Et il y a quelqu'un qui connaît aussi bien que moi cette possibilité, c'est notre Préfet de Police, M. Lépine. Non seulement il la connaît, mais il en est même fermement convaincu.

Alors, pensera-t-on, pourquoi ne le fait-il pas ?

Tout simplement parce que chaque fois qu'il a voulu sévir, le ministre de l'Intérieur lui a fait rapporter ses arrêtés.

Un des gros obstacles à la facilité de circulation ce sont les tramways ; du reste, la commission de circulation avait demandé leur suppression dans le centre de Paris.

Mais vu qu'il y a des concessions de 99 ans, il faudra attendre longtemps, et pour nous personnellement, cela ne nous intéressera plus lorsque ces concessions viendront à expiration.

Il ne fait pas de doute que ces grosses et énormes voitures, qui en remorquent souvent une ou deux autres, sont plus qu'encombrantes, surtout qu'elles se déplacent sur une voie fixe, généralement au milieu de la chaussée, et qu'au moindre accident sur les rails nous voyons des six, huit et dix voitures, les unes derrière les autres, arrêtant tout.

Et en cette année 1913, pour continuer 1912 nous avons la moitié des voies éventrées et barrées pour la pose des rails avec caniveau souterrain. Pas une grande voie, pas une avenue, pas un boulevard où le sol ne soit bouleversé en ce moment par les travaux de pose de rails.

Mais enfin, passons, puisque ces tramways on ne peut les enlever.

Il y a comme autre obstruction des voies la maraude des cochers de fiacres et conducteurs d'auto-taxis.

Rien que par la suppression de la maraude on peut augmenter de moitié la place disponible sur des voies comme les grands Boulevards, la rue Auber, la rue Saint-Lazare, le Boulevard Haussmann, le boulevard Malesherbes, la rue du Havre, etc., etc..., je citerai ainsi tout le cœur de Paris.

Personne n'oserait contester l'exactitude de cela.

Et non seulement le fiacre en maraude embarrasse la chaussée de la surface de son véhicule, mais encore il regarde partout, excepté devant lui : il cherche le client, à droite, à gauche, dans la ou les rues qu'il croise.

Il s'occupe de tout, excepté du véhicule qu'il empêche de circuler.

Je connais la réponse à cet argument, c'est celle-ci : Oui, mais il n'y a pas assez de place pour que toutes les voitures soient aux stations : puis quand il pleut, le piéton est bien content, en sortant d'une porte cochère, de pouvoir appeler une voiture qui passe.

Est-ce donc bien difficile à arranger et à contenter tout le monde ?

Simplement, augmenter dans une proportion aussi grande qu'il le faudra le nombre de stations, en mettre partout pour contenir les treize ou quatorze mille voitures circulant dans

Paris, en mettre dans le milieu des grandes voies, dans la ligne des refuges, comme avenue de la Grande-Armée.

De cette façon, chacun aura une station peu éloignée de son domicile. Et s'il pleut on appellera une voiture par un coup de sifflet, comme en Angleterre.

Pour les personnes ayant le téléphone dans leur appartement, on vient bien de leur donner la possibilité de demander une voiture en téléphonant à une station.

Il est donc bien évident que la maraude peut être interdite; et si les chauffeurs s'en trouveraient bien, je crois qu'il en serait de même pour les piétons.

Il n'y a pas dans Paris que des tramways, des fiacres et des taxis, il y a une multitude d'autres véhicules : et il y a des véhicules lents. Oh, pour ceux-là c'est encore plus simple.

J'en reviens encore au Préfet de Police : il n'y a qu'à appliquer son ordonnance du 28 juillet 1910. Je ne veux pas ici analyser tous les articles, attendu qu'il y en a trente-trois ; ce serait un peu long.

Ce qui est certain, c'est que si ces prescriptions étaient appliquées sévèrement mais justement, on ne parlerait plus du problème de la circulation. Au début, les contraventions pleuvraient, mais au bout d'un mois chacun serait à sa place.

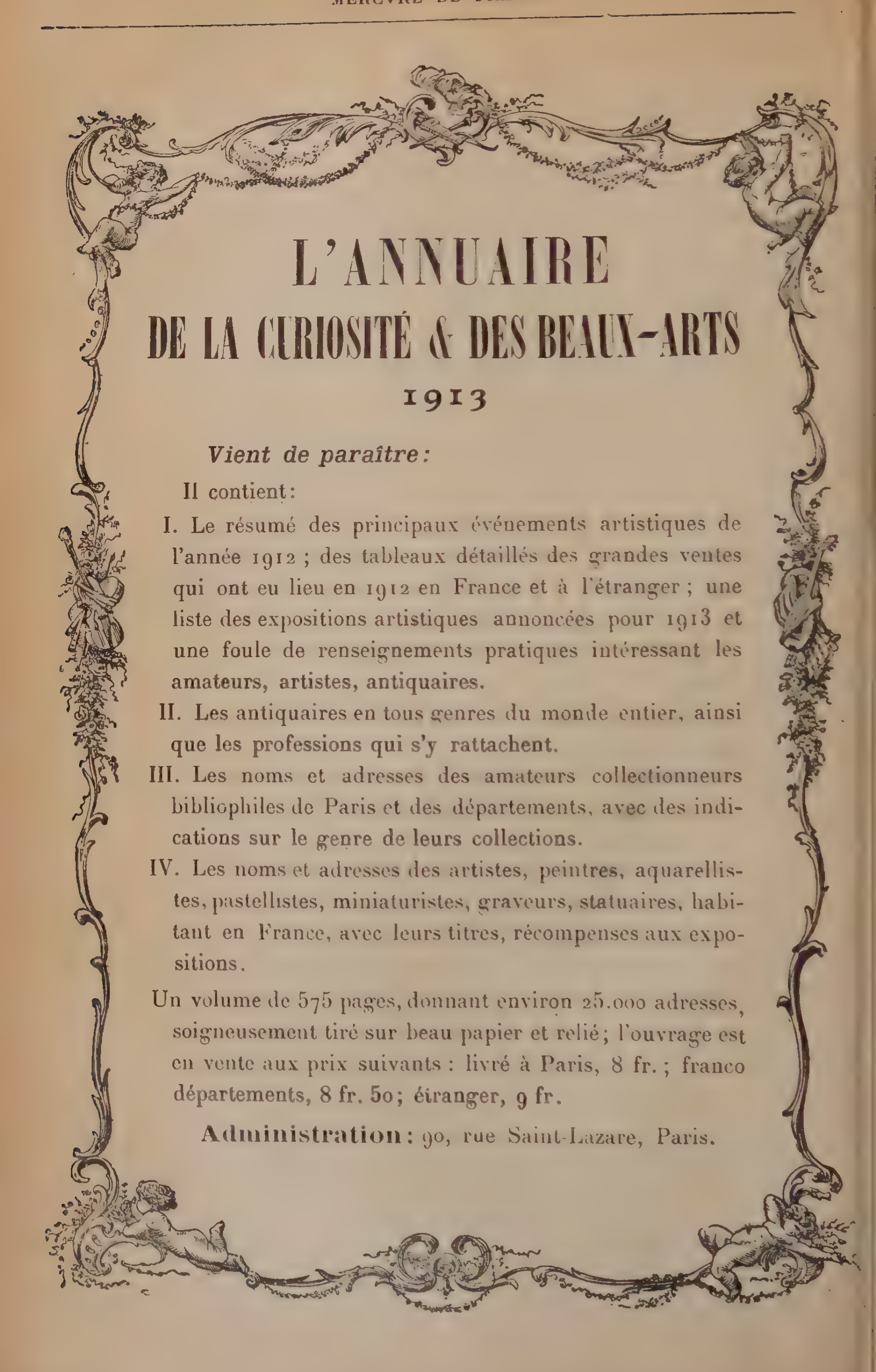
Je n'ai pas à terminer ces lignes en disant : Qu'en pensez-vous, Monsieur le Préfet de Police?

Je sais qu'il est de mon avis.

G. Cernay.

Dr **à F...** — Le petit modèle deux cylindres est très suffisant pour votre usage ; entretien annuel très économique.

D..àP...— L... à J...—G...B...—Ecrivez-moi avec plus de détails : vous répondrai directement.



OFFICIERS MINISTÉRIELS

Ces annonces sont exclusivement reçues par M. Claude, 6, rue Vivienne.

Vente, au Palais, le 15 mars 1913, 2 heures.
HOTEL particulier à PARIS-AUTEUIL,
VILLA MOLITOR, N° 11. Mise à prix : 100 000 francs; Pavillon avec jardin à Presles (Seine-et-Marne). Contenance : 5.500 mètres environ. Mise à prix : 5.000 francs; — 3° Pièce de terre à Presles (Seine-et-Marne). Contenance : 15 ares centiares. Mise à prix : 100 francs. S'adresser à Mes Jacques Duluo, avoué et Kastler, notaire à Paris.

VENTE au Palais de justice, le 8 mars 1913, à 2 h.
TERRAIN, RUE ORFILA, 99,
avec construction. Contenance : 184 mètres. Mise à prix : 35.000 francs. S'adresser Mes Rougin et Bertrand, avoués, et Courcier, notaire à Paris.

VENTE au Palais, le 8 mars 1913, à 2 heures.
IMMEUBLE à Paris RUE LABAT, 32
Contenance : 182 mètres environ. Revenu brut : 9.500 francs environ. Mise à prix : 100.000 francs. S'adresser à Mes Laverne, Ch. Martin, Cortot, avoués, à Paris ; Cottenet et Godet, notaires à Paris, et sur les lieux pour visiter.

Maison à Paris R. RODIER, 58. Ce 480m. Rev. br.: 20.901f. M. à prix : 240.000 fr. Adj. ch. not. 11 mars 1913, Me Plocque, not., 1, r. d'Hauteville.

IVRY-S.-S. Propr., 7, r. Barbès. Cont. 502m. R. net : 6.890 f. M. à pr.: 100.000 fr. Adj. Ch. not., 4 mars. S'adr. Me Théret, not., 24, Boul. St-Denis.

LE VÉSINET Villa Bristol, 23, route Croissy et Terrain ; 8.793 et 6.256 m. M. à pr. : 90.000 et 17.000 fr. Adj. ch. not., 11 mars, Fay, not., 11, r. S.-Florentin.

Vente au Palais à Paris, le 13 mars 1913, à 2 heures, en un seul lot : Immeubles à Paris, 47 ET 47 BIS, RUE DE BILLANCOURT. Rev. brut : 12.950 fr. environ ; Terrain avec Pavillon, 147, BOULEVARD MURAT, libre de location. Contenance : 743 mètres. Mise à prix : 221.725 fr. S'adresser à Mes Fernand Bertin, Thorel, Deloison, Peyrot, avoués à Paris et à Me Marcellier, administrateur judiciaire à Paris.

VENTE au Palais à Paris, le 12 mars 1913, en 3 lots : Maison à Paris,
43, RUE DE L'ÉCHIQUIER
Cont. : 491m48. Revenu brut : 21.295 francs environ.
Maison à Paris RUE DE L'ÉCHIQUER, 45.
Cont. : 314 m. Revenu brut : 14.374 francs environ.
NUE PROPRIÉTÉ, hôtel particulier sis à Paris, 58,
RUE JOUFFROY. Mises à prix : 200.000 fr., 140.000 fr. et 50.000 fr. S'adresser à Mes Malandrin, Delaunay, avoués ; Rocagel, Delestre et Hussenot-Desenonges, not., Paris.

VENTE sur licitation en un lot, le samedi 15 mars 1913, à deux heures, en l'étude de Me Ernult, notaire à Bayeux, de la
" FERME DU PAVILLON ", A RYES
arrondissement de Bayeux (Calvados). Mise à prix : 60.000 francs. S'adresser à Me Ernult, notaire à Bayeux ; Mes Delacourtie, Lamare, Cazier, Fromageot, avoués à Paris, et à Me Robineau, notaire à Paris.

Mon rue de la Lune, 13. Rev. br. : 5.000 fr. M. à prix : 50.000 fr. Adj. ch. not., 11 mars. S'ad.: not. : Mes Ditte et Cottenet, 25, boulᵈ Bonne-Nouvelle.

VILLE DE PARIS

A adj. s. 1 ench., ch. not.. Paris, 4 mars 1913.
TERRAIN rue Saint-Lazare, 3 et 5. Surface : 178 mètres. Mise à prix : 480 francs le mètre. S'ad. Mes Delorme et Mahot de la Quérantonnais, 14, rue Pyramides, dép. ench.

Propriété à Paris COURS DE VINCENNES 21 à 27 et rue de Lagny, 22 à 24. Ce : 3.450m. M. à pr. : 650.000 fr. Adj. ch. not., 11 mars 1913, Me Vallée, not., 204, bᵈ Voltaire.

Chemins de Fer
de Paris à Lyon et à la Méditerranée

L'HIVER
A LA COTE D'AZUR

Billets d'aller et retour collectifs, 1re 2e et 3e classes, valables 33 jours (faculté de prolongation) délivrés jusqu'au 15 Mai dans toutes les gares P.-L.-M. aux familles d'au moins trois personnes, pour :

Cassis, la Ciotat, Saint-Cyr-la-Cadière, Baudol, Ollioules-Sanary, La Seyne, Tamaris-sur-Mer, Toulon, Hyères et toutes les gares situées entre Saint-Raphaël-Valescure, Grasse, Nice et Menton.

Minimum de parcours simple : 150 kilomètres.

PRIX : les deux premières personnes paient le plein tarif, la 3e personne bénéficie d'une réduction de 50 0/0, la 4e et chacune des suivantes d'une réduction de 75 0/0

Arrêts facultatifs

Demander les billets quatre jours à l'avance à la gare de départ.

NOTA. — Pour tous renseignements (prix, horaires, etc.) se reporter au Livret Guide Horaire P.-L.-M. 0 fr. 60 dans toutes les gares du réseau, ou envoyé contre 0 fr. 80 adressés en timbres-poste au Service de l'Exploitation de la Compagnie P.-L.-M., 20, boulevard Diderot, Paris.

BULLETIN FINANCIER

Les hostilités ont donc repris en Orient. Tout le monde attend un événement décisif, qui ne s'est pas encore produit à l'instant où j'écris. Cependant il ne saurait tarder. Le conflit turco-balkanique une fois réglé, et même avant qu'il soit réglé, allons-nous avoir un conflit roumano-bulgare ? C'est dans l'ordre des choses possibles. La Roumanie, soutenue par la Triple Alliance, et particulièrement par l'Allemagne, voudrait bien obtenir de la Bulgarie un honnête pourboire en échange de sa neutralité. Mais la Bulgarie, forte de l'amitié russe et de ses victoires, forte aussi de toutes les sympathies qui vont aux nouveaux états balkaniques, ne voudrait donner qu'une petite aumône. Le ciel d'Orient est donc loin de reprendre sa pureté, et les nuages accumulés là-bas semblent vouloir gagner jusqu'à nos parages. Les cliquetis d'épées entendus au loin devaient surexciter les tendances guerrières de nos voisins d'outre-Rhin. Leur empereur et leur chancelier viennent de nous annoncer une nouvelle et notable augmentation de leurs effectifs militaires. La France ne pouvait répondre que du tac au tac, et nous aussi allons fortifier notre armée.

Le nouveau président de la République, M. Raymond Poincaré, monte au pouvoir au milieu des acclamations de tous et aussi au milieu des inquiétudes générales.

Il serait bien étonnant si, au cours de son septennat, ne se déroulaient pas les plus graves événements.

Malgré tout, la situation du marché n'est pas mauvaise. La rente française se tient à 88,95 ; l'Extérieure Espagnole s'avance à 92,60 ; l'Italien fléchit à 96,50 ; le Turc Unifié, à 86,50. Le Serbe marque un léger recul à 83,15 ; le Bulgare 5 o/o 1902, après une ascension à 509, revient à 506,25. L'Hellénique 1901 s'avance à 308 ; le Roumain 4 o/o 1898 cote 89,70 au lieu de 89,50.

Les fonds russes présentent des cours variables : tandis que le Consolidé 4 o/o recule à 93,75, le 4 o/o 1901 s'avance à 94. Le 4 1/2 o/o 1909 perd dix centimes à 99,80 ; le 5 o/o 1906 à 104 conserve le cours de la dernière quinzaine.

Les chemins de fer français avaient encore progressé ; puis ils ont subi des fluctuations à la suite des derniers événements politiques. En fin de compte, nous trouvons l'Est à 920, le Lyon à 1308, l'Orléans à 1365, le Nord à 1668, le Midi à 1130 et l'Ouest à 913.

La reprise des hostilités en Orient ne pouvait qu'être contraire aux grands établissements financiers, qui tous tiennent prêtes des émissions importantes qu'ils sont encore obligés de remettre. Le Crédit Lyonnais s'inscrit à 1645, le Comptoir d'Escompte à 1050, la Société Générale à 817, la Banque de Paris à 1745, la Banque Française à 302, le Crédit Mobilier à 666, l'Union Parisienne à 1165, la Banque Ottomane à 690.

Nous parlerons donc plus tard des grandes émissions. Pour le moment, signalons que la Société Centrale des Banques de Province et la Caisse Commerciale et Industrielle de Paris offrent au public, à 480 fr., 75.000 obligations de 500 5 o/o du Crédit Foncier du Brésil et de l'Amérique du Sud.

De son côté, la Banque Privée a mis également en souscription à 455 fr. 75.000 obligations 5 o/o première hypothèque d'un nominal de 503,20 de la Compagnie Barcelonaise de Traction d'Eclairage et de Force.

LE MASQUE D'OR.

Poitiers. — Imprimerie du Mercure de France. G. ROY, 7, rue Victor-Hugo.

